

1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113^e année
11 juillet 1981
No 28



Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
AFFILIATED MORTGAGE INVESTORS CORPORATION 1229-8618	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS HYPOTHÉCAIRE AFFILIÉS INC. AFFILIATED MORTGAGE INVESTORS CORP. INC.	60 12 06
ALPINO HOUSE LIMITED 1231-6279	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALPINO INC.	34 04 16
ARGYLE MANAGEMENT CORP. 1233-7374	SOCIÉTÉ DE GESTION ARGYLE LTÉE ARGYLE HOLDINGS LTD.	62 07 03
ARTISTIC FURS LTD. 1115-8367	FOURRURES ARTISTIQUES LTÉE	59 09 28
CAMPBELL & MACDONALD MOTOR SALES LTD. 1308-0304	LACHUTE TOYOTA LTÉE	64 11 30
CAR-LEAU MECHANICAL CONTRACTORS LTD. 1202-0897	ENTREPRENEUR MÉCANIQUE CAR-LEAU LTÉE CAR-LEAU MECHANICAL CONTRACTORS LTD.	70 10 21
CHARNEY-MILLER ASSOCIATES LTD. 1245-4385	LES AGENCES CHARNEY INC. CHARNEY AGENCIES INC.	62 01 24
CLINTON COPPER MINES LTD. (No Personal Liability) 1247-2908	MINES DE CUIVRE CLINTON LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) CLINTON COPPER MINES LTD. (No personal liability)	63 08 28
CLUB DE FOOTBALL FEUILLES D'ÉRABLE DE VERDUN MONTRÉAL VERDUN MAPLE LEAFS OF MONTRÉAL FOOTBALL CLUB 1369-0672	LE CLUB DE FOOTBALL DES ALOUETTES JUNIOR INC.	74 08 05
LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTRÉAL, INC. MONTRÉAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB, INC. 1509-7009	PLACEMENTS TRIBER (OCR) INC. TRIBER (OCR) INVESTMENTS INC.	77 12 31
CLUB DE NATATION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES INC. 1643-2304	CLUB DE NATATION EN PISCINE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL INC. (P.O.M.)	80 03 28
COTE VERTU GARDENS INC. 1128-6176	LES JARDINS DE LA CÔTE VERTU INC. COTE VERTU GARDENS INC.	63 02 26

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
D.C.G. CONSTRUCTION CO. LTD. 1244-1267	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION D.C.G. LTÉE <i>D.C.G. CONSTRUCTION CO. LTD.</i>	60 03 03
DAILY AUTO PARTS INC. 1197-9432	PIÈCES POUR CAMIONS DAILY INC.	70 03 05
MARCEL DAOUST PETROLEUM LIMITED 1123-4283	LES PÉTROLES M. DAOUST INC. <i>M. DAOUST PETROLEUM INC.</i>	60 10 13
EXCEL PLUMBING & HEATING INC. 1142-4827	PLOMBERIE ET CHAUFFAGE EXCEL INC. <i>EXCEL PLUMBING AND HEATING INC.</i>	59 11 11
EXCELLENT HARDWARE IMPORT LTD. 1111-5722	QUINCAILLERIE L'EXCELLENTE LTÉE <i>EXCELLENT HARDWARE LTD.</i>	68 12 09
EZRA CORPORATION 1258-5261	CORPORATION EZRA <i>EZRA CORPORATION</i>	57 11 14
FABRY CONTROLS INC. 1198-9084	R. FABRY & CIE INC.	70 04 01
FORUM FILMS LTD. 1259-4156	FILMS FORUM LTÉE <i>FORUM FILMS LTD.</i>	71 04 05
GIGI INCORPORATED 1262-9507	GIGI INC.	58 10 20
GOLDBREND JEWELRY INC. 1263-5488	BIJOUTERIE GOLDBREND INC.	49 08 03
HARLEY MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1114-6891	COMPAGNIE HARLEY LTÉE <i>HARLEY COMPANY LTD.</i>	46 02 19
ROSS HAWKINS AUTOMOBILES INC. 1146-7917	ROSS HAWKINS INC.	62 10 24
HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC. 1136-7026	BAGAGES HOLIDAY INC. <i>HOLIDAY LUGGAGE INC.</i>	55 02 19
HOME WINDOW CLEANING COMPANY LIMITED 1287-8872	LAVAGE DE VITRES HOME INC. <i>HOME WINDOW CLEANING INC.</i>	46 02 27
HOWARD-ELLEN HOLDINGS LTD. 1256-2450	PLACEMENTS HOWARD-ELLEN LTÉE <i>HOWARD-ELLEN HOLDINGS LTD.</i>	59 02 09
LES INDUSTRIES DE FOUR PATIO INC. 1344-0508	LES ENTREPRISES LACOBBER INC.	73 09 25
INGRID'S BOUTIQUE LTD. 1125-4299	BOUTIQUE INGRID LTÉE	63 07 24
JOY CLEANERS LIMITED 1112-1894	CENTRE DE NETTOYAGE JOY LTÉE	42 11 09
LEDA INVESTMENTS CORP. 1271-9407	INVESTISSEMENTS LEDA INC. <i>LEDA INVESTMENTS INC.</i>	58 11 03
LITTLE FOLKS CHILDREN'S WEAR MANUFACTURING CO. 1246-1455	VÊTEMENTS POUR ENFANTS LITTLE FOLKS INC. <i>LITTLE FOLKS CHILDRENS WEAR INC.</i>	61 03 27

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
MACKENZIE & COMPANY LIMITED 1273-2525	MACKENZIE & COMPAGNIE LTÉE <i>MACKENZIE & COMPANY LTD.</i>	35 07 08
MASSAWIPPI COUNTRY CLUB INCORPORATED 1177-4445	CLUB DE GOLF MASSAWIPPI INC.	24 09 12
MONDIAL AVIOMAR INC. 1235-5095	AGENCE AVIOMAR INC.	64 12 22
NEPTUNE CONSTRUCTION COMPANY 1289-8722	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION NEPTUNE LTÉE <i>NEPTUNE CONSTRUCTION COMPANY LTD.</i>	59 06 05
NEW ROCHELLE DEVELOPMENT CORP. 1117-9173	SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION NEW ROCHELLE INC. <i>NEW ROCHELLE DEVELOPMENT INC.</i>	59 11 25
NORTH END SALVAGE INC. 1109-2178	REBUT DU NORD INC. <i>NORTH END SALVAGE INC.</i>	64 06 08
NOVELTY FRINGES LTD. 1115-8052	FRANGES NOUVEAUTÉS LTÉE <i>NOVELTY FRINGES LTD.</i>	68 11 21
ORIENTAL TRADING (MTL) LTD. 1220-7627	SOCIÉTÉ COMMERCIALE ORIENTALE (MTL) LTÉE <i>ORIENTAL TRADING (MTL) LTD.</i>	72 02 11
PRELCO LTD. 1144-3058	PRELCO INC.	62 05 29
PREMIER REFUSE INC. 1349-7938	SERVICES SANITAIRES PREMIER INC. <i>PREMIER REFUSE INC.</i>	72 09 28
PRETTY CHILDREN'S WEAR LTD. 1114-8756	VÊTEMENTS POUR ENFANTS PRETTY LTÉE .. <i>PRETTY CHILDREN'S WEAR LTD.</i>	57 01 02
LES PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION LTÉE <i>GENERAL BUILDING PRODUCTS LTD.</i> 1158-1980	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CRBD INC.	59 06 22
RACK CONSTRUCTION LTD. 1281-4182	CONSTRUCTION RACK LTÉE	55 07 05
RANVILLE CONSTRUCTION INC. 1281-5932	CONSTRUCTION RANVILLE INC. <i>RANVILLE CONSTRUCTION INC.</i>	70 01 16
RESTAURANT LE PETIT MARMITON INC. .. 1627-9614	LES ENTREPRISES SPORTIVES GIROUX INC. ...	78 07 04
RITA LTD. 1341-9015	BOUTIQUE RITA INC.	49 12 12
ST. CESAIRE MFG CO. INC. 1150-7589	CONFECTIONS DE SAINT-CÉSAIRE INC. <i>ST. CESAIRE MFG. CO. INC.</i>	51 09 17
ST. MICHEL ORNEMENTAL INC. 1317-5187	ORNEMENTS ST-MICHEL INC. <i>ST. MICHEL ORNEMENTAL INC.</i>	61 11 23

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
SANDOWN INVESTMENT CORPORATION 1283-4040	INVESTISSEMENTS SANDOWN INC. <i>SANDOWN INVESTMENTS INC.</i>	60 12 06
SEDA HOLDINGS LTD. 1283-7704	PLACEMENTS SEDA LTÉE <i>SEDA HOLDINGS LTD.</i>	58 07 31
SELLI REALTY CORPORATION 1283-8330	CORPORATION IMMOBILIÈRE SELLI <i>SELLI REALTY CORPORATION</i>	64 08 18
THE SEPT ILES YACHT CLUB 1213-9275	LE CLUB NAUTIQUE DE SEPT ÎLES INC.	51 07 04
SHELTER BAY MINING CORPORATION (No Personal Liability) 1236-5870	LA SOCIÉTÉ MINIÈRE SHELTER BAY LTÉE ... (Libre de responsabilité personnelle) <i>SHELTER BAY MINING CORPORATION LTD.</i> (No personal liability)	60 01 27
SIOUX EQUIPMENT CORPORATION 1134-7002	SIOUX ÉQUIPEMENT INC. <i>SIOUX EQUIPMENT INC.</i>	65 06 04
SLIM & TRIM MANUFACTURING LIMITED . 1199-0157	CONFECTION SLIM & TRIM LTÉE <i>SLIM & TRIM MANUFACTURING LIMITED</i>	70 08 25
A. GORDON SMITH & ASS. INC. 1230-1461	A. GORDON SMITH INC.	65 12 10
STILMAN BROS. LIMITED 1285-2356	LES BOUCHERS STILMAN INC. <i>STILMAN BUTCHERS INC.</i>	55 12 30
SUNNYBROOK SWIMMING POOL ASSOCIATION 1280-5180	ASSOCIATION DE LA PISCINE SUNNYBROOK INC.	67 05 12
TRANSITEXIM LTD. 1110-8750	TRANSITEXIM LTÉE <i>TRANSITEXIM LTD.</i>	51 11 05
UNIC STEEL PRODUCTS LTD. 1137-6563	PRODUITS D'ACIER UNIC LTÉE <i>UNIC STEEL PRODUCTS LTD.</i>	51 01 26
VICTORIA ASSOCIATES LTD. 1294-4427	ASSOCIÉS VICTORIA LTÉE <i>VICTORIA ASSOCIATES LTD.</i>	59 07 27
WOOLLENS & TEXTILES CORPORATION 1286-0607	CORPORATION DE TISSUS ET LAINAGE <i>WOOLLENS AND TEXTILES CORPORATION</i>	42 07 18
YORK INVESTMENT CO. LTD. 1288-0159	LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT YORK LTÉE <i>YORK INVESTMENT CO. LTD.</i>	67 04 06
THE ZAIDAN CORPORATION LTD. 1208-1964	LA SOCIÉTÉ ZAIDAN LTÉE <i>THE ZAIDAN CORP. LTD.</i>	59 09 14

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ASSURANCES LACHARITÉ ET GROULX INC. 1629-1007	78 08 17	296, avenue Chambly, Greenfield-Park
LE CLUB DE RAQUETTE MIRABEL INC. 1367-4734	74 03 27	355, boulevard Brunswick, Pointe-Claire
CONSTRUCTION D.L.M. INC. 1331-2541	73 04 17	11810, boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal
ÉDITIONS PÉDAGOGIA INC. 1255-7575	59 12 04	1411, rue Ampère, Boucherville
JACK EIN INC. 1255-9894	57 05 23	520, rue Dorais, Saint-Laurent
ÉQUIPEMENT LOADMASTER LTÉE 1334-6804	73 04 09	9440, chemin Côte-de-Liesse, Lachine
GESTION R. ASSELIN INC. 1362-8656	75 04 09	3365, rue Jean-Cabot, Sainte-Foy
LES INVESTISSEMENTS WENDMAN INC. 1285-5573	53 12 12	4660, avenue Bonavista, app. 402, Montréal
PLACE DALHOUSIE INC. 1310-6034	68 03 29	998, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome
LES PLACEMENTS LAURE CONAN INC. 1338-6180	73 08 27	4032 rue Ste-Catherine ouest, Westmount
PROSPECTING GEOPHYSICS LIMITED (No Personal Liability) 1262-4839	55 08 17	Val-d'Or
JACK RICKEL HOLDINGS LTD. 1267-7829	65 12 30	715, carré Victoria, bureau 460, Montréal
STARDEL INC. 1624-0707	78 03 03	410, 48 ^e Rue ouest, app. 8, Charlesbourg
TYPOGRAPHIE UNIQUE INC. 1369-1423	74 07 29	6338, avenue Victoria, app. 9, Montréal

13621-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES FABRICANTS DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES ET DE VÊTEMENTS SPORT 1281-5189	50 02 06	4
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CAYAMANT, INC. ... 1636-9563	79 06 11	9
B.V.A. CANADA INC. 1287-1927	72 03 10	10
BELDOR INC. 1237-6273	62 03 16	4
BRASSERIE AUX GÉMEAUX INC. 1370-5249	74 11 28	3
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES SYLPHIDES » DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC. 1646-3200	80 08 08	11
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE VILLENEUVE (A.C.P.A. - 822) ... 1634-5191	79 03 13	5
CLUB DES QUATRE SAISONS DE LONGUEUIL INC. 1331-7136	73 05 28	15
CLUB SPORTIF LES ARETES, ST-ALPHONSE INC. 1466-1920	76 04 08	13
COMITÉ DES LOISIRS DE FERLAND INC. 1259-1046	70 07 16	11
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE TROIS-PISTOLES 1640-7601	80 01 09	9
DOMAINE VAL GEAI BLEU INC. 1370-6858	74 12 13	5
DUMAS ET VOYER, LTÉE 1188-5357	62 04 13	5
FERME BARIL & FRÈRE INC. 1339-8482	73 09 26	3
LE FONDS ALHAMBRA-QUÉBEC INC. 1332-0775	72 10 23	9
LES GRANDS FRÈRES DE DRUMMONDVILLE 1646-4612	80 08 26	9
HONAR INC. 1266-1583	70 07 03	7
LES INDUSTRIES PPG QUÉBEC INC. 1117-2210	55 01 03	4
MODES KARINA INC. 1502-0456	76 02 09	4

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
MONTREAL INTERLINE CLUB 1267-4511	60 12 09	12
MOULINS À TRICOTER AVANT-GARDE LTÉE 1115-7385	68 10 21	3
O.T.J. DE ST-MÉTHODE 1353-1934	66 06 03	7
PAVILLON CHARLES COUILLARD 1645-4712	80 06 17	7
MARCEL PELLETIER INC. 1356-4109	74 05 09	4
13621-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ALPINE SUPPLIES INC. 1109-5494	42 10 05	81 07 11
ANLEC INC. 1352-4160	74 01 15	81 07 10
AUBERGE C. & T. INC. 1506-6574	77 08 31	81 07 16
AVIATION G.B. LTÉE 1358-3158	74 08 05	81 07 16
CAFÉ ARRÊT (1975) INC. 1366-0527	75 07 22	81 07 10
P. DUCHARME INC. 1124-4662	67 02 27	81 07 15
MARC FAUCHER INC. 1267-8710	63 03 01	81 07 18
L'HEBDO CAP-DE-LA-MADELEINE — TROIS-RIVIÈRES INC. 1509-5995	77 12 16	81 07 10
L'HEBDO DU ST-AURICE INC. 1509-5987	77 12 16	81 07 10
PHOTOVAL INC. 1636-4242	79 05 23	81 07 18

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
FRANÇOIS RANGER INC. 1363-1346	75 04 28	81 07 18
SUPER PRESS INC. 1118-8430	53 02 12	81 07 18
TRANS-CITY TAXI INC. 1285-7785	58 12 19	81 07 13
13621-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION DES FABRICANTS DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES ET DE VÊTEMENTS SPORT 1281-5189	50 02 06	800, boulevard Dorchester ouest, suite 1430, Montréal
MIRIAM BERKE & ASSOCIÉS LTÉE 1366-9379	75 09 15	4816, avenue Roslyn, Montréal
BUFFET TILLY INC. 1357-3100	74 06 18	3365, boulevard Bécancour, Bécancour
CAMCO INC. 1242-2978	63 08 14	5781, rue Notre-Dame est, Montréal
LA CIE SALAMI VÉNITIEN (MONTRÉAL) LTÉE 1283-3141	59 09 25	7180, rue Marconi, Montréal
COMITÉ DES LOISIRS DE FERLAND INC. 1259-1046	70 07 16	462, route 381, Ferland et Boileau
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE TROIS-PISTOLES 1640-7601	80 01 09	5, rue Notre-Dame est, Trois-Pistoles
GEORGES HUEL & ASSOCIÉS INC. 1331-6245	73 04 12	65, rue Sherbrooke est, suite 215, Montréal
MONTRÉAL INTERLINE CLUB 1267-4511	60 12 09	1, place Ville-Marie, Montréal
NAVIGATION LTÉE 1122-7659	35 10 11	740, rue Notre-Dame ouest, suite 1260, Montréal
LES PLACEMENTS B.R.H. INC. 1328-4831	68 10 23	15, rue Cannon, Arthabaska
LES PLACEMENTS DE LA TERRASSE INC. 1354-9126	74 03 15	2530, rue Duquesne, app. 3, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
RÉAL, DACTYLOGRAPHE INC. 1480-4827	75 10 21	1530, boulevard St-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles
SPORTMASTER INC. 1115-6767	68 02 23	5455, avenue de Gaspé, bureau 1202, Montréal
VARIMÉDIA INC. 1628-7070	78 08 03	Rout rurale numéro 5, Victoriaville
13621-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES AMIS DE LA FAUNE DE DAAQUAM-ST-JUSTE 1844-2483	81 03 13	81 05 08	De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES AMIS DE LA FAUNE ST-JUST-DAAQUAM
ASSOCIATION CANADIENNE DES HELLÈNES D'ÉGYPTE 1251-6761	61 08 21	81 05 15	Des dispositions
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE TÉMISCAMING INC. 1248-1867	46 08 22	81 05 05	Des objets
ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DE CHASSE ET PÊCHE DE CHARLEVOIX INC. 1468-5127	76 07 16	81 03 17	1) De la dénomination sociale: ASSOCIATION POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE DE CHARLEVOIX INC.; 2) des dispositions.
CHAMPOUX CONSTRUCTION INC. 1158-8118	63 03 15	81 05 28	De la dénomination sociale: ENTREPRISES DE CONSTRUCTION CHAMPOUX INC.
CLUB CHASSE ET PÊCHE DE GAGNON ... 1279-3451	70 10 23	81 05 29	De la valeur des biens immobiliers
CLUB DE GOLF DES PINS INC. 1188-5407	62 12 04	81 05 15	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CLUB OPTIMISTE DE PERKINS 1640-8841	80 01 15	81 06 16	De la valeur des biens immobiliers
COMITÉ DES CITOYENS DE STE-ÉLISABETH INC. 1474-1581	77 02 14	81 05 27	Des objets
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EUROPÉENNE LTÉE 1354-9332	74 03 15	81 06 05	Des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CONSTRUCTION ROBERT YOCKELL INC. 1473-5948	77 01 26	81 05 20	De la dénomination sociale: CONSTRUCTION RAYMOND & YOCKELL INC.
DISCO-BAR VENDREDI 13 INC. 1470-7756	76 10 13	81 04 13	Du capital-actions
DONNACONA IMPORTS INC. 1126-1526	59 07 16	81 05 15	De la dénomination sociale: LES IMPORTATIONS DONNACONA INC: <i>DONNACONA IMPORTS INC.</i>
FROMAGERIE D'OKA INC. 1370-4325	74 11 19	81 06 04	De la dénomination sociale: FROMAGERIE DU NORD INC.
MICHEL GARIÉPY INC. 1471-0578	77 03 14	81 05 26	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LOMY INC.
GOODFELLOW COMBUSTION (QUÉBEC) INC. 1327-9427	70 12 16	81 04 22	De la dénomination sociale: ENTREPRISES D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW (QUÉBEC) INC. <i>GOODFELLOW COMBUSTION (QUÉBEC) INC.</i>
ANDRÉ LAMPRON ET FILS INC. 1645-7194	80 06 27	81 03 13	De la dénomination sociale: GARAGE ANDRÉ LAMPRON ET FILS INC.
LES LOISIRS DE ST-MARC DE LATOURE INC. 1271-4598	70 04 27	81 02 23	De la valeur des biens immobiliers
MALSHAM INC. 1273-6138	58 09 18	81 06 16	Du capital-actions
LES MINES SILVERMAQUE LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) 1275-9650	36 12 05	81 05 27	Du capital-actions
MONT ROYAL BARBECUE LIMITÉE <i>MOUNT ROYAL BARBECUE LIMITED</i> 1236-1168	49 07 04	81 05 19	De la dénomination sociale: RÔTISSERIE LE MONT ROYAL INC.
MONT TREMBLANT ESTATES INC. 1257-7177	61 10 11	81 04 27	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MONT-TREMBLANT INC. <i>MONT-TREMBLANT ESTATES INC.</i>
MOUNT BRUNO COUNTRY CLUB INCORPORATED 1145-1879	18 06 05	81 05 19	De la dénomination sociale: MONT-BRUNO C.C. INC.
PLASTEX INDUSTRIES LTD. 1124-9661	64 04 20	81 04 30	De la dénomination sociale: INDUSTRIES PLASTEX LTÉE <i>PLASTEX INDUSTRIES LTD.</i>
SPB CANADA (1979) INC. 1116-2567	63 02 26	81 05 15	De la dénomination sociale: SPB CANADA INC.
SERVICE J. DEMERS INC. 1251-9351	65 12 30	81 04 16	Du capital-actions
SOUTH SHORE VAN LINE INC. 1348-8549	72 07 28	81 05 01	De la dénomination sociale: TRANSPORT S. S. V. L. INC. <i>S. S. V. L. TRANSPORT INC.</i>

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
TEMBEC INC. 1319-9641	72 07 12	81 04 24	Du capital-actions
TRANS-MUSIQUE INC. 1632-8817	79 01 12	81 04 21	De la dénomination sociale: AGENCE DISMA MUSIQUE LTÉE
TRANSPORTEURS D'HUILE LASALLE (1975) INC. LASALLE OIL CARRIERS (1975) INC. 1366-4529	75 08 04	81 04 27	De la dénomination sociale: TRICIL (QUÉBEC) INC.
13621-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
A D P CONSULTANT INC. 1847-4817	81 06 12	Montréal
AGENCE DE COURTAGE DURAND, JULIEN, LAFRENIÈRE, BROUSSEAU, MALO & ASSOCIÉS INC. 1847-5939	81 06 18	Joliette
AGENCE DE LIVRAISON SÉLECTIVE Inc. 1847-4924	81 06 15	Montréal
AGENCE J.P. GAUTIER INC. 1847-4254	81 06 11	Québec
AIR ASTRO INC. 1847-5913	81 06 18	Montréal
ALIMENTATION DM INC. 1847-4999	81 06 15	Beauharnois
ALIMENTATION J.A.P. INC. 1847-5236	81 06 15	Québec
ALIMENTATION MÉTABETCHOUAN INC. 1847-5137	81 06 15	Roberval
ALIMENTATION SERRO INC. 1847-4908	81 06 15	Québec
ALLERCOM LTÉE 1847-5947	81 06 18	Saint-François
AMUSEMENTS CITADELLE INC. 1847-4585	81 06 12	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AQUEDUC DU MONT SUISSE INC. 1847-5384	81 06 16	Terrebonne
J. ROBERT ARCHAMBAULT INC. 1847-4981	81 06 15	Montréal
LES ARMOIRES DE CUISINE R.F. INC. 1847-0666	81 06 08	Longueuil
ART DEUX MILLE INC. 1847-4742	81 06 12	Québec
LES ARTISANS DENIS & CLAUDE INC. 1847-4866	81 06 15	Terrebonne
LES ARTS SUZANNE INC. 1847-4197	81 06 11	Montréal
ASSURANCES BEAUCAGE INC. 1847-5327	81 06 15	Joliette
LES ATELIERS A.L.S. INC. 1847-5509	81 06 16	Arthabaska
B.L.M. INSTRUMENTS ET SERVICES LTÉE 1846-5724	81 05 21	Abitibi
BAR RESTAURANT JEANICO INC. 1847-5525	81 06 16	Chicoutimi
CLÉMENT BILODEAU & FILS INC. 1847-3850	81 06 10	Saguenay
BLAIS, DAUTH, MORIN & ASSOCIÉS LTÉE 1847-5152	81 06 15	Montréal
A. BLIER INC. 1847-5673	81 06 17	Kamouraska
LA BOURSE D'IMMEUBLE DU QUÉBEC INC. 1847-5079	81 06 15	Drummond
BOUTIQUE ÉVOLUTION DÉCOR INC. 1847-4700	81 06 12	Rimouski
GAILLI BOZ INC. 1847-4593	81 06 12	Montréal
BRASSERIE LE SÉRUM INC. 1847-5749	81 06 17	Québec
CAMPING PARADIS DES PINS INC. 1847-4387	81 06 11	Bedford
CARROSSERIE JEAN-PIERRE LEMIEUX INC. 1847-5319	81 06 15	Montréal
CENTRE AUDIO LA TUQUE INC. 1847-5640	81 06 17	Saint-Maurice
CENTRE DE L'AUTO A.D. INC. 1847-5004	81 06 15	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LE CENTRE DE RÉPARATION ORMSTOWN INC. 1847-4411	81 06 11	Beauharnois
CENTRE OPTIQUE DES BOIS FRANCS INC. 1846-9064	81 05 27	Arthabaska
CENTRE TAPIS LAURENTIEN INC. 1847-4874	81 06 15	Terrebonne
CENTURY, AGENCE DE VOYAGES LTÉE CENTURY TOURS LTD. 1847-5624	81 06 17	Montréal
CHÂSSIS R.C.G. INC. R.C.G. FRAME MASTER INC. 1847-5293	81 06 16	Frontenac
LA CIE DE GESTION F.M.G. INC. 1847-4338	81 06 10	Saint-François
CIRCUIT MORISSETTE INC. 1847-4775	81 06 12	Rimouski
COMPAGNIE D'EXPLORATION LARAMÉE LTÉE 1847-3439	81 06 08	Abitibi
COUPE-FROID NORDIS INC. 1847-5731	81 06 17	Québec
DISTRIBUTION JELANAU INC. 1847-5970	81 06 18	Terrebonne
DISTRIBUTIONS FORJO INC. 1847-5897	81 06 18	Hauterive
ÉLEVAGE D'ABEILLES DE BEAUCE (1981) INC. 1847-4551	81 06 12	Beauce
LES ÉLEVAGES LAMBERT INC. 1847-4163	81 06 11	Bedford
LES ÉLINGUES PAL INC. 1847-5533	81 06 16	Chicoutimi
LES ENSEIGNES LE GARDEUR INC. 1847-4973	81 06 15	Joliette
ENTREPRISE AGRICOLE « LES COULÉES » INC. 1847-1656	81 06 01	Abitibi
LES ENTREPRISES D'ISOLATION L.R. INC. 1847-3819	81 06 10	Kamouraska
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DE LORETTE INC. 1847-5665	81 06 17	Roberval
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES LABRECQUE INC. 1847-4155	81 06 11	Beauce
LES ENTREPRISES LYNARC INC. 1847-4288	81 06 11	Québec
LES ENTREPRISES MOND INC. 1847-5467	81 06 16	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ENTREPRISES THÉBERGE (ALBANEL) INC. 1847-5046	81 06 15	Roberval
ÉQUIPEMENT CANAIR (1981) INC. <i>CANAIR EQUIPMENT (1981) INC.</i> 1847-4486	81 06 12	Montréal
FERME D'ÉLEVAGE MORISSETTE INC. 1847-4767	81 06 12	Rimouski
FERME F. VIGEANT INC. 1847-5871	81 06 18	Joliette
FERME MICHEL LABRECQUE INC. 1847-4916	81 06 15	Beauce
FERME PAUL GERVAIS & FILS INC. 1847-5111	81 06 15	Saint-Maurice
LE FOYER DU SPAGHETTI INC. 1847-4528	81 06 12	Québec
ANDRÉ GAGNÉ INC. 1847-3843	81 06 10	Beauharnois
GARAGE AVON INC. 1847-5392	81 06 16	Joliette
GARAGE P.L.M. INC. 1847-4635	81 06 12	Québec
GESTION B. & N. LTÉE 1847-4890	81 06 15	Montréal
GESTION & ADMINISTRATION FORTIN INC. 1847-5954	81 06 18	Saint-François
GESTION & ADMINISTRATION LEFEBVRE INC. 1847-5962	81 06 18	Saint-François
GESTION G.M. INC. 1847-5988	81 06 18	Québec
GESTION LAPOINTE & CHASSÉ INC. 1847-4296	81 06 11	Beauce
GESTION MARLÈNE INC. 1847-5400	81 06 16	Montréal
GESTION N.F.P. INC. 1847-5376	81 06 16	Saint-François
GESTION PLURI-ELLES INC. 1847-4494	81 06 12	Montréal
LES GESTIONS LEGIBEC INC. 1847-4841	81 06 15	Trois-Rivières
ROBERT GLODE ET ASSOCIÉS INC. 1847-5616	81 06 17	Québec
GOSSELIN & BLOUIN INC. 1847-5210	81 06 15	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES GRAVIERS GILBERT ET FILS INC. 1847-5103	81 06 15	Chicoutimi
LE GROUPE JULIEN INC. 1847-5566	81 06 17	Québec
MARCEL GUIMOND & FILS INC. 1847-5350	81 06 16	Saint-Maurice
LES HABITATIONS FUTURISTES DU SAGUENAY INC. 1847-5228	81 06 15	Chicoutimi
LÉONARD HACHÉ (S.L.I.R.) INC. 1847-4072	81 06 11	Québec
HARVEY ET PERRON INC. 1847-5202	81 06 15	Chicoutimi
HÔTEL CENTRAL SENNETERRE INC. 1847-4148	81 06 11	Abitibi
LES IMMEUBLES LATINA INC. 1847-4882	81 06 15	Montréal
LES INTÉRIEURS ST-AUGUSTIN INC. 1847-4940	81 06 15	Québec
LES ISOLATIONS THÉRIAULT (1981) INC. 1847-4668	81 06 12	Beauce
J.M.B. INDUSTRIEL INC. 1847-5442	81 06 16	Québec
CLAUDE JARNAUD INC. 1847-4437	81 06 11	Richelieu
LABORATOIRE B-SOL (1981) LTÉE 1847-5764	81 06 17	Hauterive
LABORATOIRE RÉJEAN DESCHÊNES INC. 1845-9172	81 04 28	Montréal
G. LABRECQUE INC. 1847-5582	81 06 17	Montréal
RAYMOND LAROUCHE OPÉRATIONS FORESTIÈRES INC. 1847-5921	81 06 18	Roberval
G. LÉCUYER TRANSPORT INC. 1847-4569	81 06 12	Iberville
LOCATION RINFRET AUTOMOBILES INC. 1847-5434	81 06 16	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES MAÇONNERIES JMJM INC. 1847-5061	81 06 15	Bedford
MAINTENANCE L.E.N.M. LTÉE 1847-5558	81 06 16	Québec
MAISON CLOPIE INC. 1846-4560	81 05 14	Terrebonne
MAISONS MOBILES G.F. INC. 1847-4304	81 06 11	Québec
MANUFACTURE D'HABITS VAL D'OR INC. 1847-5681	81 06 17	Abitibi
MARCHÉ C. PELLETIER INC. 1847-5087	81 06 15	Montréal
MARCHÉ GILLES GARNEAU INC. 1847-4627	81 06 12	Québec
MARCHÉ 3636 ROUEN INC. 1847-4429	81 06 11	Montréal
MARCEL MARENGER COURTIER D'ASSURANCES INC. 1847-4676	81 06 12	Trois-Rivières
MERCERIE GAÉTAN INC. 1847-5483	81 06 16	Saint-Maurice
MESURAGE J. ROBERT INC. 1847-5020	81 06 15	Kamouraska
LES MEUBLES MARIO BOUCHER INC. 1847-5160	81 06 15	Témiscamingue
MEUBLES ST-GÉRARD INC. 1847-5368	81 06 16	Joliette
MEUNERIE GINGRAS INC. 1847-5863	81 06 18	Témiscamingue
1847-0682 QUÉBEC INC. 1847-0682	81 06 10	Ville de Laval
1847-0690 QUÉBEC INC. 1847-0690	81 06 10	Québec
1847-0724 QUÉBEC INC. 1847-0724	81 06 12	Montréal
1847-4361 QUÉBEC INC. 1847-4361	81 06 11	Iberville
1847-4445 QUÉBEC INC. 1847-4445	81 06 11	Abitibi
1847-4452 QUÉBEC INC. 1847-4452	81 06 11	Abitibi
1847-4460 QUÉBEC INC. 1847-4460	81 06 11	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1847-4577 QUÉBEC INC. 1847-4577	81 06 12	Montréal
1847-4734 QUÉBEC INC. 1847-4734	81 06 12	Iberville
1847-4759 QUÉBEC INC. 1847-4759	81 06 12	Saint-François
1847-4783 QUÉBEC INC. 1847-4783	81 06 12	Québec
1847-4791 QUÉBEC INC. 1847-4791	81 06 12	Abitibi
1847-4809 QUÉBEC INC. 1847-4809	81 06 12	Abitibi
1847-5012 QUÉBEC INC. 1847-5012	81 06 15	Témiscamingue
1847-5145 QUÉBEC INC. 1847-5145	81 06 15	Saint-François
1847-5178 QUÉBEC INC. 1847-5178	81 06 15	Mingan
1847-5186 QUÉBEC INC. 1847-5186	81 06 15	Mingan
1847-5251 QUÉBEC INC. 1847-5251	81 06 15	Montréal
1847-5426 QUÉBEC INC. 1847-5426	81 06 16	Québec
1847-5491 QUÉBEC INC. 1847-5491	81 06 16	Montréal
1847-5517 QUÉBEC INC. 1847-5517	81 06 16	Montréal
1847-5855 QUÉBEC INC. 1847-5855	81 06 18	Abitibi
1847-6044 QUÉBEC INC. 1847-6044	81 06 18	Montréal
1847-6085 QUÉBEC INC. 1847-6085	81 06 18	Rouyn-Noranda
LES MINES DOMAGAYA INC. 1847-4726	81 06 12	Gaspé
MOTEL BOISJOLY (1981) INC. 1847-5541	81 06 16	Québec
MOTEL DE L'AÉROPORT GRONDIN LTÉE 1847-4858	81 06 15	Beauce
MOULIN DE BOBINE DE LA VALLÉE POTTON INC. 1847-4189	81 06 11	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MUSIQUE CORPORELLE INC. 1847-1482	81 06 01	Montréal
PAVAGES QUÉBÉCOIS INC. 1847-5194	81 06 15	Québec
PAVILLON P. & Y. FONTAINE INC. 1841-3872	80 12 09	Saint-François
PIZZABEC INC. 1847-5335	81 06 16	Drummond
PLACE WINDSOR DE LOUISEVILLE INC. 1847-5459	81 06 16	Trois-Rivières
PLACEMENTS DES ROCS INC. 1847-4536	81 06 12	Québec
PLACEMENTS ROBERT SIMARD INC. 1847-4544	81 06 12	Québec
PLACEMENTS SAINT-SÉBASTIEN LTÉE 1847-4478	81 06 12	Montréal
PLOMBERIE CAYER & FRÈRE INC. 1847-4684	81 06 12	Montréal
PRODUITS PÉTROLIERS DES APPALACHES INC. 1847-5657	81 06 17	Arthabaska
PROFOREST INC. 1847-4346	81 06 10	Québec
PROMOTION LA SARRE INC. 1847-5053	81 06 15	Abitibi
PROMOTIONS INDUSTRIELLES FRÉDÉRIC INC. 1847-5129	81 06 15	Beauce
J.G. PROULX & FRÈRES LTÉE 1847-3777	81 06 10	Longueuil
QUINCAILLERIE JEAN-GUY CHARBONNEAU LTÉE 1847-4601	81 06 12	Labelle
RÉNOVATIONS ALDI INC. 1847-4692	81 06 12	Montréal
RÉSIDENCE RIVE SOLEIL INC. 1847-5830	81 06 17	Terrebonne
RESTAURANT L'ENTRE DEUX INC. 1847-5723	81 06 17	Terrebonne
RESTAURANT L'ESCALE ST-DONAT INC. 1847-4502	81 06 12	Joliette
RESTAURANT MARCEL CÔTÉ INC. 1847-5632	81 06 17	Québec
RESTAURANT TROIS ASTÉRIES INC. 1847-5905	81 06 18	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
REVÊTEMENT ANDRÉ GRENIER INC. 1847-4965	81 06 15	Saint-François
GILLES ROBITAILLE INC. 1847-4650	81 06 12	Québec
GILLES ROCHETTE & FILS INC. 1847-4353	81 06 10	Québec
JEAN MARC SANSAÇON, COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC. ... 1847-5269	81 06 15	Québec
LA SCIERIE JEAN-GUY CHABOT ET FILS INC. 1847-5038	81 06 15	Québec
SÉLECTORAMA LTÉE 1847-4932	81 06 15	Montréal
LES SILENCIEUX NEUFCHÂTEL INC. 1847-5608	81 06 17	Québec
LA SOCIÉTÉ D'IMPORTATION ESMEALDAS INC. 1847-4957	81 06 15	Montréal
* SOCIÉTÉ D'INFORMATION MÉDICALE S.I.M. INC. 1847-5574	81 06 16	Québec
STATION SERVICE J. LAFONTAINE INC. 1847-4619	81 06 12	Terrebonne
STATION-SERVICE MELBOURNE INC. <i>MELBOURNE SERVICE STATION INC.</i> 1847-3413	81 06 08	Saint-François
STATION-SERVICE ST-HUGUES INC. 1847-5277	81 06 16	Saint-Hyacinthe
TEINTURERIE ARC-EN-CIEL INC. 1847-4510	81 06 12	Québec
TÉLÉCOMMUNICATIONS CITÉPAGE INC. <i>CITYPAGE TELECOMMUNICATIONS INC.</i> 1847-5343	81 06 16	Montréal
THÉÂTRE POPULAIRE DE CHARLEVOIX INC. 1847-5475	81 06 16	Saguenay
TRANSPORT BÉRARD INC. 1847-5301	81 06 15	Richelieu
TRANSPORT MELBOURNE INC. 1847-4825	81 06 15	Saint-François
TRANSPORT MOREL INC. 1847-4643	81 06 12	Québec
TRANSPORT YVAN HALLÉ INC. 1847-5814	81 06 17	Rimouski
UNIFORMES E.C. INC. 1847-5715	81 06 17	Québec
FERNAND VAILLANCOURT INC. 1847-4718	81 06 12	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
YVAN VAILLANCOURT INC. 1847-5806	81 06 17	Québec
VALLEY-MÉDIC INC. 1847-5756	81 06 17	Beauharnois
VARIÉTÉS RAINVILLE INC. 1847-5822	81 06 18	Rouyn-Noranda
VERS SOL INC. 1847-5707	81 06 17	Richelieu
VULKA-PLAST INC. 1847-4833	81 06 15	Longueuil
13621-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ACCURATE MANUFACTURING CHEMISTS INC. 1124-9687	52 09 19	81 06 16	MANUFACTURIERS CHIMIQUES ACCURATE INC. <i>ACCURATE MANUFACTURING CHEMISTS INC.</i>
APPAREILS ÉLECTRONIQUES GOULET INC. ... 1363-2161	75 05 01	81 06 10	
ARMATURES LEFEVRE INC. 1478-0274	77 05 30	81 06 12	
ARTISANAT DE CUIR QUÉBEC R.G. INC. 1472-7481	76 12 29	81 06 12	
ATELIER DE RÉPARATION DE MOTEURS SANS LIMITES INC. 1113-7270	66 12 20	81 06 11	
LES ATELIERS DE DÉBOSELAGE R.P.J. INC. ... 1507-2655	77 10 03	81 06 16	
AUBOIS INC. 1634-9458	79 03 26	81 05 11	
AUTOMOBILE PIERRE B. CHAMPAGNE INC. ... 1462-7996	75 10 28	81 06 12	LES ENTREPRISES CARJULYAN INC.
F. BÉCHARD & ASSOCIÉS INC. 1288-4334	71 06 01	81 06 12	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA BUANDERIE BLANCHELLE INC. 1473-3547	77 01 20	81 06 17	
CARROSSERIE SIMON INC. 1501-6595	76 01 06	81 06 10	
CENTRE DE CARTE SABERTON LTÉE SABERTONS CARD CENTER LTD. 1198-1164	70 07 15	81 06 11	CENTRE DE TABLE SABERTONS INC. SABERTONS TABLE CENTRE INC.
CENTRE DE LA SAPINIÈRE INC. 1182-1683	59 01 30	81 06 11	
CENTRE MÉDICAL DE L'ANNONCIATION INC. . 1371-2781	75 02 07	81 06 04	
CENTRE SPORTIF PALLADIUM INC. 1368-3800	74 05 23	81 06 18	
CHAUSSURES VILLENEUVE INC. 1471-2673	76 11 03	81 06 11	
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE D'ALMA INC. 1357-8117	74 02 28	81 06 15	
COMPAGNIE DE GESTION ROLORE INC. 1356-5098	74 02 25	81 06 10	LES AGENCES DAIGLE LTÉE DAIGLE AGENCIES LTD.
ROMULUS COMTOIS ET FILS INC. 1202-2109	70 04 13	81 06 11	
CONSTRUCTION ANGELINA INC. 1504-8515	76 09 03	81 06 16	
LES CONSTRUCTIONS DUBÉ & POTVIN INC. 1629-6956	78 09 12	81 06 12	
LES CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. 1363-1999	75 05 01	81 06 12	
CRÈME GLACÉE CASCADE INC. 1354-9795	77 05 25	81 06 15	
DERKO LTÉE 1155-7998	66 10 21	81 06 17	
AUX DEUX CORNES INC. 1119-5260	62 03 28	81 06 15	
ÉCOLE DE CONDUITE CLAUDE ST-AMOUR INC. 1365-0551	75 04 21	81 06 17	
ENCADREMENTS DE LA CAPITALE INC. 1341-0832	73 10 04	81 06 15	LES BARS LAITIERS ONCLE PAT INC.
ENTREPRISES J.M.G. INC. 1263-2139	65 12 09	81 06 15	
LES ENTREPRISES JEDA INC. 1501-3600	75 12 10	81 06 18	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES JEN-FAUR INC. 1258-9248	65 12 28	81 06 18	
ENTREPRISES M.C.D. QUÉBEC INC. 1476-8238	77 04 21	81 06 12	GÉNI CONCEPT INC.
LES ENTREPRISES RECALI INC. 1478-1926	77 05 30	81 06 12	
EXCAVATION SACCHETTI LTÉE 1365-3332	75 05 07	81 06 16	
FABRICATION D.D.S. INC. 1359-1201	74 09 12	81 06 11	
LA FERME FRANÇOIS MONTPETIT INC. 1639-2516	79 10 04	81 06 11	
FERME J.P.R.A. INC. 1463-5395	75 12 10	81 06 18	
FERME LOUIS-HÉBERT INC. 1268-3397	71 10 27	81 06 17	
FERME MEUNIER & FRÈRES INC. 1509-9336	78 01 10	81 06 11	
LES FOURNITURES POUR SALLE DE COUPE MONTRÉAL LTÉE 1359-7349	74 10 16	81 06 11	
GAMMA INC. 1261-8559	67 07 04	81 03 23	
GESTIONS G.G.R. INC. 1466-5244	76 04 23	81 06 16	
GESTION GÉRARD AMPLEMAN INC. 1624-2257	78 03 08	81 06 12	GESTION CONCORDE INC.
GRAND PRIX AUTO PAINT LTD. 1227-8370	72 04 06	81 06 15	MARCHÉ AUX PUCES GRAND PRIX INC. GRAND PRIX FLEA MARKET INC.
LES HABITATIONS DU NORD-OUEST (ROUYN) INC. 1349-8324	72 09 14	81 06 17	
LES IMMEUBLES KORZENIEWSKA INC. 1270-1850	56 08 16	81 06 16	
LES INDUSTRIES J.F. INC. 1637-4100	79 07 03	81 06 15	
INVESTISSEMENTS NASHTON LTÉE 1277-3149	70 09 22	81 06 06	
LES INVESTISSEMENTS RENARY INC. 1365-0940	75 04 22	81 06 17	
LES INVESTISSEMENTS STELMER INC. 1285-1945	61 07 07	81 06 12	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ISOLATION D.G. LTÉE 1371-7731	75 03 19	81 06 11	
JULIEN & JACOB INC. 1171-7451	54 11 19	81 06 16	
LASSICO INC. 1476-3692	77 04 07	81 06 12	
MANUTENTION ET CLOISONS U.P. INC. 1466-4858	76 05 18	81 06 11	
MARANDOLA LIMITÉE 1273-8886	70 06 10	81 06 17	
MARCHÉ L.C. INC. 1628-0240	78 07 05	81 06 10	
MÉCART INC. 1352-5225	74 01 10	81 06 15	
GILLES MESSIER & ASSOCIÉS LTÉE 1336-8162	72 12 21	81 06 11	
NETTOYEURS VILLENEUVE INC. 1133-3325	64 05 13	81 06 11	NETTOYEURS VILLENEUVE INC. VILLENEUVE CLEANERS INC.
LES NOUVEAUTÉS DE L'ESTRIE INC. 1508-4692	77 11 10	81 06 08	
GASTON OUELLETTE & FILS INC. 1118-2904	66 02 15	81 06 12	
PIÈCES & CAMIONS R. RAYMOND INC. 1219-1912	71 05 18	81 06 04	
PLACE DU COMMERCE INC. 1280-1031	71 12 02	81 03 23	
PLACEMENTS AVRELLA INC. 1368-4147	74 05 27	81 05 29	
LES PLACEMENTS JEANLAIN INC. 1234-1129	69 07 10	81 06 11	
LES PLACEMENTS SPICER LTÉE 1625-7784	78 04 24	81 06 12	
LES PLACEMENTS « 3-B » INC. 1641-1464	80 01 25	81 06 16	
PRODUITS D'ALUMINIUM FILTERLITE LTÉE .. 1459-9385	56 09 24	81 06 11	
PROMOTIONS J.A.N. INC. 1638-2764	79 08 16	81 06 15	
QUEVILLON AUTO GLACE LTÉE 1124-3656	64 07 17	81 06 10	
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT INNOVEX INC. 1267-3380	72 03 29	81 06 12	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
RESTAURANT AUX DEUX CHAÎNES INC. 1479-2956	77 07 08	81 06 18	
RESTAURANT DE LA GRANDE PLACE INC. 1472-5535	76 12 21	81 06 11	
RESTAURANT LES ANNÉES TRENTE INC. 1363-5958	75 05 16	81 06 12	
MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE	67 11 09	81 06 15	
L.P. ROYER INC. 1184-5799	59 12 31	81 06 11	
SABERTONS INC. 1108-1775	61 04 17	81 06 11	LES ENTREPRISES SABERTONS INC. SABERTONS ENTERPRISES INC.
Evens SIMARD, ENTREPRENEUR INC. 1508-7604	77 11 18	81 06 15	
SIMARD & VOYER INC. 1633-3528	79 02 01	81 06 12	
SOCIÉTÉ BELMONT INC. 1237-8105	61 07 13	81 06 16	
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION AVSO INC. 1463-3812	75 12 01	81 06 15	
SOTERC INC. 1252-7529	71 12 01	81 06 15	TECHN-ÉCOLOGIE INC.
SPARTACUS REALTIES INC. 1284-8727	68 02 12	81 06 15	
SPARTAKOS INC. 1284-8735	64 07 17	81 06 15	
SPORT ET HOBBY C. B. L. INC. 1464-6517	76 02 06	81 06 15	
SPORTS MONETTE INC. 1356-5007	73 10 10	81 06 17	
SUPER MARCHÉ PIERRE BLAIN INC. 1340-4181	73 08 27	81 06 12	
THERMO-POMPE INC. 1639-3506	79 10 17	81 06 17	
TROPHÉES EXCLUSIFS INC. 1107-9332	62 10 22	81 06 16	
LES VALEURS MOBILIÈRES WALTERS LTÉE ... 1338-0084	73 08 21	81 06 11	
VOYAGES GRANBY, INC. 1263-9712	65 12 29	81 06 16	

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ADOJEUNE INC. 1843-9000	81 03 06	Gatineau
L'ALPHA — SECTEUR DES CHENAUX 1846-6367	81 05 20	Sainte-Geneviève-de-Batiscan
AMICALE DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD 1847-7893	81 06 17	3050, rue Raudot, Sainte-Foy
ANGES DES CHAMPS INC. 1842-0927	81 01 08	Saint-Jean-Port-Joli
L'ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE FÉMININE DE LA SARRE INC. 1847-0989	81 06 04	582C, 2 ^e Rue est, La Sarre
ASSOCIATION DE L'OASIS DU LAC BEAU SABLE INC. 1845-1682	81 04 07	10, rue Chateaubriand, Lévis
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU FOYER DE VALCOURT INC. 1845-8711	81 05 05	Valcourt
L'ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DE L'ÎLE DES SOEURS INC. NUN'S ISLAND TAXPAYERS ASSOCIATION INC. 1846-1889	81 05 07	L'Île-des-Soeurs
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (AECAT) 1844-3333	81 03 19	20, Reilly est, Rouyn
L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE L'ATELIER DE MONTRÉAL A.E.A.M. 1844-3499	81 03 18	625, boulevard Henri-Bourassa ouest, Montréal
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (AEHUL) 1846-2515	81 05 13	Pavillon de Koninck, local 2321, Université Laval, Québec
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE ST-MICHEL DES SAINTS INC. 1847-6697	81 06 09	790, chemin St-Michel, Saint-Michel-des-Saints
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE SHERBROOKE ... 1847-0914	81 06 04	Sherbrooke
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES RÉSIDENCES NEUVILLE DE VILLE D'ANJOU 1845-2060	81 04 10	Anjou

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ASSOCIATION DES MASSOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC 1842-7559	81 02 04	238, des Oblats, Saint-Sauveur
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU « LAC DU CARDINAL » 1845-7069	81 04 21	Route rurale numéro 1, Poltimore
L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. 1846-2390	81 05 12	188, rue Principale, Saint-Camille
L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE CAP-CHAT INC. 1847-1151	81 06 05	Cap-Chat
ASSOCIATION ÉCOLOGIQUE DU LAC DES BECS-SCIE 1847-0070	81 05 28	1456, rue Kelly, Saint-Sauveur-des-Monts
ASSOCIATION ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE HAÏTIENNE DU QUÉBEC (A.E.C.H.Q.) 1843-8952	81 05 26	1645, rue Marquette, Longueuil
ASSOCIATION ÉQUESTRE DE FERMONT INC. 1845-8570	81 05 04	6-5, Verrelle, Fermont
BO-FILS 1844-6674	81 03 26	8765, Marjolaine, Saint-Léonard
BONJOUR J'ÉCOUTE 1841-5687	80 12 22	197, 3 ^e Avenue, Lac-Étchemin
LES BOTTINES SPORTIVES DU QUÉBEC INC. 1844-3176	81 03 18	Beauport
CENTRAIDE CÔTE-NORD. 1845-6194	81 06 01	Sept-Îles
CENTRE D'ART MISSISQUOI MISSISQUOI ART CENTER 1845-1153	81 05 27	Dunham
LE CENTRE DES FEMMES DE LAVAL 1845-7580	81 04 27	Ville de Laval
CERCLE DE CULTURE ALLEMANDE DE SHERBROOKE INC. 1842-4887	81 01 21	Sherbrooke
CINÉ-CLUB DE BUCKINGHAM INC. 1845-7374	81 05 22	711, rue Georges, Buckingham
LES CITADINS D'ARVIDA (1981) INC. 1846-2192	81 05 27	Jonquière
CLUB DE COURSES ST-SYLVÈRE INC. 1843-6493	81 02 26	Saint-Sylvère
CLUB DE RUGBY ARLEQUIN INC. 1846-2770	81 05 15	3411-1, place Ville-Marie, Montréal
CLUB DE TIR ROCHE-PIERRE INC. 1845-8562	81 05 04	12, Saint-Antoine sud, Granby
CLUB DES RETRAITÉS DE LA CONSOLIDATED BATHURST DIVISION PORT-ALFRED INC. 1845-7903	81 04 29	622, 2 ^e Rue, La Baie

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB NAUTIQUE LES FRÉGATES DE PORT-CARTIER 1843-8770	81 03 05	43, rue Boisvert, Port-Cartier
LE CLUB OPTIMISTE DES SOURCES (PIERREFONDS-EST) INC. 1841-4201	80 12 10	800-210, rue Saint-Jacques, Montréal
CLUB OPTIMISTE SAINT-ALEXANDRE INC. 1843-8622	81 03 04	Saint-Alexandre
CLUB SHAMAZOO 1845-8331	81 05 04	2856, route 161, Saint-Valère
CLUB SOCIAL DES MAGASINS ANGUS 1843-6915	81 03 03	3195, Rachel est, Montréal
CLUB SOCIAL LAFOREST 1847-0476	81 06 02	3075, Laforest, app. 210, Sainte-Foy
CLUB TENAGATINONG INC. 1847-0609	81 06 03	Maniwaki
COMITÉ DE CITOYENS DE DONNACONA 1847-7810	81 06 16	Les Écureuils
COMITÉ DE CITOYENS DE ST-APOLLINAIRE 1845-7960	81 04 29	Rang Bois-de-l'Ail, Saint-Apollinaire
LE COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU HAUT PONTIAC INC. 1847-0179	81 05 29	Chapeau
COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE MAISONNEUVE 1847-6838	81 06 10	5795, Laffont, Montréal
COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DU BOUT DE L'ÎLE 1981 INC. 1845-7713	81 04 28	1515, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles
LE COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS ... 1845-6681	81 04 16	Grosses-Roches
COMITÉ DE RECONSTRUCTION DU PETIT SÉMINAIRE DE NICOLET INC. 1847-0591	81 06 03	Nicolet
COMITÉ DES CITOYENS H.L.M. STE-CÉCILE DE TROIS-RIVIÈRES INC. 1846-6748	81 05 25	245, rue Hertel, Trois-Rivières
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES POUR LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES 1847-7802	81 06 15	99, 15 ^e Avenue, Deux-Montagnes
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC (JOLIETTE) 1846-6300	81 05 19	853, Manseau, Joliette
COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES POPULAIRES DE FERMONT 1846-2481	81 05 13	Fermont

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COMITÉ PROTÉGEONS ST-SAUVEUR INC. 1847-7281	81 06 12	75, rue de la Gare, Saint-Sauveur-des-Monts
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHAUVEAU) INC. 1844-3408	81 05 06	Sainte-Foy
LA CORPORATION DES FÊTES POPULAIRES DE LA MOTTE 1845-8760	81 05 05	La Motte
LA CORPORATION DU TRICENTENAIRE DE SAINT-CHARLES DE LACHENAIE LTÉE 1847-1185	81 06 08	3341, boulevard St-Charles, Lachenaie
DOMAINE LAURIER INC. 1846-6433	81 06 11	211, boulevard Laurier, Saint-Thomas-d'Aquin
L'ENSEMBLE VOCAL LA CLÉ D'OR DE SAINTE-JULIE INC. 1847-1326	81 06 08	470, rue Daoust, Sainte-Julie-de-Verchères
EXPOSITION MARITIME DE ST-JOSEPH DE LA RIVE ... 1846-6441	81 05 20	Saint-Joseph-de-la-Rive
LA FÊTE DE LA NUIT QUÉBÉCOISE 1845-6905	81 04 21	41, rue Sommerville, Montréal
FEUILLES D'AUTOMNE 1844-2707	81 03 16	97, Académie, Sherbrooke
FONDATION DU CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC. 1843-9521	81 03 10	1621, rue Prospect, Sherbrooke
FONDATION INTERNATIONALE LOUIS LOURMAIS « SURVIVRE » INC. <i>LOUIS LOURMAIS INTERNATIONAL FOUNDATION « SURVIVAL » INC.</i> 1847-7307	81 06 11	5-11950, Michel-Sarrazin, Cartierville
LES FOYERS BARON DE HIRSCH INC. 1845-6848	81 04 21	301-5151, chemin Côte-Ste-Catherine, Montréal
GARDE PAROISSIALE DE SAINT-EDMOND-LAC- AU-SAUMON 1843-0868	81 02 20	Lac-au-Saumon
GARDERIE LA MARMAILLE DE LAVAL INC. 1845-7846	81 04 29	Laval
GARDERIE MON PETIT ÉDOUARD 1845-6814	81 04 21	945, chemin Chambly, Longueuil
GROUPE FLEUR DE L'ÂGE D'ALMA 1842-4820	81 01 21	100, route du Lac, Alma
L'HÉRITAGE DES MOISSONNEURS 1842-0430	81 03 10	212, rue Duquet, app. 8, Sainte-Thérèse
JOURNAL DE VAL-BRILLANT 1845-7119	81 04 22	Val-Brillant
LIGUE DE HOCKEY-BALLE LES AS DE TERREBONNE . 1846-6060	81 05 15	945, rue Mathieu, app. 3, Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA MAISON DES FEMMES DES BOIS-FRANCS 1845-2052	81 04 10	Victoriaville
LA MAISON MARIE-SOLEIL INC. 1843-8929	81 03 05	522, rue Notre-Dame, Repentigny
LE MUSÉE AGRICOLE DE LOUISEVILLE INC. 1844-6435	81 03 23	75, avenue St-Laurent, Louiseville
LES PRODUCTIONS SCÈNE-ART DU SAGUENAY 1846-6656	81 05 21	Chicoutimi
PROJECTION JEUNESSE INC. 1843-8390	81 03 03	135, St-Maurice, Saint-Jean-sur-Richelieu
RELADO INC. 1845-7705	81 04 28	444, Saint-Georges, Saint-Jean
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE PORT-AU-PERSIL INC. 1845-6418	81 04 14	2604, Montbray, Sainte-Foy
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE 1845-8620	81 05 05	110, rue Martineau, Nomingue
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC HUNTINGDON INC. 1844-2475	81 04 21	65, Mgr-David, Huntingdon
LA SUÉE, CLUB DE COUREURS À PIED DE DRUMMONDVILLE INC. 1845-1435	81 04 06	1325, boulevard Lemire, Drummondville
LES TROIS AS DE CENTRE SUD 1845-6913	81 04 21	1251, rue Cartier, Montréal
LES VOYAGEURS DE ROUYN-NORANDA INC. 1844-3382	81 03 19	Rouyn
13621-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
LE GAZ INDUSTRIEL ICG LTÉE 1841-1314	81 03 20	Nom et adresse du nouvel agent principal: Monsieur Alfred Longchamps 142, rue France, Dollard-des-Ormeaux

13621-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
CORPORATION DE RÉFRIGÉRATION TYLER 1475-5334	81 06 08
LES TOURBIÈRES SMITH (CANADA) INC. 1640-7355	81 06 08
** J.B. WILLIAMS (CANADA) INC. 1282-1278	81 06 12
13621-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie et sa version	Date du nouveau permis
PIÈCES D'AUTOS REPCO (CANADA) LTÉE 1237-3031	81 06 09
13621-o	<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les**Avis de reprise d'existence**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
LE CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC. 1474-7950	81 06 02	Aucune
CLUB DE RADIO TROIS ÉTOILES 1510-3062	81 06 02	Aucune
13621-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2308-76 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission PROPRIO MOTU (Règlement 2, 1976, a. 2.24 et suivants)

III — Avis de décisions rendues

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, 1976, a. 2.3)

IV — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué.			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-53884
M-304827-104-D

TRANSPORT MIDLAND LTÉE

3585, rue Rachel est
Montréal, QC
H1W 1A8
Proc.: Me Adrien R. Paquette

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 11 en date du 14 mars 1981, à la page 4399 sous le numéro de rôle M-80-53884.

Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat — équipement réfrigéré

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrées) à destination de tous les points du Québec, pour le transport de fruits et légumes congelés, pour le compte de Cavendish Farms, de leurs usines à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse et sur paiement des frais par cette dernière.

Rôle M-81-04981-4
M-30007-166-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 27 au taux forfaitaire de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre le Sud des États-Unis, d'une part, et le Québec, d'autre part:

Majorer les taux et les frais comme suit:

	<i>Majoration</i>
Taux de classe:	
Taux minimal	3,8%
Chargements partiels ou toutes quantités:	
Moins de 5 000 lb	3,8%
5 000 lb ou plus	0,8%
Taux au volume ou au chargement	1,6%
Taux d'espèce:	
Chargements partiels ou toutes quantités:	
Moins de 5 000 lb	3,8%
5 000 ou plus	0,8%
Frais accessoires: taux accessoires: taux de paliers et frais de cueillette et de livraison	1,6%
tous les autres taux	1,6%

Supplément 28 au taux forfaitaire de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre le Sud des États-Unis, d'une part, et le Québec, d'autre part:

	<i>Majoration</i>
Majorer les taux et les frais comme suit:	
Taux minimal	3,8%
Chargements partiels ou toutes quantités:	
Moins de 5 000 lb	3,8%
5 000 lb ou plus	0,8%
Taux au volume ou au chargement	1,6%
Dans tous les cas, l'augmentation minimale a été arrondie à la tranche de 0,05 \$ la plus près.	

Les fractions inférieures à un demi-cent ont été supprimées, et celles d'un demi-cent et plus ont été arrondies au cent supérieur.

Rôle M-81-04983-0
M-30007-167-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 26 au taux forfaitaire de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre le Sud des États-Unis, d'une part, et le Québec, d'autre part:

Modification des dispositions principales:

Au numéro 353-20, sont supprimés les points Actonvale, Pointe-du-Lac, Saint-Jean et Saint-Johns (QC). Au numéro 56000, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour les barils transportés de Delson (QC) à St. Marks (Floride).

Au numéro 5750, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour la porcelaine, la poterie et la faïence, sans dénomination précise, transportées de Lumberton (Caroline du Nord) à Granby et Montréal (QC).

Au numéro 6625, la description des trousseaux ou ensembles transportés de Rocky Mount (Caroline du Nord) à Montréal (QC), est modifiée de manière qu'elle s'applique également aux chargements homogènes.

Au numéro 6935, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour le matériel et les instruments électriques transportés de Gadsden (Alabama) à Montréal (QC).

Au numéro 6998, est ajouté l'itinéraire commun CFCC-GLNG (*Carolina Freight Carriers Corporation*, de la *Glengarry Transport Limited*) auquel s'appliquent les taux d'espèce relatifs au volume réduit pour la fibre et le fil synthétiques transportés de (105)

Spartanburg (Caroline du Sud) à divers endroits au Québec; les taux restreints du numéro 6995 ne s'appliquent pas de façon à éviter des taux contradictoires.

Au numéro 7050, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour la fibre et le fil synthétiques transportés de Lugoff (Caroline du Sud) à Montréal (QC).

Au numéro 7200, les taux relatifs au volume réduit pour les marchandises en général transportées de Brownsville (Tennessee) et d'Indianola (Mississippi) à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Victoriaville (QC), ne sont pas assujettis aux dispositions du numéro 390 du tarif SMC 190-G (chargements maxima et excédents).

Au numéro 8000, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour les machines transportées de Montréal (QC) à Tucker (Georgie).

Au numéro 8550, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour le papier transporté de Mont-Rolland (QC) à Columbia et Hampston (Caroline du Sud).

Au numéro 10050, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour les produits pétroliers transportés de St. Marks (Floride) à Delson (QC).

Au numéro 12155, sont établis des taux d'espèce applicables au volume réduit pour les fibres synthétiques transportées de Earl et Shelby (Caroline du Nord) à Drummondville (QC).

La requérante es qualités exécutrice testamentaire et légataire universelle à la succession de feu St-Pierre, Adam demande à la Commission des transports du Québec que le permis M-203569-001, région 6926, catégorie Ordinaire soit transféré en faveur de la succession St-Pierre, Adam, laquelle demande également à transférer ledit permis en faveur de: Tremblay, Royal 1466, route 201, Ormstown (Châteauguay) QC, JOS 1K0.

Rôle M-81-04986-3

1^{re} transaction

M-203569-001-101-D

SUCCESSION ST-PIERRE, ADAM

2387, route 201 sud

Ormstown (Châteauguay) QC

JOS 1K0

Requérante-cessionnaire

M-203569-001-101-D

BEAUCHAMP, ROLLANDE

(exécutrice testamentaire et légataire

universelle à la succession

de St-Pierre, Adam)

2387, route 201 sud

Ormstown (Châteauguay) QC

JOS 1K0

Requérante-cédante

2^e transaction

M-208511-103-D

TREMBLAY, ROYAL

1466, route 201

Ormstown (Châteauguay) QC

JOS 1K0

Requérant-cessionnaire

M-203569-001-101-D

SUCCESSION ST-PIERRE, ADAM

2387, route 201 sud

Ormstown (Châteauguay) QC

JOS 1K0

Requérante-cédante

Rôle M-81-04987-1
 M-30004-683-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N
 1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
 Montréal, QC
 H3G 1R4

Modification tarifaire:
 Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif de classe no 10-E, C.T.Q. no 1500
 Transporteur adhérent du Québec — R. Martin Express Inc., Saint-Rémi, Napierville (QC)

Retiré
 Transporteur adhérent du Québec — Tremblay Transport Enr., L'Annonciation (QC)

Retiré
 Tarif d'espèce no 15-L, C.T.Q. no 4096

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Remaniement du numéro 120:				
Imprimés publicitaires	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	146	45 000
Produits composés, savoir:				
poudres décolorantes, produits de nettoyage, adoucissants, produits de lavage				
Denrées alimentaires, savoir:				
produits de cuisson à sec, succédanés du lard, huile végétale				
Glycérine				
Produits du papier, savoir:				
couches hygiéniques				
Primes				
Savons				
Articles de toilette (sauf les parfums)				
Addition au numéro 290:				
Aluminium, savoir: lingots	Shawinigan (QC)	Aurora (Ont.)	135	70 000
Numéro 380: aluminium, savoir: lingots Supprimer:	Shawinigan (QC)	Aurora (Ont.)	270	70 000
Addition d'un nouvel article:				
Munitions, savoir: cartouches, douilles	Ingersoll (Ont.)	Le Gardeur (QC) (Saint-Paul-L'Ermité (QC))	127	70 000
Addition au numéro 690:				
amiante, savoir: fibres courtes résidus, en poches	Black Lake (QC)	Mississauga (Ont.)	175	70 000
		Toronto (Ont.)	175	70 000
			233	90 000
Addition d'un nouvel article:				
Asphalte, bitume ou goudron, savoir: asphalte solide, sans dénomination précise, en seaux de cinq gallons, sur patins	Petrolia (Ont.)	Montréal (QC)	263	40 000
Addition au numéro 785:				
Articles de sport, savoir: bicyclettes et pièces de rechange, en boîtes	Saint-Georges-de-Beauce (QC)	Toronto (Ont.)	282 N	30 000
Addition d'un nouvel article:				
Articles de sport, savoir: équipement de ski	<i>Entre</i> Brockville (Ont.)	<i>Et</i> Mirabel (QC)	<i>Taux</i> 479 204 169 135	<i>Minimum</i> 10 000 24 000 30 000 40 000
		Montréal (QC)	156	24 000
			129	30 000
			101	40 000
Addition au numéro 1070:				
Bottes ou souliers	<i>De</i> Québec (QC)	<i>À</i> Cobourg (Ont.)	883 601 415 327	5 000 10 000 20 000 30 000

Remaniement du numéro 1090 ou addition à ce numéro: Bottes ou souliers, savoir: chaussures, en boîtes	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	520	5 000
			345	15 000
	Québec (QC)	Toronto (Ont.)	317	20 000
			279	24 000
		957	5 000	
Addition d'un nouvel article: Produits en laiton, bronze, cuivre, savoir: barres, tuyaux ou tubes, sans dénomination précise	Montréal (QC)	Trenton (Ont.)	147 N	30 000
			141 N	40 000
Majoration du numéro 1260 Briques, savoir: briques réfrac- taires, briques réfractaires en plastique	Kilmar (QC)	Falconbridge (Ont.)	138	70 000
		Hamilton (Ont.)	126	70 000
Ciments à haute température, magnésite cuite à mort du pétrole, grains de chrome	Marelan (QC)	Bowmanville (Ont.)	119	70 000
		Falconbridge (Ont.)	127	70 000
		Hamilton (Ont.)	119	70 000
		Whitby (Ont.)	119	70 000
Majoration du numéro 1490: Cadmium, savoir: boules et bâtons, en boîtes attachées avec une courroie sur des palettes; sable en barils	Timmins (Ont.)	Montréal (QC)	310	40 000
			295	45 000
			154	X 120 000
Zinc, savoir: lingots, en barils		Saint-Hya- cinthe (QC)	174	X 120 000
Addition d'un nouvel article: Capsules, couvercles ou bouchons, savoir: couvercles de bocal, en métal	Kitchener (Ont.)	Montréal (QC)	320	24 000
Addition au numéro 1790: Produits du charbon, savoir: briquettes de charbon de bois, en poches	Ville-Degelis, Témiscouata (QC)	Barrie (Ont.)	250	40 000
		Toronto (Ont.)	225	40 000
Addition au numéro 1890: Produits chimiques, sans dénomi- nation précise, en barils et en poches	Hamilton (Ont.)	Montréal (QC)	438	10 000
			368	15 000
			341	20 000
			301	24 000
		Shawinigan (QC)	610	10 000
		492	15 000	
		421	20 000	
		369	24 000	
Addition d'un nouvel article: Produits chimiques secs ou liquides, sans dénomination précise, en seaux ou en barils. Produits composés, savoir: produits de nettoyage ou de polissage, secs ou liquides, en flacons ou en bouteilles	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	146	45 000
			134	50 000
Addition au numéro 1895: Produits chimiques Produits pharmaceutiques Articles de toilette	Chambly (QC)	Toronto (Ont.)	166	50 000
			149	60 000

Remaniement du numéro 1900:				
Produits chimiques, en poches, sur palettes, en barils, ou dans des contenants cylindriques en acier	Montréal (QC)	Cornwall (Ont.)	69 66	50 000 55 000
Résine synthétique, savoir: produits composés				
Addition d'un nouvel article:				
Produits chimiques, savoir: révélateur photographique (usage commercial)	Saint-Eustache (QC)	Toronto (Ont.)	183	40 000
Addition d'un nouvel article:				
Produits composés, savoir: produits de durcissement ou d'imperméabilisation du ciment	Brantford (Ont.)	Montréal (QC)	484 358 319 294 269 212 197 182 171 161	10 000 15 000 20 000 24 000 30 000 40 000 45 000 50 000 60 000 70 000
		Toronto (Ont.)	345	10 000
			310	15 000
			285	20 000
			256	24 000
			229	30 000
			178	40 000
			165	45 000
Majoration du numéro 2448:				
Produits composés, savoir: produits de nettoyage, adoucissants en boîtes, produits de lavage	Brockville (Ont.)	Montréal (QC)	125 99 95 90	30 000 40 000 45 000 50 000
Addition de la note: livraisons multiples, sept au maximum; livraison la plus importante effectuée au taux de chargement complet; livraisons additionnelles à 1,10 \$ les cent livres. Frais minimaux: 11,30 \$ la livraison. Frais maximaux: 55,85 \$ la livraison				
Addition d'un nouvel article:				
Produits composés, savoir: produits de traitement de l'huile, en barils	Mississauga (Ont.)	Montréal (QC)	349 311 247 222 206	5 000 10 000 20 000 24 000 30 000
Addition d'un nouvel article:				
Produits composés, savoir: cirage à chaussures	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	378 338 304 279 251 224 174 162	5 000 10 000 15 000 20 000 24 000 30 000 40 000 45 000
Addition au numéro 2750:				
Produits pharmaceutiques	Trois-Rivières (QC)	Markham (Ont.)	442	5 000
Articles de toilette		Mississauga (Ont.)	391	10 000
Note: Dont la valeur commerciale rabaisée ne dépasse 0,50 \$ la livre.		Toronto (Ont.)	362 314	15 000 20 000

	<i>Entre</i>	<i>Et</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Addition au numéro 2753:				
Produits pharmaceutiques	Vaudreuil	Brampton	293	30 000
Articles de toilette	(QC)	(Ont.)	234	40 000
Aliments préparés pour animaux, sans dénomination précise		Toronto	271	24 000
Produits médicamenteux ou avec condiments, y compris poudres fortifiantes, produits régulateurs et stimulants		(Ont.)	250	30 000
			201	40 000
Addition d'un nouvel article:	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Tissus, savoir: marchandises à la pièce, en rouleaux, recouvertes de polythène	Huntingdon	Hamilton	678	5 000
	(QC)	(Ont.)	631	10 000
			485	15 000
			431	20 000
			379	24 000
Note: Les remorques chargées à 75% de leur capacité maximale seront imputées au taux minimal calculé pour un chargement de 24 000 lb.				
Addition d'un nouvel article:				
Tissus, savoir: fil, en boîtes de carton	Saint- Éphrem-de- Beauce (QC)	Burlington	332	30 000
		(Ont.)	270	40 000
Remaniement du numéro 3160:				
Électrodes pour chaudières à charbon	Berthierville	Whitby	208	40 000
	(QC)	(Ont.)		
Remaniement du numéro 3500 et adjonction à ce numéro:				
Papier d'emballage en aluminium recouvert de papier d'un côté, pour cigarettes, en rouleaux, non imprimé	Toronto	Montréal	178	40 000
	(Ont.)	(QC)	169	45 000
Filtres de cigarettes		Québec	281	40 000
		(QC)	266	45 000
Remaniement du numéro 3843:				
Denrées alimentaires, savoir: colorant pour caramel, en barils	Brockville	Montréal	88	70 000
	(Ont.)	(QC)		
Addition d'un nouvel article:				
Denrées alimentaires, savoir: huile végétale, en boîtes de carton, dans des conteneurs	Dundas	Granby	291	30 000
	(Ont.)	(QC)	225	40 000
			205	45 000
		Montréal	239	30 000
		(QC)	183	40 000
			168	45 000
		Québec	344	30 000
		(QC)	264	40 000
			240	45 000
Majoration au numéro 4790:				
Herbicides	Stoney	Farnham	242	24 000
Insecticides	Creek (Ont.)	(QC)	230	30 000
Antiparasitaires			219	40 000
			209	45 000
			182	70 000
Remaniement du numéro 4838:				
Matériaux d'isolation, savoir: Fibre de verre, en laizes, laine ou fibre minérale, en panneaux ou en feuilles, plats et rigides. Laine minérale, en laizes, selon le numéro 51790 de la partie no 22 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.	Montréal	Mississauga	187	30 000
	(QC)	(Ont.)		
		Toronto	187	30 000
		(Ont.)		

Tuyaux ou raccords, savoir:
tuyaux ou tubes et raccords, en
résine synthétique, selon le numéro
75510 de la partie no 22 de la
Désignation tarifaire des mar-
chandises au Canada.

Bandes servant à recouvrir ou
envelopper les tuyaux, selon le
numéro 75760 de la partie no 22
de la Désignation tarifaire des
marchandises au Canada.

Addition au numéro 4858:

Matériaux d'isolation, savoir:
laine minérale, en poches ou en
laizes

Sarnia (Ont.)	Montréal (QC)	418	20 000
------------------	------------------	-----	--------

Remaniement du numéro 5255:
Machines ou pièces de rechange,
savoir: Rouleaux à papeterie,
neufs, en caisses

Québec (QC)	St. Catharines (Ont.)	347	24 000
----------------	--------------------------	-----	--------

Rouleaux à papeterie, usagés,
en caisses

St. Catharines (Ont.)	Québec (QC)	347	24 000
-----------------------------	----------------	-----	--------

Addition d'un nouvel article:
Matériel de garderie

Strathroy (Ont.)	Montréal (QC)	300	30 000
---------------------	------------------	-----	--------

Addition au numéro 6085:
Caoutchouc et produits du
caoutchouc, savoir: pneus,
chambres à air et autres pièces

Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	228	30 000
------------------	-------------------	-----	--------

Remaniement du numéro 6170:
Sable siliceux, sur palettes

Saint-Canut (QC)	Falconbridge (Ont.)	225	40 000
		215	45 000
		160	70 000

Numéro 6280:

Déchets métalliques, savoir: cuivre,
en ballots

Addition de la note: Le taux de
transport de Montréal (QC) à
Toronto (Ont.) ne s'applique pas
à Overnite Express (1980) Inc.

Addition au numéro 6750:

Produits de résine synthétique,
savoir: bouteilles en boîtes de
carton.

Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	200	30 000
------------------	-------------------	-----	--------

Addition d'un nouvel article:

Produits de résine synthétique,
savoir: bouteilles ou récipients,
plus de 12 lb par pied cube

Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	510	5 000
		366	10 000
		207	30 000

Québec (QC)		341	30 000
----------------	--	-----	--------

Sainte- Anne-de-la- Pocatière (QC)		771	10 000
---	--	-----	--------

Addition d'un nouvel article:

Véhicules automoteurs, savoir:
tracteurs à gazon

Mississauga (Ont.)	Drummond- ville (QC)	375	24 000
	Granby (QC)	359	24 000
	Lennoxville (QC)	390	24 000
	Montréal (QC)	330	24 000
	Windsor (QC)	390	24 000

Addition d'un nouvel article:				
Pièces pour véhicules, savoir:	Montréal	Toronto	387	5 000
sabots de freins usagés	(QC)	(Ont.)	350	10 000
			305	15 000
			250	20 000
			221	24 000
Addition d'un nouvel article:				
Zinc, savoir: résidus, en barils,	Montréal	Hamilton	152	50 000
sur patins	(QC)	(Ont.)	121	70 000
Addition au numéro 7210:				
Barres	Hamilton	Sherbrooke	142	70 000
	(Ont.)	(QC)		
Addition d'un nouvel article:				
Pièces moulées	Sorel	Sudbury	708	5 000
	(QC)	(Ont.)	555	10 000
			447	24 000
			436	30 000
			414	40 000
			<hr/>	
		Toronto	560	5 000
		(Ont.)	475	10 000
			356	20 000
			230	30 000
			180	40 000
			117	70 000
Remaniement du numéro 7270 et				
addition à ce numéro:				
Pièces moulées	Saint-Jean	Ottawa	105	50 000
Tuyaux ou tubes et raccords	(QC)	(Ont.)	100	70 000
Soupapes				
Remaniement du numéro 7565 et				
adjonction à ce numéro:				
Tubes	Woodstock	Montréal	313	30 000
	(Ont.)	(QC)	231	40 000
			209	45 000
			136	70 000
Numéro 7640:				
Remplacer Sacs, carton	Montréal	London	298	30 000
polycouché par:	(QC)	(Ont.)	234	40 000
Boîtes en carton ondulé, démontées			217	45 000
Carton de pâte de bois				
Remaniement du numéro 7792.5:				
Papier carbone, selon le numéro 72292 de la partie no 22 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.				
Papier journal contenant au moins 60% de pâte mécanique (le papier journal ayant subi une autre transformation après sa fabrication n'étant pas compris), en paquets ou en rouleaux.				
Papier journal, déchets ou rebuts, selon le numéro 72640 de la partie no 22 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.				
Papier d'impression, y compris le papier enduit en surface mais non imprimé, autre que le papier journal ou le papier carbone, en paquets, selon le numéro 72580 de la partie no 22 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.				
Papier d'emballage et carton pâte, selon les numéros 72590 ou 72600 de la partie no 22 de la Désignation tarifaire des marchandises au Canada.				
De:	Cap-de-la-Madeleine (QC)	Shawinigan (QC)		
	Donnacona (QC)	Trois-Rivières (QC)		
	East-Angus (QC)	Windsor (QC)		
	Grand-Mère (QC)			

À		40 000	À		40 000
Acton	Ont.	203	Omamee	Ont.	195
Ajax	Ont.	156	Oshawa	Ont.	156
Brampton	Ont.	174	Peterboro	Ont.	203
Brantford	Ont.	184	Pickering	Ont.	156
Burlington	Ont.	174	Richmond Hill	Ont.	156
Concord	Ont.	156	St. Catharines	Ont.	203
Georgetown	Ont.	203	St. Thomas	Ont.	203
Guelph	Ont.	184	Shelburne	Ont.	203
Hamilton	Ont.	174	Simcoe	Ont.	255
Kitchener	Ont.	184	Toronto	Ont.	156
London	Ont.	192	Welland	Ont.	203
Mississauga	Ont.	156	Whitby	Ont.	156
North Bay	Ont.	229	Woodbridge	Ont.	156
Oakville	Ont.	174			
Addition au numéro 7910:			<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux Minimum</i>
Carton double			Glen Millar (Ont.)	Montréal (QC)	106 45000
Non ondulé				Trois-Rivières (QC)	140 45 000
Addition au numéro 7970:					
Papier journal, en rouleaux ou en paquets, sur patins			Bromptonville (QC)	Renfrew (Ont.)	233 40 000
Addition au numéro 8535:					
Produits de l'aluminium, savoir: cornières, barres, poutres, billettes, brames, barres en U, conduits, barres de métal refoulé, feuilles, pièces forgées, lingots, gueuses, tuyaux, plaques, tiges, résidus, profilés, lames, dalles, pièces de charpente, raccords en T, tubes			Montréal (QC)	Kingston (Ont.)	87 70 000 *100 000 par jour
*Note: Minimum de deux remorques de 50 000 lb chacune par jour.					
Addition d'un nouvel article:					
Pièces de voitures, en boîtes ou en caisses			Tillsonburg (Ont.)	Montréal (QC)	205 40 000 180 50 000 145 70 000
Note: La date d'échéance est le 15 décembre 1981.					
Remaniement du numéro 8905 et adjonction à ce numéro:					
Denrées alimentaires, savoir: haricots secs, en sacs, sur patins			Ailsa Craig (Ont.)	Montréal (QC)	170 50 000
			Brucefield Ont.		149 60 000
			Dashwood (Ont.)		137 70 000
			Exeter (Ont.)		
			Goderich (Ont.)		
			Granton (Ont.)		
			Ilderton (Ont.)		
			Lucan (Ont.)		
			Zurich (Ont.)		
			Centralia (Ont.)		170 50 000
			London (Ont.)		149 60 000
			Rodney (Ont.)		137 70 000
			Hensall (Ont.)		137 70 000

Section concurrentielle, partie no 4

Numéro 9605:

Modifier la note 1 comme suit:

Les taux relatifs aux chargements de 10 000 lb sont assujettis à la liste d'exception selon la partie no 1 du numéro 9605 du tarif no 15-L pour tous les endroits mentionnés, sauf Ottawa (Ont.)

Modification du numéro 9730:	Entre	Et	Taux	Minimum
Articles de ménage et effets personnels, en conteneurs de 20 et 40 pieds.	Ottawa (Ont.)	Montréal (QC)	392,84 \$	Maximum 30 000 par conteneur

Remaniement du numéro 9780:	De	À	Taux	Minimum
Produits du papier, savoir: papier d'impression, pâte de bois, carton de pâte de bois, en ballots	Cornwall (Ont.)	Montréal (QC)	50	80 000 pour deux conteneurs de 20 pieds

Modification tarifaire:

Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente demande.

Tarif d'espèce no 1005-E entre le Québec et l'Ouest canadien, C.T.Q. no 4098

Règlement no 30

Densité du fret: Modifier le libellé comme suit:

a) Les articles en vrac seront soumis à un poids minimal de 15 lb le pied cube, selon le taux de chargement partiel applicable.

Exception: Les articles en vrac expédiés par l'entremise des sociétés Canadian Great Western Express et Reimer Express Lines Ltd. seront soumis à un poids minimal de 10 lb le pied cube, selon le taux de chargement partiel applicable.

Addition d'un nouveau règlement:

Sans dénomination précise

L'expression « sans dénomination précise » signifie « qui n'a pas été identifié sous un autre nom dans le présent tarif.

Addition d'un nouvel article:

Armoires à pharmacie

Articles de plomberie, savoir: portes de douche

De: Montréal

À:	500	10M	20M
Calgary	1014	993	887
Edmonton	1014	993	887
Regina	1040	1016	841
Saskatoon	1072	1050	879
Vancouver	1139	1096	941
Winnipeg	804	782	644

Suppression du numéro 570:

De: Montréal

Conserves, savoir: poudre de petit-lait

Denrées alimentaires, savoir: biscuits, caramels, fromage, margarine, guimauves, sauces à la viande, vinaigrettes, caramel au beurre

Légumes ou autres produits en emballages mixtes

Remaniement du numéro 435:	De	À	Taux	Minimum
Chaudières, fours, radiateurs, accessoires ou pièces, savoir: plinthes chauffantes de type radiateur et pièces détachées	Saint-Bruno-de-Montarville (QC)	Saskatoon (Sask.)	997	20 000
			987	30 000
			981	40 000

Addition d'un nouvel article:

Portes de garage en fibre de verre et quincaillerie

N'est pas soumis au Règlement no 30.

Addition d'un nouvel article:

Tissus, savoir: coton en rouleaux	Magog	Vancouver	1433	500
Note: Ne s'applique pas lorsque le transport est effectué par Reimer Express Lines Ltd.			1402	5 000
			1385	10 000
			1336	20 000

Rôle M-81-04988-9

M-30004-682-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF

BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404

Montréal, QC

H3G 1R4

Addition d'un nouvel article: Dentrées alimentaires congelées, savoir: poisson Note: Ne s'applique pas lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd. ou Reimer Express Lines Ltd.	Montréal	Vancouver	900	40 000
Addition d'un nouvel article: Pièces de véhicules, savoir: tambours de frein, pièces de camions	Montréal	Edmonton	1180 1152	500 10 000
		Vancouver	1540 1511	500 10 000
Addition d'un nouvel article: Pièces de véhicules, savoir: garnitures de frein	Montréal	Edmonton	1103 1094	500 10 000
		Vancouver	1462 1436	500 10 000
Addition d'un nouvel article: Produits chimiques, savoir: catalyseur à base d'alumine, usagé, en barils ou en sacs munis d'un cordon, sur palettes	Medicine Hat	Montréal	342	45 000
Remaniement du numéro 1087: Produits chimiques, savoir: potasse, en sacs	Cory Davidson Potasco	Montréal	230 230 230	45 000 45 000 45 000
Remaniement du numéro 1116: Bois de charpente ou autres produits forestiers, savoir: panneaux de particules Note: Les frais de sanglage et de bâchage sont de 35 \$ la remorque.				
Addition d'un nouvel article: Machines ou pièces détachées, savoir: pièces détachées pour véhicules lourds à chenilles	De Calgary	À Montréal	Taux 1000 750 524 412 356	Minimum 5 000 10 000 20 000 30 000 40 000
Remaniement du numéro 3740: Viande fraîche, suspendue	Lethbridge	Joliette	786	40 000
Addition d'un nouvel article: Tuyaux, savoir: tuyaux d'égoût en terre cuite	Medicine Hat	Montréal	427 273	40 000 40 000
Addition au numéro 1095: Machines ou pièces détachées, savoir: Scies mécaniques et pièces détachées, en boîtes Ferraille, savoir: lames de scie 1) Ajouter Vancouver comme point d'origine 2) Ajouter les taux suivants:	De	À	Taux	Minimum
	Langley Vancouver	Lachute	1680 1558 1395 1270	500 2 000 5 000 10 000
		Lauzon	1701 1649 1466 1369	500 2 000 5 000 10 000
Remaniement du numéro 1072: Caoutchouc et produits du caoutchouc, savoir: Pneus d'automobiles et de camions Note: N'est pas assujéti au Règlement no 30.	Vancouver	Montréal	1125 902 676	20 000 30 000 40 000

Tarif de classe no 1030B applicable au fret de tout genre, C.T.Q. no 4097

Addition d'un nouveau règlement:

Sans dénomination précise

L'expression « sans dénomination précise » signifie « qui n'a pas été identifié sous un autre nom dans le présent tarif ».

Addition d'un nouveau règlement:

Chargements en vrac de formes ou de dimensions inhabituelles, qui doivent être placés dans des compartiments distincts.

Les chargements assujettis aux taux publiés dans les articles 4, 5 et 6 du présent tarif et dans les tarifs 1005-E et 1500, sont facturés en fonction du taux et du poids minimal applicables. Ce poids ne doit pas être inférieur à 1 000 lb le pied linéaire de remorque, au taux qui s'applique, lorsque le chargement remplit la remorque, et qu'aucun autre article figurant au bordereau d'expédition ne peut être chargé dans la remorque, même si tout l'espace disponible dans celle-ci n'est pas occupé, ou qu'une partie du chargement, en raison de sa forme ou de ses dimensions inhabituelles ou du fait qu'il doit être séparé du reste de la charge, occupe toute la place disponible.

Tarif de concurrence no 1500, C.T.Q. no 4254

Addition au numéro 175:

Étagères démontées, en fer ou en acier

Ajouter la note: applicable lorsque le transport est effectué par:

Direct Winters Transport (Western) Ltd.

Kingsway Freightlines Ltd.

Millar and Brown Ltd.

Motorways (Ontario) Ltd.

Soo-Security Motorways Ltd.

Remaniement du numéro 1520:

Article de mercerie, savoir: vêtements

D'Allairds

De: Montréal

À:	Frais	Chargements			
	minimaux	partiels	2M	5M	10M
Calgary	21,00 \$	0,25 \$	0,24 \$	0,22 \$	0,18 \$
Edmonton					
Lethbridge	25,00	0,28	0,27	0,25	0,23
Red Deer					
Regina	20,00	0,24	0,23	0,21	0,19
Saskatoon					
Vancouver	22,00	0,26	0,25	0,23	0,19
Winnipeg	19,00	0,18	0,17	0,16	0,15

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par: Fleet Express Services, filiale de Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

Addition d'un nouvel article:

Machines ou pièces détachées,

savoir: Scies mécaniques et

pièces détachées, en boîtes

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par:

Canadian Pacific

Transport Co. et

Smith Transport

Co. Ltd.

	De	À	Taux	Minimum
Machines ou pièces détachées, savoir: Scies mécaniques et pièces détachées, en boîtes	Victoria	Lachute	185	500
		Québec	175	2 000
			165	5 000
			145	10 000
Canadian Pacific Transport Co. et Smith Transport Co. Ltd.	Montréal		155	500
			145	2 000
			135	5 000
			125	10 000
	Vancouver	Lachute	165	500
		Québec	155	2 000
			145	5 000
			125	10 000
	Montréal		135	500
			125	2 000
			115	5 000
			105	10 000

Addition d'un nouvel article:

Pièces de véhicules, savoir:

pièces de tracteurs (sauf

pièces de carrosserie, cabines,

filtres et pare-brise)

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par: Canadian Pacific Transport Co. et Smith Transport Co. Ltd.

	Edmonton	Montréal		
			17	1 000
			16	2 000
			15	5 000
			14	10 000

Rôle M-81-05004-4
M-303254-104-DT

WHITE OAK TRANSPORT LIMITED

663, Third Line
Oakville, Ont.
L6L 4A0
Au Québec:
200, St-Jacques ouest
Suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.

La requérante demande à pouvoir augmenter ses taux tel qu'il appert de la tarification du 14 mai 1981 et du 21 mai 1981.

Marchandises: laiton, nickel, cuivre, aluminium, acier et plaques d'acier

Notes spéciales:

1. Des frais de 0,80 \$ le mille sont imposés entre l'Ontario et la région métropolitaine de Montréal (QC).
2. Les véhicules de largeur excessive (largeur supérieure à 102 pouces) devront payer des frais additionnels de 10%.
3. Dans le cas d'opérations de groupeage, la première livraison est gratuite. Pour les autres livraisons, des frais de 25 \$ seront exigés à chaque fois.
4. Une taxe de 7,6% sur le carburant sera imposée pour chacun des chargements.
5. Dans le cas de cueillettes multiples, la première est gratuite. Pour les autres cueillettes, des frais de 25 \$ seront exigés à chaque fois.

Rôle M-81-05079-6
M-305382-102-D

**LES SYSTÈMES R.T. ENR.
HERSKOVITZ, GERRY**

96, place Dephour
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9B 1C2
Proc.: Me Adrien R. Paquette

La requérante dont le permis de Montréal métropolitain la restreinte à des camions d'une tonne veut faire enlever la restriction, ce qu'elle demande à la Commission.

Rôle M-81-05080-4
M-100246-102-D

**COMMISSION DE TRANSPORT DE
LA RIVE SUD DE MONTRÉAL**

1000, de Sérigny
Suite 100
Longueuil (Chambly) QC
J4K 5B1
Requérante-adjudicataire
M-100003-103-D

**COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE PROTESTANTE DE
SOUTH SHORE**

6, boul. Desaulniers
St-Lambert (Chambly) QC
J4P 1L3
Requérante-adjudicatrice
Proc.: Me Pierre St-Pierre

Requête pour approbation des taux de transport intégré (article 475, paragraphe 5 Loi sur l'instruction publique et article 2.60.2, paragraphe 2 des Règles de pratique).

Au soutien de sa requête, la requérante expose respectueusement:

1. Elle a signé avec la Commission scolaire régionale Protestante de South Shore un contrat dit de transport intégré pour l'année 1979-1980 dont copie est annexée aux présentes sous la cote R-1;
2. Ledit contrat a été soumis à l'approbation du ministre des Transports qui faisait parvenir son approbation à la Commission scolaire par lettre en date du 5 novembre 1980 dont copie est annexée aux présentes sous la cote R-2;
3. Cette lettre réfère en son dernier paragraphe à l'approbation nécessaire des taux par votre Commission ainsi que statué à l'article 11.289.6 du Règlement 11;
4. L'article 2.60.2 des Règles de Pratique pourvoit également à la même procédure;
5. La tarification que l'on retrouve dans le contrat pièce R-1 est identique à la tarification mise en vigueur sur les réseaux réguliers de la Commission de transport de la requérante.

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accueillir la présente requête;

Fixer le tarif du transport effectué en vertu du contrat (pièce R-1) conformément à la requête.

Rôle M-81-05083-8
M-000208-102-D

LES AUTOBUS JODOIN LTÉE

199, chemin du Petit-Bois
Varennes (Verchères) QC
J0L 2P0
Requérante

Règlement 19 — transport saisonnier — catégorie Économique

Transport d'enfants de 3 à 7 ans, de leur domicile situé dans la ville de Varennes bornée au nord par le fleuve St-Laurent, au sud par la municipalité de Verchères et à l'ouest par la ville de Boucherville, et fréquentant, aller et retour, l'école Atelier pour tout-petits, rue de la Fabrique, Varennes, QC.

Rôle M-81-05089-5
M-211156-101-D

LESSARD PILETTE, LOUISE

1367, Albert
St-Hubert, QC
J4T 1T7
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Cookshire 05-2526-V.

Rôle M-81-05098-6
M-205940-101-D
DESJARDINS, MARCEL

1560, Grant
Longueuil, QC
J4J 3V6
Requérant-cessionnaire
M-204912-004-103-D

PLOURDE, LIONEL

525, Repentigny
Longueuil, QC
J4L 3G1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204912-004 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-05099-4
M-210945-102-D
HERIVAUX, Mlle PAULETTE

8251, Neuville, app. 7
Anjou, QC
H1J 1Y1
Requérante-cessionnaire
M-203563-001-103-D

KOUTSKY, FRANTISEK

1239, promenade Hyman
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9B 2K6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203563-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-05100-0
M-211159-101-D

SLEVAN, EDMOND

117, promenade Elgin
Châteauguay, QC
J6K 2G4
Requérant-cessionnaire
M-205037-003-102-D

GRONDIN, RAYMOND

64, Laramée
Châteauguay, QC
J6K 1L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205037-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-26 Châteauguay.

Rôle M-81-05122-4
M-601383-101-D
MERCIER DATSUN INC.

55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Mercier, QC
JOL 1K0
Requérante
Proc.: Paquette & Ass.

La requérante demande à être autorisée à faire la location à long terme de voitures de promenade, en incluant les familiales, à 55, boulevard St-Jean-Baptiste ouest, Mercier, QC.

Rôle M-81-05123-2
M-601383-102-D
MERCIER DATSUN INC.

55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Mercier (Châteauguay) QC
JOL 1K0
Requérante

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court terme de voitures de promenade, en incluant les familiales, au 55, boulevard St-Jean-Baptiste ouest, Mercier, QC.

Rôle M-81-05124-0
M-210798-103-D

BOUCHARD, DENISE
2, rang Amyot
St-Denis-sur-Richelieu, QC
J0H 1K0

Requérante-cessionnaire
M-208295-001-101-D

FAGNAN, GILLES
96, Guillerm
Longueuil, QC
J4G 1K9
Requérant-cédant

Rôle M-81-05125-7
M-211160-101-D

OUELLETTE, DORIS
2100, Létourneau
Montréal, QC
H1B 2N4

Requérant-cessionnaire
M-210713-001-102-D

PARADIS, MICHEL
5060 A, François-Premier
St-Léonard, QC
H1R 1E6
Requérant-cédant

Rôle M-81-05129-9
M-304801-102-D

DICK WELLER INC.
Warehouse Point
Connecticut, U.S.A. 06088
Au Québec:
200, rue St-Jacques
suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet
& Ass.

Rôle M-81-05132-3
M-301376-101-D

GERVAIS, RAYMOND
35, rue Rosaire
St-Gabriel-de-Brandon, QC
J0K 2N0

Rôle M-81-05133-1
M-304623-145-D

KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED
10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208295-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210713-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

La requérante s'adresse à la Commission des transports dans le but d'être autorisée à donner le service suivant :

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De Montréal à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) pour le transport de bière en caisses, en cannettes et en fûts à destination des États suivants: New York, New Jersey, Delaware, Washington D.C., Maryland, Virginia, North Carolina, South Carolina, Georgia, Florida, Maine, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island et Pennsylvania, pour le public en général, et retour avec marchandise refusée ou avariée.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'annuler son permis conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976).

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'annuler le permis conjoint du voiturier-remorqueur Claude St-Gelais. Ce dernier est détenteur du permis M-304676.

Rôle M-81-05134-9

M-305558-101-D

SIMPSON WELLESLEY, ALBERT

R. R. no 2

Black Harbour, New Brunswick

Voiturier-remorqueur

M-305413-140-D

CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE

2255, Sheppard Ave. East

Willowdale, Ontario

Au Québec:

10755, côte de Liesse

Dorval, QC

H9P 1A8

Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Canadien Pacifique Express & Transport Limitée, détentrice du permis M-305413-, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-05135-6

M-301834-101-D

MIRON, GAÉTAN5118, 17^e Avenue

Rosemont, QC

H1X 2R1

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'annuler son permis conformément aux dispositions de l'article 2.2.8 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-81-05136-4

M-304623-144-D

KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED

10525, côte de Liesse

Dorval, QC

H9P 1A7

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'annuler le permis conjoint du voiturier-remorqueur Constant Fortin. Ce dernier est détenteur du permis M-305265.

Rôle M-81-05137-2

M-300500-106-D

SHERRINGTON TRANSPORT INC.

Rang Ste-Marguerite

Sherrington, QC

J0L 2N0

Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

La requérante, détentrice des permis suivants:

g) Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De la frontière Québec-Ontario (Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à Napierville, pour le transport d'acier galvanisé (tôle) en rouleaux originant de Hamilton, Ontario, pour le compte de Lord & Cie Ltée.

i) Transport restreint — longue distance — rayon

De Napierville à tous les chantiers de construction situés dans un rayon de 500 milles des limites de ladite ville, à l'exclusion de Montréal et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le transport de tôle formée à froid destinée aux clients de Lord & Cie Ltée.

désire que le nom de l'expéditrice soit changé pour Les Aciers Canam Inc. suite à l'acquisition de Lord & Cie Limitée par cette dernière.

Rôle M-81-05138-0

M-303326-107-D

TRANSPORT R.G.C. INC.

1589, rue Belvédère sud

Sherbrooke, QC

J1H 4E4

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

Transport de marchandises généralement vendues en épicerie et de produits d'alimentation à Sherbrooke de Montréal et retour par l'autoroute des Cantons de l'Est pour le compte de Louis Bureau Inc.

Rôle M-81-05140-6

M-304933-102-D

GUY BEAUSOLEIL ENRG.

(Guy Beausoleil)

4632, rue Fabre

Montréal, QC

H2J 3V6

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'annuler son permis conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976)

Rôle M-81-05186-9
M-211161-101-D
ESKENAZI, ROLAND
4000, rue Bouchette, app. 22
Montréal, QC

H3S 1J2
Requérant-cessionnaire
M-208182-001-101-D

DESFORGES, YVON

4651, Marquette
Montréal, QC
H2J 3Y3
Requérant-cédant

Rôle M-81-05190-1
M-211162-101-D

DAVID, GUY

3197, place Goyette
C. P. 955
Rawdon, QC
J0K 1S0

Requérant-cessionnaire
M-201896-001-102-D

NEVEU, ERNEST

391, rue Church
Rawdon, QC
J0K 1S0
Requérant-cédant

Rôle M-81-05193-5
M-211164-101-D

JOSEPH ÉLOGE

1420, rue Poirier, app. 4
Ville St-Laurent, QC
Requérant-cessionnaire
M-206074-003-103-D

PELLICER, ANTOINE

4566, Old Orchard
Montréal, QC
H4A 3R7
Requérant-cédant

Rôle M-81-05198-4
M-100684-113-D

C.T.C.U.M.

159, rue St-Antoine ouest
Suite 919
Montréal, QC
H2Z 1H3

Adjudicataire
M-100022-104-D

**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE CHAMBLY**

1330, Curé-Poirier ouest
Longueuil, QC
Adjudicatrice

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208182-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201896-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Rawdon 6116.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206074-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

La requérante-adjudicataire se conformant aux dispositions de l'article 11.289 du Règlement no 11 demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1980-81, suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 1 945 élèves pour un montant de 50,00 \$ annuellement par laissez-passer en circulation, plus un montant de 2,25 \$ pour couvrir le coût d'impression de chacun desdits laissez-passer, avant le 31 octobre 1980 et de 3,25 \$ après ladite date.

Rôle M-81-05199-2
M-100684-114-D

C.T.C.U.M.

159, rue St-Antoine ouest

Suite 919

Montréal, QC

H2Z 1H3

Adjudicataire

M-100001-104-D

LA COMMISSION SCOLAIRE

JÉRÔME-LEROYER

14206, rue Notre-Dame est

Pointe-aux-Trembles, QC

H1A 1V1

Adjudicatrice

Proc.: Me Maurice Charbonneau

Le requérant-adjudicataire se conformant aux dispositions de l'article 11.289. du Règlement no 11 demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1980-81 suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 6 135 élèves pour un montant de 50,00 \$ annuellement par laissez-passer en circulation, plus un montant de 2,25 \$ pour couvrir le coût d'impression de chacun desdits laissez-passer avant le 31 octobre 1980 et 3,25 \$ après ladite date.

Rôle M-81-05200-8

M-100684-116-D

C.T.C.U.M.

159, rue St-Antoine ouest

Suite 919

Montréal, QC

H2Z 1H3

Adjudicataire

M-100049-104-D

LA COMMISSION DES ÉCOLES

CATHOLIQUES DE VERDUN

1100, 5^e Avenue

Verdun, QC

H4G 2Z7

Adjudicatrice

Proc.: Me Maurice Charbonneau

La requérante-adjudicataire se conformant aux dispositions de l'article 11.289 du Règlement 11 demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1980-81 suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 1 750 élèves pour un montant de 50,00 \$ annuellement par laissez-passer en circulation, plus un montant de 2,25 \$ pour couvrir le coût d'impression de chacun desdits laissez-passer, avant le 31 octobre 1980 et 3,25 \$ après ladite date.

Rôle M-81-05201-6

M-303112-102-D

TRANSPORT P.H. GAUDREAU INC.

P.H. GAUDREAU TRANSPORT INC.

2580, rue Adrien

Brossard, QC

J4Z 3A6

Voiturier-remorqueur

M-300702-122-D

LARIVIÈRE TRANSPORT LTÉE

300, chemin du Tremblay

Boucherville, QC

J4B 5E4

Q-300003-208-D

TRANSPORT D'ANJOU INC.

C.P. 430

Rivière-du-Loup, QC

G5R 3Z1

Affaires

373, Témiscouata

Rivière-du-Loup, QC

G5R 2Y9

Q-300002-126-D

GUILBAULT TRANSPORT INC.

220, rue Principale

St-Charles-des-Grondines, QC

G0A 1W0

Voituriers-rouliers

Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées des requérantes conjointes: Larivière Transport Ltée, Transport d'Anjou Inc., Guilbault Transport Inc., détentrices des permis M-300702, Q-300003, Q-300002, qui agiront comme voituriers-rouliers.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses des permis des rouliers.

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-05203-2
M-100684-117-D

C.T.C.U.M.

159, rue St-Antoine ouest
Suite 912
Montréal, QC
H2Z 1H3
Adjudicataire
M-100052-103-D

**LA COMMISSION SCOLAIRE
STE-CROIX**

1100, côte Vertu
St-Laurent
Montréal, QC
H4L 4V1
Adjudicatrice

Rôle M-81-05215-6
M-304389-101-D

PAUL LACROIX TRANSPORT

C.P. 648
Fort-Coulonge, QC
J0X 1V0

Rôle Q-81-02312-8
Q-302267-102-D

**TRANSPORT ANDRÉ
LAMPRON INC.**

2457, St-Joseph
Ste-Perpétue (Nicolet) QC
J0C 1R0
Proc.: Hogue, Chouinard, Gouin

Rôle Q-81-02313-6
Q-302,272-101-D

**TRANSPORT LIONEL
FORTIN INC.**

681, boul. York sud
C.P. 2189
Gaspé, « Gaspé-Harbour »
(Gaspé-Est)
G0C 1S0
Proc.: Pidgeon & Joncas

Rôle Q-81-02314-4
Q-302,271-101-D

**TRANSPORT RAYMOND
VILLEMURE INC.**

201, rue Notre-Dame
St-Barnabé,
« St-Barnabé-Nord »
(St-Maurice) QC
G0X 2K0
Requérante-cessionnaire
Q-300,586-101-D
(16373-V)

VILLEMURE, RAYMOND

201, rue Notre-Dame
St-Barnabé (St-Maurice) QC
G0X 2K0
Requérant-cédant
Proc.: St-Arnaud, Pellerin
et Leblanc

La requérante-adjudicatrice, se conformant aux dispositions de l'article 11.289.7 du Règlement no 11, demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1980-81 suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 2 600 élèves pour un montant de 50,00 \$ annuellement par laissez-passer en circulation, plus un montant de 2,25 \$ pour couvrir le coût d'impression de chacun desdits laissez-passer avant le 31 octobre 1980 et 3,25 \$ après ladite date.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hull, Portage-du-Fort) à Waltham pour le transport des journaux « Le Droit Ltée » et « The Ottawa Citizen » originant de Ottawa, Ontario et pour le compte desdits journaux.

Condition:

Le permis devra être opéré conjointement avec un permis de l'O.H.T.B.

Demande de permis permanent:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les autorisations suivantes:

Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
De Montréal à Ste-Perpétue, comté de Nicolet, pour le transport d'ingrédients entrant dans la fabrication de moulées et de moulées en sac pour le compte de L.D. Roy Inc.

Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
De Joliette à Ste-Perpétue, comté de Nicolet, pour le transport de ciment en sac pour le compte de L.D. Roy Inc.

Monsieur André Lampron est l'unique actionnaire de la compagnie Transport André Lampron Inc.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner les services de transports suivant:

a) Transport général — service local — territoire

a) À Gaspé et de tout point à tout autre point situé dans un rayon de 15 milles de Gaspé;

b) Transport général — longue distance — route restreinte

b) De Gaspé à Murdochville, Chandler, Québec, Montréal et retour à Gaspé;

c) Transport général — longue distance — route restreinte

c) De Murdochville à Montréal et retour.

Prenez avis que Raymond Villemure et Transport Raymond Villemure Inc. présenteront conjointement une demande à la Commission des transports du Québec pour obtenir le transfert du permis de transport numéro 16373-V à ladite compagnie Transport Raymond Villemure Inc.

Liste des actionnaires de Transport Raymond Villemure Inc.

Raymond Villemure	50 actions ordinaires
Blanche Lemay Villemure	1 action ordinaire
Jean-Denis Marcoux	49 actions ordinaires

Rôle Q-81-02321-9
 Q-203,598-101-D
POULIOT, ROLAND
 Cap-Chat (Gaspé-Ouest) QC
 G0J 1E0
 Requérrant-cessionnaire
 Q-201,532-102-D
SERGERIE, GÉRALD
 C.P. 363
 Cap-Chat (Gaspé-Ouest) QC
 G0J 1E0
 Adresse postale
 10, des Pins
 Cap-Chat (Gaspé-Ouest) QC
 G0J 1E0
 Adresse d'affaires
 Requérrant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Pouliot, Roland le permis Q-201,532-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour la région Cap-Chat (01-0317 V).

Rôle Q-81-02322-7
 Q-503,681-102-D
TRANSPORT G.P.K. ENR.
 (Pomerleau, Gilbert)
 398, St-Benoit,
 La Tuque (Champlain) QC
 G9X 2P9
 Requérrant-cessionnaire
 Q-500,232-101-D
CAOUCETTE, GRÉGOIRE
 453, Rivière-Batiscan
 St-Stanislas (Champlain) QC
 G0X 3E0
 Requérrant-cédant
 St-Arnaud, Pellerin, Leblanc
 & Martel, notaires
 (Maurice Pellerin),
 procureur du cessionnaire

Transfert de permis:
 Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer à Transport G.P.K. Enr. le permis Q-500,232-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04.
 Les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1

**DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT
 SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Pour la région</i>
M-81-05166-1	M-710833-101-D SERVICES D'ENLÈVEMENT DE DÉCHETS MAXPAC LTÉE MAXPAC REFUSE COLLECTOR SERVICES LTD 9600, Meilleur, app. 730 Montréal, QC H2N 2E3	Déchets solides	10

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-25996	81 06 15	Décision: MDI-3067 M-000348-1-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTÉE Intimée MAGNY TRANSPORT INC. Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance (2.41.1) Requête accordée, caution- nement confisqué.
Q-80-23725-7	81 06 19	Décision: QPV-1797-S 7-Q-000390-101-D LES AUTOBUS BELLEMARE & FRÈRES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6910	80 06 14	Demande de permis Accordée
Q-81-00284-1	81 06 23	Décision: QPV-1799-S 0-Q-000421-102-DS AUTOBUS PELLETIER LTÉE Requérante	Le Quotidien	81 01 14 81 01 15 81 01 16	Demande de permis Accordée en partie Ce permis expire le 15 juin 1982.
Q-81-01422-6	81 06 12	Décision: QPV-1792-H 0-Q-000074-103-D LES AUTOBUS TREMBLAY & TREMBLAY INC. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6040	81 04 25	Modification d'horaire Désistement
Q-81-01627-0	81 06 09	Décision: QPV-1785-TF 7-Q-000077-102-DT CÔTÉ, LÉOPOLD Requérant	G.O.Q. no 19 p. 6388	81 05 09	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09 Les taux fixés sont disponi- bles au bureau de la Com- mission.
Q-81-01628-8	81 06 11	Décision: QPV-1791-TF 5-Q-00002A-108-DT ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Requérante 0-M-000005-108-DT VOYAGEUR COLONIAL LIMITED 0-M-00004T-105-DT COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL 0-Q-000025-106-DT AUTOBUS FORTIN & POULIN INC. 0-Q-000074-104-DT	G.O.Q. no 19 p. 6389	81 05 09	Modification des taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponi- bles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		LES AUTOBUS TREMBLAY & TREMBLAY INC. 0-Q-000207-104-DT AUTOBUS GILBERT ENRG 1-Q-000008-102-DT CHIBOUGAMAU TRANSPORT LIMITÉE 1-Q-000313-103-DT TRANSPORT DES MONTS LTÉE 1-Q-000529-101-DT AUTOBUS H. LAVOIE & FILS INC. 1-Q-000552-103-DT AUTOBUS J.G. CÔTÉ INC. 2-M-000003-101-DT BRISETTE ET FRÈRES LIMITÉE 2-M-000599-103-DT LES AUTOBUS R. POULIOT INC. 2-Q-000007-105-DT AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE 3-M-000028-101-DT LES AUTOBUS GAUDREAU INC. 3-M-000051-112-DT AUTOBUS LÉO AUGER INC. 3-Q-000006-106-DT AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE 3-Q-000014-103-DT AUTOBUS DUPONT LTÉE 3-Q-000279-106-DT AUTOCAR PORTNEUF INC 4-M-000001-104-DT BRANDON TRANSPORT INC 4-Q-000088-102-DT HÉNEAULT TRANSPORT INC 4-Q-000211-106-DT AMÉDÉE PLANTE & FILS INC 4-Q-000385-103-DT AUTOCARS JASMIN INC 5-M-000067-103-DT COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL 5-M-000083-102-DT LES AUTOBUS ROBERT LTÉE 5-Q-000012-106-DT TRANSPORT FONTAINE LTÉE 6-M-000108-104-DT AUTOBUS VIENS INC 6-M-000413-102-DT AUTOBUS VENISE (1978) LTÉE 6-Q-000003-109-DT LES AUTOBUS DESHAIES LTÉE 6-Q-000029-104-DT AUTOBUS LATERRIÈRE INC. 7-M-000008-103-DT LESSARD BUS LINES INC 7-M-000115-107-DT AUTOBUS PAQUETTE INC 7-Q-000002-104-DT PAUL TREMBLAY TRANSPORT LTÉE 7-Q-000242-101-DT CHOUINARD, MARCEL 7-Q-000259-104-DT AUTOCARS FOURNIER INC 7-Q-000283-106-DT			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01683-3	81 06 23	TRANSPORT SÉCURITAIRE ST-PROSPER INC. 7-Q-000507-104-DT LES AUTOBUS MAHEUX LTÉE 7-Q-000598-105-DT AUTOBUS CENTRE SUD (1980) LTÉE 8-M-000015-109-DT AUTOBUS INTER CITÉ LTÉE 8-M-000023-105-DT VERREAULT TRANSPORT LTÉE 8-M-000346-111-DT AUTOBUS DOSTIE INC 8-Q-000001-105-DT AUTOBUS GERMAIN (1980) INC. 8-Q-000407-113-DT T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE 9-M-000014-104-DT PONTIAC BUS LINES LTD 9-M-000071-123-DT VOYAGEUR INC 9-M-000444-105-DT AUTOCAR RIVE SUD LTÉE 9-M-000592-106-DT AUTOBUS DE L'ESTRIE INC 9-Q-000018-101-DT ALMA AUTOBUS & TAXIS INC. Requérants-conjoints Décision: QPV-1798 0-Q-000264-108-D AUTOCARS THETFORD INC Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6625	81 05 16	
Demande selon l'article 43 de la Loi sur les transports Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 jusqu'au: 81 08 15 Autorise la suspension temporaire du service de transport urbain dans la ville de Thetford de même que du service interurbain entre Thetford, Coleraine, Black-Lake et Disraéli.					
Q-81-01691-6	81 06 16	Décision: QCV-1794-S 1-Q-000081-105-D ALIDE A. DESAULNIERS INC. Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6626	81 05 16	Demande de permis Accordée Durée du 1 ^{er} septembre 1981 au 30 juin 1982.
Q-81-02042-1	81 05 28	Décision: QT-1143 5-Q-000145-103-SI SAVARD, LIGUORI Requérant			Demande de permis Accordée Ce permis sera en vigueur les 30 mai-02 juin et le 11 juin 1981.
Q-81-02202-1	81 06 09	Décision: QT-1155 3-Q-000568-108-SI LES AUTOBUS CAMIL INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 13 jusqu'au: 81 06 27
Q-81-02240-1	81 06 15	Décision: QT-1157 7-Q-000143-118-SI TRANSPORT DUCHESNEAU INC Requérante			Demande de permis Accordée Validité: du 22 juin au 6 juillet 1981.
Q-81-02241-9	81 06 15	Décision: QT-1158 7-Q-000143-119-SI TRANSPORT DUCHESNEAU INC Requérante			Demande de permis Accordée Validité: du 29 juin au 13 juillet 1981.
Q-81-02288-0	81 06 18	Décision: QPV-1796-S 9-Q-000265-106-DS TRANSPORT ETCHEMIN INC Requérante	Le Soleil	81 05 19 81 05 20 81 05 21	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18

ÉCOLIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-101	81 06 18	Décision: MPE-1530 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100001 LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER Mise en cause M-100200 ROPIN INC. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-102	81 06 19	Décision: MPE-1543 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100002 LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES Mise en cause M-100208 ALBANI CHARRON M-100201 LES TRANSPORTS CHARRON LTÉE M-100202 BERGERON, YVON M-100205 CHALIFOUX TRANSPORT D'ÉCOLIERS ENRG. M-100206 AUTOBUS A.J. CHALIFOUX ENRG. M-100209 COUPAL, GÉRARD M-100210 DAVID, MME BERTHE M-100211 LES AUTOBUS ERNEST DUQUETTE ENRG. M-100212 DUQUETTE, LÉO M-100213 LES AUTOBUS LE PROMENEUR INC. M-100214 GAGNON, RICHARD M-100216 AUTOBUS DU LAC ARCHAMBAULT INC. M-100217 LES AUTOBUS LLOYD BUS SERVICE ENRG. M-100219 LES AUTOBUS CLAIR INC. M-100225 LES AUTOBUS LA DILIGENCE INC. M-100226 RHÉAUME, LÉOPOLD M-100227 TRANSPORT ÉMILE SARRAZIN INC. M-100229			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <i>Circuit contesté</i> 210 Autobus du Lac Archambault Inc.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-103	81 06 19	TEMAVIC INC. M-100230 CLAUDE VANNOBEL INC. M-100232 CHARLAND, RENÉ M-100277 LES AUTOBUS YVAN OUELLETTE INC. M-101008 PAGÉ, ANDRÉ M-101009 CHALUT, ATHANASE M-101010 LES AUTOBUS CARON & FILS INC. M-101015 SAURIOL, FLEURETTE Intimés Décision: MPE-1542 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requête M-100003 SOUTH SHORE REGIONAL SCHOOL BOARD Mise en cause M-100235 AUTOBUS BEAUREGARD INC. M-100233 AUTOBUS RACINE LTÉE M-100239 LES ENT. R. ROBILLARD INC. M-100241 BOYD'S SCHOOL BUS M-100244 LA CIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC. M-100245 BONIN AUTOBUS LTÉE M-100-237 BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC. M-100234 EUGÈNE DOLBEC & FILS INC. M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE M-100240 LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. M-100242 RIVERAINS TRANSPORT INC. M-100246 C.T.R.S.M. M-100236 AUTOBUS BOUCHERVILLE INC. M-100243 CHARTRAND TRANSPORT INC. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <div style="text-align: right;"> <i>Circuits contestés</i> Autobus 18 Beaugard inc. 426 </div>

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-104	81 06 19	Décision: MPE-1541 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100005 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE DE DEUX MONTAGNES Mise en cause M-100248 LES AUTOBUS TRANS-NORD LTÉE M-100249 TRANSPORT BLAINVILLE INC. M-100250 TRANSPORT MODÈLE INC. M-100251 TRANSPORT BOISBRIAND LTÉE M-100252 C.T.L. M-100253 LES AUTOBUS ST-BENOIT INC. M-100254 ROLAND PAQUETTE M-100257 AIMÉ THERRIEN M-100256 AUTOBUS STE-DOROTHÉE (1974) INC. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits contestés</i> Les Autobus 16 Trans-Nord 17 Ltée 18 139 141 Transport 113 Blainville Inc. 115 116 145 152 Transport 45 Modèle Inc. 46 135 140 Transport 88 Boisbriand 89 Ltée
M-81-02667-1-NC-105	81 06 18	Décision: MPE-1529 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100007 LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR Mise en cause M-100264 SABEM INC. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-106	81 06 19	Décision: MPE-1540 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100009 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CARIGNAN Mise en cause M-101031 ROBERT BARDIER & FILS INC. M-101030 JEAN-GUY DUFAULT INC. M-101036 LES ENT. P. E. LETENDRE LTÉE M-100286 GAÉTAN JUTRAS LTÉE M-100245			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <i>Circuit Contesté</i> Bonin 18 Autobus Ltée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1 NC-107	81 06 19	BONIN AUTOBUS LTÉE M-101038 ANTOINETTE GAUDETTE M-101032 LÉO BIBEAU INC. M-101034 MONDOU, RÉJEAN M-101035 LES AUTOBUS GENDRON INC. M-101037 AUTOBUS JOYAL LTÉE Intimés Décision: MPE-1544 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100010 DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD Mise en cause M-100310 LES ENR. P. DORAIS INC. M-100293 LES AUTOBUS BROMONT INC. M-100394 BENOIT, JACQUES M-100404 LES AUTOBUS E. MÉNARD & FILS INC. M-100288 GAVILLET, WILLIAM H. M-100289 VERREAULT TRANSPORT LTÉE M-100290 TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC. M-100291 SHORT, CHARLES M-100294 LES TRSP. SCOL. VIENS INC. M-100295 PERKINS, CLARE M-100296 YOUNG, SHERMAN M-100297 LES AUTOBUS BESSETTE INC. M-100298 LAPIERRE FLORIMOND M-101002 ZITZKE, HÉBERT M-100402 LES AUTOBUS LAMOTHE & GAGNÉ ENRG. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci- après mentionnés: <i>Circuits</i> <i>Contestés</i> Les Enr. K02B P. Dorais Inc. Verreault G49B Transport Ltée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-108	81 06 19	Décision: MPE-1545 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100011 PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF CHATEAUGUAY VALLEY Mise en cause M-100414 REID & BOURCIER TRANSPORT INC. M-100058 W.A. MILNE INC. M-100300 ALBERT BRAULT & FILS INC. M-100260 AUTOBUS LEDUC INC. M-100302 AUTOBUS SCOLAIRE BLAIR INC. M-100432 AUTOBUS HEMMINGFORD INC. M-100748 LES AUT. SCOL. DE HOWICK INC. M-101049 A. LEDUC & FRÈRES LTÉE M-101062 STEWART, CYRIL M-101064 ELLERTON, GIRARD M-101065 ORR, EARL M-101066 MELVILLE, HILL Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Reid & Bourcier 152 Transport Inc. 153 154 155 159 160 163 164 W.A. Milne Inc. 327
M-81-02667-1-NC-109	81 06 19	Décision: MPE-1546 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100012 LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON Mise en cause M-100297 LES AUTOBUS BESSETTE INC. M-100310 LES ENT. P. DORAIS INC. M-100293 LES AUTOBUS BROMONT INC. M-100305 DAIGNEAULT, GÉRARD M-100306			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <i>Circuits Contestés</i> Les Autobus V2526 Bessette Inc.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-110	81 06 18	DUNHAM TRANSPORT ENRG. M-100307 LEFEBVRE, LAURENT M-100309 TREMBLAY, JEAN-LOUIS M-100747 JANECEK, ÉMILE Intimés Décision: MPE-1528 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100013 LA COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCORES Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-111	81 06 19	Décision: MPE-1547 CM--10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100014 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI- BOURASSA Mise en cause M-100314 ANDRÉ LAUZON M-100324 AUTOBUS F. CONSTANTINEAU & FILS INC. M-100328 JEAN-MARIE MILLETTE M-100330 DOMI TRANSPORT INC. M-100371 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ROGER AYOTTE M-100346 ÉMARD, FERNAND M-100347 AUTOBUS J.P. LACHAINE INC. M-100350 TRANSPORT D'ÉCOLIERS DE LA HAUTE GATINEAU LTÉE M-100315 AURÉLE CYR ENRG. M-100316 PELLETIER, RENÉ M-100319			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> André Lauzon 301 Autobus F. 317 Constantineau & Fils Inc. 384 Transport d'écoliers 356 Marcel Huberdeau Enrg. Perron, Léonard 339 Bock, André 375 Côté, Russell 460

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		LES AUTOBUS J & N MAJOR INC. M-100320 PAIEMENT, ERNEST M-100323 BEAUDOIN, MARCEL M-100325 LES AUTOBUS LACHAINE ENRG. M-100326 TRANSPORT D. MILLETTE INC. M-100329 PILON, RAYMOND M-100331 DORÉ, ÉDOUARD M-100332 TRANSPORT MAURICE DORÉ ENRG. M-100333 TRANSPORT ARMAND MILLAIRE ENRG. M-100334 DENIS MILLAIRE INC. M-100335 MAURICE PERRON ENRG. M-100337 TRANSPORT D'ÉCOLIERS HUBERT GOURGON ENRG. M-100338 AUTOBUS LAC DES ÎLES ENRG. M-100343 TRANSPORT D'ÉCOLIERS MARCEL HUBERDEAU ENRG. M-100349 O. CARPENTIER INC. M-100351 LEMENS, RENÉ M-100357 LAFONTAINE, LÉO M-100358 CLÉMENT, RONALD M-100359 MAURICE & RACHELLE LÉVESQUE INC. M-100360 TRANSPORT A. HEAFY INC. M-100361 TRANSPORT E. LAFONTAINE INC. M-100362 RAYMOND ALIE TRANSPORT ENRG. M-100363 TRANSPORT A. MOORE INC. M-100366 TRANSPORT FLORIAN SEGUIN ENRG. M-100367 TRANSPORT D'ÉCOLIERS DAVID INC. M-100368			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-112	81 06 18	TRANSPORT B. LAFRENIÈRE LTÉE M-100772 JORG, CLAUDE M-100370 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ÉLISÉE CONSTANTINEAU ENRG. M-100749 LES TRANSPORTS DE LA DÉSER INC. M-100760 TRANSPORT D'ÉCOLIERS MAURICE MANSION ENRG. M-101070 TRANSPORT BERNARD LACROIX INC. M-101071 LORENZO BEAUREGARD & FILS INC. M-101072 BASTIEN, FLORIBERT M-101074 BRUNET, ROSARIO M-101075 TRANSPORT D'ÉCOLIERS NORTHFIELD ENR. M-101076 DION, GILLES M-101077 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ADRIEN BOISMENU ENRG. M-101078 CLÉMENT, MME ROSE M-101079 AUTOBUS PERRIER ENRG. M-101080 LÉOPOLD CHALIFOUX TRANSPORT D'ÉCOLIERS ENRG. M-101081 QUÉVILLON, RÉJEAN M-101082 PERRON, LÉONARD M-101083 TRANSPORT D'ÉCOLIERS LIONEL QUÉVILLON ENRG. M-101084 LAGACÉ, GÉRARD M-101086 CONSTANTINEAU CLAUDE M-100774 BOCK, ANDRÉ M-101087 GAGNÉ AUTOBUS M-101097 CÔTÉ, RUSSELL Intimés Décision: MPE-1527 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100 015 ÉCOLE PETER HALL INC.			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-113	81 06 19	LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE M-100247 L'ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX Intimés Décision: MPE-1548 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100017 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR Mise en cause M-100381 AUTOBUS ST-CÉSAIRE LTÉE M-100380 ERNEST VACHON & FILS INC. M-100375 LES AUTOBUS ST-JOACHIM INC. M-100388 LES TRANSPORTS SCOLAIRES A.L.B. INC. M-100289 VERREAULT TRANSPORT LTÉE M-100290 TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC. M-100293 LES AUTOBUS BROMONT INC. M-100376 SERVICE D'AUTOBUS G. BÉDARD INC. M-100378 VINCELETTE TRANSPORT LTÉE M-100379 CÔTÉ, YVON M-100382 DUFRESNE, GILLES M-100383 PAQUETTE, MME YVONNE M-100384 LES ENTREPRISES B.C. ENRG. M-100385 DESLANDES, ARMAND M-100386 LEMAY, PAUL M-100387 LES ENTREPRISES J.P. COMPAGNAT INC. M-100389 LES ENTREPRISES STE-CÉCILE INC. M-100390 CASAVANT, ERNEST M-100391 TOUCHETTE, ARMAND M-100392			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <div style="text-align: right;"><i>Circuit</i> <i>Contesté</i></div> Les Autobus St-Joachim Inc. BE-25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-114	81 06 19	BOUFFARD, AIMÉ M-100755 PAQUETTE, GILLES Intimés Décision: MPE-1549 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100018 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ MERCIER Mise en cause M-100403 AUTOBUS RICHELIEU LTÉE M-100374 LES TRANSPORTS SCOL. BOULAIS LTÉE M-100233 AUTOBUS RACINE LTÉE M-100234 EUGÈNE DOLBEC & FILS INC. M-100394 JACQUES BENOIT & FILS INC. M-100308 LES AUTOBUS DES RIVES INC. M-100402 LES AUTOBUS LAMOTHE & GAGNÉ INC. M-100294 LES TRANSPORTS SCOL. VIENS INC. M-100398 DUBUC, JEAN PAUL M-100244 LA CIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC. M-100400 GALIPEAU, GAÉTAN M-100404 AUTOBUS E. MÉNARD & FILS INC. M-100239 LES ENT. RAYMOND ROBILLARD INC. M-100393 AUTOBUS MONT ST-GRÉGOIRE INC. M-100395 BERNARD, NOËL M-100397 D'AUTEUIL, CHARLES M-100401 LAQUE, PAUL-ÉMILE M-100405 VALEKO TRANSPORT INC. M-100406 POTVIN, RONALD M-100408 SAMSON, NORMAND M-100409 SAMSON, ROGER M-100744 AUTOBUS ST-ALEXANDRE INC. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci- après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Autobus 28 Richelieu Ltée 29 30 Les Transports 145 Scol. Boulais 153 Ltée 154 163 Autobus Racine 12 Ltée 14 15 Eugène Dolbec 186 & Fils Inc. 187 197 Jacques Benoit 96 & Fils Inc. Les Autobus des 104 Rives Inc. Les Autobus 101 Lamothe & Gagné Inc. Les Transports 91 Scol. Viens Inc. Dubuc, Jean-Paul 87 La Cie d'Autobus 72 Chambly Inc. Galipeau, Gaétan 50 Autobus 56 St-Alexandre Inc.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-115	81 06 19	Décision: MPE-1550 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100020 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY Mise en cause M-100420 TRANSPORT MORAND LTÉE M-100425 LÉONARD LAFOREST & FILS INC. M-100427 LES AUTOBUS BROUSSEAU & FILS INC. M-100419 AUTOBUS CLAUDE HÉBERT LTÉE M-100430 CLAUDE LANDRY & FILS INC. M-100428 AUTOBUS BOYER INC. M-100421 C. MONETTE & FILS INC. M-100416 LES AUTOBUS BAILLARGEON (1976) LTÉE M-100417 LES AUTOBUS SCOLAIRES VÉZINA LTÉE M-100426 LES AUTOBUS CORONET LTÉE M-100432 AUTOBUS HEMMINGFORD INC. M-100431 GIRARD LABERGE INC. M-100233 AUTOBUS RACINE LTÉE M-100403 LES AUTOBUS RICHELIEU LTÉE M-100423 ST-PHILIPPE TRANSPORT INC. M-100424 ROGER PRIMEAU & FILS INC. Intimées			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Transport Morand Ltée 89 Léonard Laforest & Fils Inc. 46 Les Autobus Brosseau & Fils Inc. 100 Autobus Claude Hébert Ltée 151 Claude Landry & Fils Inc. 210 Autobus Boyer Inc. 51 C. Monette & Fils Inc. 91 Les Autobus Baillargeon (1976) Ltée 102 117 Les Autobus Scolaires 243 Vézina Ltée 244 245 Les Autobus Coronet Ltée 118 119 120 213
M-81-02667-1-NC-116	81 06 19	Décision: MPE-1551 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100021 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE Mise en cause M-100536 TRSP. SCOL. ANDRÉ DEMERS INC. M-100493 TRANSPORT PAUL DUBOIS INC. M-100527 AUTOBUS DOSTIE INC. M-100466			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Trsp. Scol. André Demers Inc. 311 312 Transport Paul Dubois Inc. 316 319 Autobus Dostie Inc. 412 445 Raymond, Sylvio 502

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		RAYMOND, SYLVIO M-100491 AUTOBUS MAGOG LTÉE M-100474 DUMAS, LOYOLA M-100469 VACHON, MARIE-ROSE M-100465 AUTOBUS COATICOOK M-100468 AUTOBUS CRÊTE INC. M-100453 LES AUTOBUS G. DION INC. M-100452 LES AUTOBUS ROGER ROY INC. M-100484 CORRIVEAU, LÉO M-101018 TAXI & AUTOBUS GRENIER INC. M-101012 ROY, JOSEPH M-100434 LES AUTOBUS R. POULIOT INC. M-100435 LESSARD BUS LINES INC. M-100438 DENIS CORBEIL INC. M-100443 LES AUTOBUS ROCK FOREST INC. M-100445 ST-JAMES ROLLAND M-100446 CHARBONNEAU, GUY M-100448 DUBOIS, ALCIDE M-100449 LAPIERRE, IRÉNÉE M-100451 RICHER, DONAT M-100454 PARADIS, ROLLAND M-100455 GRENIER, LAURENT M-100456 LAPIERRE, LIONEL M-100457 LACROIX, DIANE M-100459 GRENIER, ROSAIRE M-100460 BOUCHER, JOSEPHAT M-100463 GRÉGOIRE, MAURICE M-100464 MARTIN, CYRILLE M-100467 RAYMOND, RÉAL M-100470 BERTRAND, GAÉTAN M-100471			Aubotus Magog Ltée Grégoire, Maurice <i>Circuits Contestés</i> 720 455

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		HUPPE, ANTONIO M-100472 GRAVEL, GÉRARD M-100473 RODRIGUE, GILLES M-100476 GAUDREAU, YVAN M-100775 VINCENT, JACQUES M-100776 PRUNEAU, YVAN M-100483 RAMIER, PAUL-ÉMILE M-100487 COUTU, THÉODORE M-100488 LACASSE, JEAN-PAUL M-100489 LAVOIE, MME LAURENT M-100490 DENIS LANGLOIS & FILS INC. M-100492 DUBÉ, PAUL M-100494 CRÊTE, LOMER M-100495 FILIAULT TRANSPORT INC. M-100771 AUTOBUS L.C.L. INC. M-100498 DUQUETTE, ALDEAS M-100499 RAICHE, RENÉ-PAUL M-100510 AUTOBUS G. ASHBY LTÉE M-100533 LES SERVICES D'AUTOBUS LÉGER CARIGNAN INC. M-100534 AUTOBUS B. DION LTÉE M-100740 AUTOBUS B. DION (WINDSOR) LTÉE M-100746 BOUCHER, JEAN-GUY M-100756 HAMELIN, ROLAND M-100764 LES AUTOBUS DE L'ESTRIE INC. M-100765 LANGLOIS, CLAUDE M-100766 C.M.T.S. M-100768 BOUFFARD, ROMAIN M-100770 ROY, GAÉTAN M-100458 ROY, RACHEL M-101013 LAFONTAINE, MARCEL M-101015 PLOUFFE, RÉAL M-101016			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-117	81 06 18	BILODEAU, ROLAND M-101017 RUEL, FERNAND M-101019 CARRIER, J. THOMAS M-101020 POITRAS, LÉOPOLD M-100479 SINCLAIR, EVERETT M-100437 MORRISSETTE, PIERRE Intimés Décision: MPE-1526 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100022 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY Mise en cause M-1002237 BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC. M-100236 LES AUTOBUS BOUCHERVILLE INC. M-100238 LES AUTOBUS ROBERT INC. M-100240 LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. M-100242 RIVERAINS TRANSPORT INC. M-100243 TRANSPORT CHARTRAND INC. M-100244 LA CIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC. M-100401 LAGUE, PAUL É. M-100504 LES AUTOBUS GÉRARD PROVOST & FILS M-100535 LES AUTOBUS LÉO JODOIN LTÉE M-101006 LES AUTOBUS H. ROY LTÉE Intimés Décision: MPE-1552 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100025 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL SOULANGES Mise en cause M-100556			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-118	81 06 19	LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100025 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL SOULANGES Mise en cause M-100556			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <p style="text-align: right;"><i>Circuits contestés</i></p> Autobus L. Bissonnette Inc. 113 201

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-119	81 06 19	AUTOBUS L. BISSONNETTE INC. M-100573			<i>Circuits contestés</i> 238
		SERVICE VOYAGEUR VAUDREUIL INC. M-100563			Service Voyageur Vaudreuil Inc. 404 405
		LES AUTOBUS HUBERT DEHOEY INC. M-100557			Les Autobus Hubert Dehoey Inc. 235
		AUTOBUS RIGAUD INC. M-100569			Autobus Rigaud Inc. 224 301
		LES ENTREPRISES G. BOURGON & FILS INC. M-100559			Les Entreprises G. Bourgon & Fils Inc. 306
		GASTON BOURBONNAIS INC. M-100261			Gaston Bourbonnais Inc. 321
		AUTOBUS VENISE (1978) LTÉE M-100558			
		BESNER & BISSONNETTE INC. M-100560			
		L.C. BOURGON INC. M-100561			
		J.A. D'ANJOU & FILS INC. M-100562			
		DECOEUR, MARCEL M-100464			
		RÉMI GAUTHIER & FILS INC. M-100465			
		GILLES GRENIER INC. M-100566			
		LEGROS, JEAN-PAUL M-100567			
		LAROCQUE, LAURETTE M-100568			
		PHILIPPE LEVAC INC. M-100571			
		MÉNARD, ALCIDE M-100574			
		AUTOBUS TRUDEAU INC. Intimés			
		Décision: MPE-1553			
		CM-10000-P-106			
		CQ-10000-P-106			
		LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC			
		Requérante			
		M-100029			
		LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU			
		Mise en cause			
		M-100581			
		A.G. BRAZEAU INC. M-100585			
		JOSEPHAT, LAROSE M-100578			
		BÉLANGER, JACQUES M-100579			
		BERTHEL, RAYMOND M-100580			
		BERTRAND, JOSEPH M-100583			
		HOTTE, GÉRARD M-100591			
				<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits contestés</i> Ropin Inc. 09-03 13-01 14-01 20-01	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-120	81 06 19	PAUL, THÉOPHILE M-100584 LAFONTAINE, GÉRARD M-100587 LASALLE, IRÉNÉ THOM M-100589 MASSIÉ, ANSELME M-100590 MILLER, GORDON M-100593 ROUSSON, JEAN-PAUL M-100594 ST-DENIS, ALCIDE M-100597 THERRIEN, JEAN-CHARLES M-101003 SERVANT, JEANNOT M-100200 ROPIN INC. Intimés Décision: MPE-1554 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100030 COMMISSION SCOLAIRE LAURENVAL Mise en cause M-100599 LES AUTOBUS GAUDREAU INC. M-100264 SABEM INC. M-100248 AUTOBUS TRANS-NORD M-100311 LES AUTOBUS MASCOCHE INC. M-100598 GIL-BER INC. M-101068 GEORGE D. PAQUETTE BUS LINE LTÉE M-100252 C.T.L. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: C.T.L. <i>Circuits contestés</i> R-3 R-29 R-30
M-18-02667-1-NC-121	81 06 19	Décision: MPE-1555 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100034 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE Mise en cause M-100616 BRANDON TRANSPORT INC. M-100614 LES TRANSPORTS FAGNANT INC. & LES ENT. S.L.R. INC. M-100610 GERMAIN PERREAULT M-100612			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits contestés</i> Transcollin Inc. 196 Les Autobus J.B.L. Inc. N-13 Brisette & Frères Ltée B-15 Autobus Gaudreault Inc. 106 107 B-17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-122	81 06 18	TRANSPORT ROCK & FILS LTÉE M-101060 BAILLARGEON, RÉJEAN M-100598 GIL BER INC. M-101100 ANDREA ROBILLARD & FILS INC. M-100608 RENÉ VADNAIS & FILS INC. M-100609 LUCIEN DAUPHIN & FILS INC. M-100610 TRANSCOLLIN INC. M-100619 LES ENT. NORMAND CHARETTE INC. M-100611 ENTREPRISES ADONIAS LAURIN INC. M-100621 C.A. RIVEST TRANSPORT LTÉE M-100613 LES TRANSPORTS ÉCOLIERS BEAUSOLEIL & PAQUIN ENRG. M-101021 LES AUTOBUS J.B.L. INC. M-100615 BRISETTE & FRÈRES LTÉE M-101024 LES ENTREPRISES MARIO BEAULIEU INC. M-100618 AUTOBUS CARBONNEAU INC. M-101025 AUTOBUS GASTON NADEAU INC. M-100599 AUTOBUS GAUDREAU INC. Intimés Décision: MPE-1525 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100035 COMMISSION SCOLAIRE LONG SAULT Mise en cause M-100266 LES AUTOBUS CARON & LAURIN LTÉE M-100269 CADIEUX, JEAN-CLAUDE M-100270 JEAN-JACQUES CAMPEAU INC. M-100272 LUCIEN DESROSIERS INC. M-100279 LAMARCHE, GASTON M-100281 MAPP, RENÉ M-100282 RENAUD, ÉMILE M-100283			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-123	81 06 18	ROZON, JEAN MARIO M-100759 LES AUTOBUS LONG SAULT INC. M-101000 GIROUX, RAYMOND M-101055 TRANSPORT Y. MAJOR INC. M-100777 CAMPEAU, JEAN-JACQUES Intimés Décision: MPE-1524 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100049 LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN Mise en cause M-100550 JEAN VANIER INC. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-124	81 06 23	Décision: MPE-1556 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-00050 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE YAMASKA Mise en cause M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE M-100235 LES AUTOBUS BEAUREGARD INC. M-100629 CIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE LTÉE M-100634 TRANSPORT ROY ADAM LTÉE M-100635 AUTOBUS NORMANDIN LTÉE M-100636 CIE D'AUTOBUS BERNIER & FILS INC. M-100638 LES AUTOBUS BLANCHARD INC. M-100639 AUTOBUS BRODEUR INC. M-100640 FONTAINE, MARCEL M-100641 CUSSON, FERNAND M-100643 LES AUTOBUS GODIN INC. M-100644 LES AUTOBUS GASTON & SYLVIO HÉBERT INC. M-100645 P.A. JOYAL INC. M-100646 AUTOBUS LAFRANCE INC. M-100648			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <div style="text-align: right;"><i>Circuit contesté</i></div> Les Autobus Gaston & Sylvio Hébert Inc. 4

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-125	81 06 18	AUTOBUS LAPLANTE & FILS INC. M-100649 TRANSPORT CLAUDE LAPORTE INC. M-100651 LES AUTOBUS C. MARCIL INC. M-100654 ST-LAURENT, ROSARIO M-100657 TRUDEAU, JEAN-PAUL M-100658 ROIREAU, EUGÈNE M-100769 LESSARD, CAMILLE Intimés Décision: MPE-1523 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100051 MIRIAM HOME SCHOOL Mise en cause M-100752 AUTOBUS MONT-ROYAL LTÉE Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-126	81 06 18	Décision: MPE-1522 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100052 LA COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX Mise en cause M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-127	81 06 18	Décision: MPE-1521 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100053 LA CLINIQUE PÉDAGOGIQUE DE MONTRÉAL Mise en cause M-100662 LES AUTOBUS FRANCOEUR Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-128	81 06 18	Décision: MPE-1520 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100058 PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF WESTERN QUÉBEC Mise en cause M-100200			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1-NC-129	81 06 23	ROPIN INC. M-100667 HAMILTON & MORRISSON LTD. M-100669 BROWN, DOUGLAS M-100670 TRANSPORT NEIL LACHARITY INC. M-100671 AUTOBUS ERFLE LTD. M-100672 PONTIAC BUS LINES LTD. Intimés Décision: MPE-1558 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100059 LA COMMISSION SCOLAIRE SAULT-ST-LOUIS Mise en cause M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. M-100673 AUTOBUS J.L. TESSIER INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. Intimées			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Autobus Léo 25, 29, 30, Auger Inc. 31, 32, 33, 39, 40, 43 Autobus J.L. 25, 26, 27, Tessier Inc. 28, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 44
M-80-02667-1-NC-130	81 06 18	Décision: MPE-1531 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100072 CENTRE ACADÉMIQUE FOURNIER INC. Mise en cause M-100662 LES AUTOBUS FRANCOEUR Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 18
M-81-02667-1-NC-132	81 06 23	Décision: MPE-1559 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100112 Q-100116 THE EASTERN TOWNSHIPS REGIONAL SCHOOL BOARD Mise en cause Q-100245 AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE M-101026 JEAN MARTINEAU M-100478 DORIUS FONTAINE M-100510 AUTOBUS G. ASHBY LTÉE M-100479			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Autobus C-108 Drummondville C-109 Ltée Jean Martineau C-123

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision												
			nom / page	date													
M-81-02667-1-NC-133	81 06 23	EVERETT SINCLAIR M-101028 CLINTON RAND M-101029 LAWRENCE DEWEY M-100435 LESSARD BUS LINES INC. M-100766 C.M.T.S. M-101027 THOMAS BEAUCAGE Intimés Décision: MPE-1560 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100122 LA COMMISSION SCOLAIRE VALLEYFIELD Mise en cause M-101049 A. LEDUC & FRÈRES LTÉE M-100262 AUTOBUS GAÉTAN VALLÉE INC. M-100260 AUTOBUS LEDUC INC. M-101042 AUTOBUS M. MOISE INC. M-100259 AUTOBUS SALABERRY INC. M-100261 AUTOBUS VENISE (1978) INC. M-100263 DANDURAND, ANTONIO M-100751 AUTOBUS ROLAND LEDUC INC. M-100040 RÉAL QUENNEVILLE INC. M-101044 VERNER, ROCK M-101045 GUILBEAULT, ERNEST M-101046 AUTOBUS M. EMOND INC. M-101047 DEMERS, GEORGES M-101063 AUTOBUS E. TAILLEFER INC. Intimés Décision: MPE-1557 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100131 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS Mise en cause M-100671 AUTOBUS ERFLE LTÉE M-100672			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <table style="margin-left: auto; margin-right: 0;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;"><i>Circuits contestés</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A. Leduc & Frères Ltée</td> <td style="text-align: right;">54</td> </tr> <tr> <td>Autobus Salaberry Inc.</td> <td style="text-align: right;">80</td> </tr> <tr> <td>Autobus Venise (1978) Inc.</td> <td style="text-align: right;">69</td> </tr> <tr> <td>Dandurand, Antonio</td> <td style="text-align: right;">47</td> </tr> <tr> <td>Réal Quenneville Inc.</td> <td style="text-align: right;">75</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Circuits contestés</i>	A. Leduc & Frères Ltée	54	Autobus Salaberry Inc.	80	Autobus Venise (1978) Inc.	69	Dandurand, Antonio	47	Réal Quenneville Inc.	75
	<i>Circuits contestés</i>																
A. Leduc & Frères Ltée	54																
Autobus Salaberry Inc.	80																
Autobus Venise (1978) Inc.	69																
Dandurand, Antonio	47																
Réal Quenneville Inc.	75																
M-81-02667-1-NC-134	81 06 23	LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS Mise en cause M-100671 AUTOBUS ERFLE LTÉE M-100672			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <table style="margin-left: auto; margin-right: 0;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;"><i>Circuits contestés</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autobus Erfle Ltée</td> <td style="text-align: right;">279 282 284</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Circuits contestés</i>	Autobus Erfle Ltée	279 282 284								
	<i>Circuits contestés</i>																
Autobus Erfle Ltée	279 282 284																

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02667-1 NC-137	81 06 23	Décision: MPE-1561 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100177 LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY LAVAL Mise en cause M-100252 C.T.L. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits contestés</i> C.T.L. 19 35 76 80 90 91 92 93 94 95 96 97
M-81-02667-1- * NC-138	81 06 19	Décision: MPE-1537 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100178 LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL Mise en cause M-100542 LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE M-100543 LES AUTOBUS LEBOEUF LTÉE M-100544 GUILLAUME, MME MICHELINE M-100547 AUTOBUS SCOLAIRE N.D.G. INC. M-100549 AUTOBUS GAUDETTE INC. M-100550 JEAN VANIER INC. M-100757 MAURICE LEFEBVRE INC. M-100551 H. PAPINEAU & FILS INC. M-100552 DUHAMEL, PIERRE M-100553 TRANSPORT AMESSE INC. M-100745 R & J GALLAND ENRG. M-100754 AUTOBUS PONT-VIAU INC. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19
M-81-02667-1- NC-141	81 06 19	Décision: MPE-1536 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100181			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision										
			nom / page	date											
M-81-02667-1-NC-142	81 06 19	COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME Mise en cause M-100268 AUTOBUS BRUNET INC. M-100276 AUTOBUS GRIMES INC. M-100267 AUTOBUS ROCHON INC. M-100273 G & L GAUTHIER M-100606 AUTOBUS ROLAND INC M-100277 AUTOBUS YVAN OUELLETTE INC. M-100275 ROLAND GODARD AUTOBUS M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100265 ALARY, RAYMOND Intimés Décision: MPE-1535 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100182 THE PROTESTANT SCOOOL BOARD OF GREATER MONTREAL Mise en cause M-100547 AUTOBUS SCOLAIRE N.D.G. INC. M-100553 TRANSPORT AMESSE INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. M-100739 AUTOBUS SCOLAIRE UNIK ENRG. M-100757 MAURICE LEFEBVRE INC. M-100767 AUTOBUS SUD-OUEST INC. M-100548 ROCH GRATTON Intimés Décision: MPE-1562 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100183 LAURENTIAN SCHOOL BOARD Mise en cause M-100276 LES AUTOBUS GRIMES INC. M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100225 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100225 AUTOBUS LA DILIGENCE INC. M-100266			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19										
M-81-02667-1-NC-143	81 06 23	LAURENTIAN SCHOOL BOARD Mise en cause M-100276 LES AUTOBUS GRIMES INC. M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100225 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100225 AUTOBUS LA DILIGENCE INC. M-100266			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><i>Circuits</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><i>Contestés</i></td> </tr> <tr> <td>Les Autobus Grimes Inc.</td> <td style="text-align: right;">C-63</td> </tr> <tr> <td>Autobus M. Labelle Inc.</td> <td style="text-align: right;">C-59 C-60 C-60A</td> </tr> <tr> <td>Autobus La Diligence Inc.</td> <td style="text-align: right;">C-77 C-61</td> </tr> </table>		<i>Circuits</i>		<i>Contestés</i>	Les Autobus Grimes Inc.	C-63	Autobus M. Labelle Inc.	C-59 C-60 C-60A	Autobus La Diligence Inc.	C-77 C-61
	<i>Circuits</i>														
	<i>Contestés</i>														
Les Autobus Grimes Inc.	C-63														
Autobus M. Labelle Inc.	C-59 C-60 C-60A														
Autobus La Diligence Inc.	C-77 C-61														

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		AUTOBUS CARON & LAURIN LTÉE M-101001 OWEN WILLIAM M-100275 ROLAND GODARD AUTOBUS M-100217 LES SERV. D'AUTOBUS LLOYD INC. M-100273 G. & L. GAUTHIER TRANSPORT INC. M-100736 BASTIEN, LUCIEN M-100737 ROBILLARD, ROMÉO M-101005 TRANSPORT Y. MAJOR INC. Intimés			<i>Circuits Contestés</i> Autobus Caron & Laurin Ltée C-55 Owen, William C-72
M-81-02667-1-NC-144	81 06 19	Décision: MPE-1534 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100184 LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT VIVANT Mise en cause M-100554 BOIJOLY, RODOLPHE Intimé			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19
M-81-02667-1-NC-145	81 06 19	Décision: MPE-1533 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100185 COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL M-100311 LES AUTOBUS MASCOUCHE INC. M-100312 LES AUTOBUS LACHAPELLE LTÉE M-100313 TRANSPORT LACHENAIE LTÉE Intimées			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19
M-81-02667-1-NC-146	81 06 23	Décision: MPE-1563 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100186 COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY Mise en cause M-101050			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour le circuit ci-après mentionné: <i>Circuits Contestés</i> Reid & Bourcier Transport Inc. 624

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision								
			nom / page	date									
M-81-02667-1-NC-147	81 06 23	LES AUTOBUS AMYOT INC. M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. M-100414 REID & BOURCIER TRANSPORT INC. M-100415 JACQUES BISSON INC. M-101051 BOURDON, FRANÇOISE P. M-101054 JOHNSON, PIERRE Intimés Décision: MPE-1564 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100187 COMMISSION SCOLAIRE DES MOISSONS Mise en cause M-100300 ALBERT BRAULT & FILS INC. M-100412 GAMACHE, RÉAL M-100413 VINCENT, RENÉ M-101052 CONRAD CÔTÉ & FILS INC. M-101053 LES AUTOBUS DUFRESNE INC. M-101055 CIE TRANSBUS INC. M-101056 ROBIDOUX, LUCIEN M-101057 SLEVAN L.A. Intimés			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <table style="margin-left: auto; margin-right: 0;"> <tr> <td style="text-align: right;"><i>Circuits</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;"><i>Contestés</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Vincent René</td> <td style="text-align: right;">64</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Slevan L.A.</td> <td style="text-align: right;">76</td> </tr> </table>	<i>Circuits</i>		<i>Contestés</i>		Vincent René	64	Slevan L.A.	76
<i>Circuits</i>													
<i>Contestés</i>													
Vincent René	64												
Slevan L.A.	76												
M-81-02667-1-NC-148	81 06 19	Décision: MPE-1532 CM-10000-P-106 CQ-10000-P-106 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100031 LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER Mise en cause M-100556 LUCIEN BISSONNETTE INC. M-100573 SERVICE VOYAGEURS VAUDREUIL INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. M-100600 AUTOBUS TRANS-URBAIN INC. M-100601 J.L. CASTONGUAY INC. M-100602 JACQUES COUVRETTE INC. M-101091 MORRISON, ALEX J. M-100603			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19								

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03612-6-116-NC	81 06 23	ÉDOUARD GAUCHER INC: M-100750 LES AUTOBUS KIRKLAND LTÉE M-100761 LES AUTOBUS ROBERT BOURGON & FILS INC. M-100762 LES AUTOBUS RAYMOND LÉGER & FILS INC: M-100763 LES AUTOBUS ALPHA LTÉE Intimés Décision: MPE-1565 CM-10000-C-P-107 CQ-10000-C-P-107 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100021 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE Mise en cause M-100452 LES AUTOBUS ROY INC. Intimée			<i>Proprio motu</i> Prolongation de contrats pour l'année scolaire 1981-1982 Accordée Entrée en vigueur: 81 06 23 Sauf pour les circuits ci-après mentionnés: <i>Circuits Contestés</i> Les Autobus 427 Roy Inc. 428
Q-81-00423-5	81 06 22	Décision: QPE-1991 8-Q-100546-103-EC AUTOBUS DU ROCHER INC. Requérante 4-Q-100003-102-EC COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE 5-Q-10000C-136-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 9-Q-10001M-136-EC MINISTRE DES TRANSPORTS Mises en cause	G.O.Q. no 12 p. 4692	81 03 21	

Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers

Désistement

Constate que les décisions QPE-1808-TF et MPE-1507-TF, rendues le 8 janvier 1981, concernant la révision de l'ajustement général des contrats et rendues dans le cadre de l'article 11.286.116 reprennent effet pour les contrats auxquels la présente affaire se rapporte aux conditions établies par la réglementation applicable.

Q-81-00423-5	81 06 23	Décision: QPE-1991-C Q-100 546-103-EC AUTOBUS DU ROCHER INC. Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE MINISTRE DES TRANSPORTS Mises en cause			
--------------	----------	---	--	--	--

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11

La Commission corrige d'office la décision numéro QPE-1991 en y enlevant, sur la page frontispice, le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00472-2	81 06 22	Décision: QPE-1987 8-Q-100736-101-EC AUTOBUS CHARLEVOIX LTÉE Requérante 5-Q-10000-145-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 8-Q-100058-102-EC COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHARLEVOIX 9-Q-10001M-139-EC MINISTRE DES TRANSPORTS Mises en cause	G.O.Q. no 12 p. 4693	81 03 21	Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers Accordée Entrée en vigueur: 81 06 22
Q-81-00472-2	81 06 23	Décision: QPE-1987-C Q-100736-101-EC AUTOBUS CHARLEVOIX LTÉE Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHARLEVOIX MINISTRE DES TRANSPORTS Mises en cause			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11.

La Commission corrige d'office la décision numéro QPE-1987 en y enlevant, sur la page frontispice, le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause.

M-81-00566-7	81 06 15	Décision: QPE-1986 9-M-100426-101-EC LES AUTOBUS CORONET LTÉE Requérante 9-M-100020-101-EC LA C S R LIGNERY Intimée 1-M-10000C-108-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 4406	81 03 14	
--------------	----------	---	----------------------------	----------	--

Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers
Désistement

Constata que les décisions QPE-1808-TF et MPE-1507-TF, rendues le 8 janvier 1981, concernant la révision de l'ajustement général des contrats et rendues dans le cadre de l'article 11.286.116 reprennent effet pour les contrats auxquels la présente affaire se rapporte aux conditions établies par la réglementation applicable.

M-81-00567-5	81 06 22	Décision: QPE-1989 1-M-100200-102-EC ROPIN, INC Requérante O-M-100029-101-EC LA C S R PAPINEAU Intimée 1-M-10000C-109-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 4406	81 03 14	Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 06 22
--------------	----------	--	----------------------------	----------	---

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00566-7	81 06 23	Décision: QPE-1986-C M-100 426-101-EC LES AUTOBUS CORONET LTÉE Requérante M-100 020-101-EC LA C.S.R. LIGNERY Mise en cause			
Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11 La Commission: corrige d'office la décision numéro QPE-1986 en y enlevant, sur la page frontispice, le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause et en y changeant le mot « intimée » par le mot « mise en cause » dans la description du nom de la C.S.R. Lignery.					
M-81-00567-5	81 06 23	QPE-1989-C M-100 200-102-EC ROPIN INC. Requérante M-100 029-101-EC LA C.S.R. PAPINEAU Mise en cause			
Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11 La Commission: corrige d'office la décision numéro QPE-1989 en y enlevant, sur la page frontispice, le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause et en y changeant le mot « intimée » par le mot « mise en cause » dans la description du nom de la C.S.R. Papineau.					
M-81-00568-3	81 06 22	Décision: QPE-1988 1-M-100200-101-EC ROPIN INC Requérante 2-M-100001-103-EC LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER Intimée 1-M-10000C-110-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 4406	81 03 14	Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 06 22
M-81-00569-1	81 06 22	Décision: QPE-1990 1-M-100200-103-EC ROPIN INC Requérante 4-M-100058-101-EC PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF WESTERN QUÉBEC Intimée 1-M-10000C-111-EC COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 4407	81 03 14	Révision du prix d'un contrat transport d'écoliers Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 06 22
M-81-00568-3	81 06 23	Décision: QPE-1988-C M-100 200-101-EC ROPIN INC. Requérante M-100 001-103-EC LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11

La Commission: corrige d'office la décision numéro QPE-1988 en y enlevant, sur la page frontispice le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause et en y changeant le mot « intimée » par le mot « mise en cause » dans la description du nom de la Commission Scolaire Jérôme le Royer.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00569-1	81 06 23	QPE-1990-C M-100 200-103-EC ROPIN INC. Requérante M-100 058-101-EC PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF WESTERN QUEBEC Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11

La Commission: corrige d'office la décision numéro QPE-1990 en y enlevant, sur la page frontispice, le nom de la Commission des transports du Québec comme nom d'une partie mise en cause et en y changeant le mot «intimée» par le mot «mise en cause» dans la description du Nom du Protestant Regional School Board of Western Quebec.

TAXI

M-80-56019-1	81 05 22	Décision: MPT-16365 2-M-208051-102-D CAJUSTE, ALHOMME Requérant-cessionnaire 7-M-201861-101-D SCHWARTZ, HERBERT MANUEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 4 p. 537	81 01 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-00336-5	81 06 01	Décision: MPT-16390 6-M-210756-101-D TAXI DESCHÊNES Requérante-cessionnaire 5-M-203323-101-D LEFEBVRE, ROGER Requérant-cédant	G.O.Q. no 7 p. 1757	81 02 14	Transfert de permis Accordée Région d'Aylmer 07-7803-C Entrée en vigueur: 81 06 01
M-81-00564-2	81 05 29	Décision: MPT-16391 2-M-210875-101-D LATOURELLE, GÉRARD Requérant-cessionnaire 2-M-210115-102-D LATOURELLE, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4405	81 03 14	Transfert de permis Accordée Région de Maniwaki 07-7842-V
M-81-01060-0	81 05 01	Décision: MPT-16298 2-M-210990-101-D PASCAL, RAOUL JEAN Requérant-cessionnaire 0-M-208095-102-D HADDU, MOHAMED ABDELJALAK Requérant-cédant	G.O.Q. no 13 p. 4976	81 03 28	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 01
M-81-01251-5	81 05 06	Décision: MPT-16328 4-M-211004-101-D ST-PIERRE, RÉJEAN Requérant-cessionnaire 6-M-210004-103-D GENDRON, CLÉMENT Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5244	81 04 04	Transfert de permis Accordée Région Magog 05-3734-CT
M-81-01272-1	81 05 07	Décision: MPT-16333 4-M-208570-102-D GUERRIER, WESNER Requérant-cessionnaire 6-M-200245-102-D GRAVEL, MAURICE Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5246	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01292-9	81 05 25	Décision: MPT-16369 5-M-211011-101-D TESSIER, MICHELINE Requérante-cessionnaire 6-M-207455-102-D ROUX, MICHEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 15 p. 5495	81 04 11	Transfert de permis Accordée A-2 Longueuil Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-01293-7	81 05 25	Décision: MPT-16370 4-M-211012-101-D AVIRAM, GAD Requérant-cessionnaire 1-M-204085-106-D GALLAGHER, EMERSON Requérant-cédant	G.O.Q. no 15 p. 5496	81 04 11	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-01386-9	81 05 22	Décision: MPT-16356 6-M-210491-103-D ST-FLEUR, ÉZÉCHIEL Requérant-cessionnaire 2-M-208408-103-D SAINT FLEUR, JOSETTE Requérante-cédante	G.O.Q. no 15 p. 5502	81 04 11	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-01587-2	81 06 03	Décision: MPT-16403 3-M-211021-101-D FHIMA, ELIAHU Requérant-cessionnaire 0-M-204433-103-D DESJARDINS, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 15 p. 5507	81 04 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-01728-2	81 05 26	Décision: MPT-16378 5-M-211029-101-D BALTAGI, AHMAD Requérant-cessionnaire 0M-206792-102-D KOHEN, MOSHE Requérant-cédant	G.O.Q. no 16 p. 5790	81 04 18	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02388-4	81 05 28	Décision: MPT-16398 8-M-205382-102-D D'AMOUR, JEAN PIERRE Requérant-cessionnaire 2-M-201833-101-D D'AMOUR, LORENZO Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6031	81 04 25	Transfert de permis Accordée A-8 Entrée en vigueur: 81 05 28
M-81-02389-2	81 06 08	Décision: MPT-16407 2-M-211048-101-D BAKER, MOSES Requérant-cessionnaire 2-M-210081-103-D RIGANO, MAURO Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6032	81 04 25	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02392-6	81 06 08	Décision: MPT-16410 6-M-211051-101-D BOISSEAU, CLAUDE Requérant-cessionnaire 0-M-203385-101-D CUERRIER, GAÉTAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6032	81 04 25	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02398-3	81 06 08	Décision: MPT-16414 6-M-211044-101-D MORIN, DENIS Requérant-cessionnaire 5-M-200535-102-D MESSINA, VITO Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6034	81 04 25	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02557-4	81 06 03	Décision: MPT-16404 5-M-211060-101-D ST-VIL, MARCEAU Requérant-cessionnaire 6-M-207356-102-D SAINTELIEN, WILFRID Requérant-cédant	G.O.Q. no 18 p. 6189	81 05 02	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02577-2	81 06 02	Décision: MPT-16389 3-M-211062-101-D HOULE, LUC Requérant-cessionnaire 7-M-200665-101-D ROBICHAUD, GEORGE Requérant-cédant	G.O.Q. no 18 p. 6192	81 05 02	Transfert de permis Accordée A-33
M-81-02936-0	81 06 10	Décision: MPT-16423 6-M-208511-102-D TREMBLAY, ROYAL Requérant	G.O.Q. no 19 p. 6379	81 05 09	Demande de permis Pendente
M-81-02941-0	81 06 09	Décision: MPT-16419 8-M-211067-101-D KINTZOS, CHRISTOS Requérant-cessionnaire 9-M-201307-103-D SCHWARTZ, THÉRÈSE Requérante-cédante	G.O.Q. no 19 p. 6380	81 05 09	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-02946-9	81 06 09	Décision: MPT-16420 1-M-211072-101-D PROVOST, FRANÇOIS Requérant-cessionnaire 5-M-207639-102-D PROVOST, ÉDOUARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 19 p. 6381	81 05 09	Transfert de permis Accordée A-12
Q-80-24769-4	81 06 11	Décision: QPT-5521 2-Q-203486-101-D HOULE, FÉLICIEN Requérant	G.O.Q. no 44 p. 10650	80 11 01	Demande de permis Accordée 04-3364-V
Q-81-00464-9	81 05 21	Décision: QPT-5499 0-Q-203140-102-D MORIN, ALPHONSE Requérant-cessionnaire 9-Q-203018-102-D ARMAND HUARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4431	81 03 14	Transfert de permis Accordée 09-9749-V
Q-81-00630-5	81 06 08	Décisions: QPT-5480-C et QPV-1786-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-203 337-102-D LAURETTE DESROCHES et Q-202 685-101-D GHISLAIN DESROCHES Mis en cause			Correctif de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
Q-81-00840-0	81 04 28	Décision: QPT-5477 1-Q-203560-101-D MOREAU, CLAUDE Requérant-cessionnaire 5-Q-202873-101-D BOURGET, BLANCHE Requérante-cédante	G.O.Q. no 13 p. 4982	81 03 28	Transfert de permis Accordée 01-0213-V Entrée en vigueur: 81 04 28

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01019-0	81 05 04	Décision: QPT-5482 0-Q-203553-101-D THIBEAULT, GERMAIN Requérant-cessionnaire 3-Q-203485-102-D LÉVESQUE, BÉRANGÈRE Requérante-cédante	G.O.Q. no 14 p. 5257	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-9 Entrée en vigueur: 81 05 04
Q-81-01558-7	81 06 02	Décision: QPT-5511 3-Q-203584-101-D ROUSSEL, RAYNALD Requérant-cessionnaire 0-Q-200625-103-D PERRON, ALBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 18 p. 6198	81 05 02	Transfert de permis Accordée R-01-0514-V
Q-81-01655-1	81 06 17	Décision: QPT-5523 6-Q-200116-101-D CROTEAU, ROBERT Requérant	G.O.Q. no 20 p. 6621	81 05 16	Suppression totale de service Accordée
Q-81-01680-9	81 06 19	Décision: QPT-5527 1-Q-203578-101-D TAXI ST-GABRIEL ENR. En société Requérante-cessionnaire 1-Q-203321-104-D TAXI ST-GABRIEL ENR. En société	G.O.Q. no 20 p. 6624	81 05 16	Transfert de permis Accordée 03-1008-SD
Q-81-01682-5	81 06 19	Décision: QPT-5526 1-Q-203578-102-D TAXI ST-GABRIEL ENR. En société Requérante-cessionnaire 1-Q-203321-105-D TAXI ST-GABRIEL ENR. En société	G.O.Q. no 20 p. 6625	81 05 16	Transfert de permis Accordée 03-1008-SD
Q-81-01741-9	81 06 17	Décision: QPT-5524 8-Q-203134-101-D PELLETIER, DANIEL Requérant	G.O.Q. no 20 p. 6627	81 05 16	Demande de permis Accordée
Q-81-02229-4	81 06 10	Décision: QI-20038 2-Q-202728-102-PSS SYLVESTRE, JEAN YVES Requérant			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-25420	81 06 15	Décision: MDI-3071 M-303130-1-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTÉE Intimée TRANSPORT BRAZEAU INC. MAGNY TRANSPORT INC. LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance (2.41.1) Requête accordée, caution- nement confisqué.
------------	----------	--	--	--	---

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-42356	81 06 15	Décision: MDI-3068 M-301921-D-102 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TRANSPORT ROBERT RICHER INC. Intimée McCALLUM TRANSPORT (QUÉBEC) INC. AUTOMOBILE TRANSPORT LTD. CHARLTON TRANSPORT (QUÉBEC) LTD.			Décision incidente Requête pour péremption d'instance (2.41.1) Requête accordée, caution- nement confisqué.
M-80-43081	81 06 15	Mises en cause Décision: MDI-3069 M-304725-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant PHILIPPE OUIMET Intimé DRUMMOND TRANSIT LTD TRANSPORT BÉLANGER-LEMIRE INC.			Décision incidente Requête pour péremption d'instance (2.41.1) Requête accordée, caution- nement confisqué.
M-80-43083	81 06 15	Mises en cause Décision: MDI-3070 M-300871-102-D (14994-V) L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TRANSPORT WATSON LTÉE Intimée GENESSE TRANSPORT INC. ET AUTRES			Décision incidente Requête pour péremption d'instance (2.41.1) Requête accordée, caution- nement confisqué.
M-80-50043	81 06 22	Mises en cause Décision: MCG-782 M-300586-101-D (10270-V) TRANSPORT RENÉ MEGRE INC.	G.O.Q. no 18 p. 5510	80 05 03	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-53897-3	81 06 10	Décision: MCG-687-C 5-M-303438-101-D LAPORTE'S MOVING & STORAGE LIMITED			Correction de décision La Commission: Corrige la page frontispice ainsi que l'item 2 du dispo- sitif de la décision MCG- 687 du 28 mai 1981 de manière à ce que le nom de la requérante se lise comme suit: Laporte's Moving & Sto- rage Limited
M-80-54072-2	81 06 10	Décision: MCG-734 4-M-305020-126-D OVERNITE EXPRESS (1980) INC. Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9348	80 09 20	Demande de permis Désistement
M-80-54150-6	81 06 16	Décision: MCG-746 3-M-304701-101-D DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC. Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9504	80 09 27	Demande de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00802-6	81 06 11	Décision: MCG-736 9-M-302733-106-D GIRARD, JOACHIM Requérant	G.O.Q. no 11 p. 4419	81 03 14	Modification de permis Accordée
M-81-01662-3	81 05 28	Décision: MCG-685 7-M-305431-101-D TRANSPORT ROGER RIVET INC. Requérante-cessionnaire 1-M-304935-102-D ROGER RIVEST ENRG. Requérante-cédante	G.O.Q. no 16 p. 5787	81 04 18	Transfert de permis Accordée
M-81-01969-2	81 05 22	Décision: MCG-632-TF 4-M-303116-103-DT PATENAUDE & FRÈRE ENRG. Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5798	81 04 18	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-02003-9	81 06 12	Décision: MCG-739 2-M-300056-104-D DIRECT WINTERS TRANSPORT LTD. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6017	81 04 25	Demande de permis supplé- tif Accordée
M-81-02084-9	81 06 01	Décision: MCG-694-TF 0-M-40003B-435-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6019	81 04 25	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-02311-6	81 06 01	Décision: MCG-695-TF 0-M-40003B-436-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6021	81 04 25	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-02368-6	81 06 08	Décision: MCG-720 5-M-305474-101-DS DÉMÉNAGEMENT OUTAOUAIS INC. Requérante-cessionnaire 4-M-305186-102-DS TRUDEL LE DÉMÉNAGEUR Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 02 81 03 03 81 03 04	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 08
M-81-02377-7	81 05 27	Décision: MCG-674 8-M-302999-104-D WAGNER, ROLAND Requérant-tireur 9-M-305413-123-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 17 p. 6027	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02379-3	81 05 27	Décision: MCG-675 2-M-304744-104-D CROWLEY, GARY Requérant-tireur 9-M-305413-132-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 17 p. 6028	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02380-1	81 05 27	Décision: MCG-676 5-M-305482-101-D R & B LEASING LTD Requérante-tireur 9-M-305413-134-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 17 p. 6028	81 04 25	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02381-9	81 05 27	Décision: MCG-677 4-M-305152-104-D W & K ENTERPRISES Requérante-tireur 9-M-305413-131-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 6029	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02382-7	81 05 27	Décision: MCG-678 2-M-300080-115-D LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante-tireur 9-M-305413-128-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 6029	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02383-5	81 05 27	Décision: MCG-679 9-M-305413-138-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tireur 2-M-300080-118-D LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE	G.O.Q. no 17 p. 6030	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02384-3	81 05 27	Décision: MCG-680 0-M-302161-104-D ANDERSON CLIFFORD Requérant-tireur 9-M-305413-124-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 6030	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02385-0	81 05 27	Décision: MCG-681 8-M-302304-104-D SALVATI, ADAMO Requérant-tireur 9-M-305413-126-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 6031	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-02386-8	81 05 27	Décision: MCG-673 7-M-302578-103-D SMITH TRANSPORT (U.S.) LTD Requérante-tireur 9-M-305413-127-D CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 6031	81 04 25	Demande de permis Accordée
M-81-03212-5	81 05 29	Décision: MCG-699 6-M-305267-103-DS PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC. Requérante-cessionnaire 3-M-301194-137-DS QUINN FREIGHT LINES INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 04 01 81 04 02 81 04 03	Transfert partiel de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 29

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-03882-5	81 06 12	Décision: MCG-737 0-M-305511-101-DS LOCATION F. LAFERRIÈRE INC. Requérante-cessionnaire 1-M-301675-102-DS LAFERRIÈRE, ROBERT Requérante-cédante	Journal de Montréal	81 04 16 81 04 17 81 04 18	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-04218-1	81 06 11	Décision: MCG-735 4-M-305491-101-DS 104497 CANADA LTD Requérante-cessionnaire 5-M-300517-102-DS CITY TRUCKING LTD Requérante-cédante	La Presse	81 04 29 81 04 30 81 05 01	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-04862-6	81 06 04	Décision: MS-7088 9-M-305546-102-S ENTREPRISES DELORME INC. Requérante-tireur 6-M-300714-113-S SALABERRY CARTAGE LTD Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 05 22 81 05 23 81 05 24	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 jusqu'au: 82 06 03
M-81-04864-2	81 06 04	Décision: MS-7089 6-M-305143-103-S LES ENTREPRISES JEAN GUY CHARTIER INC. Requérant-tireur 3-M-301194-140-S QUINN FREIGHT LINES INC. Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 05 20 81 05 21 81 05 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 jusqu'au: 82 06 03
M-81-04922-8	81 06 04	Décision: MT-839 7-M-303543-101-S1 D & D DISPOSAL SERVICES LIMITÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 jusqu'au: 81 06 05
M-81-05101-8	81 06 10	Décision: MI-30041-81 8-M-302908-101-PSS DINSDALE CARTAGE & STORAGE (1968) LIMITED Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
M-81-05102-6	81 05 22	Décision: MI-30035-81 9-M-302386-103-PSS TRANSPORT JEAN DUPONT INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
Q-80-23321	81 06 22	Décision: MCG-783 M-300616-104-D GASTON NADEAU	G.O.Q. no 20	80 05 17	Modification de permis Accordée
Q-80-23569-9	81 05 04	Décision: QCG-328 0-Q-302074-101-D DUBÉ, JEAN-BAPTISTE Requérant-cessionnaire 9-Q-300301-101-D DUBÉ & FRÈRE ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 22 p. 6471 G.O.Q. no 50 p. 11959	80 05 31 80 12 13	Transfert total de permis Accordée
Q-80-24111-9	81 06 23	Décision: QCG-506 5-Q-300537-102-D GRENIER EXPRESS INC. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8053	80 08 02	Demande de permis Rejetée
Q-80-24546-6	81 06 23	Décision: QCG-505 5-Q-300537-105-D GRENIER EXPRESS INC. Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9704	80 10 04	Demande de permis Accordée en partie
Q-81-00367-4	81 06 17	Décision: QCG-496 4-Q-300371-109-D J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4424	81 03 14	Permis de corridor Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00765-9	81 06 08	Décision: QCG-296-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-302 206-102-D TRANSPORT ODILON HARVEY & FILS INC. Q-300 258-108-D CHICOUTIMI TRANSPORT LTÉE Mises en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
Q-81-00858-2	81 06 22	Décision: QCG-333-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-302 204-102-D CARTER DONELL Q-300 174-122-D BEAUCE EXPRESS INC. Q-300 927-122-D CHO-BO-INC. Mises en cause			Correction dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Accordée
Q-81-01085-1	81 06 11	Décision: QCG-487 4-Q-301510-102-D LES ENTREPRISES SECTONEL INC. Requérante	G.O.Q. no 15 p. 5510	81 04 11	Modification de permis Accordée
Q-81-01602-3	81 06 09	Décision: QCG-463 7-Q-302242-102-D TRANSPORT JEAN-GUY ROCHEFORT Requérante-tireur 7-Q-300949-108-D LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6385	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302242-101-S
Q-81-01610-6	81 06 09	Décision: QCG-468 7-Q-302234-102-D LIONEL CÔTÉ Requérant-tireur 5-Q-300487-296-D SPEEDWAY EXPRESS LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6386	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302234-101-S
Q-81-01611-4	81 06 09	Décision: QCG-467 5-Q-302236-102-D VICTORIEN HENLEY Requérant-tireur 5-Q-300487-298-D SPEEDWAY EXPRESS LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6386	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302236-101-S
Q-81-01613-0	81 06 09	Décision: QCG-466 4-Q-302237-102-D YVON CÔTÉ Requérant-tireur 5-Q-300487-300-D SPEEDWAY EXPRESS LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6386	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302237-101-S
Q-81-01618-9	81 06 09	Décision: QCG-465 3-Q-302238-102-D ÉMILIO FORTIN Requérant-tireur 5-Q-300487-302-D SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6387	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302238-101-S

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01621-3	81 06 09	Décision: QCG-464 6-Q-302243-102-D ANDRE POTVIN Requérant-tireur 7-Q-300949-110-D LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6387	81 05 09	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q302243-101-S
Q-81-01638-7	81 06 09	Décision: QCG-462 6-M-301415-104-D BOUFFARD, HENRI-PAUL Requérant-tireur 9-M-300026-109-D AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 19 p. 6392	81 05 09	Demande de permis Accordée
Q-81-01648-6	81 06 16	Décision: QCG-490 6-Q-300577-180-D GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6621	81 05 16	Droit additionnel Accordée
Q-81-01743-5	81 06 16	Décision: QCG-495 3-Q-301594-102-D RUEL & FRÈRES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6628	81 05 16	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial délivré par la décision QS-3449.
Q-81-01767-4	81 05 06	Décision: QCG 337 TF 0-M-300827-103-PSS MAC KINNON TRANSPORT LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 06 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01808-6	81 05 06	Décision: QCG 340 TF 5-M-301952-115-PSS CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 06 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01813-6	81 05 06	Décision: QCG 341 TF 6-M-300870-115-PSS ALLTRANS EXPRESS LTD Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 06 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01818	81 06 25	Décision: QCG-508 6-Q-300759-101-D LEBLOND, JOSEPH Requérant	G.O.Q. no 21 p. 6877	81 05 23	Suppression totale de service Accordée
Q-81-01828-4	81 06 04	Décision: QS 3470 4-Q-300892-125-S TRANSPORT E.J. BOURQUE LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 04 28 81 04 29 81 04 30	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 jusqu'au: 81 12 01
Q-81-01896-1	81 05 25	Décision: QCG-392-TF 7-Q-300097-101-PSS BEL-MAR EXPRESS ENR. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 01 Les taux fixés sont dispo- nibles au bureau de la Com- mission.
Q-81-01899-5	81 05 14	Décision: QCG-369-TF 8-Q-300716-105-PSS MINEX ENRG Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 14 Les taux fixés sont dispo- nibles au bureau de la Com- mission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01917-5	81 05 14	Décision: QT-1137 0-Q-302256-101-SI SAVARD, CAROL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 14 jusqu'au: 81 05 28
Q-81-01950-6	81 05 21	Décision: QT-1141 0-Q-301217-101-SI IRÉNÉE ST-LAURENT & FILS INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25 jusqu'au: 81 05 29
Q-81-01989-4	81 06 12	Décision: QS-3478 7-Q-300709-103-S LES DÉMÉNAGEMENTS E. DORÉ LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 05 20 81 05 21 81 05 22	Transfert, demande de modification de permis (44.6) Rejetée
Q-81-02005-8	81 05 29	Décision: QCG-422-TF 5-M-300020-101-PSS J.H. ALBERT GIRARD & FILS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 29 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02006-6	81 05 27	Décision: QCG-410-TF 8-Q-300575-118-PSS LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 27 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02018	81 06 09	Décision: QS-3474 3-Q-300174-124-S BEAUCE EXPRESS INC. Requérante	Journal de Québec	81 05 13 81 05 14 81 05 15	Demande de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 06 09 jusqu'au: 82 01 31
Q-81-02021	81 05 28	Décision: QS-3465 6-Q-302011-104-S LAVOIE, JEAN-JACQUES Requérant-tireur 9-Q-300202-220-S TRANSPORT MAGNY INC: Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 28 jusqu'au: 82 02 26
Q-81-02057-9	81 06 01	Décision: QCG-426-TF 0-M-40003B-457-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02068-6	81 06 12	Décision: QS-3477 7-Q-301640-102-S TRANSPORT COUTURE & FILS LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 05 21 81 05 22 81 05 23	Demande de permis Rejetée
Q-81-02126-2	81 06 04	Décision: QCG-443-TF 0-M-40003B-460-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02134-6	81 06 04	Décision: QCG-444-TF 0-M-40003B-461-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02156-9	81 06 08	Décision: QCG-454-TF 0-M-40003B-459-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 19 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02157-7	81 06 08	Décision: QCG-456-TF 0-M-40003B-453-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 08 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02158-5	81 06 08	Décision: QCG-455-TF 0-M-40003B-462-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 27 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02159	81 06 08	Décision: QCG-457-TF 0-M-30004B-680-PSS CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 08 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02174-2	81 06 08	Décision: QCG-458-TF 9-M-300190-116-PSS MALO TRANSPORT (1971) INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 08 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02176-7	81 06 07	Décision: QS-3479 0-Q-302264-101-S LES GESTIONS Y. TURCOTTE LTÉE Requérante	La Tribune	81 05 28 81 05 29 81 05 30	Demande de permis Rejetée
Q-81-02186-6	81 06 10	Décision: QCG-475-TF 2-M-30003B-506-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 06 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02188	81 06 10	Décision: QCG-478-TF 2-M-30003B-503-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 03 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02190-8	81 06 10	Décision: QCG-479-TF 2-M-30003B-504-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 07 03 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02191-6	81 06 10	Décision: QCG-471-TF 0-M-30004B-681-PSS CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02201-3	81 06 09	Décision: QT-1154 7-Q-302192-104-S1 FLOYD DUENOW INC. Requérante			Demande de permis Accordée Un voyage seulement. Entrée en vigueur: 81 06 09 jusqu'au 81 06 12

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02212-0	81 06 11	Décision: QCG-480-TF 4-M-30020E-143-PSS CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02230-2	81 02 16	Décision: QR-31041 7-Q-301640-104-PSS TRANSPORT COUTURE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 30
Q-81-02231-0	81 02 16	Décision: QR-31042 7-Q-301640-105-PSS TRANSPORT COUTURE & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 30
Q-81-02232-8	81 06 03	Décision: QR-31675 4-Q-300595-101-PSS JEAN JOSEPH RIVERIN LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-02233-6	81 06 02	Décision: QR-31687 7-Q-301830-117-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02234-4	81 06 02	Décision: QR-31694 7-Q-301830-118-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02235-1	81 06 02	Décision: QR-31695 7-Q-301830-119-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02236-9	81 06 02	Décision: QR-31696 7-Q-301830-120-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02237-7	81 06 04	Décision: QR-31700 5-Q-300628-102-PSS ROGER TREMBLAY LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02238-5	81 06 04	Décision: QR-31701 5-Q-300628-103-PSS ROGER TREMBLAY LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02239-3	81 06 04	Décision: QR-31702 5-Q-300628-104-PSS ROGER TREMBLAY LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02245-0	81 06 17	Décision: QS-3480 0-Q-300094-110-S POTVIN TRANSPORT LTÉE Requérante-tireur 0-Q-300433-136-S ROBERVAL EXPRESS LTÉE Requérante-tirée	Le Quotidien	81 05 27 81 05 28 81 05 29	Demande de permis Rejetée
Q-81-02272-4	81 06 19	Décision: QCG-501-TF 6-M-300417-103-PSS TRANSPORT LAURENTIEN LIMITÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Ne peut accepter le taux déposé
Q-81-02276-5	81 06 02	Décision: QI-30116 4-Q-301999-102-PSS MAURICE BÉRUBÉ ENR. Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Entrée en vigueur: 81 06 02

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02277-3	81 06 04	Décision: QI-30117 3-Q-302089-102-PSS LAVOIE, CLÉMENT Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04
Q-81-02285-6	81 06 02	Décision: QR-31689 7-Q-301830-121-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02286-4	81 06 02	Décision: QR-31688 7-Q-301830-122-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02287-2	81 06 02	Décision: QR-31691 7-Q-301830-123-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02289-8	81 06 02	Décision: QR-31692 7-Q-301830-124-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02290-6	81 06 02	Décision: QR-31690 7-Q-301830-125-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02291-4	81 06 02	Décision: QR-31693 7-Q-301830-126-PSS TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 03 31
Q-81-02301-1	81 06 11	Décision: QI-30148 9-Q-300202-221-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02302-9	81 06 11	Décision: QI-30149 9-Q-300202-222-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02303-7	81 06 11	Décision: QI-30150 9-Q-300202-223-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02304-5	81 06 11	Décision: QI-30151 9-Q-300202-224-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02305-2	81 06 11	Décision: QI-30152 9-Q-300202-225-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
		5-M-303246-101-PSS ISABELLE GILLE Requérante-conjointe			
		Décision: QI-30152 9-Q-300202-225-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante			
		5-M-300202-101-PSS PAQUETTE, ANDRÉ Requérant-conjoint			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02306-0	81 06 11	Décision: Q1-30153 9-Q-300202-226-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante 1-M-303366-104-PSS TRANSPORT LÉONARD BLAIN INC. Requérante-conjointe			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02307-8	81 06 11	Décision: Q1-30154 9-Q-300202-227-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante 5-M-303453-103-PSS GRAVEL, SERGE Requérant-conjoint			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02308-6	81 06 11	Décision: Q1-30156 9-Q-300202-228-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante 8-M-304375-102-PSS TRANSPORT DELPHIS LEBLANC ENRG Requérante-conjointe			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02309-4	81 06 11	Décision: Q1-30157 9-Q-300202-229-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérante 2-M-304496-101-PSS TRANSPORT JEAN-LOUIS ROY ENRG Requérante-conjointe			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-02323-5	81 06 19	Décision: QT-1161 7-Q-302275-101-S1 SIMPSON, GERRY Requérant			Demande de permis Rejetée

PRODUITS NOMMÉS

M-81-05120-8	81 06 11	Décision: MPN-14816 6-M-402767-101-PSS SOMERO, MALVIN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05121-6	81 06 11	Décision: MPN-14817 1-M-401707-101-PSS RITE TEMP TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05130-7	81 06 12	Décision: MPN-14820 6-M-400399-113-PSS SEA-COLD SERVICE INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05131-5	81 06 12	Décision: MPN-14821 4-M-401985-101-PSS IRA NISSLEY INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05142-2	81 06 09	Décision: MPN-14761 1-M-402192-101-PSS MCKINNEY, HARLAN LEE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05144-8	81 06 09	Décision: MPN-14762 6-M-402726-101-PSS REDWINE, WALTER Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05145-5	81 06 09	Décision: MPN-14763 5-M-402404-101-PSS SMITH, JAMES A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05146-3	81 06 09	Décision: MPN-14764 9-M-401881-102-PSS SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05147-1	81 06 09	Décision: MPN-14765 5-M-402750-102-PSS CORONADO PAINT CO. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05148-9	81 06 04	Décision: MPN-14735 0-M-402516-101-PSS J.N.R. REEFER SERVICES Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-05149-7	81 06 11	Décision: MPN-14814 9-M-402699-102-PSS BERDEC TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-05150-5	81 06 09	Décision: MPN-14766 7-M-402766-101-PSS TRANSPORT JENNIE INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-05151-3	81 06 09	Décision: MPN-14754 8-M-401148-101-PSS WATTS, WILLIAM ASA Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-05152-1	81 06 08	Décision: MPN-14755 9-M-402723-101-PSS WAGMAN, EARNEST L. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-05153-9	81 06 08	Décision: MPN-14756 6-M-401173-110-PSS CONSOLIDATED CARRIERS INTER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 08
M-81-05154-7	81 06 09	Décision: MPN-14757 8-M-401296-107-PSS PRESSLEY, JERRY A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05155-4	81 06 09	Décision: MPN-14758 8-M-401296-108-PSS PRESSLEY, JERRY A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05156-2	81 06 09	Décision: MPN-14759 8-M-401296-109-PSS PRESSLEY, JERRY A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05157-0	81 06 09	Décision: MPN-14760 1-M-402408-101-PSS L. & L. TRANSPORTATION CO Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05158-8	81 06 12	Décision: MPN-14805 8-M-401783-127-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05159-6	81 06 12	Décision: MPN-14806 8-M-401783-128-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05160-4	81 06 12	Décision: MPN-14807 8-M-401783-129-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05161-2	81 06 12	Décision: MPN-14808 8-M-401783-130-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05162-0	81 06 12	Décision: MPN-14809 8-M-401783-131-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05163-8	81 06 12	Décision: MPN-14810 8-M-401783-132-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05164-6	81 06 12	Décision: MPN-14811 8-M-401783-133-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05165-3	81 06 12	Décision: MPN-14812 8-M-401783-134-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05167-9	81 06 12	Décision: MPN-14813 8-M-401783-135-PSS FLA-TEX INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
M-81-05168-7	81 06 11	Décision: MPN-14815 4-M-400888-101-PSS M & M TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05169-5	81 06 04	Décision: MPN-14736 1-M-402762-101-PSS JACKSON, ROBERT PHIL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04
M-81-05170-3	81 06 04	Décision: MPN-14737 9-M-401097-104-PSS S.S.T DISTRIBUTION INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 04
M-81-05171-1	81 06 09	Décision: MPN-14739 8-M-402708-101-PSS ST. BROWN ENTERPRISES Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05172-9	81 06 09	Décision: MPN-14743 6-M-402304-101-PSS NEWDEL EXPRESS CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05173-7	81 06 09	Décision: MPN-14742 6-M-402304-102-PSS NEWDEL EXPRESS CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05174-5	81 06 09	Décision: MPN-14767 5-M-402750-103-PSS CORONADO PAINT CO. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05175-2	81 06 05	Décision: MPN-14744 4-M-402280-122-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 05
M-81-05176-0	81 06 09	Décision: MPN-14745 0-M-400650-104-PSS J & P PROPERTIES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05177-8	81 06 11	Décision: MPN-14768 0-M-400882-101-PSS WILDCAT CONSTRUCTION CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05178-6	81 06 09	Décision: MPN-14749 9-M-401113-101-PSS FEATHERS JOHN D. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05179-4	81 06 09	Décision: MPN-14750 3-M-402711-101-PSS FOSTER, DONALD W. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-05180-2	81 06 11	Décision: MPN-14769 0-M-400882-102-PSS WILDCAT CONSTRUCTION CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05181-0	81 06 11	Décision: MPN-14770 0-M-400882-103-PSS WILDCAT CONSTRUCTION CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05182-8	81 06 11	Décision: MPN-14771 0-M-400882-104-PSS WILDCAT CONSTRUCTION CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05183-6	81 06 09	Décision: MPN-14751 8-M-401767-102-PSS GEBHARD, KENNETH C. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
M-81-05184-4	81 06 10	Décision: MPN-14772 8-M-400074-101-PSS FITZPATRICK, ALBERT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
M-81-05185-1	81 06 11	Décision: MPN-14773 5-M-400036-101-PSS J & N TRANSPORTATION CORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05188-5	81 06 09	Décision: MPN-14752 7-M-402741-101-PSS MAHER PRODUCE CO. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05189-3	81 06 11	Décision: MPN-14774 5-M-402750-104-PSS CORONADO PAINT CO. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 06 11
M-81-05191-9	81 06 11	Décision: MPN-14775 5-M-400051-101-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05192-7	81 06 09	Décision : MPN-14753 9-M-402350-101-PSS C & C TRUCKING Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05194-3	81 06 11	Décision : MPN-14776 5-M-400051-102-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05195-0	81 06 11	Décision : MPN-14777 5-M-400051-103-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05197-6	81 06 11	Décision : MPN-14778 5-M-400051-104-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05202-4	81 06 11	Décision : MPN-14779 5-M-400051-105-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05207-3	81 06 11	Décision : MPN-14780 5-M-400051-106-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05209-9	81 06 11	Décision : MPN-14781 5-M-400051-107-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05210-7	81 06 11	Décision : MPN-14782 5-M-400051-108-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05211-5	81 06 11	Décision : MPN-14783 5-M-400051-109-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05212-3	81 06 11	Décision : MPN-14784 5-M-400051-110-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05213-1	81 06 11	Décision : MPN-14785 5-M-400051-111-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05214-9	81 06 11	Décision : MPN-14786 5-M-400051-112-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05216-4	81 06 11	Décision : MPN-14787 5-M-400051-113-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05217-2	81 06 11	Décision : MPN-14788 5-M-400051-114-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05218-0	81 06 11	Décision : MPN-14789 5-M-400051-115-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05219-8	81 06 11	Décision: MPN-14801 5-M-400051-116-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05220-6	81 06 11	Décision: MPN-14802 5-M-400051-117-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05221-4	81 06 11	Décision: MPN-14790 5-M-400051-118-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-05222-2	81 06 11	Décision: MPN-14803 5-M-400051-119-PSS ANDERSON POTATO CO. INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

LOCATION

M-80-47580 M-80-47582	81 06 23	ML-2636-C M-600417-103-D M-600417-105-D U-HAUL CO. (CANADA) LTD. Requérante			
--------------------------	----------	---	--	--	--

Correction de décision

La Commission:

1. Corrige le dispositif de la décision ML-2636, rendue le 28 mai 1981.

2. Ajoute au quatrième paragraphe du dispositif de ladite décision après l'adresse du 2350, chemin Chambly, Longueuil, QC, les adresses suivantes:

2015, boulevard Ste-Marie, Valleyfield, QC

172, rue St-Jean-Baptiste, Châteauguay, QC

150, rue Kennedy, Lévis, QC

1001, boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi, QC.

M-80-51828	81 06 11	ML-2564-CC M-600990-101-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant LES LOCATIONS ROND POINT LTÉE Intimée			
------------	----------	---	--	--	--

Correction de décision

La Commission:

Corrige les décisions ML-2564 et ML-2564-C, aux pages frontispices, de sorte que le numéro de dossier se lise M-600990-101-D au lieu de M-600865-101-D.

M-80-54437-7	81 06 15	Décision: ML-2646 8-M-600194-101-D VILLE ÉMARD RENT A CAR Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9911	80 10 11	Demande de permis Rejetée
M-80-55431-9	81 06 16	Décision: ML-2645 7-M-601318-101-D CYR AUTO (MAGOG) INC. Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12103	80 12 20	Demande de permis Accordé telle qu'amendée Accordée tel qu'amendée
M-81-02869-3	81 06 15	Décision: ML-2644 8-M-601358-101-D 104598 CANADA INC. Requérante	G.O.Q. p. 6375	81 05 09	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24217-4	81 06 18	Décision: QL-1212-C Q-600 549-102-D LES VENTES SENTINELLES LINCOLN MERCURY LTÉE			Correction de décision selon l'article 2.59.12 Rejetée
Q-81-01754-2	81 06 23	Décision: QL-1276 1-Q-600526-103-D RENAULT CANARDIÈRE INC. Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6628	81 05 16	Demande de permis Accordée
Q-81-01819-3	81 06 25	Décision: QL-1277 4-Q-600481-116-D ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6877	81 05 23	Modification de permis Accordée
Q-81-02049-6	81 06 10	Décision: QS-3475 6-Q-600638-101-S SEMSI LTÉE Requérante	Journal de Montréal	81 05 16 81 05 17 81 05 18	Demande de permis Accordée telle qu'amendée Entrée en vigueur: 81 06 10 jusqu'au: 81 12 31
Q-81-02278-1	81 06 23	Décision: QS-3482 5-Q-600639-101-S 87931 CANADA LTÉE Requérante	Peuplier- Courrier	81 05 06 81 05 13 81 05 20	Demande de permis Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-53395-8	81 06 15	Décision: QCV-13266TF 2-M-50000C-145-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7480	80 07 05	
--------------	----------	--	----------------------------	----------	--

Fixation générale de tarif
Accordée

Fixe les taux et tarifs apparaissant au contrat de voirie exécuté pour le compte de la ville de La Baie et intervenu entre J.R. Théberge Limitée et l'Association des Camionneurs en vrac de Dubuc Inc., le 12 mai 1981.

M-80-54718-0	81 04 29	Décision: MCV-17793 5-M-502385-101-DS NIQUETTE, GASTON Requérant-cessionnaire 9-M-501151-101-DS DELORME, MAURICE Requérant-cédant	Le Devoir	80 10 06 80 10 07 80 10 08	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 04 29
M-81-00081-7	81 05 14	Décision: MCV-17838 7-M-509792-101-D EXCAVATION ST-OURS INC. Requérante-cessionnaire 5-M-507152-101-D LARIVIÈRE, JEAN PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 5 p. 980	81 01 31	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-01022-0	81 06 01	Décision: MCV-17867 2-M-509862-101-DS BERNARD ET RAPHAËL GRAVELINE ENRG EN SOCIÉTÉ Requérante-cessionnaire 3-M-502494-101-DS GRAVELINE, RAPHAËL Requérant-cédant	Le Droit	81 02 12 81 02 13 81 02 14	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 06 01

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01372-9	81 06 08	Décision: MCV-17875 7-M-509875-101-DS LES ÉTABLISSEMENTS ST-FRANÇOIS INC. Requérante-cessionnaire 2-M-500051-101-DS FREDETTE, LORENZO Requérant-cédant	La Tribune	81 02 25 81 02 26 81 02 27	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 06 08
M-81-05103-4	81 06 11	Décision: MI-50002-81 1-M-509525-102-PSS TARDIF, DAMIEN Requérant			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
M-81-05104-2	81 06 14	Décision: MI-50003-81 7-M-508604-102-PSS LES ENTREPRISES TRECO ENRG Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 14
M-81-05105-9	81 06 12	Décision: MI-50004-81 2-M-509524-102-PSS QUÉVILLON, DOMINIC Requérant			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 12
Q-80-23398-3	81 06 16	Décision: QCV-13277 8-Q-52104P-101-PA ASS. DES CAMIONNEURS ARTISANS DES ÎLES DE LA MADELEINE Requérante			Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23399-1	81 06 16	Décision: QCV-13276 0-Q-52103P-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ DE MATANE Requérante			Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-23401-5	81 06 16	Décision: QCV-13275 2-Q-52102P-101-PA ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTÉ BONAVENTURE Requérante			Demande de sous-poste de courtage Désistement
Q-80-24822-1	81 06 08	Décision: QCV-13244 7-Q-503328-101-DS BOUCHARD, LÉOPOLD Requérant-cessionnaire 6-Q-500119-101-DS TREMBLAY, JEANNOT Requérant-cédant	Le Devoir	80 10 08 80 10 09 80 10 10	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-80-24984-9	81 06 18	Décision: QC-13281 0-Q-505999-101-DS ANDRÉ CYRENNE INC. Requérante-cessionnaire 5-Q-506646-101-DS CHAGNON, CHRISTIAN Requérant-cédant	Le Nouvel- liste G.O.Q. no 49 p. 11777	80 10 09 80 10 10 80 10 11 80 12 06	Transfert de permis Rejetée R-04
Q-81-00094-4	81 06 08	Décision: QCV-13234 3-Q-507422-101-D CÔTÉ, LÉONETTE Requérante-cessionnaire 8-Q-501354-101-D ARBOUR, FIRMIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 6 p. 1539	81 02 07	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00263-5	81 06 11	Décision: QCV-13268 3-Q-507448-101-DS 102606 CANADA LTÉE Requérante-cessionnaire 7-Q-504888-101-DS DUFORT, NORMAND Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 19 81 01 20 81 01 21	Transfert de permis Désistement R-04
Q-81-00294-0	81 05 08	Décision: QCV-13182 9-Q-505727-101-DS CHARLES PAUL ENRG Requérante-cessionnaire 3-Q-501623-102-DS FORTIN, JEAN-GUY Requérant-cédant 7-Q-99006X-101-DS DELWAIDE, YVON 9-Q-99005X-101-DS LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ROBERVAL ST-FÉLICIEN	Le Quotidien	81 01 26 81 01 27 81 01 28	Transfert de permis Accordée R-2 Entrée en vigueur: 81 05 08
Q-81-00383-1	81 06 18	Mise en cause Décision: QCV-13282 6-Q-507452-101-D CHARTIER, JEAN-YVES Requérant-cessionnaire 8-Q-502568-103-D DUBOIS, JEAN-CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4426	81 03 14	

Transfert de permis
Rayé le délibéré de cette cause, afin qu'elle puisse être entendue de nouveau à une date et à un lieu à être déterminés conformément à la loi.

Q-81-00689-1	81 06 08	Décision: QCV-13232 7-Q-502726-102-DS DUGAS, MARC-ANDRÉ Requérant-cessionnaire 3-Q-506820-101-DS ALLARD, RICHARD Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 26 81 01 27 81 01 28	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-81-00910-1	81 06 11	Décision: QCV-13267 1-Q-507473-101-D JACOB, RICHARD Requérant-cessionnaire 9-Q-503904-103-D JACOB & FRÈRE Requérante-cédante	G.O.Q. no 14 p. 5252	81 04 04	Transfert de permis Rejetée R-04
Q-81-00911-9	81 06 08	Décision: QCV-13233 5-Q-507461-101-D DÉVELOPPEMENT LEBLANC INC. Requérante-cessionnaire 3-Q-505384-101-D ALAIN RICHARD D. Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5253	81 04 04	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-81-00915-0	81 06 11	Décision: QCV-13269 3-Q-507471-101-D JACOB, JACQUES Requérant-cessionnaire 9-Q-503904-102-D JACOB & FRÈRE Requérante-cédante	G.O.Q. no 14 p. 5253	81 04 04	Transfert de permis Rejetée R-04

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01017-4	81 06 23	Décision: QCV-13293 9-Q-506139-101-DS NADEAU, ÉLIE Requérant-cessionnaire 6-Q-504525-105-DS LARIVIÈRE, ROGER Requérant-cédant	Journal de Québec	81 02 25 81 02 26 81 02 27	Transfert de permis Rejetée R-03
Q-81-01399-6	81 06 01	Décision: QCV-13226 9-Q-507442-102-D LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ST-RAYMOND INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-506956-102-D LES ENTREPRISES ST-RAYMOND ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 17 p. 6039	81 04 25	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 01
Q-81-01443-2	81 06 08	Décision: QCV-13229 4-Q-507462-101-DS SAVOIE, MARCELLIN Requérant-cessionnaire 9-Q-500694-101-DS BOUCHARD, RALPH Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-81-01462-2	81 06 16	Décision: QCV-13273 5-Q-507503-101-DS 5-Q-507503-101-DS MATÉRIAUX J.L. GAUTHIER INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-507318-102-DS ROGER MARTIN ENR. Requérante-cédante	La Presse	81 03 23 81 03 24 81 03 25	Transfert de permis Rejetée Révoquée à toutes fins que de droit le permis Q-507 318-001 R-04
Q-81-01520-7	81 06 11	Décision: QCV-13261 1-Q-507507-101-DS 101539 CANADA LTÉE Requérante-cessionnaire 8-Q-504515-101-DS BARIL, CONRAD Requérant-cédant	Le Nouvel- liste	81 03 30 81 03 31 81 04 01	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-01545-4	81 06 08	Décision: QCV-13242 9-Q-507467-101-DS COULOMBE, RICHARD Requérant-cessionnaire 8-Q-506585-102-DS MARCEAU, JEAN-PAUL Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-81-01661-9	81 06 23	Décision: QCV-13288 2-Q-507506-101-DS TRANSPORT RICHARD RUSSELL ENR Requérante-cessionnaire 9-Q-507228-102-DS TERRASSEMENT MODÈLE H. LANGLOIS INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	81 04 01 81 04 02 81 04 03	Transfert de permis Rejetée R-02
Q-81-01685-8	81 06 08	Décision: QCV-13239 1-Q-507499-101-DS YVON POIRIER ENR. Requérante-cessionnaire 7-Q-502262-102-DS POIRIER, BERTIN Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 18 81 03 19 81 03 20	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 06 08

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02041-3	81 06 23	Décision: QCV-13287 5-Q-507180-104-DS TRANSPORT FÉLIX HUARD ET FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 6-Q-507130-102-DS RICHARD PELLETIER & FILS INC. Requérante-cédante	Le Journal de Montréal	81 04 27 81 04 28 81 04 29	Transfert de permis Rejetée R-01 Révoqué le permis Q-507130-001
Q-81-02194-0	81 06 04	Décisions: QCV-13246, QDI-1496 9-Q-503359-101-PSS DEVOST, CAMILLE Requérant			Demande selon l'article 43 de la Loi sur les transports La Commission ordonna à l'administrateur de recevoir le paiement des droits jusqu'au 31 03 82. Entrée en vigueur: 81 06 25 Autres requêtes (2.6) Rejetée Sauf le droit de la requérante de produire une autre requête.
Q-81-02214-6	81 06 15	Décisions: QCV-13278, QDI-1502 8-Q-503178-101-PSS TRANSPORT BRETON (ST-CHARLES) INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02279-9	81 06 10	Décision: QI-50229 3-Q-503637-102-PSS TRUDELLE, ADRIEN Requérant			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02280-7	81 06 10	Décision: QI-50227 5-Q-504286-101-PSS CONTINENTAL ASPHALTE INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02281-5	81 06 10	Décision: QI-50228 5-Q-504286-102-PSS CONTINENTAL ASPHALTE INC. Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02282-3	81 06 09	Décision: QI-50225 2-Q-503406-101-PSS LA CIE WILFRID ALLEN LIMITÉE Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
Q-81-02283-1	81 06 09	Décision: QI-50224 2-Q-503406-102-PSS LA CIE WILFRID ALLEN LIMITÉE Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
Q-81-02284-9	81 06 10	Décision: QI-50230 2-Q-505195-101-PSS PELLETIER, MARC-ANDRÉ Requérant			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02294-8	81 06 09	Décision: QI-50226 2-Q-503406-103-PSS LA CIE WILFRID ALLEN LIMITÉE Requérante			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 09
Q-81-02296-3	81 06 10	Décision: QI-50235 5-Q-507040-106-PSS BENOIT LEBLANC Requérant			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02297-1	81 06 10	Décision: QI-50234 5-Q-507040-107-PSS BENOIT LEBLANC Requérant			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02298-9	81 06 10	Décision: QI-50233 5-Q-507040-108-PSS BENOIT LEBLANC Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02299-7	81 06 10	Décision: QI-50232 5-Q-507040-109-PSS BENOIT LEBLANC Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02300-3	81 06 10	Décision: QI-50231 5-Q-507040-110-PSS BENOIT LEBLANC Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 10
Q-81-02315-1	81 06 17	Décision: QCV-13279 4-Q-505326-101-VE MCNALLY, JOHN Requérant			Demande de permis Accordée
Q-81-02325-0	81 06 23	Décision: QT-1163 3-Q-505152-101-SI ROSS, MARCEL Requérant			Demande de permis — Région 09 Rejetée
Q-81-02347-4	81 06 22	Décision: QI-50243 1-Q-507374-102-PSS BERNIER, ROGER Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 06 22

DÉCHETS

M-80-54389-0	81 06 15	Décision: MSD-730 6-M-710730-102-D COPACVI INC Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9920	80 10 11	Demande de permis Désistement
M-81-02797-6	81 06 15	Décision: MSD-729 1-M-710818-103-D MELANÇON, GILLES Requérant	G.O.Q. no 19 p. 6393	81 05 09	Demande de permis Accordée R-08
M-81-04936-8 102	81 06 08	Décision: MDI-3064 2-M-710825 EXCAVATION GILLES LACAILLE INC. Requérante 2-M-99001Y L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS SANITAIRE DU QUÉBEC INC. Intimée 3-M-710147 M & G DEMEULE LTÉE 3-M-710535 SERVICE SANITAIRE DE LA RIVE SUD INC. 7-M-710044 TRANSPORT VERCHÈRES INC. Opposantes	Journal de Montréal	81 05 16 81 05 17 81 05 18	Affaire irrégulièrement pro- duite ou hors délais Refuse la procédure consi- dérant les dispositions im- pératives de l'article 2.74 du Règlement 2.
Q-80-24322-2	81 06 18	Décision: QSD-627 6-Q-710726-101-D TREMBLAY, AUGUSTIN Requérant	G.O.Q. no 35 p. 8850	80 08 30	Demande de permis Rejetée
Q-81-00288-2	81 06 15	Décision: QSD-626 7-Q-710154-101-D RACINE, YVAN Requérant	G.O.Q. no 10 p. 4202 G.O.Q. no 20 p. 6620	81 03 07 81 05 16	Demande de permis — Région 03 Désistement

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MI-30022-81, cause M-81-04851-0, apparaissant à la page 7738 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la demande on devrait lire « **Demande de permis identique *instanter*** » au lieu de « **Renouvellement de contrat annuel** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-14664, cause M-81-04884-0, apparaissant à la page 7743 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, le numéro de dossier devrait se lire « **4-M-402264-103-PSS** » au lieu de « **6-M-402262-101-PSS** », ainsi que le nom du requérant qui devrait se lire « **GLOUCESTER DISPATCH** » au lieu de « **MAGLIERI BÉLANGER TRANSPORT LTÉE** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision ML-2626, cause M-50728, apparaissant à la page 7746 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la décision on devrait lire « **Rôle M-50828 — Rejetée** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision ML-2591, cause M-81-01379-4, apparaissant à la page 7748, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la demande on devrait lire « **Transfert de permis** » au lieu de « **Transfert partiel de permis** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17857, cause M-80-54149-8, apparaissant à la page 7750, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la décision on devrait lire « **Révision de la décision MCV-17539** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17825, cause M-81-00499-1, apparaissant à la page 7751, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, le nom du requérant-cessionnaire devrait se lire « **TRANSPORT BENOIT SÉNÉCAL INC.** » au lieu de « **9788, CANADA INC.** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-16309, cause M-80-55812-0, apparaissant à la page 7728 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, il ne devrait pas y avoir de date d'entrée en vigueur puisque la décision entre en vigueur le 16^e jour après sa parution à la *Gazette officielle*. (Dans ce cas la date d'entrée en vigueur sera **81-07-06** au lieu de **81-05-04**).

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-16363, cause M-81-00292-0, apparaissant à la page 7728 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, le numéro de l'agglomération devrait se lire « **A-41** » au lieu de « **A-14** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCG-671, cause M-81-01581-5, apparaissant à la page 7735 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, la nature de la décision devrait se lire « **Accordée en partie** » au lieu de « **Accordée** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCG-662, cause M-81-02074-0, apparaissant à la page 7735 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, le numéro de dossier devrait se lire « **4-M-305476-101-D** » au lieu de « **4-M-305475-101-D** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCG-703, cause M-81-02610-1, apparaissant à la page 7736 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la demande on devrait y lire « **Demande de révision de la décision MR-30752-81** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCG-704, cause M-81-02613-5, apparaissant à la page 7736 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 25 en date du 20 juin 1981, dans la nature de la demande on devrait y lire « **Demande de révision de la décision MR-30753-81** ».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP D'HABITATION CONCORDE (ALMA)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION CONCORDE (ALMA) », dont le siège social est situé à Alma, QC, dans la circonscription électorale de Lac-Saint-Jean.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13699-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

CO-OP D'HABITATION « SOULEVANT » DE RIVIÈRE-OUELLE

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association coopérative sous le nom de « CO-OP D'HABITATION « SOULEVANT » DE RIVIÈRE-OUELLE », dont le siège social est situé à Rivière-Ouelle, QC, dans la circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13700-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de La Peltrie.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13701-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LAMONTAGNE (HONFLEUR)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LAMONTAGNE (HONFLEUR) », dont le siège social est situé à Honfleur, QC, dans la circonscription électorale de Bellechasse.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13702-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION NOUVELLE ÈRE DE LONGUEUIL

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION NOUVELLE ÈRE DE LONGUEUIL », dont le siège social est situé à Longueuil, QC, dans la circonscription électorale de Taillon.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13646-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-MAXIME DE SCOTT

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-MAXIME DE SCOTT », dont le siège social est situé à Scott, QC, dans la circonscription électorale de Beauce-Nord.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13703-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Ville de Pointe-Claire

Avis de rachat

À tous les détenteurs d'obligations émises par la ville de Pointe-Claire en date du 1^{er} septembre 1968 pour un montant total de 49 000,00 \$.

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Monique Trudeau, greffier de la ville de Pointe-Claire, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de quarante-neuf (49) numéros d'obligations, émission du 1^{er} septembre 1968, échéant le 1^{er} septembre 1988 et portant intérêt au taux de 7 ½% l'an, au montant de 1 000,00 \$ chacune, en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants :

M435, M440, M442, M444, M477, M480, M482, M500, M519, M541, M546, M548, M558, M580, M602, M636, M650, M662, M673, M676, M689, M733, M740, M752, M764, M776, M790, M801, M810, M816, M821, M823, M827, M837, M843, M862, M864, M872, M880, M885, M888, M931, M938, M945, M949, M952, M969, M974, M995.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} septembre 1981, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada, dans la province de Québec, ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations.

Ce rachat est effectué en vertu des clauses stipulées auxdites obligations.

Pointe-Claire, le 11 juin 1981.

Le greffier,
M. TRUDEAU.

13711-o

La Sainte Église vieille catholique
du Canada au Québec

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 16 avril 1981 constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses: Rainer Laufers, prêtre, Val Kleek Hill, Ontario; Jean Laplante, prêtre, 385, place de la Louisiane, appartement 713, Longueuil; Thomas Nesbitt, prêtre, 2145, promenade Lakeshore, Dorval; Guy Potvin, prêtre, 930, Marie-Victorin, Boucherville.

Le siège social de la corporation est au 1117, rue Sainte-Catherine, suite 113, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
1845-6764

13621-o

Paroisse de Sainte-Élisabeth

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} juin 1981, le Conseil de la paroisse de Sainte-Élisabeth a adopté le Règlement no 251, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Sainte-Élisabeth, le 25 juin 1981.

La secrétaire-trésorière,
PAULINE LADOUCEUR.

13696-o

Succession Richard Caron

Avis est, par les présentes, donné que Marie-Paule Roy, domiciliée au 683, rue Saint-Paul nord, Farnham, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Josée et Marc Caron, a accepté la succession de feu Richard Caron, en son vivant domicilié à Farnham, décédé sans testament le 1^{er} mars 1981, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Mario Savaria, notaire, 149, rue Desjardins est, Farnham, daté le 12 juin 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi sous le numéro 165867.

Un inventaire des biens a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Farnham, le 18 juin 1981.

Le procureur,
MARIO SAVARIA, notaire.

13647-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire de Saint-Zotique de Soulanges

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 23 janvier 1981 par « La Caisse Populaire de Saint-Zotique de Soulanges » modifiant son territoire qui est présentement « la paroisse religieuse de Saint-Zotique », en celui de « les villages de Saint-Zotique et de Rivière-Beaudette et la municipalité de la paroisse de Rivière-Beaudette ».

Québec, le 23 juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

13648-o

La Caisse populaire Desjardins de Beloeil

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 28 janvier 1981, par « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BLOEIL » modifiant son territoire qui était « La ville de Beloeil, la ville de McMasterville et la municipalité de la paroisse Saint-Mathieu-de-Beloeil » en celui de « municipalités de la circonscription électorale de Verchères. »

Québec, le 23 juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

13649-o

La Caisse Populaire Desjardins de Marieville

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 18 juin 1980 par « La Caisse Populaire Desjardins de Marieville », modifiant son territoire qui était « la ville de Marieville et la paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir »

en celui de « la ville de Marieville et les municipalités de paroisses de Sainte-Marie-de-Monnoir, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Notre-Dame-de-Bonsecours et Saint-Mathias ».

Québec, le 18 juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

13712-o

La Caisse Populaire Desjardins de Repentigny

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 23 février 1981, par « La Caisse Populaire Desjardins de Repentigny » modifiant son territoire qui était « Repentigny, district électoral de L'Assomption » en celui de district électoral de L'Assomption.

Québec, le 23 juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

13650-o

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Martin

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 11 mai 1981 par « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-MARTIN » modifiant son territoire qui est présentement « la paroisse religieuse de Saint-Martin » en celui de « ville de Laval ».

Québec, le 23 juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

13651-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demands

Mary Sydeh Azar

Avis est, par les présentes, donné que Mary Sydeh Azar, réceptionniste, domiciliée et demeurant au 3594, boulevard Rosemont, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Blanche Sydeh Azar.

Montréal, le 17 juin 1981.

Le procureur de la requérante,

ME BENOIT GENDRON.

13686-28-2-o

Michel Blaskewitz

Avis est donné que Michel Blaskewitz, résidant et domicilié au 239, boulevard Deguire à ville Saint-Laurent, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Morin, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Montréal, le 27 juin 1981.

Le procureur du requérant,

ROBERT LAFLEUR.

13687-28-2-o

Joseph Réal Boulé

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Réal Boulé, imprimeur, résidant et domicilié au 6151, boulevard Henri-Bourassa est, appartement 215, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Réal Desbiens.

Montréal, le 22 juin 1981.

Les procureurs du requérant,

MES TAILLEFER, TAILLEFER

& PIGEON.

13688-28-2-o

Jean Yves Carpentier

Avis est donné que Jean Yves Carpentier, préparateur de commande, domicilié au numéro 3190, boulevard Rosemont, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Blevaine Dusablée.

Montréal, le 16 juin 1981.

Le procureur du requérant,

SERGES OUELLET.

13689-28-2-o

Doo Kian Chin

Avis est, par les présentes, donné que Doo Kian Chin, étudiant, domicilié et résidant au 12051, Louis-Jadon, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Claude Pierre Seto.

Saint-Laurent, le 26 mai 1981.

Les procureurs du requérant,

DESCOTEAUX, JARRY & HÉBERT.

13564-27-2-o

Ali Hmidi

Avis est, par les présentes, donné que Ali Hmidi, présentement domicilié au 30 de la Vérendrye, appartement 211, Hull, district de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Alain Hardi.

Hull, le 15 juin 1981.

Les procureurs du requérant,

LAUZON-GRONDIN, THÉBERGE

ET ROSS.

13567-27-2-o

Joseph Albert

Prenez avis que Joseph Albert, domicilié au 439, rue Lavigneur, Québec, QC, G1R 1B6, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Albert Brousseau.

Québec, le 30 juin 1981.

Le requérant,

JOSEPH ALBERT.

13697-28-2-o

Martin Labbé-Nadeau

Avis est donné que Martin Labbé-Nadeau, domicilié et résidant dans le rang Saint-Étienne à Vallée-Jonction, comté de Beauce, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Martin Nadeau.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 27 mai 1981.

Les procureurs du requérant,

CLICHE, CLOUTIER & LABBÉ.

13565-27-2-o

Jocelyne Marie Lafleur

Avis est donné que Jocelyne Marie Lafleur, secrétaire, domiciliée et résidant au 12A de la rue Viau, Valleyfield, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Clément.

Valleyfield, le 16 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
HÉBERT, LAFONTAINE & MERCIER.

13690-28-2-0

Eileen Ledlow

Avis est donné que Eileen Ledlow, maîtresse de maison, épouse de Normand Caron, domiciliée au 1460, rue Notre-Dame en la ville de Saint-Césaire, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Éliane Doré.

Aucun autre nom ne sera changé à la suite de la requête.
Saint-Césaire, le 25 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
MICHEL ROBERT, *notaire.*

13691-28-2-0

Justa Mendez

Avis est, par les présentes, donné que Justa Mendez, secrétaire médicale, résidant et domiciliée au 3445, rue Stanley, appartement 12, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julia Justa Mendez.

Montréal, le 19 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
MES KRAVITZ & KRAVITZ.

13692-28-2-0

Ernest Robert

Prenez avis que monsieur Ernest Robert, étudiant, domicilié au 694, des Érables, Neuville, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph, Allen, Didier, Daniel Béland.

Québec, le 17 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
BHERER, BERNIER, CÔTÉ, OUELLET, HOULE,
CANTIN, POLIQUIN & LEBOEUF.

13568-27-2-0

Marie Josée Murielle Rita Routhier

Avis est, par les présentes, donné que Josée Murielle Routhier, à sa carte de naissance de l'Ontario, née le 1^{er} avril 1963 à Kapuskasing, Ontario, et à son certificat de baptême de prénoms appelée Marie Josée Murielle Rita, étudiante, résidant et domiciliée au 2430, Boulogne, appartement 101, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Josée Routhier.

Montréal, le 17 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
ME NORMAN S. KESSNER.

13693-28-2-0

Hansjörg Schreiber

Avis est donné que Hansjörg Schreiber, case postale 1165, QC, J0R 1L0, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jörg Schreiber.

Sainte-Adèle, le 19 juin 1981.

Le procureur du requérant,
SERGE LÉVEILLÉ, *notaire.*

13694-28-2-0

Louise Willard

Avis est donné que Louise Willard, sans emploi, domiciliée et résidant au 1027 de la rue Fédéral, Sherbrooke, district de Saint-François, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Noël.

Sherbrooke, le 17 juin 1981.

Les procureurs de la requérante,
GEOFFROY & GEOFFROY.

13695-28-2-0

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 Division des divorces
 No 500-12-106342-813

JEAN CLAUDE MACENA, résidant et domicilié au 136, Point-Carré, appartement 12, Longueuil, QC, requérant, contre ÉLISABETH RICHER, d'adresse inconnue, intimée.

Par ordre de la Cour

L'intimée dame Élisabeth Richer est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Longueuil, le 25 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
 MONTGRAIN, McCLURE, ST-GERMAIN,
 DUBREUIL & LAPOINTE.

13658-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ALIMENTATION ANIMALE ALLEN INC.
 et sa version anglaise
ALLEN FEEDERS INC.

Prenez avis que la compagnie « ALIMENTATION ANIMALE ALLEN » et sa version anglaise « ALLEN FEEDERS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 16 juin 1981.

13659-o

Le procureur de la compagnie,
 ME JEAN-CLAUDE PLANTE.

BERMAN HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « BERMAN HOLDINGS LTD. » ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministère des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 mai 1981.

13660-o

Les procureurs de la compagnie,
 STEIN & STEIN.

CENTRE DE CONGÉLATION LAFOND LTÉE

Prenez avis que la compagnie « CENTRE DE CONGÉLATION LAFOND LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville-Marie, le 23 juin 1981.

13661-o

Le procureur de la compagnie,
 BENOIT DROLET, notaire.

CHARLEBOIS LTÉE

Prenez avis que « CHARLEBOIS LTÉE », compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Saint-Léonard, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 juin 1981.

13662-o

Les procureurs de la compagnie,
 COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
 & TÉTRAULT.

COMITÉ PRO-CANADA

Prenez avis que la corporation « COMITÉ PRO-CANADA » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

13663-o

**CONSEIL RÉGIONAL DE LA FAUNE
DE L'ABITIBI-EST INC.**

Prenez avis que la compagnie « CONSEIL RÉGIONAL DE LA FAUNE DE L'ABITIBI-EST INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville-Marie, le 22 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
BENOIT DROLET, notaire.

13664-o

**LES CONSEILLERS ARBORICOLES DE
LA CÔTE-NORD INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES CONSEILLERS ARBORICOLES DE LA CÔTE-NORD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sept-Îles, le 17 juin 1981.

Le président de la compagnie,
GILLES CHABOT.

13665-o

**LA CORPORATION DOMICILIAIRE
NOTRE-DAME DU FOYER INC.**

Avis est donné que « LA CORPORATION DOMICILIAIRE NOTRE-DAME DU FOYER INC. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 500, place d'Armes, bureau 1980, Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS
& BOURQUE.

13666-o

**CORPORATION GREAT ROCK
GREAT ROCK CORPORATION**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « CORPORATION GREAT ROCK - GREAT ROCK CORPORATION », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN & DEVINE.

13667-o

**CORPORATION GREYCLIFF
GREYCLIFF CORPORATION**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « CORPORATION GREYCLIFF - GREYCLIFF CORPORATION », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN & DEVINE.

13668-o

DENY-RAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DENY-RAY INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 19 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
ME PIERRE PERRAULT.

13669-o

**DÉVELOPPEMENT DE PROJETS SNC LTÉE
SNC PROJECT DEVELOPMENTS LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DÉVELOPPEMENT DE PROJETS SNC LTÉE - SNC PROJECT DEVELOPMENTS LTD. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 juin 1981.

13670-o

La secrétaire,
JOYCE A. BORDEN REED.

ECONOMIC TRADING LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « ECONOMIC TRADING LTD. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 5 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
MILTON L. KLEIN, C.R.

13671-o

LAMONTAGNE AUTO ÉLECTRIQUE LTÉE

Avis est donné que la compagnie « LAMONTAGNE AUTO ÉLECTRIQUE LTÉE » constituée le 28 février 1969 par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Les procureurs de la compagnie,
LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats.*

13672-o

**LES LOCATIONS DE FOURNITURES
DE RÉCEPTION V ET M INC.
V ET M PARTY RENTALS INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES LOCATIONS DE FOURNITURES DE RÉCEPTION V ET M INC. - V ET M PARTY RENTALS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Saint-Laurent, le 25 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats.*

13672-o

MAISONNEUVE BUILDING INC.

Avis est, par les présentes, donné que « MAISONNEUVE BUILDING INC. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 23 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
MICHEL GREENBLATT, C.R.
PHILIPPS, HALPERIN.

13674-o

**PINE INVESTMENT CORP.
CORPORATION DE PLACEMENT DES PINS**

Prenez avis que « PINE INVESTMENT CORP. - CORPORATION DE PLACEMENT DES PINS » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 22 juin 1981.

Le secrétaire,
D. KAUD.

13675-o

**QUÉBEC MOLY MINING CORPORATION
(No personal liability)**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « QUÉBEC MOLY MINING CORPORATION (No personal liability) » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies minières, ayant son siège social dans la ville de Val-d'Or, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 23 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
VALIQUETTE, BLOUIN, KOCHENBURGER.

13676-o

WILFRID RIOUX & FILS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « WILFRID RIOUX & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Sainte-Angèle-de-Mérici, le 22 juin 1981.

Le secrétaire,
MARCEL RIOUX.

13677-o

**LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES ÎLOTS
DE STE-THÉRÈSE INC.**

Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES ÎLOTS DE STE-THÉRÈSE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 12 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

13678-o

TELVICOM LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TELVICOM LTÉE », compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Dorval, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} juin 1981.

13679-o

Le président,
MICHAEL STECHLY.

**G.S. TURCOTTE & ASSOCIÉS INC.
G.S. TURCOTTE & ASSOCIATES INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « G.S. TURCOTTE & ASSOCIÉS INC. - G.S. TURCOTTE & ASSOCIATES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

13680-o

Le secrétaire,
JOYCE A. BORDEN REED.

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Jean-Louis Godbout**

Succession de Godbout, Jean-Louis, en son vivant de 770, côte Sainte-Geneviève, Québec, décédé le 3 novembre 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q. c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13652-o

Succession Jean-Marie Bruno Thibodeau

Succession de Thibodeau, Jean-Marie Bruno, en son vivant de 1794, 3^e Avenue, Val-d'Or, décédé le 25 août 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

13653-o

Décret(s)**Gouvernement du Québec**

Décret 1778-81, le 23 juin 1981

CONCERNANT un avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ATTENDU QUE la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) prévoit une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour certains projets de construction, certains ouvrages, certaines activités, certaines exploita-

tions et certains travaux exécutés suivant un plan ou un programme, dans les cas visés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté un « Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement » par le Décret numéro 3734-80 du 3 décembre 1980 publié dans la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* le 30 décembre 1980, 112^e année, numéro 63, aux pages 7077 et 7086;

ATTENDU QUE l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit que le gouvernement peut soustraire en tout ou en partie de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement un projet dont

la réalisation physique doit commencer au plus tard un an après l'entrée en vigueur du règlement du gouvernement assujettissant ce projet à ladite procédure;

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de l'Environnement:

QUE, conformément aux dispositions de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), l'avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, apparaissant en annexe, soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement

* Conformément aux dispositions de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) le gouvernement donne avis de son intention de soustraire les projets visés dans les annexes A et B de l'ensemble de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Annexe A

1. Chemin Pointe-aux-Outardes, municipalité de Pointe-aux-Outardes. Redressement et remblayage dans un cours d'eau, sur une longueur de 800 mètres.

2. Route 269, municipalité de Sacré-Coeur de Marie. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 2,3 km. Plan de construction TL-80-12-0008.

3. Route 253, cantons de Westbury et Eaton. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 4,5 km. Plan de construction CH-77-50-0028.

4. Route 108, (Eustis) municipalités de Hatley et Ascot-Corner. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 5 km. Plan de construction CH-78-50-0026.

5. Route 116, municipalités de Saint-Ephrem-d'Upton et de Saint-André-d'Acton. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 1,4 km. Plan de construction 19-24-J.

6. Route 169, côte à Raoul, municipalité de Hébertville. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 2,4 km. Plan de construction CH-80-20-0005.

7. Route 169, côte de la rivière Pika, parc des Laurentides. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 2 km. Plan de construction CH-80-20-0002.

8. Route 122 (Victoriaville), de la rue Cantin à la route 116. Construction d'une route à quatre voies contiguës sur une longueur de 3,5 km. Plan de construction CH-79-17-1010.

9. Construction du boulevard Saint-Laurent-Laramée (tronçon Morin à Laval) et la jonction (A-550 au boulevard Saint-Laurent), ville de Hull. Plan de construction CH-75-172-075.

10. Autoroute 573, de la route Sainte-Geneviève à la route 369. Construction d'une autoroute complète à quatre voies divisées sur une longueur de 6,0 km. Plan de construction, voir cahier des plans (20 feuillets) 458 H-3P.

11. Chemin Drummond, municipalité de Rock-Forest. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 3,7 km. Plan de construction CH-77-50-0019.

12. Autoroute 10, de l'autoroute 55 (Sherbrooke) à l'est de la route 216 (Fleurimont). Construction d'une autoroute à quatre voies divisées sur une longueur de 7,6 km. Plans de construction CH-78-171-011 et PO-75-15003.

13. Route 117, du lac Morrisson au lac Gabbro. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 12,5 km. Plan de construction CH-78-17-2034.

14. Route 117, entre l'aéroport de Rouyn et l'agglomération de McWatters, reconstruction de la route existante sur une longueur de 8,11 km, le tout tel que décrit dans la demande d'autorisation adressée à monsieur André Caillé, le 13 mai 1981 par monsieur Jacques Charland.

15. Route 117, du nord de la rivière Serpent au lac La Vieille. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 12,5 km. Plan de construction CH-77-172-064.

16. Route 117, du sud du lac Roland à la rivière Serpent. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 11,8 km. Plan de construction CH-77-122-074.

17. Route 117 du lac Vipère à Wiskey-Creek. Reconstruction de la route existante sur une longueur de 12,3 km. Plan de construction CH-78-172-035.

18. Projet de contournement de Rimouski impliquant la construction d'une chaussée de deux voies contiguës dans une emprise autoroutière partant de l'échangeur de la rue de Lausanne (à l'ouest de la rivière Rimouski) à l'échangeur de la rue Léonidas (à l'est de l'avenue de la Cathédrale), soit une longueur de 10,2 km, le tout tel que décrit dans la demande adressée à monsieur Yves-L. Pagé, en date du 19 février 1981.

Annexe B

1. Projet de remblayage par Les Élévateurs de Sorel, tel que décrit dans une lettre de la compagnie Pioneer Grain adressée à monsieur Marcel Léger, ministre de l'Environnement le 19 février 1981.

2. Programme de remblayage des berges du lac Saint-Jean, par la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, tel qu'illustré sur le plan no A-8206-EE daté du 3 mars 1981.

3. Débarcadère ferroviaire de Port Cartier, tel que décrit dans la demande d'autorisation adressée à monsieur André Caillé, le 29 avril 1980, par monsieur G.-Robert Tessier, sous-ministre du ministère des Transports du Québec, et dans les documents annexés à cette demande.

4. Projet de construction de route forestière par la Papeterie Reed Ltée, chemin du bloc B et chemin Brochet à Forestville.

5. Projet de construction de route forestière, par la société de « Récupération des bois de Manic Cinq Inc. » tel que décrit dans une lettre du 9 février 1981 de monsieur Gaétan L'Heureux, président, au ministère de l'Environnement à l'attention de monsieur Marcel Léger, ministre.

6. Implantation d'un aéroport à Havre-Saint-Pierre, par la municipalité du Havre-Saint-Pierre, tel que décrit dans une lettre de la firme Tremblay, Deschênes et Associés du 20 février 1981 et dans un document intitulé: « Devis de génie civil relocalisation de l'aéroport municipal municipalité de Havre-Saint-Pierre, Baie-Comeau, le 12 février 1981 ».

7. Projet de construction d'une digue au lac Écho, aux fins de production de sauvagine, par Canards Illimités, tel que décrit dans la demande d'autorisation du 30 décembre 1980 et dans le document intitulé: « Rapport soumis au ministère de l'Environnement du Québec; projet lac Écho — Décembre 1980 ».

8. Projet de construction d'une digue au lac Désandrouins aux fins de production de sauvagine, par Canards Illimités, tel que décrit dans la demande d'autorisation du 30 décembre 1980 et dans le document intitulé: « Rapport soumis au ministère de l'Environnement du Québec, Projet Désandrouins; décembre 1980 ».

9. Projet de construction d'une digue à la Pointe-Leblanc (Huntingdon) aux fins de production de sauvagine, par Canards Illimités, tel que décrit dans la demande d'autorisation du 30 décembre 1980 et dans le document intitulé: « Rapport soumis au ministère de l'Environnement du Québec, Projet Pointe-Leblanc, décembre 1980 ».

10. Projet de construction d'une digue à l'embouchure de la rivière Pot-au-Beurre et de la baie Lavallière ainsi que la création de 40 îlots artificiels à l'intérieur de la baie Lavallière, comté d'Yamaska, aux fins de production de

sauvagine, par Canards Illimités, le tout tel que décrit dans le rapport intitulé « Projet baie Lavallière: étude d'impact », soumis au ministère de l'Environnement, le 7 mai 1981.

11. Projet de construction d'un remblai adjacent au quai Sainte-Anne, à Sainte-Anne-des-Monts, par la compagnie Les Crevettes St-Laurent Inc. en vue de la construction d'une usine de transformation de crustacés et de poissons, tel que spécifié sur le croquis I (30 janvier 1981) sur le croquis II (98-290-197-R) et sur le plan portant le no C.P. 1328 fourni par le consultant Lajoie, Pellerin et Associés Ltée.

12. Construction de route maritime, ville de Baie-Comeau, construction de la phase 4 (route à quatre voies) sur une longueur de 1,0 km. Plan de construction no 4-1-32 révisé le 19 mai 1981.

13. Projet de construction par Hydro-Québec du poste de manoeuvre et de transformation à 315 kV appelé: « Poste Neufchâtel » et décrit au plan 2587-20200-005-01-0-PL-A.

14. Projet de construction par Hydro-Québec du poste de manoeuvre et de transformation à 315 kV appelé « Poste De Léry » et décrit au plan 1823-20210-001-01-0-PL-R.

15. Projet de construction par Hydro-Québec d'une ligne d'alimentation d'énergie électrique à 315 kV, entre le poste De Léry et le poste Châteauguay, et indiqué au plan 2033-60135-001-02-A-TR-S.

13713-0

Gouvernement du Québec

Décret 1779-81, le 23 juin 1981

CONCERNANT la soustraction de certains projets du ministère des Transports du Québec de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ATTENDU QUE la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) prévoit une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour certains projets de construction, certains ouvrages, certaines activités, certaines exploitations et certains travaux exécutés suivant un plan ou un programme, dans les cas visés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté un « Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement » par le décret numéro 3734-80 du 3 décembre 1980 publié dans la partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* le 30 décembre 1980, 112^e année, numéro 63, aux pages 7077 à 7086;

ATTENDU QUE le paragraphe e) de l'article 2 du « Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen

des impacts sur l'environnement » assujettit la construction, la reconstruction ou l'élargissement de certaines catégories de routes ou d'infrastructures routières publiques;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a l'intention d'entreprendre la construction, la reconstruction ou l'élargissement de certaines routes visées au paragraphe e) de l'article 2 du « Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement; »

ATTENDU QUE l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit que le gouvernement peut soustraire en tout ou en partie de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement un projet dont la réalisation physique doit commencer au plus tard un an après l'entrée en vigueur du règlement du gouvernement assujettissant ce projet à ladite procédure;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a conçu des projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement susmentionnés en assurant la protection de l'environnement et en y intégrant des mesures destinées à mitiger les conséquences défavorables de ces projets sur l'environnement;

ATTENDU QUE la réalisation physique de ces projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement de routes ou d'infrastructures routières publiques doit commencer avant le 30 décembre 1981;

ATTENDU QUE le paragraphe e) de l'article 2 du « Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement » est entré en vigueur le 30 décembre 1980;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a publié un avis à la *Gazette officielle du Québec* le 25 avril 1981, 113e année, numéro 17, aux pages 6059 et 6060, annonçant son intention de soustraire les projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement de routes ou d'infrastructures routières mentionnés en annexe de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue à la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, tel que prévu aux trois premiers alinéas de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU QU'il y a lieu pour des motifs d'intérêt public de soustraire les projets mentionnés en annexe de ladite procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement;

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de l'Environnement:

QUE les projets du ministère des Transports du Québec de construire, reconstruire ou élargir des routes ou des infrastructures routières visées dans l'annexe ci-jointe soient soustraits de l'ensemble de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement;

Qu'avis de la décision soit publié à la *Gazette officielle du Québec* conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

QUE le présent décret constitue un certificat d'autorisation en faveur du ministère des Transports du Québec pour les projets de construction, de reconstruction ou d'élargissement de routes ou d'infrastructures routières publiques visés dans l'annexe ci-jointe à condition de respecter les certificats d'autorisation préalablement délivrés pour ces projets, le cas échéant, en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Annexe

Liste des projets routiers du ministère des Transports du Québec à soustraire de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement

a) Réaménagement des routes 132 et 198, phase IV, sur une longueur de 3,2 km, ville de Gaspé, selon le plan de construction CH-79-17-1012 et le certificat d'autorisation délivré par le directeur des Services de protection de l'environnement, le 8 mai 1979.

b) Réaménagement de la route 132 de l'est de la ville de Chandler à l'ouest de la rivière Grand-Pabos sur une longueur de 3,8 km, selon le plan de construction CH-80-17-1005 et le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 13 juin 1980.

c) Construction de l'autoroute 70, de l'ouest de la route 170 jusqu'à l'est de la route 175, Chicoutimi, sur une longueur de 5,5 km, selon le plan de construction CH-80-17-1008 et le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 4 juin 1980.

d) Construction de l'autoroute 440, de la rue d'Estimauville à la rue Boisvert, sur une longueur de 2,3 km, selon le plan de construction CH-80-17-1021 et selon le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 4 septembre 1980.

e) Construction de l'autoroute 440, du chemin nord de la rivière Batiscan à la rivière Sainte-Anne, sur une longueur de 9,3 km, selon les plans de construction CH-80-17-1023, CH-80-17-1024 et selon le certificat d'autorisation délivré par le directeur des Services de protection de l'environnement, le 13 mars 1979.

f) Construction de la route 116, de la route 143 au chemin Masson à Richmond sur une longueur de 2,0 km, selon le plan de construction CH-80-17-1009 et selon le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 16 juin 1980.

g) Construction de la route 117, de la route 105 au sud du comté de Gatineau sur une longueur de 12,3 km, selon le plan de construction CH-76-172-049 et selon le certificat d'autorisation délivré par le directeur des Services de protection de l'environnement, le 27 novembre 1979.

h) Construction de la route 117, contournement de Val-d'Or sur une longueur de 5,4 km, selon les plans de construction CH-75-172-083 et CH-76-172-022 et selon le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 17 juillet 1980.

i) Construction de la route 155 à Grandes-Piles sur une longueur de 4,8 km, selon le plan de construction CH-80-40-0007.

j) Construction de l'autoroute 40, du boulevard Pierre-Bertrand au boulevard Du Vallon, sur une longueur de 3,5 km, selon le certificat d'autorisation délivré par le

directeur des Services de protection de l'environnement, le 31 mars 1980.

k) Construction de la route 112, à Sainte-Marie-de-Monnoir sur une longueur de 4,67 km, selon le plan de construction CH-76-17-2022 et le certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre de l'Environnement, le 15 mai 1980.

l) Construction de la route 111 à Macamic sur une longueur de 4,34 km, selon le plan de construction CH-80-80-0009 et le certificat d'autorisation délivré par le directeur des Services de protection de l'environnement, le 27 mars 1980.

m) Construction de l'autoroute 25, de l'autoroute 440 au boulevard Lévesque sur une longueur de 3,2 km, selon le plan de construction CH-80-17-2006.

13713-o

Demande(s) à la Législature

Fondation E.P.I.C.

Avis public est, par les présentes, donné que «Fondation E.P.I.C.» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi déclarant que les immeubles lui appartenant, situés dans le territoire de la ville de Montréal, sont exempts de toute taxe foncière et de toute taxe municipale basée sur la valeur locative depuis le 1^{er} janvier 1972 jusqu'au 31 décembre 1980, et pour toutes autres fins.

Montréal, le 29 mai 1981.

Les procureurs de la compagnie.

13451-25-4

VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Trois-Rivières

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Trois-Rivières s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale relativement à ce qui suit:

a) Accorder à toute personne membre du Conseil au 31 décembre 1974, en fonction au moins huit années, une pension annuelle de 8 000,00 \$ dans le cas du maire, et 4 000,00 \$ dans le cas des conseillers, payable à 60 ans;

b) Accorder à toute personne membre du Conseil au 31 décembre 1974 en fonction au moins douze années, une pension annuelle équivalant à 50% de sa rémunération annuelle;

c) Accorder à toute personne membre du Conseil en fonction pendant plus de douze ans, une pension annuelle additionnelle de 200,00 \$ pour chaque année additionnelle, cette pension ne pouvant excéder 60% de la rémunération à laquelle elle a droit lors de la dernière année de l'exercice de sa charge.

Trois-Rivières, le 10 juin 1981.

Le procureur de la pétitionnaire,

13450-25-4-o

JEAN MÉTHOT, C.R.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Paroisse de Saint-Félix-de-Cap-Rouge

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, conformément à l'article 49 g du Code municipal, a approuvé, en date du 21 mai 1981, le Règlement numéro 545-80 du Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Félix-de-Cap-Rouge, décrétant l'annexion à ladite municipalité d'une partie de territoire de la ville de Sainte-Foy, comté de Québec, dont description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la ville de Sainte-Foy et comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sainte-Foy le lot 1-2 renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle nord du lot 1-2; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne nord-est dudit lot; la ligne séparative des lots 1-2 et 377 (emprise de chemin de fer); enfin, la ligne brisée séparant le lot 1-2 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy des lots 170 (emprise de chemin de fer), 152, 151-1 et 151-104 du cadastre de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge jusqu'au point de départ;

Le ministre des Affaires municipales,
JACQUES LÉONARD.

13710-o

Ville de Sainte-Foy

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes, a approuvé, en date du 29 juin 1981, le Règlement numéro 2422 de la ville de Sainte-Foy, décrétant l'annexion à ladite ville d'une partie du territoire de la ville de Québec compris dans les limites décrites audit règlement et dans la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources en date du 14 mai 1981, jointe à la présente approbation comme annexe A, à l'exclusion de l'article 6; ce règlement, tel qu'approuvé, entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la ville de Québec, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 2512-2-2 (rue); de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: les lignes nord-est et sud dudit lot; les lignes sud et est du lot 2512-1; la ligne est des lots 2507, 2513-2 et 2513-1; la ligne sud-ouest des lots 2513-1 et 2513-2; la ligne est du lot 2513-2-1 (rue); la ligne sud-est du lot 2507-2 (rue); la ligne nord-ouest des lots 2512-1 et 2512-2-2 (rue); enfin, les lignes est et nord-est du lot 2512-2-2 (rue) jusqu'au point de départ;

Le sous-ministre
PATRICK KENIFF.

13710-o

Énergie et Ressources

Cadastres

Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 122-36 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 122-19 à 122-22 et 122-26 à 122-30 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil

dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: l'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de l'Ancienne-Lorette
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238568

Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5-197 à 5-208 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 5-43 à 5-52, 5-55 à 5-62 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: l'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238569

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que le 7 mai 1981 a été remis en vigueur au bureau d'enregistrement une partie du lot 16B-178, rang IX en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil.

Cadastre: canton d'Ascot
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: ville de Sherbrooke
Québec, le 3 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238033

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 551-335 à 551-342, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la ville de Cap-de-la-Madeleine
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238973

Paroisse de Chicoutimi

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 19 A-193, rang II, N. E. C. S. en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 19 A-107, 19 A-108, rang II, N. E. C. S. en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Chicoutimi, paroisse de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Chicoutimi
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 237382

Paroisse des Écureuils

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 69-204 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: les lots 69-39, 69-40 et 69-182 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Écureuils, paroisse des
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la ville de Donnacona
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238461

Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 305-59, rang IV, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 305-50, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238187

Canton de Howard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot A-450, bloc A en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Ajouter: le lot A-451, bloc A en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: le lot A-429, bloc A en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Howard, canton de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: Saint-Adolphe-d'Howard
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 237645

Paroisse de La Malbaie

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 314-35 à 314-37 et 314-41 à 314-44 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: La Malbaie, paroisse de
Division d'enregistrement: Charlevoix no 1
Municipalité: Rivière-Malbaie
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238827

Canton de Labarre

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4B-26, rang Saguenay, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 4B-8 à 4B-12, rang Saguenay, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Labarre, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville d'Alma
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238389

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 995-3656 à 995-3662 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 995-3559 à 995-3568 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de LaSalle
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088859

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 995-3663 à 995-3668 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 995-3617 à 995-3623 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de LaSalle
Québec, le 15 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089133

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 995-3669 à 995-3679 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 995-3632 à 995-3643 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de LaSalle
Québec, le 15 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089134

Paroisse de l'Assomption

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 348-31 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 348-7 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: L'Assomption, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de Saint-Gérard-Magella
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088909

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 396-1209 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: le lot 396-617 et une partie du lot 396-616 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088849

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 440-1423 et 440-1424 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: les lots 440-1256-1, 440-1256-2 et 440-1256 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Anjou
Québec, le 9 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088834

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 184-1682 à 184-1695 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: les lots 184-1654 à 184-1662 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088782

Paroisse de Longue-Pointe

*Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29-1563 à 29-1568 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 29-1037, 29-1038, 29-1039, 29-1041, 29-1042, 29-1043, 29-1044, 29-1045 et une partie des lots 29-1036 et 29-1040 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088900

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 423-794 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 423-558 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Anjou
Québec, le 15 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089789

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 440-1422 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: les lots 440-1261-9, 440-1262 et une partie du lot 440-1261 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville d'Anjou
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088707

Village de Marieville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 135-39, 135-40 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: les lots 135-34-1, 135-34-2 et 135-34 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Marieville, village de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la ville de Marieville
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 236559

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Annuler: les lots 83-289, 83-290 et 83-294 et les parties restantes des lots 83-280, 83-191 et la partie restante des lots 83-288 et 83-292 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Côte-Saint-Luc
Québec, le 9 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089963

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 143-833 à 143-836 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 143-346 à 143-350 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088891

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 143-837 à 143-840 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 143-118 à 143-122 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088890

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 148-688 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: les lots 148-16 et une partie des lots 148-15 et 148-17 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088783

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 83-365, 83-367, 83-369, 83-372 et 83-373 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: les lots 83-287, 83-293 et une partie des lots 83-288, 83-291 et 83-292 et trois parties du lot 83-280 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Côte-Saint-Luc
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089962

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 632, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1981.

Remplacer: les lots 169-26, 172-17-1 et une partie des lots 169, 172, 172-17, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-la-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238163

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Annuler: le lot 172-29 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-la-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 239005

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 170-50, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Remplacer: les lots 170-18, 170-19-1 et une partie du lot 170-19, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-la-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238352

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 157-89 à 157-94 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: les lots 157-19 à 157-26 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-
Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088916

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 35-4-161 et 35-4-162 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1981.

Remplacer: les lots 35-4-87 et 35-4-88 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-
Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089616

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1020-96, 1021-156, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: les lots 1020-38, 1021-60 et une partie des lots 1020-39, 1021-59, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Grand-Mère
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 237864

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 204-213 et 204-214 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: les lots 204-79 à 204-81 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 9 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088668

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 190-67 et 190-68 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 190-52 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088712

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 229-50 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 229-11-1, 229-11-2, 229-11-4, 229-11-5 et une partie du lot 229-11 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088673

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 228-469 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 228-299, 228-300 et une partie des lots 228-298, 228-301 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089458

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 228-468 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 228-171 à 228-174 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089340

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 228-467 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 228-239 et 228-240 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089042

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 228-465 et 228-466 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 228-227 à 228-231 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088825

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-1996 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: les lots 206-909 et 206-910 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089049

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 25-758 et 25-759 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: les lots 25-705, 25-706 et 25-710 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Beaconsfield
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089158

Canton de Rawdon

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12b-43, rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 12b-31 à 12b-33, rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Rawdon, canton de
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: canton de Rawdon
Québec, le 9 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

237885

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 141-370 à 141-377 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 141-102, 141-103, 141-122, 141-123, 141-260 et une partie des lots 141-104, 141-124 et 141-261 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088988

Paroisse de Rivière-ouelle

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 104-1 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Rivière-ouelle, paroisse de
Division d'enregistrement: Kamouraska
Municipalité: Rivière-ouelle
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

236392

Village de Rock-Island

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 117 et 118 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 96 à 99 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Rock-Island, village de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: la ville de Rock-Island
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

237011

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 603-54, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 603-49, 603-50, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette,
paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

238327

Paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 58-100, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: le lot 58-59 et une partie du lot 58-83 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: village de Lavaltrie
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

237480

Paroisse de Sainte-Catherine

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 463-6 à 463-13, 464-45, 464-47 à 464-52 et la partie restante du lot 464-46 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Catherine, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la ville de Fossambault-sur-le-Lac
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

238102

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 306-495 et 306-496 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: le lot 306-392-1 et une partie du lot 306-392 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Dollard-des-Ormeaux
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088318

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 827-65 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: les lots 827-23, 827-24 et une partie des lots 827-19 et 827-22 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088560

Village de Saint-Jean-Baptiste

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 578 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1981.

Remplacer: les lots 12-22 et une partie du lot 12 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 juin 1981.

Cadastre: Saint-Jean-Baptiste, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088788

Paroisse de Saint-Jérusalem

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 2283-22, 2283-23, 2283-27, 2283-28 et une partie du lot 2283-29, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1981.

Cadastre: Saint-Jérusalem, paroisse de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: la cité de Lachute
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

238339

Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 47-295 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 47-16 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Saint-Joachim-de-Châteauguay, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Châteauguay
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088478

Paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 140-41 et 140-42 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 140-26 et 140-30 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1981.

Cadastre: Saint-Joseph-des-Cèdres, paroisse de
Division d'enregistrement: Soulanges
Municipalité: la ville de Saint-Joseph-de-Soulanges
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088727

Paroisse de Sainte-Julie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 322-535 à 322-537 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 322-499 à 322-501 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Julie, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Sainte-Julie
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

089930

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 48-4 à 48-8, 44-650 à 44-661 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 44-132 à 44-136, 44-145, 44-147, 44-149 à 44-159, 44-163-1, 44-163, 44-165-1, 44-165-3, 44-165, 44-166, 44-453 à 44-456, 48-1 à 48-3 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 3 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088663

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 465-677 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 465-52-7-3, 465-52-9-1, 465-52-8 et une partie des lots 465-52-7, 465-52-9 et 465-52 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent
Québec, le 15 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089147

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 406-108 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 406-95 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent
Québec, le 15 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089062

Paroisse de Saint-Lazare

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 496-2 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Saint-Lazare, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la paroisse de Saint-Lazare
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088964

Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 219-24 à 219-29 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Madeleine-de-Rigaud, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088893

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 480-181 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Ajouter: les lots 480-182, 480-183 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 480-129 et 480-130 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 090034

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 479-1-266, 479-1-267 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Ajouter: les lots 479-1-265 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: une partie du lot 479-1-169 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

089905

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 260-1364 à 260-1367 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: les lots 260-577 à 260-583 et la partie restante du lot 260-584 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088627

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 668-193 à 668-225 et 668A-68 à 668A-74 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Remplacer: les lots 668-150, 668-160 à 668-186, 668A-57 à 668A-59 et une partie des lots 668-157 à 668-159, 668A-56 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

089377

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 101-8 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: une partie du lot 101-3 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088922

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 339-5 et 343-47 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1981.

Remplacer: les lots 339-2-6, 343-35 et une partie des lots 339-2, 339-4 et 343-23 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 juin 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

088800

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 199-83 à 199-90 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 199-34, 199-79 à 199-82 et une partie des lots 199-35 et 199-78 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088643

Paroisse de Saint-Paul l'Ermitte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 165-381 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 165-309 et 165-310 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermitte, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Le Gardeur
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088816

Paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 165-380 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 165-307 et 165-308 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermitte, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Le Gardeur
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088820

Paroisse de Sainte-Pétronille

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 246 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Annuler: les lots 101, 102 et 100-A-5 et une partie des lots 100-A, 100 et 88 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Pétronille, paroisse de
Division d'enregistrement: Île-d'Orléans
Municipalité: village de Sainte-Pétronille
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 234431

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 249-208 à 249-212 et 251-243 à 251-248 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Remplacer: les lots 249-70 à 249-73 et 251-40 à 251-43 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 juin 1981.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089780

Paroisse de Saint-Sulpice

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 40-6 et 40-7 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: les lots 40-4 et 40-5 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Saint-Sulpice, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de Saint-Sulpice
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088556

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 351-303 et 351-304 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: le lot 351-215 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088644

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 349-153 et 349-154 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 mai 1981.

Remplacer: le lot 349-85 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 mai 1981.

Cadastre: Saint-Vincent-de-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088660

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 421-320 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 421-162 et 421-163 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Léonard
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089014

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 418-1286 et 418-1287 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Remplacer: les lots 418-1144 à 418-1147 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 juin 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Léonard
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088741

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 11-344 à 11-349, 12-1072 et 12-1073 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 11-339 et 12-1070 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Nord
Québec, le 10 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088950

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 30-355 et 30-356 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: les lots 30-91, 30-92 et 30-93 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Nord
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 088777

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 568 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Remplacer: une partie des lots 3, 1-155 et 1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 juin 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal-Nord
Québec, le 16 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 089669

Canton de Stanbridge

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 3204, 3205, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: les lots 2037-1, 3134 à 3148, 3149 et une partie des lots 2009 à 2011, 2037, 3119, 3127, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Stanbridge, canton de
Division d'enregistrement: Missisquoi
Municipalité: la ville de Bedford
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 234918

Canton de Stanbridge

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 3203, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Remplacer: les lots 1922, 1924 à 1935, une partie des lots 1920 et 1921, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 mai 1981.

Cadastre: Stanbridge, canton de
Division d'enregistrement: Missisquoi
Municipalité: la ville de Bedford
Québec, le 2 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 234917

Canton de Thetford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 26-F-29 à 26-F-31, 26-G-61 à 26-G-63, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 juin 1981.

Remplacer: les lots 26-F-27, 26-F-28, 26-G-59, 26-G-60, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 juin 1981.

Cadastre: Thetford, canton de
Division d'enregistrement: Thetford
Municipalité: la ville de Thetford-Mines
Québec, le 17 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 239444

Paroisse de Trois-Rivières

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 10-25 à 10-31, 10-34, 12-20, 12-21, 12-24, 12-25 et une partie des lots 15-361, 15-362, 15-363 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Trois-Rivières, paroisse de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: la ville de Trois-Rivières-Ouest
Québec, le 9 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238578

Canton de Wakefield

Avis est, par la présente, donné que le 7 mai 1981 ont été déposés au bureau d'enregistrement l'ajouté des lots 80 à 82, rang A et l'annulation d'une partie des lots 74 rangs A et 19 rang VIII en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil.

Cadastre: canton de Wakefield
Division d'enregistrement: Gatineau
Municipalité: Val-des-Monts
Québec, le 3 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 220311

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 103-176, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: les lots 103-26 et 103-37, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville-Sud
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 237977

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 62-19, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Remplacer: le lot 62-10 et une partie du lot 62-9, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 juin 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Saint-Nicéphore
Québec, le 11 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o 238192

Canton de Wolfe

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot A-137, bloc A en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Wolfe, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Saint-Faustin
Québec, le 3 juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13645-o

089534

Divers**Intention de révoquer une concession minière**

Prenez avis qu'à l'expiration du délai de 90 jours de la deuxième publication du présent avis, le ministre de l'Énergie et des Ressources recommandera au gouvernement du Québec de révoquer la concession minière superficière et souterraine pour l'or et l'argent sise sur les immeubles suivants:

Désignation:
Canton de Marlow, (Beauce-Sud): rang VI: 1/2 SO, lot I (cadastre lot 1b)
Canton de Risborough, (Beauce-Sud): rang XVI: 1/2 SO, lot I (cadastre lot 1 a)
Le présent avis est donné en vertu des articles 234 a et 235 de la Loi sur les mines (L.R.Q., c. M-13).
Québec, le 23 juin 1981.

13716-28-2-o

Le sous-ministre associé (mines),
CHARLES-E. BEAULIEU.

Institutions financières et Coopératives**Assurances — Loi sur les****Château compagnie d'assurance***Modification de permis*

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assurance de Château compagnie d'assurance est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Automobile
Aviation
Biens
Bris des machines
Garantie
Contre la grêle
Responsabilité
Contre la maladie ou les accidents

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés préalablement à Château compagnie d'assurance.

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32). De plus, il a déposé auprès du ministre des Finances du Québec le montant requis en garantie de l'exécution des contrats d'assurance frais juridiques délivrés par lui au Québec.

Le siège social de la compagnie est situé au 2300, Yonge Street, suite 3000, Toronto, Ontario, M4P 2X3, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 200, boulevard Dorchester ouest, 25^e étage, Montréal, QC.

Donné à Québec, le 29 juin 1981, ministère des Institutions financières et Coopératives.

13684-o

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

L'Unique compagnie d'assurances générales*Modification de permis*

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de L'Unique compagnie d'assurances générales est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

Contre la maladie ou les accidents

Automobile

Biens

Bris des machines

Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés préalablement à L'Unique compagnie d'assurances générales.

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32). De plus, il a déposé auprès du ministre des Finances du Québec le montant requis en garantie de l'exécution des contrats d'assurance frais juridiques délivrés par lui au Québec.

Le siège social et le principal établissement d'affaires au Québec sont situés au 2050, boulevard Saint-Cyrille ouest, Saint-Foy, QC, G1V 2K8.

Donné à Québec, le 29 juin 1981, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,

13685-o

JACQUES M. ROY.

**Société mutuelle d'assurance
contre l'incendie de Frontenac**

Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Frontenac, ci-après appelée la société, a soumis une demande de

permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Biens

Garantie

Contre la grêle

Responsabilité

Le siège social de la société est situé au 5240, boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, QC.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Donné à Québec, le 16 juin 1981, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,

13714-o

JACQUES M. ROY.

**Société mutuelle d'assurance contre l'incendie
des comtés de Lotbinière et Mégantic**

Avis de fusion

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), il a approuvé le 17 juin 1981, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Méthode-d'Astock et la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie des comtés de Lotbinière et Mégantic.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Saint-Pierre-Baptiste dans le comté municipal de Mégantic.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13715-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Argenteuil:

Dans la municipalité de Morin-Heights:

Région 6-4, district 74

Une section de la route 329 (ancienne route 30) vis-à-vis les lots P.-53 et P.-54, sur une longueur approximative de 293 mètres.

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Saint-Anselme, paroisse:
Région 3-2, district 15

Une section du chemin Saint-Pierre, vis-à-vis les lots 741, 742 et 743, sur une longueur approximative de 396 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, paroisse:

Région 3-2, district 22

Une section de la route 204, vis-à-vis les lots P.-49 et P.-48, sur une longueur approximative de 259 mètres.

Une section de la route 281, vis-à-vis les lots P.-48 et P.-49 sur une longueur approximative de 188 mètres.

Circonscription électorale de Berthier:

Dans la municipalité de Joliette, partie Centre Est:

Région 6-4, district 58

Une section du chemin Saint-Guillaume, vis-à-vis les lots P.-14A, P.-14C, P.-15A et P.-15B du rang V, canton de Gouin, sur une longueur approximative de 236 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints:

Région 6-4, district 58

Une section du chemin Saint-Donat, vis-à-vis le lot P.-37 du rang C, canton de Brassard, sur une longueur approximative de 72 mètres.

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Bonaventure:

Région 01, district 04

Une section de l'ancienne route 6, vis-à-vis les lots 493-1, 493-2 et 494-4, sur une longueur approximative de 107 mètres.

Une section de la route Saint-Elzéar, vis-à-vis les lots 1890 et 1891, sur une longueur approximative de 335 mètres.

Dans la municipalité de Port-Daniel, partie Est

Canton:

Région 01, district 04

Quatre (4) sections de l'ancienne route 6, vis-à-vis le lot 310, sur une longueur approximative de 61 mètres, vis-à-vis les lots P.-308 et P.-309, sur une longueur approximative de 160 mètres, vis-à-vis les lots 301, P.-302-A, P.-303, 304, 305-A, 306 et 307, sur une longueur approximative de 482 mètres et vis-à-vis les lots 287, P.-294 et P.-295, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Port-Daniel, partie Ouest

Canton:

Région 01, district 04

Deux (2) sections de l'ancienne route 6, vis-à-vis le lot P.-1, sur une longueur approximative de 43 mètres et vis-à-vis les lots P.-2, P.-4 et P.-6, sur une longueur approximative de 244 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Elzéar:

Région 01, district 04

Deux (2) sections de la route de Saint-Elzéar, vis-à-vis les lots P.-1578 et P.-1577, sur une longueur approximative de 671 mètres et vis-à-vis les lots P.-1577, P.-1578, P.-1589 et P.-1590, sur une longueur approximative de 1 094 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, paroisse:

Région 01, district 04

Deux (2) sections de l'ancienne route 6, vis-à-vis les lots partie, 480-B, 482, 483, 483-A, 484, 485, 486, 487, 488, 488-A, 489-A et 489-B, sur une longueur approximative de 1 074 mètres et vis-à-vis les lots P.-409, 410, 411, 413, 414, 415, 419, 421, 422, 423 et 424, sur une longueur approximative de 445 mètres.

Dans la municipalité de Shigawake:

Région 01, district 04

Sept (7) sections de l'ancienne route 6, vis-à-vis le lot P.-336, sur une longueur approximative de 94 mètres, vis-à-vis les lots P.-331, 332, 333 et 334, sur une longueur approximative de 253 mètres, vis-à-vis les lots P.-314 à P.-323 inclus, sur une longueur approximative de 762 mètres, vis-à-vis les lots P.-306 et P.-307, sur une longueur approximative de 225 mètres, vis-à-vis les lots 297 à 301 inclus, sur une longueur approximative de 92 mètres, vis-à-vis les lots P.-282, 283, 284, 286, 288, 289 et 292, sur une longueur approximative de 457 mètres et vis-à-vis les lots P.-275, 277, 279 et 280, sur une longueur approximative de 122 mètres.

Circonscription électorale de Brôme-Missisquoi:

Dans la municipalité de Fréligsburg, paroisse:

Région 6-1, district 39

Une section de l'ancienne route Fréligsburg — Richford, vis-à-vis les lots P.-255 et P.-257, sur une longueur approximative de 122 mètres.

Une section de la route Fréligsburg — Richford, vis-à-vis les lots P.-253, P.-255 et P.-257, sur une longueur approximative de 472 mètres.

Circonscription électorale de Chambly:

Dans la municipalité de Saint-Mathias, paroisse:

Région 6-2, district 53

Une section de la route 133 (21), vis-à-vis les lots P.-33, P.-28-30, P.-28-97 et P.-28-31, sur une longueur approximative de 240 mètres.

Circonscription électorale de Champlain :

Dans la municipalité de La Visitation-de-Champlain, paroisse :

Région 04, district 32

Une section de la route 138 (ancienne route 2), vis-à-vis les lots P.-63, P.-64, P.-65-1, P.-65-2, P.-66-1, P.-66-2, P.-79-1, P.-79-3, P.-80-2 et P.-80-3 du rang I, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse :

Région 04, district 32

Deux (2) sections de la route 138, vis-à-vis les lots P.-384, P.-385 et P.-516, sur une longueur approximative de 61 mètres et vis-à-vis le lot P.-517, sur une longueur approximative de 61 mètres.

Dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Batiscan, paroisse :

Région 04, district 32

Cinq (5) sections de la route 138, vis-à-vis les lots P.-202, P.-203, P.-203-1, P.-204, P.-205 et P.-211, sur une longueur approximative de 427 mètres, vis-à-vis les lots P.-217 et P.-219, sur une longueur approximative de 122 mètres, vis-à-vis les lots P.-222, P.-224, P.-225, P.-229, P.-236, P.-237, P.-238, P.-242, P.-243, P.-251, P.-252, P.-253, P.-254, P.-264, P.-265, P.-266, P.-278, P.-279, P.-288, P.-290, P.-296, P.-297, P.-306 et P.-307, sur une longueur approximative de 2 682 mètres, vis-à-vis les lots P.-313, P.-314, P.-318 et P.-324, sur une longueur approximative de 366 mètres et vis-à-vis les lots P.-99, P.-100, P.-102, P.-104 N.-S., sur une longueur approximative de 468 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Maurice, paroisse :

Région 04, district 32

Une section du chemin du rang Saint-Jean (route Dufresne), vis-à-vis les lots P.-352, P.-353 et P.-354 du rang Saint-Jean côté nord-ouest et sud-est, sur une longueur approximative de 218 mètres.

Circonscription électorale de Charlevoix :

Dans la municipalité de Les Éboulements :

Région 3-1, district 11

Une section du rang Sainte-Catherine, vis-à-vis les lots P.-735, P.-739, P.-740 et P.-741, sur une longueur approximative de 332 mètres.

Dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, paroisse :

Région 3-1, district 11

Une section de la route 138, vis-à-vis les lots P.-526, 527, 528, 529 et 530 du rang Saint-Pamphile, sur une longueur approximative de 335 mètres.

Circonscription électorale de Chauveau :

Dans la municipalité de Sainte-Catherine, paroisse :

Région 3-1, district 29

Une section de la route Saint-Denis Garneau, vis-à-vis les lots P.-332 et P.-333, sur une longueur approximative de 131 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon :

Dans la municipalité de Hinchinbrook, canton :

Région 6-2, district 69

Une section de l'ancienne route 202, vis-à-vis les lots P.-32B, P.-32C, P.-33A et P.-33B, sur une longueur approximative de 488 mètres.

Circonscription électorale de Johnson :

Dans la municipalité de Brompton, canton :

Région 05, district 35

Une section de l'ancien chemin du 12^e Rang, vis-à-vis le lot A-2 du rang IV, sur une longueur approximative de 163 mètres.

Une section de l'ancien chemin du 4^e Rang (Stoke), vis-à-vis les lots 3 et 4 du rang III, sur une longueur approximative de 101 mètres.

Dans la municipalité de Durham-Sud :

Région 6-1, district 41

Une section d'ancien chemin public à l'ouest de l'intersection de la route 116 et de l'ancienne route 32, vis-à-vis les lots P.-672 du rang VIII et P.-699 du rang IX, sur une longueur approximative de 213 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Eugène :

Région 6-1, district 41

Deux (2) sections de la route 239, vis-à-vis les lots P.-1204, P.-1205, 1206, 1208-A, 1208-B, 1218, 1219 et 1221 du rang XII, canton de Grantham, sur une longueur approximative de 258 mètres et vis-à-vis les lots 1209 et 1211 du rang XII et 1490 du rang XIII, canton de Grantham, sur une longueur approximative de 331 mètres.

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata :

Dans la municipalité de Saint-Honoré :

Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route no 2, vis-à-vis les lots P.-16-b, P.-17-a, P.-17-b, P.-18-a du rang B, sur une longueur approximative de 2 897 mètres.

Circonscription électorale de Labelle :

Dans la municipalité de Lantier :

Région 6-4, district 63

Une section de l'ancienne route 30, vis-à-vis les lots 9-A, 9-B, 10, 11, 12 et 13 du Rang IX, canton de Doncaster, sur une longueur approximative de 1 174 mètres.

Circonscription électorale de Lac-Saint-Jean :

Dans la municipalité de Saint-Bruno :

Région 02, district 93

Une section du chemin du 7^e Rang nord, canton de Labarre, vis-à-vis les lots 14 et 15 des rangs VI et VII, sur une longueur approximative de 150 mètres.

Circonscription électorale de Laviolette :

Dans la municipalité de Saint-Adelpe, paroisse :

Région 04, district 32

Deux (2) sections de la route Bureau, vis-à-vis les lots P.-753-84 et P.-753-85 des 2^e et 3^e Rangs, sur une longueur approximative de 198 mètres et vis-à-vis le lot P.-753-85 du 3^e Rang, sur une longueur approximative de 137 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Thècle, paroisse :

Région 04, district 32

Une section de la route 352 intersection avec le chemin rang Saint-Thomas, vis-à-vis les lots P.-25-B, P.-25-C et P.-25-D, sur une longueur approximative de 168 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Timothée, paroisse :

Région 04, district 32

Une section de la route Lefebvre, vis-à-vis les lots P.-612 et P.-508, sur une longueur approximative de 366 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Tite, paroisse :

Région 04, district 32

Douze (12) sections de la route 159 (ancienne route 19-A), vis-à-vis le lot P.-398, sur une longueur approximative de 107 mètres, vis-à-vis le lot P.-397, sur une

longueur approximative de 352 mètres, vis-à-vis le lot P.-397, sur une longueur approximative de 328 mètres, vis-à-vis les lots P.-397 et P.-437, sur une longueur approximative de 351 mètres, vis-à-vis le lot P.-438, sur une longueur approximative de 122 mètres, vis-à-vis les lots 441 et 442, sur une longueur approximative de 213 mètres, vis-à-vis les lots P.-443 et 444, sur une longueur approximative de 91 mètres, vis-à-vis le lot P.-445, sur une longueur approximative de 150 mètres, vis-à-vis les lots P.-446 et P.-447, sur une longueur approximative de 198 mètres, vis-à-vis les lots 450, P.-451 et 452, sur une longueur approximative de 244 mètres, vis-à-vis le lot 453, sur une longueur approximative de 34 mètres, vis-à-vis les lots 453 et 456, sur une longueur approximative de 414 mètres.

Une section du chemin Haut-du-Lac-Nord, vis-à-vis les lots P.-321, P.-322, P.-323 et P.-325, sur une longueur approximative de 482 mètres.

Une section de la route 153 (ancien chemin du rang Saint-Georges), vis-à-vis les lots P.-263, P.-264, P.-265, P.-266, P.-267, P.-268, P.-269, P.-270, P.-271 et P.-272 du rang C et P.-281, P.-280, P.-279 et P.-278 du rang B sur une longueur approximative de 1 422 mètres.

Circonscription électorale de Portneuf :

Dans la municipalité de Saint-Basile, paroisse :

Région 3-1, district 29

Une section du rang Saint-Jacques, vis-à-vis le lot P.-128, sur une longueur approximative de 244 mètres.

Une section du rang Sainte-Anne, vis-à-vis les lots P.-300, P.-301 et P.-424, sur une longueur approximative de 76 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Basile-Sud, village :

Région 3-1, district 29

Trois (3) sections du rang Saint-Jacques, vis-à-vis le lot P.-8 sur une longueur approximative de 152 mètres, vis-à-vis les lots P.-8, P.-9 et P.-10, sur une longueur approximative de 229 mètres et vis-à-vis les lots P.-12, P.-11, P.-10 et P.-126, sur une longueur approximative de 194 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Raymond, paroisse :

Région 3-1, district 29

Une section du chemin du lac Sept-Îles, vis-à-vis les lots P.-2B et P.-2C, sur une longueur approximative de 229 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Ubalde :

Région 04, district 32

Une section de la route Bureau, vis-à-vis les lots P.-128 et P.-129 du rang Sainte-Anne, sur une longueur approximative de 116 mètres.

Circonscription électorale de Rimouski:

Dans la municipalité de Saint-Simon, paroisse:
Région 01, district 08

Six (6) sections de l'ancienne route 132, vis-à-vis les lots 82, 83, 84 et 85, sur une longueur approximative de 192 mètres, vis-à-vis le lot 91, sur une longueur approximative de 18 mètres, vis-à-vis les lots 100, 101, 102, 103 et 104, sur une longueur approximative de 576 mètres, vis-à-vis les lots 105, 106, 109, 110 et 111, sur une longueur approximative de 480 mètres, vis-à-vis le lot 181 sur une longueur approximative de 120 mètres et vis-à-vis les lots 182, 184, 185, 186, 187 et 189, sur une longueur approximative de 587 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de L'Isle-Verte, village:
Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 10, vis-à-vis les lots 115 et 116 du rang I, Seigneurie de l'Isle-Verte, sur une longueur approximative de 156 mètres.

Dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, paroisse:

Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 10, vis-à-vis les lots 23, 24, 25, 26, 30, 31, 34 et 35 du rang I, sur une longueur approximative de 684 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Georges-de-Cacouna, paroisse:

Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 10, vis-à-vis les lots 86, 87, 88, 89, 90, 92, 95 et 98, sur une longueur approximative de 660 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte:

Région 01, district 08

Une section du chemin du coteau de Tuff, vis-à-vis les lots 384, 385, 387 et 390 du rang II, sur une longueur approximative de 360 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Modeste, paroisse:

Région 01, district 08

Deux (2) sections du chemin du 1^{er} Rang, vis-à-vis les lots 26, 27-A et 28-A du rang I, Whitworth, sur une longueur approximative de 300 mètres, vis-à-vis le lot 28-C du rang I, Whitworth, sur une longueur approximative de 300 mètres, vis-à-vis le lot 28-C du rang I, Whitworth, sur une longueur approximative de 96 mètres.

Une section du chemin rang 2 ouest, vis-à-vis les lots 13-a, 34-b, 34-a, 33-b, 33-a et 32 du rang Nord-Est, sur une longueur approximative de 914 mètres.

Circonscription électorale de Saint-François:

Dans la municipalité de Compton-Station:
Région 05, district 36

Une section de l'ancienne route 147, vis-à-vis les lots P.-24-B et P.-24-A, sur une longueur approximative de 329 mètres.

Circonscription électorale de Shefford:

Dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, canton:

Région 6-1, district 39

Une section du chemin du 1^{er} Rang ouest (chemin Bélair), vis-à-vis les lots P.-20-D, P.-20-E et P.-21-E, sur une longueur approximative de 168 mètres.

Québec, le 27 mai 1981.

Le ministre des Transports,

MICHEL CLAIR.

13624-o

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1^{er} novembre 1981, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Saint-Timothée, paroisse:

Région 6-2, district 69

Certaines sections de l'ancienne route 3:

<i>Désignation</i>	<i>Lots</i>	<i>Longueur approximative en mètres</i>
Chemin du Fleuve (rue Léger)	P.-167, 169, 172, 173, 176, 177, 179, 181, 182, 185, 186 et 187	2 415
Rue Armand ouest	P.-578, 579, 582 et 583	850
Rue Armand est	P.-573, 574 et 575	650
Chemin du Golf (sud)	P.-574 et 575	100
Rue O'Keefe	P.-576	482
Chemin Masson		645
Rue Saint-Laurent	P.-154 et 155	650
Avenue Julien	P.-46, 47 et 52	640
Avenue Miron	31, 32 et 35	630
Avenue Mercier	P.-17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27 et 28	850
Avenue Pilon	P.-8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14	485

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Bonaventure:
Région 01, district 04

La rue Louisbourg de son intersection avec la route 132 jusqu'à son intersection avec la rue Bois-Hébert, vis-à-vis des lots 364-2-1 et 366-2 aux lots 365-29 et 366-42, sur une longueur approximative de 1 137 mètres.

La rue Bois-Hébert de son intersection avec la route Saint-Elzéar en direction ouest, vis-à-vis du lot 361-8 aux lots 404-1 et 399-5, sur une longueur approximative de 267 mètres.

Dans la municipalité de New-Carlisle:
Région 01, district 04

La route Caldwell, de son intersection avec la route 132 en direction nord, vis-à-vis des lots 2084-2 et 2085-2 aux lots 2573 et 2574, sur une longueur approximative de 296 mètres.

La route Centennial, vis-à-vis des lots 2577 et 2578 aux lots 1925-1 et 1926, sur une longueur approximative de 446 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité d'Iberville, ville:
Région 6-2, district 53

Une section de la route 104, à partir du pont Gouin, via la 5^e Avenue, la 1^{re} Rue, la 9^e Avenue et le boulevard d'Iberville jusqu'à la limite de Saint-Athanase, paroisse, sur une longueur approximative de 1 596 mètres.

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Cabano, ville:
Région 01, district 08

Une section de la route 232, de l'intersection de la route 232 avec la rue Cascade en direction ouest, vis-à-vis les lots 1 à 22 inclusivement, sur une longueur approximative de 4 577 mètres.

Une section de l'ancienne route 2 de son intersection avec la route 232 jusqu'à l'intersection du chemin de desserte (rue Lavoie) carrefour Nord-Ouest, vis-à-vis les lots 9, 11 et 15, sur une longueur approximative de 762 mètres.

Dans la municipalité de Dégelis, ville:
Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route Dégelis — Saint-Jean-de-la-Lande, vis-à-vis le lot 40, sur une longueur approximative de 177 mètres.

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Notre-Dame-de-Portneuf, paroisse:

Région 3-1, district 29

La rue Notre-Dame, de son intersection avec l'avenue Saint-Louis jusqu'à son intersection avec le chemin Saint-Charles, vis-à-vis les lots 221, 222, 229 et 230, sur une longueur approximative de 506 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de L'Isle-Verte, village:
Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 10, de son intersection avec la route 132 en direction sud, vis-à-vis les lots 200, 203 et 211-A du rang II de la Seigneurie de Villaray, sur une longueur approximative de 204 mètres.

Dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, paroisse:

Région 01, district 08

La rue du Sault, vis-à-vis le lot 362, sur une longueur approximative de 89 mètres.

Québec, le 27 mai 1981.

Le ministre des Transports,
MICHEL CLAIR.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1^{er} novembre 1981, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, paroisse:

Région 6-2, district 69

Le chemin du Buton est de l'intersection de la montée du Village nord en se dirigeant vers le nord-est, sur une longueur approximative de 1 006 mètres.

Circonscription électorale de Berthier:

Dans la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, paroisse:

Région 6-4, district 58

Deux (2) sections de l'ancienne route 348, de la limite avec la municipalité de Sainte-Mélanie jusqu'à l'intersection avec la route 348, vis-à-vis les lots P.-208 et P.-208-4, sur une longueur approximative de 512 mètres et de

l'intersection avec la route 348 jusqu'à l'intersection avec la route 348, vis-à-vis le lot P.-209, sur une longueur approximative de 451 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Mélanie, paroisse:
Région 6-4, district 58

L'ancienne route 348, de l'intersection avec la route 348 jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, vis-à-vis les lots P.-409, P.-410, P.-411 et P.-412 de la concession Saint-Albert, sur une longueur approximative de 321 mètres.

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, paroisse:
Région 01, district 04

L'ancien chemin, vis-à-vis les lots P.-335, 339, 340-A, 342, 343, 344, 345 et 346, sur une longueur approximative de 389 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon:

Dans la municipalité de Dundee, canton:
Région 6-2, district 69

<i>Description</i>	<i>Lots</i>	<i>Longueur approximative en mètres</i>
Chemin Almond	P.-1, 3	1 756
Chemin Hopkin's Point	P.-7, 9-A	1 394
Ancienne route 3	359	1 182
3 ^e et 4 ^e concession (partie Ouest)	P.-18, 19	616
Chemin Cruikshank	P.-15	353
8 ^e Concession	P.-8, P.-9	367

Dans la municipalité de Hemmingford, canton:
Région 6-2, district 69

Le chemin Old Road (ancien chemin La Prairie — Hemmingford) de son intersection avec la route 219 en direction nord jusqu'à son intersection avec la route 219, vis-à-vis les lots P.-3, P.-4, P.-5, P.-6, P.-7 et P.-8, sur une longueur approximative de 1 580 mètres.

Dans la municipalité de Hinchinbrook, canton:
Région 6-2, district 69

Le chemin montée Huntingdon-Frontière, à l'est de l'intersection du chemin Provincial Line et chemin de la 1^{re} concession ouest, vis-à-vis les lots 32-A et 32-B, sur une longueur approximative de 1 400 mètres.

Circonscription électorale de Johnson:

Dans la municipalité de Brompton, canton:
Région 05, district 35

Une section de l'ancien chemin du 12^e Rang, vis-à-vis les lots A-2, 2-B, 2-C, rang IV, sur une longueur approximative de 323 mètres.

Une section de l'ancien chemin du 4^e Rang (Stoke), vis-à-vis les lots 2C, 3 et 3-A, sur une longueur approximative de 494 mètres.

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Saint-Honoré:
Région 01, district 07

Une section de l'ancienne route 2, vis-à-vis les lots P.-3b, P.-4b, P.-5b, P.-6b, P.-7a, P.-8a, P.-11b et P.-12b, sur une longueur approximative de 3 456 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, paroisse:

Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 2, vis-à-vis les lots 157 et 158 du rang Rangée nord-est de l'ancien chemin Témiscouata, sur une longueur approximative de 180 mètres.

Circonscription électorale de Laviolette:

Dans la municipalité de Saint-Séverin, paroisse:
Région 04, district 32

Le chemin du Grand-Rang (ancienne route 19-A), de l'intersection de la route 159 en direction ouest jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Tite, paroisse, vis-à-vis le lot P.-158, sur une longueur approximative de 108 mètres.

La route Goulet, de l'intersection du chemin du rang Nord-Est de la rivière des Envies à l'intersection de la route 159, vis-à-vis les lots P.-138 et P.-140, sur une longueur approximative de 329 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Tite, paroisse:
Région 04, district 32

Le chemin du Grand-Rang, de la limite avec la municipalité de Saint-Séverin en direction nord jusqu'à l'intersection avec la route 159, vis-à-vis le lot P.-171, sur une longueur approximative de 137 mètres.

Circonscription électorale de Richmond :

Dans la municipalité de Cleveland, canton :
Région 05, district 35

Une section du chemin du 6^e Rang (Grande-Ligne), vis-à-vis les lots P.-757 et 1-A, sur une longueur approximative de 240 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup :

Dans la municipalité de Saint-Antonin, paroisse :
Région 01, district 08

Une section de l'ancienne route 2 de son intersection avec l'ancienne route 185 en direction sud jusqu'à son intersection avec l'ancienne route 185, vis-à-vis les lots 16-A, 16-B, 16-C, 17-A et 17-B du rang Nord-Est, sur une longueur approximative de 488 mètres.

Québec, le 27 mai 1981.

Le ministre des Transports,
MICHEL CLAIR.

13624-o

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de Beauce-Nord :

Dans la municipalité de Saint-Louis-de-Pintendre, paroisse :

Région 3-2, district 15

Une section du chemin Neuf (avenue des Ruisseaux), de l'intersection avec la route 173 en direction est, vis-à-vis les lots 205, 202, 168, 169, 172, 174 et 180, sur une longueur approximative de 902 mètres.

Une section du chemin Neuf (10^e Avenue), entre l'ancienne route 23 et la route 173, vis-à-vis les lots 206, 207, 208 et 209, sur une longueur approximative de 535 mètres.

Québec, le 27 mai 1981.

Le ministre des Transports,
MICHEL CLAIR.

13624-o

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 19 juin 1981, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent :

Commission de terminologie des Affaires sociales

cotisant, ante, n. Participant qui verse, ou pour le compte duquel sont versées, des cotisations à un régime de retraite ou à un régime de prévoyance. Anglais: **contributor, contributing member.**

cotiser, v. intr. Verser une cotisation. Anglais: **contribute, to.**

enfant à charge, n. Enfant non marié de moins de dix-huit ans, ou, s'il a plus de dix-huit ans, qui fréquente un établissement d'enseignement et qui dépend d'un adulte pour sa

subsistance, sans égard à sa filiation. Anglais: **dependent child.**

participant, ante, n. Personne physique qui bénéficie d'un régime de retraite comme actif ou retraité. Anglais: **participant, member.**

13654-o

Le secrétaire,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 19 juin 1981, a recommandé les termes français et les définitions qui suivent :

Produits de blanchissage

javelliser, v. Passer le linge à l'eau de Javel ou tout autre produit équivalent pour le blanchir ou le détacher.

Note. — On conserve les deux / à tous les temps et modes.

javellisation, n.f. Action de javelliser.

javellisant, adj. et n.m. Qui peut javelliser ou qui sert à la javellisation.

javellisable, adj. Qui peut être javellisé.

Commerce

vente-débarras, n.f. (syn.: **bric-à-brac**, n.m.). Mise en vente à prix réduits, par un particulier, sur sa propriété, d'objets dont il veut se défaire. Anglais: **garage sale, yard sale, lawn sale, barn sale**.

Tourisme

agent de voyages, n.m. Personne qui exploite une agence de voyages. Anglais: **travel agent**.

grossiste (en voyages), n. Personne morale ou physique dont les activités se limitent à organiser des forfaits pour les agences de voyages, en principe à la demande de celles-ci. Anglais: **tour wholesaler**.

voyagiste, n. Personne morale ou physique qui commercialise des voyages à forfait directement ou par l'entremise d'agences de voyages. Anglais: **tour operator**.

**Commission de terminologie
des affaires sociales**

cotiser, v.tr. direct. Fixer la quote-part à verser par quelqu'un. Anglais: **assess, to**.

Commission de terminologie des transports

cisaillement, n.m. Conflit entre deux courants de circulation qui se rencontrent suivant un angle sensible. Anglais: **crossing, crossing at grade, shearing**.

convergence, n.f. (syn.: **écoulement convergent**, n.m., **insertion**, n.f.) Fusion de deux files séparées de véhicules circulant dans le même sens. Anglais: **merging**.

marquage, n.m. (syn.: **marquage routier**, n.m.) Élément de la signalisation horizontale qui délimite la chaussée au moyen d'indications assurant le bon usage de la voie et la sécurité de ceux qui l'empruntent. Anglais: **marking, road marking**.

Le secrétaire,

13654-o

PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Protection du territoire agricole — Loi sur la**Municipalité de Bégin***Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Bégin (SD), comté de Chicoutimi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1618-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Chester-Est*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Chester-Est, comté d'Arthabaska, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1420-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Château-Richer*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Château-Richer, comté de Montmorency 1, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1437-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Chester-Ouest*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Chester-Ouest, comté d'Arthabaska, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1421-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Colombourg*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Colombourg (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1422-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Dudswell*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Dudswell, comté de Wolfe, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1423-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Fontainebleau*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Fontainebleau (SD), comté de Wolfe, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1548-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Frontenac*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation

municipale de Frontenac (SD), comté de Frontenac, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1424-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton d'Hatley*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton d'Hatley, comté de Stanstead, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1619-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton d'Ireland, partie Nord*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton d'Ireland, partie Nord, comté de Mégantic, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1425-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de La Pêche*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de La Pêche (SD), comté de Gatineau, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1621-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Labrecque*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Labrecque (SD), comté de Chicoutimi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1620-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Lamarche*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Lamarche (SD), comté de Chicoutimi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1622-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de L'Ange-Gardien, partie Nord*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de L'Ange-Gardien, partie Nord (SD), comté de Papineau, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1629-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de L'Ange-Gardien, partie Sud*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation

municipale de L'Ange-Gardien, partie Sud (SD), comté de Papineau, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1623-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Cantons unis de Latulipe et Gaboury*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale des cantons unis de Latulipe et Gaboury, de la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1549-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Lawrenceville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Lawrenceville, comté de Shefford, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1550-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Milan*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Milan (SD), comté de Frontenac, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1551-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Moffet*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Moffet (SD), de la municipalité régionale de comté de Témiscamingue, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1552-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Montbeillard*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Montbeillard (SD), de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1553-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Newport*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Newport, comté de Compton, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1426-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation

municipale de Notre-Dame-de-Lorette (SD), comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1554-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-des-Bois*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Notre-Dame-des-Bois (SD), comté de Frontenac, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1624-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Palmarolle*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Palmarolle (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1555-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Robertsonville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Robertsonville, comté de Mégantic, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1556-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0 ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1625-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Anne-de-Larochelle*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Anne-de-Larochelle (SD), comté de Shefford, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1626-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Cécile-de-Whitton (SD), comté de Frontenac, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1627-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation

municipale de la paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de L'Islet, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1427-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Damien-de-Buckland*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Damien-de-Buckland, comté de Bellechasse, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1557-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Éphrem-de-Tring*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Éphrem-de-Tring, comté de Beauce, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1628-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Eugène*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Eugène, comté de L'Islet, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1428-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Félix-de-Dalquier (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1429-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Gertrude-Manneville (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1630-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Paroisse de Sainte-Hénédine*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1430-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Paroisse de Saint-Joachim-de-Shefford*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Joachim-de-Shefford,

comté de Shefford, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1431-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Joseph-de-Coleraine (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1432-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Municipalité de Saint-Laurent*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Laurent (SD), comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1558-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, comté de Montmorency 1, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1631-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE LUC BLAIN.

13623-o

Ville de Saint-Pascal*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Saint-Pascal, comté de Kamou-raska, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1433-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Pierre-de-Broughton (SD), comté de Beauce, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1559-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Prosper*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Saint-Prosper (SD), comté de Dorchester, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1632-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Rose-de-Watford (SD), comté de

Dorchester, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1560-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Sophie*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Sophie (SD), comté de Mégantic, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1633-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Sylvestre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1435-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Sylvestre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1436-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o

ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Senneterre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Senneterre, comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1561-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Senneterre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Senneterre, comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1562-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Stoke*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Stoke, comté de Richmond, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1634-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Stukely-Sud*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Stukely-Sud, comté de Shefford,

a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 05 27, Décret numéro 1434-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Taschereau*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Taschereau, comté d'Abitibi, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1563-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Taschereau-Fortier*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Taschereau-Fortier (SD), comté de Dorchester, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1635-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Val-Racine*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Val-Racine, comté de Frontenac, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1636-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Weedon-Centre*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Weedon-Centre, comté de Wolfe, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 17, Décret numéro 1637-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Windsor*Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole*

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, art. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Windsor, comté de Richmond, a été adopté par le gouvernement du Québec en date du 81 06 10, Décret numéro 1564-81. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

13623-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

<i>Professionnels désengagés</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	71	01 29
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	71	05 23
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	77	08 28
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, app. 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81	06 01
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	77	12 09
<i>Région de Québec</i>		
Fortin, Laurent, C.P. 276, Sillery (Québec) G1T 2R1	80	05 23
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	75	06 11
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton (Québec) J0C 1L0	80	12 21

Professionnels non participants

	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
--	--	--

Région de Montréal

Médecins spécialistes

Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	70 12 01	
Beaudry, Jean-Marie, 32, croissant d'Avaugour, Duvernay, Laval (Québec) H7G 1S5	80 03 22	81 05 29
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	71 01 15	
Feehey, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	74 04 27	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin Marc, 646, avenue Davaar, Outremont (Québec) H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	70 12 01	
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	80 07 01	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	75 08 03	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	70 12 01	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72 03 01	
Nickerson Granville H., 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 12 Montréal (Québec) H3G 1M1	80 09 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70 12 01	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74 05 17	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	71 05 01	
Fontaine, André, 1800, Dessaulles, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	70 12 01	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	70 12 17	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	76 08 29	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	78 05 07	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	71 07 22	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	70 12 01	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	71 01 21	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	74 08 17	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74 08 17	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	74 08 17	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 04	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	79 03 08	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, Laval (Québec) H7S 2C6	81 01 08	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	78 11 04	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	78 10 29	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	73 01 11	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	78 10 29	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	75 10 10	

Professionnels non participants

Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
--	--

Dentistes

Région de Montréal

Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	74	08	17
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	76	11	04
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	74	06	21
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	74	08	17
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	71	02	03
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	76	03	13
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	74	08	17
Decary, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	75	02	08
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	72	04	08
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	74	08	17
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	78	10	29
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	78	11	04
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	78	06	11
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	78	01	01
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78	05	17
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78	12	02
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	77	11	13
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	74	08	17
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	78	10	29
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	78	10	29
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	78	05	06
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	77	01	20
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	71	02	16
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	78	10	29
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	74	08	17
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77	04	03
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	74	08	17
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3			
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78	10	29
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	78	11	15
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	74	08	17
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	72	11	19
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	74	08	17
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	78	10	29
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	10	29
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	05	20
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	73	03	07
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	74	08	17
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	78	03	31
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	78	11	22
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	78	10	29
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74	08	17
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	74	06	29

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	78 05 20	
Harasymowycz, George J. 6565, boul. L'Assomption, Montréal (Québec) H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	71 01 31	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 06 25	
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	75 02 14	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	74 08 31	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	78 06 28	
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	71 04 07	
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	76 04 30	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	78 12 03	
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	79 05 17	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	74 06 06	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	78 11 15	
Lamarque, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	74 01 13	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal (Québec) H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert, Chambly (Québec) J3Y 4J1	81 01 10	
Lefebvre, Pierre L., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	71 02 02	
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	74 06 20	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	73 12 01	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	74 08 17	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	78 01 04	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	78 10 29	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	74 09 19	
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, Van Home Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	75 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont (Québec) H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 07	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	78 10 29	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	78 10 29	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	78 10 29	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 01 17	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	78 10 29	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	78 10 29	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, Van Home Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, University, Montréal (Québec) H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	78 10 14	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke., Westmount (Québec)	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 11 01	
Tomow, R. Alexander, 3535, Queen Mary, app. 36, Montréal (Québec) H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	78 10 29	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	77 03 05	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	78 03 18	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	75 02 15	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	74 05 30	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 06 25	
Weschler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	74 08 17	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	77 10 29	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	77 09 29	

Professionnels non participants

Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
--	--

Dentistes

Région de Québec

Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	75	12	30
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	71	01	31
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	78	10	29
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	74	08	17
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	78	12	20
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	78	04	29
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	78	04	29
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1R5	79	03	08
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	74	08	17
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	74	06	09
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	75	06	06
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	77	06	30
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	78	11	22
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	78	10	29
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	74	05	26
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	78	04	29

Région du Nord-Ouest

Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	74	04	11
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	79	12	28

Région de l'Outaouais

Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	75	02	07
Fortier, Robert-A., 22, St-Malo, Aylmer (Québec) J9J 1J7	81	02	05
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	76	07	21
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	80	01	04
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	79	12	28
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	71	05	05

Région du Saguenay

Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	74	08	17
Laplanche, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	77	02	18
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	79	01	09

Région de Trois-Rivières

Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	74	08	17
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	74	05	05

Région des Cantons de l'Est

Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	78	03	19
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	74	08	17
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos (Québec) J1T 1H2	80	10	08

Optométristes

Région de Montréal

Massicotte-R., Claude, 3423, St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3L2	80	11	07
--	----	----	----

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Pharmaciens		
<i>Région de Montréal</i>		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	73 03 15	
Podlog, Charles, 2445, chemin Lucerne, Mont-Royal (Québec) H3R 2K5	73 03 15	
<i>Région de Québec</i>		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	80 07 05	
13655-o		

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Saint-Wenceslas

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du quatrième jour de mai 1981, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Julien Champagne, camionneur, 1085, rue Principale, Saint-Wenceslas; monsieur Henri Leblanc, retraité, 1165, rue Lessard, Saint-Wenceslas; madame Colette Lacourse,

ménagère, 975, rue Hébert, Saint-Wenceslas; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Wenceslas, dans le district judiciaire de Trois-Rivières.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

13656-0

Soumissions — Demandes de

Ville de Beauceville (Beauce-Nord)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Beauceville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 172 000 \$ d'obligations de la ville de Beauceville datées du 24 août 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 24 février et 24 août de chaque année. Les soumissions devront être envoyées jusqu'à 15 h, le lundi 27 juillet 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice « G », Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 août 1981.

Tableau d'amortissement — 172 000 \$

Année	Capital
24 août 1982	4 000 \$
24 août 1983	5 000
24 août 1984	6 000
24 août 1985	7 000
24 août 1986	8 000
24 août 1986	142 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beauceville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 août 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 111-78 (81-159)-172 000 \$ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 27 juillet 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 27 juillet 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 614, boulevard Renault, ville de Beauceville, comté de Beauce-Nord, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beauceville, comté de Beauce-Nord, le 29 juin 1981.

Le greffier,
HILAIRE TURMEL.

Hôtel de ville

614, boulevard Renault
ville de Beauceville

comté de Beauce-Nord, QC, G0S 1A0
téléphone: 774-9137, code 418

13681-0

Ville de Chicoutimi

(Chicoutimi)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Jean-Yves Fortin, greffier, à l'hôtel de ville, 201, rue Racine est, ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, QC, jusqu'à 15 h, le lundi 27 juillet 1981, pour l'achat de 3 823 000 \$ d'obligations de la ville de Chicoutimi datées du 24 août 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 24 février et 24 août de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 août 1981.

Tableau d'amortissement — 3 823 000 \$

Année	Capital
24 août 1982	109 000 \$
24 août 1983	118 000
24 août 1984	128 000
24 août 1985	142 000
24 août 1986	156 000
24 août 1986	3 170 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Chicoutimi s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 août 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 151 000 \$; 168-7 000 \$; 184-5 000 \$, aq. ég. pav. éclair. etc.; 219-41 500 \$ éclair. const. d'un mur de béton; 262-23 000 \$ mise en oeuvre du prog. dég. de terrain; 338-18 400 \$ aménag. de terrain, aq.; 342-11 000 \$ aq. ég. éclair. tr. de rue; 346-350 000 \$ const. d'un stationnement; 351-13 000 tr. de rue; 353-49 000 \$ const. d'un réservoir souterrain; 357-5 000 \$ usine de filtration; 358-11 400 \$ ouv. partie voie dessert; 362-40 000 \$ aq. ég. voirie etc.; 371-45 000 \$ honoraires professionnels; 386-100 000 \$ aq. ég. éclair. etc.; 401-40 000 \$ tr. d'inst. d'éclairage; 425-49 500 \$ inst. d'un système de ventilation; 427-600 000 \$ aq. voirie; 449-99 500 \$ const. d'un stationnement; 450-87 000 \$ amén. d'allées de piéton; 451-52 000 \$ réfection d'égout; 463-59 000 \$ réf. d'égouts; 471-198 700 \$ acq. d'immeubles; 477-167 000 \$ réf. de l'aréna; 508-600 000 \$ quote-part, const. d'un complexe sportif.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 15 h, le lundi 27 juillet 1981 à l'hôtel de ville, 201, rue Racine est, ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, le 29 juin 1981.

Le greffier,
JEAN-YVES FORTIN,

Hôtel de ville
201, rue Racine est
ville de Chicoutimi
comté de Chicoutimi, QC, G7H 5B8
téléphone: 545-9550, code 418 13682-o.

Ville de Saint-Jean-Christophe

(Beauce-Nord)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Jean-Christophe» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 718 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Jean-Christophe datées du 24 août 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 24 février et 24 août de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 28 juillet 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 24 août 1981.

Tableau d'amortissement — 718 000 \$

Année	Capital
24 août 1982	4 000 \$
24 août 1983	4 000
24 août 1984	5 000
24 août 1985	6 000
24 août 1986	7 000
24 août 1986	692 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Jean-Christophe s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 24 août 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 378 000 \$; V77-296(V78-306) — 85 500 \$; V77-297 — 138 000 \$; V77-298 — 32 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; V77-299(V78-306) — 84 500 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mardi 28 juillet 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 28 juillet 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 1005, rue Hôtel-de-Ville, ville de Saint-Jean-Christophe, comté de Beauce-Nord, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Jean-Christophe, comté de Beauce-Nord, le 29 juin 1981.

Le greffier,
CAJETAN ALAIN,

Hôtel de ville
1005, rue Hôtel-de-Ville
ville de Saint-Jean-Christophe
comté de Beauce-Nord, QC, G0S 2T0
téléphone: 839-9417, code 418 13683-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000308-76
S. 25

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Montréal et son siège social à Ottawa, demanderesse, contre MATAGAMI MÉTAL INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Matagami, district d'Abitibi, défenderesse.

« Le lot cinq cent trente-quatre du bloc un (1-534), du cadastre officiel du canton d'Isle-Dieu dans la ville de Matagami. Avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant toute la machinerie, tout l'outillage et tous les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteur, accessoires et véhicules installés ou à être installés dans ou sur lesdits terrains et bâtisses qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000200-80
S. 150

BANQUE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 25, 1^{re} Avenue ouest, Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre A. LEGAULT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 541, des Érables, Amos, district d'Abitibi, et RÉJEAN LEGAULT, homme d'affaires, domicilié et résidant au 541, des Érables, Amos, district d'Abitibi, défendeurs.

« Un immeuble situé à subdivision soixante-neuf du lot trente et un (31-69) du rang Un (rg 1), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Dalquier. »

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 9 208,75 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale, multipliée par 2,78 (facteur établi pour la ville de Matagami.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 17 juin 1981.

13625-0

par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 10 987,50 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale, multipliée par 5 (facteur établi pour la municipalité d'Amos-Est).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le JEUDI VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 17 juin 1981.

13626-0

Bedford*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 460-02-000597-80
 S. 147

MARCEL CABANA ASSURANCES INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 135, Saint-Jacques, Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre **JEAN-GUY ST-MAURICE**, demeurant et domicilié à Roxton-Falls, district de Bedford, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Une terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Roxton, dans le comté de Shefford, comme étant une partie des lots numéros cent soixante-dix-neuf et cent quatre-vingt (pties 179 et 180), mesurant environ cinq (5) arpents de largeur en front et à l'arrière, par toute la profondeur desdits lots numéros 179 et 180, soit environ vingt-cinq arpents (25), et bornée comme suit: en front au nord par le chemin public appelé Quatrième Rang, à l'arrière sud par la ligne de division entre les Quatrième et Troisième Rangs, d'un côté à l'ouest par le lot numéro 178, et de l'autre côté à l'est par le résidu desdits lots 179 et 180 appartenant à Denis Moquin et Suzanne Turcotte ou leurs représentants. Le tout en mesures anglaises et avec bâtisse, chaque arpent ayant environ 192 pieds de longueur. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 450-02-000405-79
 S. 146

RUSSEL MAROIS, FLORENCE MAROIS, partie demanderesse, contre **CLAUDE HÉBERT**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division de Shefford, mis en cause.

Un emplacement vacant étant une partie du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (no ptie 239) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Stukely;

Ce lopin de terre se décrit comme suit, savoir:

Ce lopin de terre comprend tout le résidu dudit lot originaire numéro deux cent trente-neuf (rés. 239) appartenant au vendeur et situé à l'ouest du chemin public (rang X nord) et ayant une superficie d'environ trente acres (30 ac) et décrit comme suit, savoir:

Partant d'un point X soit l'angle nord-ouest du lot 239-19, lot qui se trouve borné en front à l'ouest, par le

La mise à prix est fixée à 3 607,20 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Granby, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint.
 ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Granby, le 22 juin 1981.

13627-0

subit chemin public, nous prolonge vers l'ouest, la ligne arrière ou ligne nord dudit lot 239-19 une distance d'environ trente-huit pieds (38 pi), soit la distance requise pour traverser ledit chemin public et en atteindre son côté ouest, et ainsi atteindre le point de départ ou point A.

De ce point de départ ou point A, nous continuons dans la même direction ouest, en prolongation de la ligne X-A, jusqu'au point B qui se trouve au point de rencontre des lots 238 et 239 dudit cadastre. Cette ligne A-B mesure environ mille trois cents pieds (1 300,0 pi) de longueur.

De ce point B nous allons à angle droit avec la direction précédente, le long de la ligne de division entre les lots 238 et 239 dudit cadastre, en direction sud, une distance de mille trois cent cinquante pieds (1 350,0 pi) environ, soit jusqu'au point C.

De ce point C nous allons à angle droit avec la direction précédente, perpendiculairement à la ligne de division des lots 238 et 239 dudit cadastre en direction est, une distance de six cent quatre-vingts pieds (680,0 pi), soit jusqu'au point D, point qui se trouve sur le côté ouest du chemin public susdit.

De ce point D nous allons en suivant le côté ouest du chemin public, en direction générale nord-est, une distance d'environ mille cinq cent cinquante pieds (1 550,0 pi), soit jusqu'au point de départ ou point A.

Ce lopin de terre est borné en front, à l'est et au sud-est, par le chemin public du rang X nord, à l'ouest, par la ligne de division des lots 238 et 239 dudit cadastre, au nord, par partie dudit lot appartenant à N.G. Normand et dans son côté sud par une autre partie dudit lot appartenant à un tiers.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

De plus, toutes mesures ci-dessus sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

La mise à prix est fixée à 7 429,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de la division de Shefford, Granby, le VINGT-CINQUIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 17 juin 1981.

13628-0

Gaspé

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Gaspé
No 250-02-000557-808

L. MARTIN & FILS INC., corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 205, rue Fraserville, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, demanderesse, contre **BERNARD GUITÉ**, résidant et domicilié à Percé, comté de Gaspé, district de Gaspé, défendeur.

«Lot 368-5 du cadastre officiel de Percé, borné au nord-ouest par le lot trois cent soixante-huit-quatre (368-4), vers l'est par le lot trois cent soixante-huit-trois (368-3) qui est le chemin, vers le sud-est par le lot trois cent soixante-sept-un (367-1) marqué par un ruisseau, et au sud-ouest par le lot trois cent soixante-neuf (369) mesurant deux cent soixante-cinq pieds (265 pi) au nord-ouest, cent trente et un pieds (131 pi), quatre-vingt-un pieds (81 pi), vingt-deux pieds (22 pi) vers l'est, deux cent vingt-quatre pieds (224 pi) au sud-ouest pour une superficie de cinquante-trois mille huit cents pieds carrés (53 800 pi²)».

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 12 162,50 \$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, au palais de justice, Percé, le LUNDI DIX-SEPTIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Percé, le 26 juin 1981.

13698-0

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-001591-75

CONSTRUCTION R.G.L. LTÉE, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 13, rue Forget, en la cité de Gatineau, secteur Templeton, province de Québec, partie demanderesse, contre GAIL MITCHELL, domiciliée et résidant à R.R. 3, Buckingham, province de Québec, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision officielle cinq du lot originaire trois, rang 7 (rg 7), canton de Buckingham. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de trois cent quarante-cinq dollars (345,00 \$). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle

par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, QC, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Hull, le 18 juin 1981.

13629-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-000866-78

AUGUSTE MARTINEAU et PAUL MARTINEAU, partie demanderesse, contre RAYMOND WHELAN et GILLES WHELAN, partie défenderesse.

« Toute l'étendue de terrain appartenant à M. Raymond Whelan, de forme irrégulière, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro deux mille cent soixante-dix-sept (ptie 2177), sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, QC, et qui pourrait être décrite comme suit:

Location:

Commençant à un point indiqué par la lettre M sur le plan, ce point étant déterminé par le croisement de la ligne de division des chemins McConnell et Eardly;

Du point M sur une distance de quarante et un pieds et neuf dixièmes (41,9 pi) mesurée sur la ligne de division entre les municipalités de Lucerne et d'Aylmer se dirigeant vers quatre-vingt-cinq degrés nord, douze minutes est (N.85°12'E.) jusqu'au point A, le point de commencement.

Description:

Du point A sur une distance de deux cent soixante-huit pieds (268 pi) mesurés en se dirigeant vers quatre-vingt-cinq degrés nord, treize minutes est (N. 85°13'E.) jusqu'au point B;

Du point B sur une distance de deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et huit dixièmes (298,8 pi) se dirigeant vers six degrés sud, trente-six minutes est (S.6°36'E) jusqu'au point C;

Du point C, sur une distance de soixante-quinze pieds et cinq dixièmes (75,5 pi) se dirigeant vers cinquante et un degrés nord, quarante-deux minutes ouest (N. 51°42'O.) jusqu'au point D;

Du point D, sur une distance de soixante-dix-huit pieds et sept dixièmes (78,7 pi) se dirigeant vers cinquante et un degrés nord, quarante-neuf minutes ouest (N. 51°49'O.) jusqu'au point E;

Du point E sur une distance de cinquante pieds et neuf dixièmes (50,9 pi) se dirigeant vers cinquante et un degrés nord, trente-sept minutes ouest (N. 51°37'O.) jusqu'au point F;

Du point F, sur une distance de cent dix pieds et cinq dixièmes (110,5 pi) se dirigeant vers cinquante-deux degrés nord, deux minutes ouest (N.52°2'O.) jusqu'au point G;

Du point G sur une distance de quatre-vingt-dix pieds et cinq dixièmes (90,5 pi) se dirigeant vers cinquante et un degrés nord, vingt-trois minutes ouest (N. 51°23'O.) jusqu'au point H;

Du point H, sur une distance de vingt-huit pieds et huit dixièmes (28,8 pi) se dirigeant vers trente-sept degrés nord, dix-neuf minutes est (N. 37°19'E.) jusqu'au point A, le point de commencement.

Cette étendue de terrain peut également être décrite comme suit: bornée vers le nord par le chemin McConnell; vers l'est par une partie du lot 2177; vers le sud-ouest par le chemin Eardly ou l'autoroute no 8; le tout dans la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau; et contenant quarante-cinq mille neuf cent vingt et un pieds carrés et neuf dixièmes (45 921,9 pi²) ou (1,05 acre).

Le tout tel qu'il est indiqué au crayon vert sur un plan préparé par M. J.L. Gregoire, arpenteur-géomètre, en date du 22 avril 1971, sous le numéro 10638 de ses minutes. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cinq mille neuf cent trois dollars et dix-neuf centins (5 903,19 \$). Ce montant

minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 17 juin 1981.

13657-o

• Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000030-812

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT BELLE RIVE, corps politique légalement constitué en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa principale place d'affaires sur la rue Principale, Saint-Romuald, comté de Lévis, demanderesse, contre GUY PELLETIER, domicilié à Saint-Michel, comté de Bellechasse, défendeur.

« Un terrain sis à Saint-Michel-de-Bellechasse, connu et désigné comme étant les lots 301-2 et 301-3 aux registres et cadastre du bureau d'enregistrement de Saint-Raphaël de Bellechasse, avec les bâtisses et biens y situés. »

La mise à prix est fixée à 18 034,88 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel 3,45, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bellechasse, 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, le MERCREDI DOUZIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 23 juin 1981.

13630-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montmagny
 No 300-05-000098-809

LONGCHAMPS & FILS INC., meunerie, corporation légalement constituée ayant son siège social au 200, rue du Manoir, Montmagny, demanderesse, contre **ANDRÉ-LOUIS BERNIER**, domicilié au 133, rue du Manoir est, Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, défendeur.

« Un terrain emplacement mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) au sud, le long du chemin, quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) à l'est, cent soixante pieds (160 pi) à l'ouest et cent pieds (100 pi) au nord, faisant partie du lot cent cinquante-quatre (ptie 154) au cadastre officiel de la paroisse de Cap-Saint-Ignace, borné au sud par le chemin public, à l'ouest à Aimé Gagné et des autres côtés par Gérard Bélanger.

Sujet à la servitude enregistrée sous le no 52418 et affectant ledit lot 154. »

La mise à prix est fixée à 7 217,93 \$, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 2,86, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Un terrain à prendre et à distraire du lot numéro deux cent onze (ptie 211) au cadastre officiel de la paroisse de Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, avec les bâtisses qui s'y trouvent, circonstances et dépendances, mesurant toute la largeur du lot sur la profondeur qu'il y a entre le Bras Saint-Nicolas qui borne au sud-est et le terrain de Joseph Éméric Guimont et un autre terrain réservé par dame Simone Bernier Fortin, lesquels deux terrains bornent au nord-ouest; borné au nord-est aux lots 208 et 210 et au sud-ouest au lot 212 (Philippe Fortin).

Sauf et excepté la partie vendue à messieurs Fernand, Raynald et Jacques Ouellet, enregistrée sous le numéro 97893.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à la servitude enregistrée sous le no 52419 et affectant ledit lot 211.

Sujet également ledit lot 211 à un accord concernant un cours d'eau et enregistré sous le numéro 88325.

À distraire de la partie du lot deux cent onze (ptie 211) du cadastre de Cap-Saint-Ignace, en faveur de M. Jean Bernier un terrain de figure rectangulaire, mesurant cent soixante-quinze pieds (175 pi) au nord-ouest et au sud-est, par cent cinquante pieds (150 pi) au nord-est et au sud-ouest, borné comme suit: au nord-ouest à la propriété de Jean Bernier et de tous les autres côtés par la propriété de André-Louis Bernier, l'extrémité nord de la ligne nord-est étant située à une distance de vingt et un pieds (21 pi) de la borne qui se trouve à l'extrémité sud de la ligne sud-ouest du droit de passage en faveur de M. André-Louis Bernier. »

La mise à prix est fixée à 5 326,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 2,86, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, au 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le LUNDI DIX-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montmagny, le 26 juin 1981.

13631-o

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-011750-807

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 520, rue Jean-Talon ouest, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, contre **ANTOINE DE MICHEL**, résidant et domicilié au 6020, rue Jean-Talon est, suite 860, dans la ville et le district de Montréal, et **SEBASTEK**

INC., ayant sa place d'affaires au 2525, rue Bélanger dans la ville et le district de Montréal, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

Description

Un emplacement ayant front sur la rue Bélanger, en la ville de Montréal, et composé:

1. Du lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent sept (207-34-1-4) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation;

2. Du lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent sept (207-35-1-4) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes constructions dessus érigées et notamment celle portant les numéros 2523, 2525, 2527 et 2529 de ladite rue Bélanger est, dont le mur sud-ouest est mitoyen et à l'arrière, un hangar ou remise détaché de ladite maison.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 17 482,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 16 juin 1981.

13632-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-010954-806

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **RUSSELL CHIASSON**, résidant et domicilié au 153, Lavoisier, Laval-des-Rapides, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue Lavoisier, en la cité de Laval (district de Laval-des-Rapides), dans le comté de Laval dans la province de Québec, le tout mesurant cinquante-sept pieds (57 pi) de largeur par cent neuf pieds (109 pi) de profondeur et composé comme suit, savoir:

1. de la partie nord-ouest de la subdivision numéro cent trente-six du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245, ptie N.-O. 136) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, mesurant ladite partie dix-huit pieds (18 pi) de largeur par cent neuf pieds (109 pi) de profondeur et bornée en front vers le sud-ouest par ladite partie du lot numéro 245-104 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, d'un côté au sud-est par le résidu dudit lot numéro 245-136 de l'autre côté vers le nord-ouest par la partie du lot numéro 245-137 ci-après décrit et:

2. de la partie sud-est de la subdivision numéro cent trente-sept du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245, ptie S.-E. 137) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin mesurant ladite partie trente-neuf pieds (39 pi) de largeur par cent neuf

pieds (109 pi) de profondeur et bornée en front vers le sud-ouest par ladite rue Lavoisier (244-96), en arrière vers le nord-est par la partie du lot numéro 245-105 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, d'un côté vers le sud-est par ledit lot numéro 245, ptie N.-O. 136 ci-dessus décrit en premier lieu. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Ledit emplacement étant maintenant connu comme étant la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro cent trente-six du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245-136-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin et la resubdivision numéro un de la subdivision numéro cent trente-sept du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245-137-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin.

Avec toutes les bâtisses y érigées et plus spécialement celle portant le numéro 153 de ladite rue Lavoisier.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et sujet à une servitude en faveur de la compagnie Bell téléphone du Canada tel qu'il appert à un acte de servitude enregistré au bureau d'enregistrement de Laval, sous le numéro 94949. »

La mise à prix est fixée à 12 307,12 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires

municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 166, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-02-040599-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre **PAULINE LATREILLE**, résidant et domicilié au 7070, 9^e Avenue, Rosemont, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la Neuvième (9^e) Avenue, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent vingt-trois du lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (473-223) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal. Avec la maison dessus érigée, portant le numéro civique 7070 de ladite Neuvième (9^e) Avenue. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-02-043201-800

GIANCARLO BARONI, « G. BARONI ENR. » domicilié et résidant au 285 de la rue Saint-Zotique, en les ville et district de Montréal, demandeur, contre **MIKE VARELAS**, homme d'affaires, domicilié et résidant au 1239, avenue Lajoie, ville d'Outremont, district de Montréal, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Lajoie en ville d'Outremont, connu et désigné comme étant le six cent quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire trente-cinq (35-692) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal;

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 1237 et 1239 de l'avenue Lajoie en la ville d'Outremont et dont les murs latéraux sont mitoyens;

Tel que le tout se trouve avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment une servitude de vue enregistrée à Montréal sous le no 599711. »

QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 juin 1981.

13633-0

La mise à prix est fixée à 10 267,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 juin 1981.

13634-0

La mise à prix est fixée à 12 495,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 juin 1981.

13635-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne
 No 700-05-000876-809
 No 500-05-005863-814

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ST-JÉRÔME, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 62, rue Legault, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, demanderesse, contre RÉJEAN LAVOIE, autrefois domicilié au 2307, Carignan, Vimont, ville de Laval, district de Montréal, et présentement domicilié au 320, 55^e Rue ouest, appartement 19, Charlesbourg, district de Québec, défendeur, et LA CAISSE POPULAIRE DE VIMONT; 1890, boulevard des Laurentides, Vimont, district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix (lot no 490-249) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval (2307, Carignan, Vimont, ville de Laval). »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-012620-801

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU FOYER demanderesse, contre MANUEL CRUZ ET JOSE CRUZ, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement sis sur la rue Drolet, en la ville de Montréal et composé du lot numéro un de la subdivision du lot numéro cent quarante-deux du lot originaire numéro huit (8-142-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-Saint-Louis.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 6229 à 6235, rue Drolet, Montréal, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 15 373,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur

La mise à prix est fixée à 8 222,32 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC le QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 juin 1981.

13636-o

établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 12 juin 1981.

13637-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-02-016120-805

D & G. BUILDING MATERIALS INC., demanderesse, contre ANTONIO GIANCOLA, 925, avenue Régent, Montréal, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement faisant face sur l'avenue Régent dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-sept du lot cent soixante et onze et la subdivision quatre cent soixante-quinze du lot cent soixante-quatorze (171-87 et 174-475) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds de largeur selon le cadastre et vingt-cinq pieds et trois dixièmes de pied selon le certificat de localisation préparé par G. Hurtubise, arpenteur-géomètre, ses minutes 3490, par une profondeur de quatre-vingt-deux pieds, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 925 et 927 de ladite avenue Régent.

Avec droits de passage en commun et autres droits existant sur ladite propriété dans la ruelle située à l'arrière dudit emplacement.

Avec et sujet à une servitude aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 881744.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-02-040666-781

LES LOCATIONS BOISVERT AUTO INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, district de Montréal, demanderesse, contre MONSIEUR ROGER FORTIER, domicilié et résidant au 1230, Bourdages nord, Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Lot numéro quatre-vingt-cinq (85) de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent soixante-trois (463) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Bruno, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 7, rue Basile-Daigneault, Saint-Basile-le-Grand. »

La mise à prix est fixée à 8563,75 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur

Ainsi que ledit immeuble se trouve présentement avec tous droits et dépendances sans réserve aucune de la part de la venderesse. »

La mise à prix est fixée à 8 727,37 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 9 juin 1981.

13638-0

établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 juin 1981.

13639-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-007118-811

VILLE DE ROXBORO, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 13, Commercial Centre, en la ville de Roxboro, district de Montréal, demanderesse, contre **D.R.S. PRODUCTS LTD.**, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et principale place d'affaires au 3, 1^{re} Avenue, en la ville de Roxboro, district de Montréal, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la Première Rue en la ville de Roxboro et sur le boulevard Lalande en la cité de Pierrefonds et composé :

a) d'une partie de la subdivision trente-cinq du lot originaire deux cent quatre-vingt-treize (293, ptie 35) sur les plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant cent trente-sept pieds (137 pi) dans une ligne nord-ouest en front, cent quatre-vingt-quinze pieds et deux dixièmes de pied (195,2 pi) dans la ligne nord-est, trente-cinq pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (35,85 pi) dans une autre ligne nord-ouest le long du lot 293-35-1, soixante-deux pieds et trente-neuf centièmes de pied (62,39 pi) dans la ligne est, cent soixante-douze pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pieds (172,99 pi) dans la ligne sud, cent quarante-sept pieds et dix-sept centièmes de pied (147,17 pi) dans la ligne sud-ouest, ayant une superficie de vingt-sept mille cent quatre-vingt-trois pieds carrés (27 183 pi²), bornée au nord-ouest par le lot 293-34 (Première Rue) et par le lot 293-35-1, au nord-est par le lot 293-35-1, à l'est par une partie du lot 35 ci-après décrite, au sud par une partie du lot 294 ci-après décrite, et au sud-ouest par une partie du lot 293, tous dudit cadastre.

b) d'une partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (ptie 294) sur les susdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent soixante-douze pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (172,99 pi) dans la ligne nord, trois cent trente-cinq pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (335,99 pi) dans la ligne est, quatre cent treize pieds et trente-huit centièmes de pied

(413,38 pi) dans la ligne sud-ouest, ayant une superficie de vingt-huit mille deux cent un pieds carrés (28 201 pi²) et bornée au nord par une partie du lot 293-35 ci-haut décrite, à l'est par le lot 35-124, au sud-ouest par une partie du lot 294, tous dudit cadastre.

c) d'une partie du lot originaire trente-cinq (ptie 35) sur les susdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent cinq pieds (105 pi) dans la ligne nord-est en front, cent un pieds et quarante-deux centièmes de pied (101,42 pi) dans la ligne sud, soixante-deux pieds et trente-neuf centièmes de pied (62,39 pi) dans la ligne ouest, soixante-quatre pieds et quinze centièmes de pied (64,15 pi) dans la ligne nord-ouest, ayant une superficie de six mille cinq cent trois pieds carrés (6 503 pi²), bornée au nord-est par une partie du lot 35 (boulevard Lalande), au sud par le lot 35-124, à l'ouest par une partie du lot 293-35 ci-haut mentionnée, au nord-ouest par le lot 35-123, tous dudit cadastre, avec bâtisses et appartenances dessus construites (3, 1^{re} Rue, Roxboro). »

La mise à prix est fixée à 116 000,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 11 juin 1981.

13640-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour municipale — District de Montréal
 No 500-05-007117-813

VILLE DE ROXBORO, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 13, Commercial Centre, en la ville de Roxboro et le district de Montréal, demanderesse, contre ÉCURIES J.G.L. INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 255, rue Saint-Jacques, 1^{er} étage, en les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Le lot un de la subdivision du lot quarante-quatre de la subdivision du lot originaire quarante-neuf (49-44-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant soixante-deux pieds (62 pi) nord et sud, cent soixante pieds (160 pi) dans la ligne nord-est, cent soixante-neuf pieds (169 pi) dans la ligne sud-ouest, contenant en superficie huit mille deux cent quarante pieds (8 240 pi), mesures anglaises, borné au nord par la rivière des Prairies, au nord-est par une partie du lot 49-44, au sud par le lot numéro 49-41 (5^e Avenue nord), au sud-ouest par le lot numéro 49-45. »

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-039903-807

ULTRAMAR CANADA INC., corporation légalement constituée résultant de la fusion de « Aigle d'Or du Canada Ltée » et de certaines autres compagnies, ayant sa principale place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ANTONIO GIACOMODONATO, homme d'affaires, domicilié et résidant au 7450, Lisieux, Saint-Léonard, district de Montréal, et PARDO GIACOMODONATO, homme d'affaires, domicilié et résidant au 3206, rue Jarry est, suite 1, dans les ville et district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

M. Antonio Giacomodonato est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme suit :

« Un emplacement ayant front sur la rue Lisieux, en la cité de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, mesurant cinquante pieds (50 pi) en front par quatre-vingt-huit pieds et vingt-cinq centièmes de pied (88,25 pi) de profondeur et composé :

1. Du lot de resubdivision numéro deux du lot de subdivision numéro trois cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427-386-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

La mise à prix est fixée à 1 667,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME jour d'AOÛT 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 8 juin 1981.

13641-0

2. Du lot de subdivision numéro trois cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427-387) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

3. Du lot de resubdivision numéro huit du lot de subdivision numéro trois cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427-388-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

4. Partie du lot numéro quatre cent treize du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427-ptie 413) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant six pieds (6 pi) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-huit pieds et vingt-cinq centièmes de pied (88,25 pi) et bornée comme suit :

En front au nord-est par ladite rue Lisieux, en arrière au sud-ouest par une partie dudit lot numéro 427-ptie 413, d'un côté au nord-ouest par le lot 427-387 et 427-388-8 et de l'autre côté au sud-est par partie du lot numéro 427-413 auxdits plan et livre de renvoi officiels. La partie dudit lot est décrite sous le numéro 427-413-1 sur un plan de subdivision proposé préparé par Jean Jacques Rondeau, a.-g.

Avec la maison dessus érigée et portant les numéros 7450, 7452 et 7454 de ladite rue Lisieux, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du débiteur, et avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit emplacement et avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de droit de vue et de droit de mitoyenneté en faveur et contre l'emplacement présentement hypothéqué et en faveur et contre l'emplacement voisin au nord-ouest, telle qu'établie aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 1753368. »

La mise à prix est fixée à 24 017,62 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

M. Pardo Giacomodonato est propriétaire d'un immeuble connu et désigné comme suit :

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin est, en la ville de Montréal-Nord, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent douze (112-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet;

Avec la maison dessus érigée et portant le numéro 3276, boulevard Gouin est, en la ville de Montréal-Nord.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit emplacement et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de passage créée dans l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1969700. »

La mise à prix est fixée à 42 980,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-HUITIÈME jour d'AOÛT 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juin 1981.

13642-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001220-818
C.M. Beauport: C 1157-81
S. 6627

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre MARTIN BOIVIN, 91, Père-Giroux, Beauport, QC, défendeur.

La subdivision 153 du lot originaire 817, du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. Le tout avec circonsstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites.

Localisation: 38, rue Cormier.

La mise à prix est fixée à 11 681,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce

rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 juillet 1981.

13704-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-001221-816
 C.M. Beauport: C 1127-80
 S. 6626

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social au 577, avenue Royale, Beauport, demanderesse, contre **JEAN-GUY DUBEAU**, 3050, rue Rhéaume, Beauport, QC, G1C 4T8, défendeur.

La subdivision 3 du lot originaire 1568 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Localisation: 3050, rue Rhéaume.

La mise à prix est fixée à 18 637,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce

rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 11 juillet 1981.

13705-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-12-008884-737
 S. 6620

JEAN CLAUDE BÉDARD, 518, Gilbert, Lac-Saint-Charles, partie demanderesse intimée, contre **LYSE LACHANCE GARIÉPY**, en sa qualité de percepteur saisissant pour la créance de **GISELE MINGUY**, 39, Saint-Louis, Québec, partie défenderesse requérante.

« La subdivision sept du lot originaire mille quatre cent quatre (1404-7) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 9 672,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de

la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 11 juillet 1981.

13706-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-001151-815
 C.P.Q. 200-02-000632-812
 S. 6614

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-CATHERINE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 4916, boulevard Fossambault, Sainte-Catherine, comté de Portneuf, district de Québec, C.P. 100, G0A 3M0, demanderesse, contre **MICHEL NADEAU** domicilié et résidant au 3817, boulevard Fossambault, mais demeurant maintenant à Lévis, a/s **BAR SALON LE MARQUIS**, route Kennedy Lévis, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant les lots 174-35 et 175-32 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Catherine de Portneuf.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 3817, boulevard Fossambault, Sainte-Catherine de Portneuf.

La mise à prix est fixée à 12 089,60 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le QUATORZIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 11 juillet 1981.

13707-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-004064-809
 S. 6556

LÉO DROLET, domicilié et résidant au 632, des Sapins, Sainte-Foy, QC, district de Québec, demanderesse, contre **DENIS THIVIERGE**, domicilié et résidant au 273, rue Champlain, Québec, district de Québec, défendeur.

La subdivision trois, du lot originaire quatre cent quarante-deux (442-3) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Catherine, municipalité de Shannon, division d'enregistrement de Portneuf; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment celle portant le numéro civique 240, chemin Wexford, Shannon.

La mise à prix est fixée à 25 530,97 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de

la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le TREIZIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 11 juillet 1981.

13708-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q. 200-05-001019-814
 C.P.Q. 200-02-008739-809
 S. 6596

PIÈCES D'AUTOS P & L LTÉE, corporation légale ayant son siège social au 1520, boulevard Père-Lelièvre, Québec, QC, demanderesse, contre **ROBERT CÔTÉ**, faisant affaires sous le nom et raison sociale de **GARAGE ROBERT CÔTÉ ENR.**, 5204, boulevard Wilfrid-Hamel et domicilié au 87, rue Trudeau, appartement 1, Duberger, QC, défendeur.

« Un emplacement ou terrain situé en la ville de Sainte-Foy, quartier Laurentien, connu et désigné comme étant formé des lots suivants, savoir :

1. La subdivision numéro trois du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-neuf (489-3) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, et

2. La resubdivision numéro un de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-neuf (489-5-1) du cadastre de la division d'enregistrement susdit.

Tel que le tout se trouve actuellement avec la bâtisse dessus, circonstances et dépendances, et portant le numéro civique 5204, boulevard Hamel, Sainte-Foy, QC ».

La mise à prix est fixée à 5 486,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 11 juillet 1981.

13709-0

Trois-Rivières*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Trois-Rivières
 No 400-05-000536-806
 S. 400-18-000022-81

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et une succursale sur la rue des Forges, à Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre **PROBEL INC.**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Nicolet numéro 1, 3050, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G0X 1B0, mis en cause.

« 1. Un lopin de terre à bois situé sur le Cinquième Rang des concessions de la paroisse de Gentilly, dans la partie annexée à la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, mesurant un arpent et un huitième (1/8) de largeur en front, sur environ quinze arpents (15) de profondeur, plus ou moins, connu et désigné au cadastre de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly, comté de

Nicolet, comme étant la partie en profondeur ou sud-est du lot huit cent dix-huit (ptie 818), et borné comme suit: en front, vers le nord-ouest à la partie dudit lot appartenant à Gabriel Beauchesne et partie à Gilbert Martel; en profondeur, vers le sud-est, aux terres de la sixième concession; vers le nord-est, au terrain de Gilbert Martel, et au sud-ouest, au terrain du vendeur et ci-dessus décrit en deuxième lieu.

Le tout, sans bâtisse, circonstances et dépendances.

2. Un lot à bois connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent dix-huit (ptie 818) du cadastre pour la paroisse de Gentilly, mesurant un arpent et une perche de largeur par quinze arpents de profondeur, mesures françaises, borné et profondeur au sud-est par le lot numéro 868, d'un côté au nord-est par une partie dudit lot numéro 818 appartenant au vendeur et ci-dessus décrite en premier lieu, en front au nord-ouest par une

partie dudit lot numéro 818 étant la propriété de Gabriel Beausnes et de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 820 appartenant au vendeur et ci-dessus décrite en troisième lieu.

3. Un lot à bois connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent vingt (ptie 820) du cadastre pour la paroisse de Gentilly, mesurant un arpent et une perche de largeur par quinze arpents de profondeur, mesures françaises, borné en profondeur au sud-est par le lot numéro 868, d'un côté au nord-est par une partie du lot numéro 818 appartenant au vendeur et ci-dessus décrite en deuxième lieu, en front au nord-ouest par le lot numéro 819 et de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 820 appartenant au vendeur et ci-dessus décrite en quatrième lieu.

4. Une terre à bois située dans cette partie de la cinquième concession de la paroisse de Gentilly, qui a été annexée à la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, division d'enregistrement numéro un de Nicolet, ladite terre à bois, sans bâtisse, connue comme étant la partie sud-ouest de la subdivision numéro huit cent vingt (ptie S.-O. 820) de la cinquième concession des plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly, mesurant environ sept perches de largeur le long de la ligne de division entre la quatrième concession et la cinquième concession sur une première profondeur d'environ quinze arpents et, de là, s'élargissant vers le nord-est pour atteindre une largeur d'environ un arpent et une perche sur une profondeur additionnelle d'environ quinze arpents, le tout plus ou moins et sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front (vers le nord-ouest) partie par la ligne de division entre la quatrième concession et la cinquième concession et partie par une partie du lot 820 du même cadastre appartenant à Clément Trottier ou à ses représentants, à l'arrière (vers le sud-est) par la ligne de division entre la cinquième concession et la sixième concession, d'un côté (vers le nord-est) par une partie du lot 820 du même cadastre appartenant à Clément Trottier ou à ses représentants et de l'autre côté (vers le sud-ouest) par le lot 821 du même cadastre.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à l'immeuble, y compris le droit de coupe de bois tel que constitué aux termes de l'acte enregistré à la division numéro un du bureau d'enregistrement de Nicolet sous le numéro 90534, ledit droit de coupe de bois expirant le douze mai mil neuf cent soixante-quinze.

5. Une terre à bois située dans cette partie de la cinquième concession de la paroisse de Gentilly, qui a été annexée à la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, division d'enregistrement numéro un de Nicolet, ladite terre à bois, sans bâtisse, connue comme étant la partie sud-ouest du lot originaire numéro huit cent dix-neuf (ptie 819) de la cinquième concession des

plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly, mesurant environ trois-quarts d'arpent de largeur par environ quinze arpents de profondeur, plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: en front (au nord-ouest) par la ligne de division entre la quatrième et la cinquième concessions, à l'arrière (au sud-est) et d'un côté (au sud-ouest) par le lot 820 du même cadastre, et du côté nord-est par la partie dudit lot 819 dont René Taschereau est devenu le propriétaire aux termes de l'acte enregistré à la division numéro un du bureau d'enregistrement de Nicolet sous le numéro 81419.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à l'immeuble.

6. Une terre à bois située dans cette partie de la cinquième concession de la paroisse de Gentilly, qui a été annexée à la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, division d'enregistrement numéro un de Nicolet, ladite terre à bois, sans bâtisse, connue comme étant la partie nord-est du lot originaire numéro huit cent dix-neuf (ptie N.-E. 819) de la cinquième concession des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Édouard-de-Gentilly, mesurant environ trois-quarts d'arpent de largeur par environ quinze arpents de profondeur, plus ou moins, et sans garantie de mesures précises, et bornée comme suit: en front (au nord-ouest) par la ligne de division entre la quatrième concession et la cinquième concession, à l'arrière (au sud-est) et d'un côté (au nord-est) par un emplacement propriété de Gabriel Beausnes ou ses représentants, et, de l'autre côté, par la partie dudit lot 819 dont Mme Antoinette Levasseur-Taschereau est devenue la propriétaire aux termes de l'acte enregistré à la division numéro un du bureau d'enregistrement de Nicolet sous le numéro 81427.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, attachées à l'immeuble.

7. Une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot numéro huit cent vingt et un (ptie 821) du cadastre pour la paroisse de Gentilly, mesurant, mesures anglaises, vingt pieds (20 pi) de largeur par vingt-deux arpents de profondeur, le tout plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord-ouest par le lot 676 dudit cadastre, au nord-est par une autre partie dudit lot 821 restant la propriété du vendeur, au sud-est par une partie dudit lot numéro 821 appartenant à Raymond Côté ou représentants et au sud-ouest par le chemin municipal, étant entendu que ladite lisière suit les sinuosités dudit chemin municipal au bout de quinze arpents à compter dudit lot numéro 676.

8. Un lot à bois connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent soixante-huit (868) du cadastre pour la paroisse de Gentilly, au livre de renvoi fait pour cettedite paroisse, la description suivante apparaît: « Contenant un

arpent et deux perches de front, allant en élargissant de manière à avoir deux arpents et cinq perches de large au bout de trois arpents, de là deux arpents et cinq de largeur sur dix-huit arpents de profondeur, formant cinquante arpents et cinquante perches en superficie, borné au front au nord-est par le numéro 838, en profondeur, au sud-ouest par le numéro 869, d'un côté, au sud-est par le numéro 867 du côté nord par les numéros 811 et 812 et du côté nord-ouest par les numéros 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 820. « Avec un camp construit sur ledit lot. »

La mise à prix est fixée à 3 845,00 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi

pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Nicolet numéro 1, 3050, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G0X 1B0, district de Trois-Rivières, le JEUDI TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 19 juin 1981.

13643-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000215-74
S. 400-18-000008-81

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1503, rue Notre-Dame, ville et district de Trois-Rivières, demanderesse, contre MARCEL DURAND, résidant au 200, chemin du Passage, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Genève-de-Bastican, district de Trois-Rivières, QC, G0X 2R0, mis en cause.

« Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Louis-de-France, du côté sud-ouest de la route nationale Trois-Rivières-Shawinigan, contenant cent (100) pieds de largeur par environ trois cent cinquante (350) pieds de profondeur, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cinq cent un (ptie-501) du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse de Saint-Maurice, dont ladite paroisse de Saint-Louis-de-France est un démembrement, et borné comme suit, savoir: en front, vers le nord-est, par ladite route nationale; d'un côté, vers le sud-est, par l'emplacement de Maurice Brousseau ou représentant; en profondeur, vers le sud-ouest, par la terre de Louis-Alma Pépin, et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par l'emplacement de Napoléon Marchand, ou représentants de chacun d'eux.

Avec la maison dessus construite, portant les numéros 681, 683 et 685 du boulevard Saint-Louis, en la municipalité de Saint-Louis-de-France, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 9 375,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Genève-de-Bastican, QC, district de Trois-Rivières, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 19 juin 1981.

13644-0

Vente(s) pour taxes

Ville d'Anjou

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 23^e jour de juin 1981, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville d'Anjou, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de ville d'Anjou, au 7701, Louis-Hippolyte-Lafontaine, ville d'Anjou, le vingt-neuvième jour de JUILLET 1981 à DIX heures, heure normale de l'Est.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les taxes municipales et scolaires, tant générales que spéciales, de l'année 1980 et des années antérieures auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits, qui sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe et dans les limites de la ville d'Anjou, seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à tous les droits acquis de la ville d'Anjou et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale.

Folios	Nom et adresse	Description de l'immeuble
* 414-0097	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414- 218
414-0098	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414- 219
414-0179	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	414- 500
415-0269	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	415- 77
415-0369	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	415- 177
415-0447	Ittah, Simon et Guigui, Élie, 5774, Mapleridge, Côte-St-Luc, QC H4W 1B3	415- 255
416-0007	Steiner, Herman C. et Stober, S. Gerald, 580, Fifth Avenue, New York, U.S.A.	
Un emplacement composé d'une partie du lot 416-490 contenant une superficie de 488 562 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par des parties dudit lot 416-490, à l'est par une partie du lot 416-488, au sud dans une ligne oblique par les limites de ville d'Anjou et à l'ouest par la ligne séparative des terres 416 et 417.		
417-0389	Buckman, Jack et Barnet, a/s Buckman Barnet Estate, 4539, avenue Marciel, Montréal, QC H4A 3A2	417- 376
417-0392	Buckman, Jack & Barnet, a/s Buckman Barnet Estate, 4539, avenue Marciel, Montréal, QC H4A 3A2	417- 379
417-0520	Bernier, Ephrem M., a/s Bernier, Marcel M., 26, Johnson, Granby, QC J2G 6T1	417- 507
417-0521	Bernier, Ephrem M., a/s Bernier, Marcel M., 26, Johnson, Granby, QC J2G 6T1	417- 508
417-0597	Herlick, Israel, 648, avenue Murray Hill, Westmount, QC H3Y 2W6	417- 584
515-0156	Entreprises G. & S. Inc., 437, St-Thomas, St-Lambert, QC, J4K 1Y3, site Rondeau	418- 74
515-0160	Entreprises G. & S. Inc., 437, St-Thomas, St-Lambert, QC, J4K 1Y3, site Rondeau	418- 77
260-0035	Beaujean, R., a/s Marois, R.M., 1966, Prosper, Sherbrooke, QC, J1J 1K7, site Georges	418- 244
260-0476	Beaujean, R., a/s Marois, R.M., 1966, Prosper, Sherbrooke, QC, J1J 1K7	418- 245
260-0480	Beaujean, R., a/s Marois, R.M., 1966, Prosper, Sherbrooke, QC, J1J 1K7	418- 246
515-0504	Beaujean, R., a/s Marois, R.M., 1966, Prosper, Sherbrooke, QC, J1J 1K7, site Rondeau	418- 247
260-0001	Les Entreprises Larsay Inc., 689, Turenne, Mascouche, QC, J0N 1C0, site 8971, Georges	418- 427
585-0016	Papandrea, Mme Armando, Gumelli Immacolata, 6657, Chouinard, Laval, QC, H1R 2W8, site Vézéau	420- 51
585-0020	Papandrea, Mme Armando, Gumelli Immacolata, 6657, Chouinard, ville de Laval, QC, H1R 2W8, site Vézéau	420- 52
345-0222	Laporte, André, 7455, Mousseau, Anjou, QC, H1K 2W2, site 7455, Mousseau	420- 327
345-0007	Tardif, Marcel, 1621, Chopin, Vimont, ville de Laval, QC, H7M 2E4, site 7450, Desormeaux	420- 502
225-0574	Di Giuseppe, M. et Mme Gilberto, Ferrante, Rita, 752, Beaugrand, Duvernay, ville de Laval, QC, H7E 2Z9, site 7325, Desormeaux	420- 546

Folios

Nom et adresse

Description de l'immeuble

- 25-0262 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2
Le lot 423-129 à distraire toutefois la partie servant de rue Azilda.
- 25-0270 Fréchette, Pierre, 8470, Cap-Chat, St-Léonard, QC, H1R 3B2, site Azilda
Le lot 423-130 à distraire toutefois la partie servant de rue Azilda.
- 30-2232 Dingle, Frank M., 7022, Baldwin, ville d'Anjou, QC, H1K 3C7, site Baldwin
a) Une partie du lot 423-305 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-304, à l'est par le résidu dudit lot 423-305, au sud par la partie du lot 423-306 décrite ci-dessous en b) et à l'ouest par des parties des lots 424-491-18 et 424-491-19.
b) Une partie du lot 423-306 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la partie du lot 423-305 décrite ci-dessus en a), à l'est par le résidu dudit lot 423-306, au sud par une partie du lot 423-307 et à l'ouest par des parties des lots 424-491-17 et 424-491-18.
- 30-1000 Dingle, Frank M., 7022, Baldwin, ville d'Anjou, QC, H1K 3C7, site 7022, Baldwin ...
a) Une partie du lot 423-307 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-306, à l'est par le résidu dudit lot 423-307, au sud par la partie du lot 423-308 décrite ci-dessous en b) et à l'ouest par des parties des lots 424-491-16 et 424-491-17.
b) Une partie du lot 423-308, mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la partie du lot 423-307 décrite ci-dessus en a), à l'est par le résidu dudit lot 423-308, au sud par une partie du lot 423-309 et à l'ouest par des parties des lots 424-491-15 et 424-491-16.
Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
- 30-1252 Fradette, Michel M., 7881, Rondeau, Anjou, QC, H1K 2P3, site 7015, Baldwin
a) Le lot 423-348, à distraire toutefois la partie servant de rue Baldwin.
b) Une partie du lot 423-365 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 5 pieds de profondeur et contenant une superficie de 150 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord et au sud par d'autres parties dudit lot 423-365, à l'est par le lot 423-784 et à l'ouest par la partie du lot 423-348 décrite ci-dessus en a).
Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
- 30-1288 Plasse, Bernard M., 6987, Baldwin, Anjou, QC, H1K 3C6, site 6985, Baldwin
a) Une partie du lot 423-352 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 67 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 010 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-351, à l'est par une partie du lot 423-365 décrite ci-dessous en c), au sud par une partie du lot 423-353 décrite ci-dessous en b) et à l'ouest par une autre partie dudit lot 423-352.
b) Une partie du lot 423-353 mesurant cettedite partie 15 pieds de largeur par 67 pieds de profondeur et contenant une superficie de 1 005 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-352 décrite ci-dessous en a), à l'est par une partie du lot 423-365 décrite ci-dessous en c), au sud par une partie du lot 423-353-1 et à l'ouest par une autre partie dudit lot 423-353.
c) Une partie du lot 423-365 mesurant cettedite partie 45 pieds de largeur par 5 pieds de profondeur et contenant une superficie de 225 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord, au sud et à l'est par d'autres parties dudit lot 423-365 et à l'ouest par des parties des lots 423-352 et 423-353 décrites ci-dessus en a) et en b).
Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
- 25-2006 Beauregard, Maurice et Beauregard, Denis, 6200, Carignan, Montréal, QC, H2E 1V5, site Azilda
a) Une partie du lot 423-625 mesurant cettedite partie 31,5 pieds de largeur par 5 pieds de profondeur et contenant une superficie de 158 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord et à l'ouest par d'autres parties dudit lot 423-625, à l'est par une partie du lot 423-637 et au sud par une partie du lot 423-638 décrite ci-dessous en b).
b) Une partie du lot 423-638 mesurant cettedite partie 5 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 360 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-625 décrite ci-dessus en a) et par une partie du lot 423-637, à l'est et au sud par d'autres parties dudit lot 423-638 et à l'ouest par une autre partie du lot 423-625.

Folios	Nom et adresse	Description de l'immeuble
25-2026	Morissette, Pierre, 8532, Verdelle, ville d'Anjou, QC, H1K 1M9, site 5885, Azilda	
	a) Une partie du lot 423-649 mesurant cettedite partie 5 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 360 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par les lots 423-752 et 423-753, à l'est par le lot 423-227, au sud par une partie du lot 423-650 décrite ci-dessous en b) et à l'ouest par le lot 423-645, rue Azilda.	
	b) Une partie du lot 423-650 mesurant cettedite partie 30 pieds de largeur par 72 pieds de profondeur et contenant une superficie de 2 160 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 423-649 décrite ci-dessus en a), à l'est par le lot 420-27, au sud par une partie du lot 423-651 et à l'ouest par le lot 423-645 rue Azilda.	
	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.	
510-0152	Gagnon, J.H. Denis, 833, Manseau, Joliette, QC, J6E 3G1, site 5360, Roi-René	424- 291- 3 424- 292- 1
570-0088	Mayer, Pierre, 8490, Verdelle, Anjou, QC, H1K 1M9, site 8490, Verdelle	424- 577
600-0020	93693 Canada Ltée, 2275, Holt, Montréal, QC, H2G 1Y1, site 8412, Wilfrid-Pelletier	424- 628
15-0100	Santos, Eduardo M., 7363, Argenton, Anjou, QC, H1S 2P8, site 7361, Argenton	424- 704
15-0112	Romani, Dominic, 7301, Argenton, Anjou, QC, H1Z 2T3, site 7301, Argenton	424- 707
360-0076	Martin, Mme Urbain et Sicotte, Suzanne, 1363, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K2, site 7301, de Fougeray	424- 790
200-0326	Fontaine, André M., 7600, de la Loire, ville d'Anjou, QC, H1K 3M6, site 7600, de la Loire	426- 399 427- 917
220-0104	Morel, André, 6093, des Angevins, Anjou, QC, H1K 3R4, site 6091, des Angevins	426- 428
590-0036	Clermont, Claude, 8352, Villandry, Anjou, QC, H1K 1B3, site 8350, Villandry	426- 503
35-0001	Miserany, Pierre M., 7774, pl. Bayeaux, Anjou, QC, H1K 3R6, site 7774, Bayeaux	427- 968 429-1546
240-0068	Fortin, Mme Pierre et Langevin, Suzanne, 8150, du Mail, Anjou, QC, H1K 1Z4, site 8150, du Mail	429-1293
230-0032	Wright, Alice, Wright, Eric, 8161, des Vendeens, Anjou, QC, H1K 1T2, site 8161, des Vendeens	429-1309
105-0200	Ouellet, Matthieu M., 8211, Châteauneuf, Anjou, QC, H1K 1E3, site 8211, Châteauneuf	429-1478
320-1536	Grosvenor Estates Corp., 1989, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2E 1T9, site 8070, Métropolitain	429-1707
320-1532	Grosvenor Estates Corp., 1989, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2E 1T9, site 8080, Métropolitain	429-1708
320-1516	Grosvenor Estates Corp., 1989, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2E 1T9, site 8120, Métropolitain	429-1712
280-0272	La Para, Francesco et Campisi, Calogero, 12000, Jasmin, Montréal, QC, H4K 1V7, site 7301, Joseph-Renaud	429-1713 430- 451
340-0344	Witkowsky, Michael M., 3325, Rosemont, app. 16, Montréal, QC, H1X 1K4, site 8320, Monrichard	431- 336
105-0320	Gaudette, Julien, 7873, Châteauneuf, Anjou, QC, H1K 1C9, site 7871, Châteauneuf	431- 351
165-0420	Filiatrault, Mlle Monique a/s Carbonneau, Mme Claude, 7667, Curé-Clermont, Anjou, QC, H1K 1X2, site 7667, Curé-Clermont	434- 20 435- 38
70-0064	Huard, Jacques-M., 6334, Cairns, Anjou, QC, H1K 4A9, site 6334, Cairns	434- 194
230-0228	Gamache, Roger, 7660, des Vendeens, Anjou, QC, H1K 1S6, site 7660, des Vendeens	
	Un emplacement composé du lot 435-151-2 et des parties de lot 435-151-1 et 435-152-1 mesurant 80,06 pieds de largeur par 80 pieds de profondeur et contenant une superficie de 6 460 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 435-94 rue des Vendeens, à l'est par une partie du lot 435-151-1, au sud par des parties de lots 435-120 et 435-121 et à l'ouest par une autre partie du lot 435-152-1.	
	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.	
325-0212	Manufacture de bijoux L.S.M., 6850, Louis-H.-Lafontaine, app. 201, Anjou, QC, H1M 2T2, site 6850, Louis-H.-Lafontaine	436- 69
226-0088	Dufresne, Serge, 6260, des Pignerolles, Anjou, QC, H1M 1T6, site 6260, des Pignerolles	438- 109
288-0036	Beaudry, Guy, 6384, Les Galeries-d'Anjou, Anjou, QC, H1M 1V9, site 6380, Les Galeries-d'Anjou	440-1277-23
181-0044	Durdevic, M. et Mme Milutin et Jovannovic, Radmila, 6990, David-d'Angers, H1M 3G5, site 6990, David-d'Angers	440-1392

Folios	Nom et adresse	Description de l'immeuble
129-0028	Binetti, Nicola et Binetti, Constantino, 11321, Jean-Meunier, app. 1, Montréal-Nord, QC, H1G 4T3, site Montesquieu	
	a) Une partie du lot 462-13 mesurant cettedite partie 24 pieds de largeur par 68 pieds de profondeur et contenant une superficie de 1 632 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 462-14, à l'est par une partie du lot 463-37, décrite ci-dessous en b), au sud par le lot 462-61 et à l'ouest par le lot 462-50 rue Montesquieu.	
	b) Une partie du lot 463-37 mesurant cettedite partie 12 pieds de largeur par 24 pieds de profondeur et contenant une superficie de 288 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 463-38, à l'est par une partie du lot 463-15, au sud par le lot 463-106 et à l'ouest par la partie du lot 462-13, décrite ci-dessus en a).	
129-0032	Binetti, Nicola et Binetti, Constantino, 11321, Jean-Meunier, app. 1, Montréal-Nord, QC, H1G 4T3, site Montesquieu	462- 14 463- 38
129-0036	Binetti, Nicola et Binetti, Constantino, 11321, Jean-Meunier, app. 1, Montréal-Nord, QC, H1G 4T3, site Montesquieu	462- 15 463- 39
129-0040	Binetti, Nicola et Binetti, Constantino, 11321, Jean-Meunier, app. 1, Montréal-Nord, QC, H1G 4T3, site Montesquieu	462- 16 463- 40
33-0228	L. & A. Developments Inc., a/s S.B.I. Management Ltd, 630, boul. Dorchester ouest, suite 2120, Montréal, QC, H3B 1S6, site Baudrière	462- 53
186-0076	Fiore, Lorenzo, 9150, de Bretagne, Anjou, QC, H1J 1V9, site 9150, de Bretagne	468- 48 473- 201
298-0021	Roy, Jean-Marie, 31 ^e av. Rouen, Touraine, Pointe-Gatineau, QC, J8T 1G9, site 8730, des Lilas	477- 148
298-0031	Maluorni, Nick, 8748, des Lilas, Anjou, QC, H1J 1Z7, site 8748, des Lilas	477- 153
482-0044	Knitrama Fabrics Inc. 7801, Jarry, Anjou, QC, H1J 1H3, site 7801, Jarry	482- 7 482- 9
355-0152	Castrol Oils Canada Ltd, 2150, Francis-Hughes, ville de Laval, QC, H7S 1N7, site Parkway	487- 12- 2
610-0017	Getty, William Norman, 8511, Grenache, Anjou, QC, H1J 1C7, site 8509, Grenache	
	Une partie du lot 488-13 mesurant cettedite partie 195 pieds de largeur par 410,46 pieds de profondeur et contenant une superficie de 80 040 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par l'autre partie du lot 488-13, au sud par la rue Grenache 488-3, à l'ouest par le lot 487-7 et à l'est par le lot 488-16.	
630-0001	Marlin, Establishment, 5565, côte de Liesse, Montréal, QC, H4P 1A1, site Henri-Bourassa	
	Une partie du lot originaire 489, de forme irrégulière et contenant une superficie de 578 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la ligne limitative des villes de Montréal et Anjou, à l'est par le lot 489-29, au sud par une autre partie dudit lot originaire 489, boul. Henri-Bourassa, et à l'ouest par une autre partie dudit lot originaire 489.	

En foi de quoi, j'ai signé ce présent document, le 25 juin 1981.

13606-27-2-o

Le greffier,
MAURICE LÉTOURNEAU.

Ville de Pointe-aux-Trembles

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de la Pointe-aux-Trembles, qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal en date du 16 juin 1981, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère dans la salle du Conseil, 860, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles, QC, le JEUDI TREIZIÈME jour du mois d'AOÛT mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, des taxes scolaires et de la répartition d'église ainsi que des intérêts plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale ou chèque certifié.

La Commission municipale du Québec a, le 18 juin 1981, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

<i>Folio</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Cad. & subd.</i>	<i>Bornants</i>
01-4000	Mobilier Lucerne 1975 Inc., M. Bastien, 799, 8 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H4P 4G6	121-121 à 121-124 109-266 à 109-269	
01-4301	Robert Roy, 11958, rue Lagachetière, Pointe-aux-Trembles	121-173 ptie 121-215	121-173 ptie: Sud-est: rue Victoria Sud-ouest: 121-173 ptie Nord-ouest: 121-173 ptie Nord-est: 121-215
02-3600	Marie-Ange Prud'homme, 11784, rue Dorchester, Pointe-aux-Trembles	108-193 ptie 108-194 109-339	108-193 ptie: Nord-ouest: rue Dorchester Nord-est: 108-194 Sud-est: ruelle 108-189 Sud-ouest: résidu 108-193
05-9000	Fernande Boudrias-Charette, 1234, 2 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4R7	93-415 93-416	
07-2300	Jean-Jacques Giard, 1210, 3 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4R7	100-282 ptie 100-283 ptie	100-282 ptie: Nord-est: 3 ^e Avenue (100-389) Sud-est: ruelle 100-281 Sud-ouest: ruelle 93-451 Nord-ouest: 100-283 ptie 100-283 ptie: Nord-est: 3 ^e Avenue (100-389) Sud-est: 100-282 ptie Sud-ouest: ruelle 93-451 Nord-ouest: ptie 100-284

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
10-4200	Donald Bragger, 794, 6 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4K5	108-112 ptie 108-113 ptie 109-150 ptie 109-151 ptie	<p>108-112 ptie: Nord-est: 109-150 ptie Sud-ouest: ruelle 108-92 Sud-est: résidu 108-112 Nord-ouest: 108-113</p> <p>108-113 ptie: Nord-est: 109-151 ptie Sud-est: 108-112 ptie Sud-ouest: ruelle 108-92 Nord-ouest: résidu 108-113</p> <p>109-150 ptie: Nord-est: 6^e Avenue Sud-est: résidu 109-150 Sud-ouest: 108-112 ptie Nord-ouest: 109-151</p> <p>109-151 ptie: Nord-est: 6^e Avenue Sud-est: 109-150 ptie Sud-ouest: 108-113 ptie Nord-ouest: résidu 109-151</p>
10-4300	Donald Bragger, 794, 6 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4K5	108-113 ptie 108-114 ptie 109-151 ptie 109-152 ptie	<p>108-113 ptie: Nord-est: 109-151 ptie Sud-est: résidu 108-113 Sud-ouest: ruelle 108-92 Nord-ouest: 108-114 ptie</p> <p>108-114 ptie: Nord-est: 109-152 ptie Sud-est: 108-113 ptie Sud-ouest: ruelle 108-92 Nord-ouest: résidu 108-114</p> <p>109-151 ptie: Nord-est: 6^e Avenue, Sud-est: 109-151 ptie Sud-ouest: 108-113 ptie Nord-ouest: 109-152 ptie</p> <p>109-152 ptie: Nord-est: 6^e Avenue Sud-est: 109-151 Sud-ouest: 108-114 Nord-ouest: résidu 109-152</p>

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
12-9200	Mobilier Lucernea 75 Inc., Alpha-Vico Canada Ltée, 1035, boul. Magenta est, Farnham, J2N 1B9	121-127 121-128	
12-9300	Gladys Styles Fly, 718, 8 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4G6	121-1186	
14-8605	Raymond Frigon (adresse inconnue)	121-510	
19-2400	John Ditomasso, 16330, rue Bureau, Pointe-aux-Trembles, H1A 1Z5	235 ptie	Ouest: rue Bureau Nord: 235-444 Est: limites de la propriété du Havre de Montréal Sud: 235 ptie
19-8230	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles	280 ptie	Nord-est: 39 ^e Avenue Sud-est: 280-1 Sud-ouest: 203 ptie Nord-ouest: boul. Métropolitain
20-1000	Donalda Desrosiers-Rondeau, 5456, côte Saint-Antoine, Montréal, H4A 1R2	211-7 ptie 211-8 211-106 ptie	211-7 ptie: Nord-ouest: rue Notre-Dame Sud-ouest: résidu 211-7 Sud-est: 211-6 ptie Nord-est: 211-8
*			211-106 ptie: Nord-ouest: rue Notre-Dame Nord-est: 211-106 ptie Sud-est: 211-106 ptie Sud-ouest: 211-8 et 211-6 ptie
20-3100	Victor Vachon, 344, rue Desmarchais, Longueuil, J4J 2Y4 Michel Bourassa, 1015, rue du Perche, Boucherville, J4B 2V2	214-179	
20-3700	Denis Daviau et Ghislain Daviau, 161, 100 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2B6	216-14 216-15 216-16	
22-1900	Raoul Longpré, 731, rang 9, St-Ambroise-de-Kildare	232 ptie	Nord-ouest: rue Delphis-Delorme Sud: chemin de fer Canadien national Nord-est: ptie 232.
22-9402	Gérald Masse, 13811, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles, H1A 1N4	207-1461	
23-8304	Robert Despatis, 1845, rue Henri-Poitras, Chomedey, ville de Laval	207-1280 ptie	Nord-ouest: rue Dorchester Sud-ouest: 46 ^e Avenue Sud-est: 207-1362 Nord-est: résidu 207-1280
24-4300	Simon Gauvin et Céline Gauvin, 13703, rue Dorchester, Pointe-aux-Trembles	206-1978	

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
24-9100	Réal Péloquin, 1624, 9 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4E5	213-105 213-106 ptie	213-106 ptie: Sud-est: rue Dorchester Sud-ouest: résidu 213-106 Nord-ouest: 213-130 Nord-est: 213-105
27-7220	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	204-34	
27-7225	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	204-33	
27-7230	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	204-32	
27-7235	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	204-31	
27-7240	J.J. Sauvageau Construction Ltée, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	204-30 ptie	Sud-ouest: 39 ^e Avenue Sud-est: 204-31 Nord-est: 205-610 (ruelle) Nord-ouest: résidu 204-30
27-7412	Roywood Realty Inc., 6, place Richelieu, ville Lemoyne, J4R 2H7	205-1400 ptie	Cette partie de lot fait partie d'un stationnement (1/12 indivis)
28-2400	Albert Séguin <i>et al.</i> , 3625, 40 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 3H5	205-762 ptie 205-763 ptie 205-764 ptie 205-765 à 205-767	Cet emplacement est borné: Sud-ouest: 40 ^e Avenue Nord-ouest: 205-768 Nord-est: 205-786 Sud-est: 205-761 ptie Sud: boul. Métropolitain
28-4602	Roywood Realty Inc., 6, place Richelieu, ville Lemoyne, J4R 2H7	205-1464	
28-4603	Roywood Realty Inc., 6, place Richelieu, ville Lemoyne	205-1463	
28-4607	Roywood Realty Inc., 6, place Richelieu, ville Lemoyne, J4R 2H7	205-1459	
28-9610	Roywood Realty Inc., 6, place Richelieu, ville Lemoyne, J4R 2H7	205-1427 ptie	Cette partie de lot fait partie d'un stationnement (1/26 indivis)
29-2500	Dominique Del Biondo, 3837, 41 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 3G2 Att.: Le curateur public, tour de la Bourse, 800, carré Victoria, Montréal, H4Z 1J6	205-970 205-971 205-972 205-973 205-974 205-975	
30-5603	Marcel Bastien, Att. Jacques Huard, syndic, 1 place Ville-Marie, app. 2240 Montréal	206-921 ptie 206-922 206-923	206-921 ptie: Sud-ouest: 42 ^e Avenue Nord-ouest: 206-922 Nord-est: ruelle 206-930 Sud-est: surplus 206-921

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
32-1800	Maurice Clément, 4561, rue Robert-Cléroux, ville de Laval	206-1411	
35-6400	Gilbert Desjardins, 31, 52 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2V6	211-4 ptie 211-106 ptie	211-4 ptie: Sud: 52 ^e Avenue Ouest: 211-5 ptie Nord: 211-106 ptie Est: résidu 211-4
35-9300	Guy Hamelin, 39, place Rupert, Repentigny, J6A 3V5	211-636	
36-3600	Maria Gour Bérubé, 3435, boul. Gouin, app. 1801, Montréal-Nord, H1H 1B1	211-659	
41-1300	Roger Arès, 5969, Gérin-Lajoie, Montréal, H1M 1L9 Jean Roch	216-529	
41-3600	Gracia Normand-Jodoin, 1045, boul. Cartier, app. 2, Hawkesbury (Ontario) K6A 2Y4	216-471	
41-9314	N. Levine & Son Inc. <i>et al.</i> , 4855, Isabella, Montréal, H3W 1S6	217-94	
43-3900	Andrew-Pierre Morin, 2370, Beaconfield, Notre-Dame-de-Grâce, H4A 2G8	228-303 ptie à 228-311 ptie 228-312 228-313	Cet emplacement est borné: Sud-ouest: 81 ^e Avenue, Nord-ouest: 228-314 ptie Nord-est: 228-350 ptie Sud-est: 228-302 ptie
43-7000	International Lumitech Ltée, 8368, boul. Métropolitain est, Montréal, H1K 1A2	228-338 ptie 228-339 228-340 228-341 228-342	228-338 ptie: Nord-ouest: rue Sherbrooke Nord-est: 228-265 (82 ^e Avenue) Sud-est: 228-339 Sud-ouest: 228-350 (ruelle)
44-0100	International Lumitech Ltée, 8368, boul. Métropolitain est, Montréal, H1K 1A2	228-367 228-368	
45-4600	Wilfrid Fortin, 60, 97 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2N5	235-379 235-378	
45-7000	Roger Desmarais, 547, 99 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1A 2C4	235-493 235-494 ptie	235-494 ptie: Sud: 99 ^e Avenue Ouest: 235-493 Nord: 235-475 ptie Est: résidu 235-494
47-2500	Claude Labonne, C.P. 39, Delson, QC, J0L 1G0	212-1180	

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
47-7300	Cécile Godin-Sauvageau, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	205-612 205-613 205-614	
47-7400	Cécile Godin-Sauvageau, C.P. 124, Pointe-aux-Trembles, H1B 4A0	205-615 ptie	Nord-est : 40 ^e Avenue, Sud-est : 205-611 Sud-ouest : 205-614 Nord-ouest : boul. Métropolitain
47-9200	Anna Aubry-Bougie, 53, Général-Brock, Roxboro, QC, H8Y 1H7	206-1494	
50-1000	Stekal Investment Corp., 5168, rue Papineau, Montréal, Anada Investment Corp. <i>et al.</i> , 1550, boul. de Maisonneuve, suite 809, Montréal, H3G 1N8	200 ptie	Sud-est : rue Notre-Dame, Sud-ouest : 199-73 à -86 Nord-ouest : chemin de fer C.N. Nord-est : 202-38 à -43
50-4344	Roger Bélanger, 12565, Forsyth, Pointe-aux-Trembles, H1B 1G6	185-656	
50-8169	Gaétan Miron, 1140, terrasse Jacques-Léonard, Pointe-aux-Trembles, H1A 3K3	261-70 261-1 ptie 262-1 ptie 263-1 ptie	261-1 ptie, 262-1 ptie et 263-1 ptie font partie d'un condominium
50-8311	Jean Gosselin, 645, terrasse Jacques-Léonard, Pointe-aux-Trembles, H1A 3K4	263-12 261-1 ptie 262-1 ptie 263-1 ptie	261-1 ptie, 262-1 ptie et 263-1 ptie font partie d'un condominium
50-8369	Louise-Marie Hébert, 1225, terrasse Jacques-Léonard, Pointe-aux-Trembles, H1A 3K4	263-70 261-1 ptie 262-1 ptie 263-1 ptie	261-1 ptie, 262-1 ptie, et 263-1 ptie font partie d'un condominium.
51-0602	Construction Jacques Thibodeau Inc., 5220, rue Lacordaire, Montréal, H1M 2P2	190-47	
51-1005	Mme Omer Fredette, 12615, rue Dorchester, Pointe-aux-Trembles, H1B 2G4	199-68 199-69	
56-2700	Gontran Lavoie, 767, rue Maisonneuve, Repentigny, J6A 6K3	199-382	
59-0502	98273 Canada Inc., 8205, Montréal-Toronto, Montréal-Ouest, H4X 1N1	176-372-2	
59-1913	Bernard Leboeuf, 10788, St-Denis, Montréal, H3L 2J6	176-450	
59-7300	Le Crédit Immobilier Inc., 1260, 8 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 4G9	176-126 ptie	Nord-ouest : 176-135 Nord-est : 176-417 Sud-est : 176-116 Sud-ouest : 176-441 ptie, 176-442 et 176-443 ptie.

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
60-6000	Jean-Élie Fortin, 4080, du Parc-Lafontaine, app. 7 Montréal, H2L 3M8	177-713 177-714 177-715	
61-2200	Jean-Élie Fortin, 4080, du Parc-Lafontaine, app. 7 Montréal, H2L 3M8	177-724 177-725 177-726 177-727	
63-6500	Maurice Lévesque, 1240, 15 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 3R5	181-280 181-281	
64-7200	Glenco Investment Corp. 1440, Ste-Catherine, app. 719 Montréal, H3G 1R3	181-197 182-151	
65-5000	Copeland, E. (L.N. Brais), 2463 Centre, Montréal, H3K 1J9	182-345	
66-9000	Jean Bode, 1639, 17 ^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, H1B 3L8	184-482 ptie 184-483 184-484 ptie	184-482 ptie: Sud-ouest: 17 ^e Avenue Sud-est: résidu 184-482 Nord-est: ruelle 184-489 Nord-ouest: 184-483
			184-484 ptie: Sud-ouest: 17 ^e Avenue Sud-est: 184-483 Nord-est: 184-489 (ruelle) Nord-ouest: résidu 184-484
68-7300	Florian Giroux, 973, Pierre-Lacroix, Pointe-aux-Trembles, H1B 3C7	185-139	
69-7706	Construction Jacques Thibodeau Inc., 5220, Lacordaire, Montréal, H1M 2P2	190-46	
71-8900	Marcel Ouellette, 1833, St-Germain, Montréal	199-786 199-787	
75-1200	Triad Overseas Property Ltd, 3767, boul. Thimens, app. 230, Ville St-Laurent, H4R 1W4	29 ptie	Nord-ouest: ville de Montréal Nord-est: 32 ptie Sud-est: 29 ptie Sud-ouest: 28-45
75-7700	Morgan Trust Co., Placements Bourget Inc., 11525, Notre-Dame, app. 3, Pointe-aux-Trembles	40-603 et 40-604 41-106 et 41-107	
75-7701	Morgan Trust Co., Placement Bourget Inc., 11525, Notre-Dame, app. 3, Pointe-aux-Trembles	40-605 à -607 41-108 à -110	

Folio	Nom et adresse du propriétaire	Cad. & subd.	Bornants
76-7900	Roger Baillargeon, 40, des Frênes, Pointe-aux-Trembles, H1B 1X8	185-409	

Tous les lots ci-dessus sont du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Montréal.

Pointe-aux-Trembles, le 18 juin 1981.

13575-27-2-o

Le greffier,
GUY VANIER.

Errata

Canton de Mailhiot

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 7189 de l'édition numéro 22 du 30 mai 1981. À la dernière partie de l'avis, à la ligne Cadastre, nous aurions dû lire: « Mailhiot, canton de » au lieu de « Mailhot, canton de ».

13620-0

PELLETIER & FILS ÉLECTRICIENS & PLOMBIERS INC.

Prenez note que dans l'avis paru le 23 mai 1981, à la page 6799 du numéro 21 de la *Gazette officielle du Québec*, le nouveau nom aurait dû se lire comme suit: « PELLETIER & FILS ÉLECTRICIENS & PLOMBIERS INC. »

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13621-0 1169-2985

SERVICE AUX INVALIDES TEL-AMI INC.

Avis est donné par le ministre des Institutions financières et Coopératives que l'avis de dissolution éventuelle de corporations paru à la *Gazette officielle du Québec* le 29 novembre 1980, numéro 48, à la page 11550 ainsi que l'avis paru à la *Gazette officielle du Québec* le 21 mars 1981, numéro 12, à la page 4660 annulant la corporation « SERVICE AUX INVALIDES TEL-AMI INC. », en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies doivent être considérés comme nuls et de nul effet.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

13621-0 1369-7297

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Bonaventure:
Région 01, district 04

L'avis publié le 22 mars 1975 est modifié comme suit:
L'ancienne route 6, de son intersection avec la route 132 en direction nord-est, vis-à-vis les lots 368-3 et 368-1 jusque vis-à-vis les lots 492-3 et 492-1, sur une longueur approximative de 2 738 mètres.

Circonscription électorale de Chicoutimi:

Dans la municipalité de Chicoutimi:
Région 02, district 94

Dans l'avis publié le 14 juillet 1979, sur une partie de la route 372 (ancienne route 16) la superficie est de 10 500 pieds carrés au lieu de 560 pieds carrés.

Circonscription électorale de Laviolette:

Dans la municipalité de Saint-Tite, ville:
Région 04, district 32

Dans l'avis publié en date du 15 décembre 1979, 111^e année, numéro 50, page 10484, sous la rubrique circonscription électorale de Laviolette, le nom de la municipalité de Saint-Tite, paroisse est modifié pour la municipalité de Saint-Tite, ville, pour l'ancienne route 159 soit les rues du Moulin, Notre-Dame, Saint-Gabriel et de la Montagne entre la nouvelle route 159 et la route 153, sur une longueur approximative de 1 677 mètres.

Québec, le 27 mai 1981.

13624-0

Le ministre des Transports,
MICHEL CLAIR.

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
CO-OP D'HABITATION CONCORDE (ALMA) (<i>Formation</i>)	8256
CO-OP D'HABITATION « SOULEVANT » DE RIVIÈRE-OUELLE (<i>Formation</i>)	8256
COOPÉRATIVE DE FORMATEURS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL CHAUVEAU (<i>Formation</i>)	8256
COOPÉRATIVE D'HABITATION LAMONTAGNE (HONFLEUR) (<i>Formation</i>)	8256
COOPÉRATIVE D'HABITATION NOUVELLE ÈRE DE LONGUEUIL (<i>Formation</i>)	8256
COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-MAXIME DE SCOTT (<i>Formation</i>)	8256

AVIS DIVERS

POINTE-CLAIRE, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	8257
SAINTE ÉGLISE VIEILLE CATHOLIQUE DU CANADA AU QUÉBEC (LA) (<i>L.P.</i>)	8257
SAINTE-ÉLISABETH, PAROISSE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	8257
SUCCESSION RICHARD CARON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	8257

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-ZOTIQUE DE SOULANGES (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	8258
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BELOEIL (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	8258
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MARIEVILLE (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	8258
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE REPENTIGNY (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	8258
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-MARTIN (LA) (<i>Modification de territoire</i>)	8258

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

AZAR, MARY SYDEH	8259
BLASKEWITZ, MICHEL	8259
BOULÉ, JOSEPH RÉAL	8259
CARPENTIER, JEAN YVES	8259
CHIN, DOO KIAN	8259
HMIDI, ALI	8259
JOSEPH ALBERT	8259
LABBÉ-NADEAU, MARTIN	8259
LAFLEUR, JOCELYNE MARIE	8260
LEDLOW, EILEEN	8260
MENDEZ, JUSTA	8260
ROBERT, ERNEST	8260
ROUTHIER, MARIE JOSÉE MURIELLE RITA	8260
SCHREIBER, HANSJÖRG	8260
WILLARD, LOUISE	8260

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

MACENA (JEAN CLAUDE) c. ÉLISABETH RICHER (<i>Ordonnance</i>)	8261
--	------

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ	8231
— DÉCHETS	8253
— LOCATION	8247
— PRODUITS NOMMÉS	8242
— TAXI	8228
— TRANSPORT EN VRAC	8248
— VOYAGEUR	8196
— DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	8254

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC — suite

	Page
INTRODUCTION DE REQUÊTES	8176
— MONTRÉAL	8195
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	8194
— QUÉBEC	8194

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

AFFILIATED MORTGAGE INVESTORS CORP. INC.	8145
AFFILIATED MORTGAGE INVESTORS CORPORATION	8145
AGENCE AVIOMAR INC.	8147
AGENCES CHARNEY INC. (LES)	8145
ALPINO HOUSE LIMITED	8145
ARGYLE HOLDINGS LTD.	8145
ARGYLE MANAGEMENT CORP.	8145
ARTISTIC FURS LTD.	8145
ASSOCIATION DE LA PISCINE SUNNYBROOK INC.	8148
ASSOCIÉS VICTORIA LTÉE	8148
BAGAGES HOLIDAY INC.	8146
BIJOUTERIE GOLDBREND INC.	8146
BOUCHERS STILMAN INC. (LES)	8148
BOUTIQUE INGRID LTÉE	8146
BOUTIQUE RITA INC.	8147
CAMPBELL & MACDONALD MOTOR SALES LTD.	8145
CAR-LEAU MECHANICAL CONTRACTORS LTD.	8145
CENTRE DE NETTOYAGE JOY LTÉE	8146
CHARNEY AGENCIES INC.	8145
CHARNEY-MILLER ASSOCIATES LTD.	8145
CLINTON COPPER MINES LTD. (N.P.L.)	8145
CLUB DE FOOTBALL DES ALOUETTES JUNIOR INC. (LE)	8145
CLUB DE FOOTBALL FEUILLES D'ÉRABLE DE VERDUN MONTRÉAL	8145
CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTRÉAL, INC. (LE)	8145
CLUB DE GOLF MASSAWIPPI INC.	8147
CLUB DE NATATION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES INC.	8145
CLUB DE NATATION EN PISCINE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL INC. (P.O.M.)	8145
CLUB NAUTIQUE DE SEPT ÎLES INC. (LE)	8148
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION D.C.G. LTÉE	8146
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION NEPTUNE LTÉE	8147
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT YORK LTÉE (LA)	8148
COMPAGNIE HARLEY LTÉE	8146
CONFECTION SLIM & TRIM LTÉE	8148
CONFECTIONS DE SAINT-CÉSaire INC.	8147
CONSTRUCTION RACK LTÉE	8147
CONSTRUCTION RANVILLE INC.	8147
CORPORATION DE TISSUS ET LAINAGE	8148
CORPORATION EZRA	8146
CORPORATION IMMOBILIÈRE SELLI	8148
CÔTE VERTU GARDENS INC.	8145
D.C.G. CONSTRUCTION CO. LTD.	8146
DAILY AUTO PARTS INC.	8146
DAOUST (M.) PETROLEUM INC.	8146
DAOUST (MARCEL) PETROLEUM LIMITED	8146
ENTREPRENEUR MÉCANIQUE CAR-LEAU LTÉE	8145
ENTREPRISES LACOBERT INC. (LES)	8146
ENTREPRISES SPORTIVES GIROUX INC. (LES)	8147

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite

	Page
EXCEL PLUMBING & HEATING INC.	8146
EXCEL PLUMBING AND HEATING INC.	8146
EXCELLENT HARDWARE IMPORT LTD.	8146
EXCELLENT HARDWARE LTD.	8146
EZRA CORPORATION	8146
FABRY CONTROLS INC.	8146
FABRY (R.) & CIE INC.	8146
FILMS FORUM LTÉE	8146
FORUM FILMS LTD.	8146
FOURRURES ARTISTIQUES LTÉE	8145
FRANGES NOUVEAUTÉS LTÉE	8147
GENERAL BUILDING PRODUCTS LTD.	8147
GIGI INC.	8146
GIGI INCORPORATED	8146
GOLDBREND JEWELRY INC.	8146
HARLEY COMPANY LTD.	8146
HARLEY MANUFACTURING COMPANY LIMITED	8146
HAWKINS (ROSS) AUTOMOBILES INC.	8146
HAWKINS (ROSS) INC.	8146
HOLIDAY LUGGAGE INC.	8146
HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC.	8146
HOME WINDOW CLEANING COMPANY LIMITED	8146
HOME WINDOW CLEANING INC.	8146
HOWARD-ELLEN HOLDINGS LTD.	8146
INDUSTRIES DE FOUR PATIO INC. (LES)	8146
INGRID'S BOUTIQUE LTD.	8146
INVESTISSEMENTS LEDA INC.	8146
INVESTISSEMENTS SANDOWN INC.	8148
JARDINS DE LA CÔTE VERTU INC. (LES)	8145
JOY CLEANERS LIMITED	8146
LACHUTE TOYOTA LTÉE	8145
LAVAGE DE VITRES HOME INC.	8146
LEDA INVESTMENTS CORP.	8146
LEDA INVESTMENTS INC.	8146
LITTLE FOLKS CHILDRENS WEAR INC.	8146
LITTLE FOLKS CHILDREN'S WEAR MANUFACTURING CO.	8146
MACKENZIE & COMPANY LTD.	8147
MACKENZIE & COMPANY LIMITED	8147
MACKENZIE & COMPAGNIE LTÉE	8147
MASSAWIPPI COUNTRY CLUB INCORPORATED	8147
MINES DE CUIVRE CLINTON LTÉE (L.R.P.)	8145
MONDIAL AVIOMAR INC.	8147
MONTRÉAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB, INC.	8145
NEPTUNE CONSTRUCTION COMPANY	8147
NEPTUNE CONSTRUCTION COMPANY LTD.	8147
NEW ROCHELLE DEVELOPMENT CORP.	8147
NEW ROCHELLE DEVELOPMENT INC.	8147
NORTH END SALVAGE INC.	8147
NOVELTY FRINGES LTD.	8147
ORIENTAL TRADING (MTL) LTD.	8147
ORNEMENTS ST-MICHEL INC.	8147
PELLETIER & FILS ÉLECTRICIENS & PLOMBIERS INC. (Erratum)	8344
PÉTROLES M. DAOUST INC. (LES)	8146
PIÈCES POUR CAMIONS DAILY INC.	8146
PLACEMENTS HOWARD-ELLEN LTÉE	8146
PLACEMENTS SEDA LTÉE	8148

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite

	Page
PLACEMENTS TRIBER (OCR) INC.	8145
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE EXCEL INC.	8146
PRELCO INC.	8147
PRELCO LTD.	8147
PREMIER REFUSE INC.	8147
PRETTY CHILDREN'S WEAR LTD.	8147
PRODUITS D'ACIER UNIC LTÉE	8148
PRODUITS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION LTÉE (LES)	8147
QUINCAILLERIE L'EXCELLENTE LTÉE	8146
RACK CONSTRUCTION LTD.	8147
RANVILLE CONSTRUCTION INC.	8147
REBUT DU NORD INC.	8147
RESTAURANT LE PETIT MARMITON INC.	8147
RITA LTD.	8147
ST. CÉSAIRE MFG CO. INC.	8147
ST. MICHEL ORNEMENTAL INC.	8147
SANDOWN INVESTMENT CORPORATION	8148
SANDOWN INVESTMENTS INC.	8148
SEDA HOLDINGS LTD.	8148
SELLI REALTY CORPORATION	8148
SEPT ILES YACHT CLUB (THE)	8148
SERVICES SANITAIRES PREMIER INC.	8147
SHELTER BAY MINING CORPORATION (N.P.L.)	8148
SHELTER BAY MINING CORPORATION LTD. (N.P.L.)	8148
SIOUX EQUIPEMENT INC.	8148
SIOUX EQUIPMENT CORPORATION	8148
SIOUX EQUIPMENT INC.	8148
SLIM & TRIM MANUFACTURING LIMITED	8148
SMITH (A. GORDON) & ASS. INC.	8148
SMITH (A. GORDON) INC.	8148
SOCIÉTÉ COMMERCIALE ORIENTALE (MTL) LTÉE	8147
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION NEW ROCHELLE INC.	8147
SOCIÉTÉ DE GESTION ARGYLE LTÉE	8145
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CRBD INC.	8147
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS HYPOTHÉCAIRE AFFILIÉS INC.	8145
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALPINO INC.	8145
SOCIÉTÉ MINIÈRE SHELTER BAY LTÉE (LA) (L.R.P.)	8148
SOCIÉTÉ ZAIDAN LTÉE (LA)	8148
STILMAN BROS. LIMITED	8148
STILMAN BUTCHERS INC.	8148
SUNNYBROOK SWIMMING POOL ASSOCIATION	8148
TRANSITEXIM LTD.	8148
TRANSITEXIM LTÉE	8148
TRIBER (OCR) INVESTMENTS INC.	8145
UNIC STEEL PRODUCTS LTD.	8148
VERDUN MAPLE LEAFS OF MONTRÉAL FOOTBALL CLUB	8145
VÊTEMENTS POUR ENFANTS LITTLE FOLKS INC.	8146
VÊTEMENTS POUR ENFANTS PRETTY LTÉE	8147
VICTORIA ASSOCIATES LTD.	8148
WOOLLENS & TEXTILES CORPORATION	8148
WOOLLENS AND TEXTILES CORPORATION	8148
YORK INVESTMENT CO. LTD.	8148
ZAIDAN CORP. LTD. (THE)	8148
ZAIDAN CORPORATION LTD. (THE)	8148

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)**

	Page
ASSURANCES LACHARITÉ ET GROULX INC.	8149
CLUB DE RAQUETTE MIRABEL INC. (LE)	8149
CONSTRUCTION D.L.M. INC.	8149
ÉDITIONS PÉDAGOGIA INC.	8149
EIN (JACK) INC.	8149
ÉQUIPEMENT LOADMASTER LTÉE	8149
GESTION R. ASSELIN INC.	8149
INVESTISSEMENTS WENDMAN INC. (LES)	8149
PLACE DALHOUSIE INC.	8149
PLACEMENTS LAURE CONAN INC. (LES)	8149
PROSPECTING GEOPHYSICS LIMITED (N.P.L.)	8149
RICKEL (JACK) HOLDINGS LTD.	8149
STARDEL INC.	8149
TYPOGRAPHIE UNIQUE INC.	8149

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES ET DE VÊTEMENTS SPORT ..	8150
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CAYAMANT, INC.	8150
B.V.A. CANADA INC.	8150
BELDOR INC.	8150
BRASSERIE AUX GÉMEUX INC.	8150
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES SYLPHIDES » DE RIVIÈRE-AU-RENARD INC.	8150
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE VILLENEUVE (A.C.P.A. — 822)	8150
CLUB DES QUATRE SAISONS DE LONGUEUIL INC.	8150
CLUB SPORTIF LES ARETES, ST-ALPHONSE INC.	8150
COMITÉ DE LOISIRS DE FERLAND INC.	8150
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE TROIS-PISTOLES	8150
DOMAINE VAL GEAI BLEU INC.	8150
DUMAS ET VOYER, LTÉE	8150
FERME BARIL & FRÈRE INC.	8150
FONDS ALHAMBRA-QUÉBEC INC. (LE)	8150
GRANDS FRÈRES DE DRUMMONDVILLE (LES)	8150
HONAR INC.	8150
INDUSTRIES PPG QUÉBEC INC. (LES)	8150
MODES KARINA INC.	8150
MONTRÉAL INTERLINE CLUB	8151
MOULINS À TRICOTER AVANT-GARDE LTÉE	8151
O.T.J. DE ST-MÉTHODE	8151
PAVILLON CHARLES COUILLARD	8151
PELLETIER (MARCEL) INC.	8151

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALIMENTATION ANIMALE ALLEN INC.	8261
ALLEN FEEDERS INC.	8261
BERMAN HOLDINGS LTD.	8261
CENTRE DE CONGÉLATION LAFOND LTÉE	8261
CHARLEBOIS LTÉE	8261
COMITÉ PRO-CANADA	8262
CONSEIL RÉGIONAL DE LA FAUNE DE L'ABITIBI-EST INC.	8262
CONSEILLERS ARBORICOLES DE LA CÔTE-NORD INC. (LES)	8262
CORPORATION DE PLACEMENT DES PINS	8263
CORPORATION DOMICILIAIRE NOTRE-DAME DU FOYER INC. (LA)	8262
CORPORATION GREAT ROCK	8262
CORPORATION GREYCLIFF	8262
DENY-RAY INC.	8262
DÉVELOPPEMENT DES PROJETS SNC LTÉE.	8262

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**DEMANDES DE DISSOLUTION — suite**

	Page
ECONOMIC TRADING LTD.	8263
GREAT ROCK CORPORATION	8262
GREYCLIFF CORPORATION	8262
LAMONTAGNE AUTO ÉLECTRIQUE LTÉE	8263
LOCATIONS DE FOURNITURES DE RÉCEPTION V ET M INC. (LES)	8263
MAISONNEUVE BUILDING INC.	8263
PINE INVESTMENT CORP.	8263
QUÉBEC MOLY MINING CORPORATION (N.P.L.)	8263
RIOUX (WILFRID) & FILS INC.	8263
SNC PROJECT DEVELOPMENTS LTD.	8262
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES ÎLOTS DE STE-THÉRÈSE INC. (LA)	8263
TALVICOM LTÉE	8264
TURCOTTE (G.S.) & ASSOCIATES INC.	8264
TURCOTTE (G.S.) & ASSOCIÉS INC.	8264
V ET M PARTY RENTALS INC.	8263

DISSOLUTION (Article 28)

ALPINE SUPPLIES INC.	8151
ANLEC INC.	8151
AUBERGE C. & T. INC.	8151
AVIATION G.B. LTÉE	8151
CAFÉ ARRÊT (1975) INC.	8151
DUCHARME (P.) INC.	8151
FAUCHER (MARC) INC.	8151
HEBDO CAP-DE-LA-MADELEINE — TROIS-RIVIÈRES INC. (L')	8151
HEBDO DU ST-AURICE INC. (L')	8151
PHOTOVAL INC.	8151
RANGER (FRANÇOIS) INC.	8151
SUPER PRESS INC.	8151
TRANS-CITY TAXI INC.	8151

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES ET DE VÊTEMENTS SPORT ..	8152
BERKE (MIRIAM) & ASSOCIÉS LTÉE	8152
BUFFET TILLY INC.	8152
CAMCO INC.	8152
CIE SALAMI VÉNITIEN (MONTRÉAL) LTÉE (LA)	8152
COMITÉ DES LOISIRS DE FERLAND INC.	8152
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE TROIS-PISTOLES	8152
HUEL (GEORGES) & ASSOCIÉS INC.	8152
MONTRÉAL INTERLINE CLUB	8152
NAVIGATION LTÉE	8152
PLACEMENTS B.R.H. INC. (LES)	8152
PLACEMENTS DE LA TERRASSE INC. (LES)	8152
RÉAL, DACTYLOGRAPHE INC.	8153
SPORTMASTER INC.	8153
VARI-MÉDIA INC.	8153

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AGENCE DISMA MUSIQUE LTÉE	8155
AMIS DE LA FAUNE DE DAAQUAM-ST-JUSTE (LES)	8153
ASSOCIATION CANADIENNE DES HELLÈNES D'ÉGYPTE	8153
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE TÊMISCAMING INC.	8153
ASSOCIATION DES AMIS DE LA FAUNE ST-JUST-DAAQUAM	8153
ASSOCIATION POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE DE CHARLEVOIX INC.	8153
ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DE CHASSE ET PÊCHE DE CHARLEVOIX INC.	8153

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite**

	Page
CHAMPOUX CONSTRUCTION INC.	8153
CLUB CHASSE ET PÊCHE DE GAGNON	8153
CLUB DE GOLF DES PINS INC.	8153
CLUB OPTIMISTE DE PERKINS	8153
COMITÉ DE CITOYENS DE STE-ÉLISABETH INC.	8153
COMPAGNIE FINANCIÈRE EUROPÉENNE LTÉE (LA)	8153
CONSTRUCTION RAYMOND & YOCKELL INC.	8154
CONSTRUCTION ROBERT & YOCKELL INC.	8154
DISCO-BAR VENDREDI 13 INC.	8154
DONNACONA IMPORTS INC.	8154
ENTREPRISES DE CONSTRUCTION CHAMPOUX INC.	8153
ENTREPRISES D'INCINÉRATION INDUSTRIELLE GOODFELLOW (QUÉBEC) INC.	8154
FROMAGERIE D'OKA INC.	8154
FROMAGERIE DU NORD INC.	8154
GARAGE ANDRÉ LAMPRON ET FILS INC.	8154
GARIÉPY (MICHEL) INC.	8154
GOODFELLOW COMBUSTION (QUÉBEC) INC.	8154
IMPORTATIONS DONNACONA INC. (LES)	8154
INDUSTRIES PLASTEX LTÉE	8154
LAMPRON (ANDRÉ) ET FILS INC.	8154
LASALLE OIL CARRIERS (1975) INC.	8155
LOISIRS DE ST-MARC DE LATOUR INC. (LES)	8154
MALSHAM INC.	8154
MINES SILVERMAQUE LIMITÉE (LES) (L.R.P.)	8154
MONT ROYAL BARBECUE LIMITÉE	8154
MONT TREMBLANT ESTATES INC.	8154
MONT-BRUNO C.C. INC.	8154
MONT-TREMBLANT ESTATES INC.	8154
MOUNT BRUNO COUNTRY CLUB INCORPORATED	8154
MOUNT ROYAL BARBECUE LIMITED	8154
PLACEMENTS LOMY INC. (LES)	8154
PLASTEX INDUSTRIES LTD.	8154
RÔTISSERIE LE MONT ROYAL INC.	8154
S. S. V. L. TRANSPORT INC.	8154
SPB CANADA INC.	8154
SPB CANADA (1979) INC.	8154
SERVICE J. DEMERS INC.	8154
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MONT-TREMBLANT INC.	8154
SOUTH SHORE VAN LINE INC.	8154
TEMBEC INC.	8155
TRANS-MUSIQUE INC.	8155
TRANSPORT S. S. V. L. INC.	8154
TRANSPORTEURS D'HUILE LASALLE (1975) Inc.	8155
TRICIL (QUÉBEC) INC.	8155

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

A D P CONSULTANT INC.	8155
AGENCE DE COURTAGE DURAND, JULIEN, LAFRENIÈRE, BROUSSEAU, MALO & ASSOCIÉS INC. ...	8155
AGENCE DE LIVRAISON SÉLECTIVE INC.	8155
AGENCE J.P. GAUTIER INC.	8155
AIR ASTRO INC.	8155
ALIMENTATION DM INC.	8155
ALIMENTATION J.A.P. INC.	8155
ALIMENTATION MÉTABETCHOUAN INC.	8155
ALIMENTATION SERRO INC.	8155

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
ALLERCOM LTÉE	8155
AMUSEMENTS CITADELLE INC.	8155
AQUEDUC DU MONT SUISSE INC.	8156
ARCHAMBAULT (J. ROBERT) INC.	8156
ARMOIRES DU CUISINE R.F. INC. (LES)	8156
ART DEUX MILLE INC.	8156
ARTISANS DENIS & CLAUDE INC. (LES)	8156
ARTS SUZANNE INC. (LES)	8156
ASSURANCES BEAUCAGE INC.	8156
ATELIERS A.L.S. INC. (LES)	8156
B.L.M. INSTRUMENTS ET SERVICES LTÉE	8156
BAR RESTAURANT JEANICO INC.	8156
BILODEAU (CLÉMENT) & FILS INC.	8156
BLAIS, DAUTH, MORIN & ASSOCIÉS LTÉE	8156
BLIER (A.) INC.	8156
BOURSE D'IMMEUBLE DU QUÉBEC INC. (LA)	8156
BOUTIQUE ÉVOLUTION DÉCOR INC.	8156
BOZ (GAILLI) INC.	8156
BRASSERIE LE SÉRUM INC.	8156
CAMPING PARADIS DES PINS INC.	8156
CANAIR EQUIPMENT (1981) INC.	8158
CARROSSERIE JEAN-PIERRE LEMIEUX INC.	8156
CENTRE AUDIO LA TUQUE INC.	8156
CENTRE DE L'AUTO A.D. INC.	8156
CENTRE DE RÉPARATION ORMSTOWN INC. (LE)	8157
CENTRE OPTIQUE DES BOIS FRANCS INC.	8157
CENTRE TAPIS LAURENTIEN INC.	8157
CENTURY, AGENCE DE VOYAGES LTÉE	8157
CENTURY TOURS LTD.	8157
CHÂSSIS R.C.G. INC.	8157
CIE DE GESTION F.M.G. INC. (LA)	8157
CIRCUIT MORISSETTE INC.	8157
CITYPAGE TELECOMMUNICATIONS INC.	8163
COMPAGNIE D'EXPLORATION LARAMÉE LTÉE	8157
COUPE-FROID NORDIS INC.	8157
DISTRIBUTION JELANAU INC.	8157
DISTRIBUTIONS FORJO INC.	8157
ÉLEVAGE D'ABEILLES DE BEAUCE (1981) INC.	8157
ÉLEVAGES LAMBERT INC. (LES)	8157
ÉLINGUES PAL INC. (LES)	8157
ENSEIGNES LE GARDEUR INC. (LES)	8157
ENTREPRISE AGRICOLE LES « COULÉES » INC.	8157
ENTREPRISES D'ISOLATION L.R. INC. (LES)	8157
ENTREPRISES FORESTIÈRES DE LORETTE INC. (LES)	8157
ENTREPRISES FORESTIÈRES LABRECQUE INC. (LES)	8157
ENTREPRISES LYNARC INC. (LES)	8157
ENTREPRISES MOND INC. (LES)	8157
ENTREPRISES THÉBERGE (ALBANEL) INC. (LES)	8158
ÉQUIPEMENT CANAIR (1981) INC.	8158
FERME D'ÉLEVAGE MORISSETTE INC.	8158
FERME F. VIGEANT INC.	8158
FERME MICHEL LABRECQUE INC.	8158
FERME PAUL GERVAIS & FILS INC.	8158
FOYER DU SPAGHETTI INC. (LE)	8158
GAGNÉ (ANDRÉ) INC.	8158
GARAGE AVON INC.	8158

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
GARAGE P.L.M. INC.	8158
GESTION B. & N. LTÉE	8158
GESTION & ADMINISTRATION FORTIN INC.	8158
GESTION & ADMINISTRATION LEFEBVRE INC.	8158
GESTION G.M. INC.	8158
GESTION LAPOINTE & CHASSÉ INC.	8158
GESTION MARLÈNE INC.	8158
GESTION N.F.P. INC.	8158
GESTION PLURI-ELLES INC.	8158
GESTIONS LEGIBEC INC. (LES)	8158
GLODE (ROBERT) ET ASSOCIÉS INC.	8158
GOSSELIN & BLOUIN INC.	8158
GRAVIERS GILBERT ET FILS INC. (LES)	8159
GROUPE JULIEN INC. (LE)	8159
GUIMOND (MARCEL) & FILS INC.	8159
HABITATIONS FUTURISTES DU SAGUENAY INC. (LES)	8159
HACHÉ (LÉONARD) (S.L.I.R.) INC.	8159
HARVEY ET PERRON INC.	8159
HÔTEL CENTRAL SENNETERRE INC.	8159
IMMEUBLES LATINA INC. (LES)	8159
INTÉRIEURS ST-AUGUSTIN INC. (LES)	8159
ISOLATIONS THÉRIAULT (1981) INC. (LES)	8159
J.M.B. INDUSTRIEL INC.	8159
JARNAUD (CLAUDE) INC.	8159
LABORATOIRE B-SOL (1981) LTÉE	8159
LABORATOIRE RÉJEAN DESCHÊNES INC.	8159
LABRECQUE (G.) INC.	8159
LAROCHE (RAYMOND) OPÉRATIONS FORESTIÈRES INC.	8159
LÉCUYER (G.) TRANSPORT INC.	8159
LOCATION RINFRET AUTOMOBILES INC.	8159
MAÇONNERIES JMJM INC. (LES)	8160
MAINTENANCE L.E.N.M. LTÉE	8160
MAISON CLOPIE INC.	8160
MAISONS MOBILES G.F. INC.	8160
MANUFACTURE D'HABITS VAL D'OR INC.	8160
MARCHÉ C. PELLETIER INC.	8160
MARCHÉ GILLES GARNEAU INC.	8160
MARCHÉ 3636 ROUEN INC.	8160
MARENGER (MARCEL) COURTIER D'ASSURANCES INC.	8160
MELBOURNE SERVICE STATION INC.	8163
MERCERIE GAÉTAN INC.	8160
MESURAGE J. ROBERT INC.	8160
MEUBLES MARIO BOUCHER INC. (LES)	8160
MEUBLES ST-GÉRARD INC.	8160
MEUNERIE GINGRAS INC.	8160
1847-0682 QUÉBEC INC.	8160
1847-0690 QUÉBEC INC.	8160
1847-0724 QUÉBEC INC.	8160
1847-4361 QUÉBEC INC.	8160
1847-4445 QUÉBEC INC.	8160
1847-4452 QUÉBEC INC.	8160
1847-4460 QUÉBEC INC.	8160
1847-4577 QUÉBEC INC.	8161
1847-4734 QUÉBEC INC.	8161
1847-4759 QUÉBEC INC.	8161
1847-4783 QUÉBEC INC.	8161

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
1847-4791 QUÉBEC INC.	8161
1847-4809 QUÉBEC INC.	8161
1847-5012 QUÉBEC INC.	8161
1847-5145 QUÉBEC INC.	8161
1847-5178 QUÉBEC INC.	8161
1847-5186 QUÉBEC INC.	8161
1847-5251 QUÉBEC INC.	8161
1847-5426 QUÉBEC INC.	8161
1847-5491 QUÉBEC INC.	8161
1847-5517 QUÉBEC INC.	8161
1847-5855 QUÉBEC INC.	8161
1847-6044 QUÉBEC INC.	8161
1847-6085 QUÉBEC INC.	8161
MINES DOMAGAYA INC. (LES)	8161
MOTEL BOISJOLY (1981) INC.	8161
MOTEL DE L'AÉROPORT GRONDIN LTÉE	8161
MOULIN DE BOBINE DE LA VALLÉE POTTON INC.	8161
MUSIQUE CORPORELLE INC.	8162
PAVAGES QUÉBÉCOIS INC.	8162
PAVILLON P. & Y. FONTAINE INC.	8162
PIZZABEC INC.	8162
PLACE WINDSOR DE LOUISEVILLE INC.	8162
PLACEMENTS DES ROCS INC.	8162
PLACEMENTS ROBERT SIMARD INC.	8162
PLACEMENTS SAINT-SÉBASTIEN LTÉE	8162
PLOMBERIE CAYER & FRÈRE INC.	8162
PRODUITS PÉTROLIERS DES APPALACHES INC.	8162
PROFOREST INC.	8162
PROMOTION LA SARRE INC.	8162
PROMOTIONS INDUSTRIELLES FRÉDÉRIC INC.	8162
PROULX (J.G.) & FRÈRES LTÉE	8162
QUINCAILLERIE JEAN-GUY CHARBONNEAU LTÉE	8162
R.C.G. FRAME MASTER INC.	8157
RÉNOVATIONS ALDI INC.	8162
RÉSIDENCE RIVE SOLEIL INC.	8162
RESTAURANT L'ENTRE DEUX INC.	8162
RESTAURANT L'ESCALE ST-DONAT INC.	8162
RESTAURANT MARCEL CÔTÉ INC.	8162
RESTAURANT TROIS ASTÉRIES INC.	8162
REVÊTEMENT ANDRÉ GRENIER INC.	8163
ROBITAILLE (GILLES) INC.	8163
ROCHETTE (GILLES) & FILS INC.	8163
SANSFAÇON (JEAN MARC), COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC.	8163
SCIERIE JEAN-GUY CHABOT ET FILS INC. (LA)	8163
SÉLECTORAMA LTÉE	8163
SILENCIEUX NEUFCHÂTEL INC. (LES)	8163
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION ESERALDAS INC. (LA)	8163
SOCIÉTÉ D'INFORMATION MÉDICALE S.I.M. INC.	8163
STATION SERVICE J. LAFONTAINE INC.	8163
STATION-SERVICE MELBOURNE INC.	8163
STATION-SERVICE ST-HUGUES INC.	8163
TEINTURERIE ARC-EN-CIEL INC.	8163
TÉLÉCOMMUNICATIONS CITÉPAGE INC.	8163
THÉÂTRE POPULAIRE DE CHARLEVOIX INC.	8163
TRANSPORT BÉRARD INC.	8163
TRANSPORT MELBOURNE INC.	8163
TRANSPORT MOREL INC.	8163

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
TRANSPORT YVAN HALLÉ INC.	8163
UNIFORMES E.C. INC.	8163
VAILLANCOURT (FERNAND) INC.	8163
VAILLANCOURT (YVAN) INC.	8164
VALLEY-MÉDIC INC.	8164
VARIÉTÉS RAINVILLE INC.	8164
VERS SOL INC.	8164
VULKA-PLAST INC.	8164

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ACCURATE MANUFACTURING CHEMISTS INC.	8164
AGENCES DAIGLE LTÉE (LES)	8165
APPAREILS ÉLECTRONIQUES GOULET INC.	8164
ARMATURES LEFEVRE INC.	8164
ARTISANAT DE CUIR QUÉBEC R.G. INC.	8164
ATELIER DE RÉPARATION DE MOTEURS SANS LIMITES INC.	8164
ATELIERS DE DÉBOSELAGE R.P.J. INC. (LES)	8164
AUBOIS INC.	8164
AUTOMOBILE PIERRE B. CHAMPAGNE INC.	8164
BARS LAITIERS ONCLE PAT INC. (LES)	8165
BÉCHARD (F.) & ASSOCIÉS INC.	8164
BUANDERIE BLANCHELLE INC. (LA)	8165
CARROSSERIE SIMON INC.	8165
CENTRE DE CARTE SABERTON LTÉE	8165
CENTRE DE LA SAPINIÈRE INC.	8165
CENTRE DE TABLE SABERTONS INC.	8165
CENTRE MÉDICAL DE L'ANNONCIATION INC.	8165
CENTRE SPORTIF PALLADIUM INC.	8165
CHAUSSURES VILLENEUVE INC.	8165
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE D'ALMA INC.	8165
COMPAGNIE DE GESTION ROLORE INC.	8165
COMTOIS (ROMULUS) ET FILS INC.	8165
CONSTRUCTION ANGELINA INC.	8165
CONSTRUCTIONS DUBÉ & POTVIN INC. (LES)	8165
CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. (LES)	8165
CRÈME GLACÉE CASCADE INC.	8165
DERKO LTÉE	8165
DAIGLE AGENCIES LTD.	8165
DEUX CORNES INC. (AUX)	8165
ÉCOLE DE CONDUITE CLAUDE ST-AMOUR INC.	8165
ENCADREMENTS DE LA CAPITALE INC.	8165
ENTREPRISES CARJULYAN INC. (LES)	8164
ENTREPRISES J.M.G. INC.	8165
ENTREPRISES JEDA INC. (LES)	8165
ENTREPRISES JEN-FAUR INC. (LES)	8166
ENTREPRISES M.C.D. QUÉBEC INC.	8166
ENTREPRISES RECALI INC. (LES)	8166
ENTREPRISES SABERTONS INC. (LES)	8168
EXCAVATION SACCHETTI LTÉE	8166
FABRICATION D.D.S. INC.	8166
FERME FRANÇOIS MONTPETIT INC. (LA)	8166
FERME J.P.R.A. INC.	8166
FERME LOUIS-HÉBERT INC.	8166
FERME MEUNIER & FRÈRES INC.	8166
FOURNITURES POUR SALLE DE COUPE MONTRÉAL LTÉE (LES)	8166

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

	Page
GAMMA INC.	8166
GÉNI CONCEPT INC.	8166
GESTION CONCORDE INC.	8166
GESTIONS G.G.R. INC.	8166
GESTION GÉRARD AMPLEMAN INC.	8166
GRAND PRIX AUTO PAINT LTD.	8166
GRAND PRIX FLEA MARKET INC.	8166
HABITATIONS DU NORD-OUEST (ROUYN) INC. (LES)	8166
IMMEUBLES KORZENIEWSKA INC. (LES)	8166
INDUSTRIES J.F. INC. (LES)	8166
INVESTISSEMENTS NASHTON LTÉE	8166
INVESTISSEMENTS RENARY INC. (LES)	8166
INVESTISSEMENTS STELMER INC. (LES)	8166
ISOLATION D.G. LTÉE	8167
JULIEN & JACOB INC.	8167
LASSICO INC.	8167
MANUFACTURIERS CHIMIQUES ACCURATE INC.	8164
MANUTENTION ET CLOISONS U.P. INC.	8167
MARANDOLA LIMITÉE	8167
MARCHÉ AUX PUCES GRAND PRIX INC.	8166
MARCHÉ L.C. INC.	8167
MÉCART INC.	8167
MESSIER (GILLES) & ASSOCIÉS LTÉE	8167
NETTOYEURS VILLENEUVE INC.	8167
NOUVEAUTÉS DE L'ESTRIE INC. (LES)	8167
OUELLETTE (GASTON) & FILS INC.	8167
PIÈCES & CAMIONS R. RAYMOND INC.	8167
PLACE DU COMMERCE INC.	8167
PLACEMENTS AVRELLA INC.	8167
PLACEMENTS JEANLAIN INC. (LES)	8167
PLACEMENTS SPICER LTÉE (LES)	8167
PLACEMENTS « 3-B » INC. (LES)	8167
PRODUITS D'ALUMINIUM FILTERLITE LTÉE	8167
PROMOTIONS J.A.N. INC.	8167
QUEVILLON AUTO GLACE LTÉE	8167
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT INNOVEX INC.	8167
RESTAURANT AUX DEUX CHAÎNES INC.	8168
RESTAURANT DE LA GRANDE PLACE INC.	8168
RESTAURANT LES ANNÉES TRENTE INC.	8168
RIOUX (MARC-ANDRÉ) LTÉE	8168
ROYER (L.P.) INC.	8168
SABERTONS CARD CENTER LTD.	8165
SABERTONS INC.	8168
SABERTONS ENTERPRISES INC.	8168
SABERTONS TABLE CENTRE INC.	8165
SIMARD (EVENS), ENTREPRENEUR INC.	8168
SIMARD & VOYER INC.	8168
SOCIÉTÉ BELMONT INC.	8168
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION AVSO INC.	8168
SOTERC INC.	8168
SPARTACUS REALTIES INC.	8168
SPARTAKOS INC.	8168
SPORT ET HOBBY C. B. L. INC.	8168
SPORTS MONETTE INC.	8168
SUPER MARCHÉ PIERRE BLAIN INC.	8168
TECHN-ÉCOLOGIE INC.	8168

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
THERMO-POMPE INC.	8168
TROPHÉES EXCLUSIFS INC.	8168
VALEURS MOBILIÈRES WALTERS LTÉE (LES)	8168
VILLENEUVE CLEANERS INC.	8167
VOYAGES GRANBY, INC.	8168

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

ADOJEUNE INC.	8169
ALPHA — SECTEUR DES CHENAUX (L')	8169
AMICALE DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD	8169
ANGES DES CHAMPS INC.	8169
ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE FÉMININE DE LA SARRE INC. (L')	8169
ASSOCIATION DE L'OASIS DU LAC BEAU SABLE INC.	8169
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU FOYER DE VALCOURT INC. (L')	8169
ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DE L'ÎLE DES SOEURS INC. (L')	8169
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (AECAT)	8169
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE L'ATELIER DE MONTRÉAL A.E.A.M. (L')	8169
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (AEHUL)	8169
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE ST-MICHEL DES SAINTS INC.	8169
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE SHERBROOKE	8169
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES RÉSIDENCES NEUVILLE DE VILLE D'ANJOU	8169
ASSOCIATION DES MASSOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC (L')	8170
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU « LAC DU CARDINAL »	8170
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS, DE BOIS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. (L')	8170
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE CAP-CHAT INC. (L')	8170
ASSOCIATION ÉCOLOGIQUE DU LAC DES BECS-SCIE	8170
ASSOCIATION ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE HAÏTIENNE DU QUÉBEC (A.E.C.H.Q.)	8170
ASSOCIATION ÉQUESTRE DE FERMONT INC.	8170
BO-FILS	8170
BONJOUR J'ÉCOUTE	8170
BOTTINES SPORTIVES DU QUÉBEC INC. (LES)	8170
CENTRAIDE CÔTE-NORD	8170
CENTRE D'ART MISSISQUOI	8170
CENTRE DES FEMMES DE LAVAL (LE)	8170
CERCLE DE CULTURE ALLEMANDE DE SHERBROOKE INC.	8170
CINÉ-CLUB DE BUCKINGHAM INC.	8170
CITADINS D'ARVIDA (1981) INC. (LES)	8170
CLUB DE COURSES ST-SYLVÈRE INC.	8170
CLUB DE RUGBY ARLEQUIN INC.	8170
CLUB DE TIR ROCHE-PIERRE INC.	8170
CLUB DES RETRAITÉS DE LA CONSOLIDATED BATHURST DIVISION PORT-ALFRED INC.	8170
CLUB NAUTIQUE LES FRÉGATES DE PORT-CARTIER	8171
CLUB OPTIMISTE DES SOURCES (PIERREFONDS-EST) INC. (LE)	8171
CLUB OPTIMISTE SAINT-ALEXANDRE INC.	8171
CLUB SHAMAZOO	8171
CLUB SOCIAL DES MAGASINS ANGUS	8171
CLUB SOCIAL LAFOREST	8171
CLUB TENAGATINONG INC.	8171
COMITÉ DE CITOYENS DE DONNACONA	8171
COMITÉ DE CITOYENS DE ST-APOLLINAIRE	8171
COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU HAUT PONTIAC INC. (LE)	8171
COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DE MAISONNEUVE	8171
COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE DU BOUT DE L'ÎLE 1981 INC.	8171
COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS (LE)	8171
COMITÉ DE RECONSTRUCTION DU PETIT SÉMINAIRE DE NICOLET INC.	8171
COMITÉ DES CITOYENS H.L.M. STE-CÉCILE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	8171

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION DES LAU- RENTIDES POUR LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES	8171
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC (JOLIETTE)	8171
COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES POPULAIRES DE FERMONT	8171
COMITÉ PROTÈGEONS ST-SAUVEUR INC.	8172
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHAUVEAU) INC.	8172
CORPORATION DES FÊTES POPULAIRES DE LA MOTTE (LA)	8172
CORPORATION DU TRICENTENAIRE DE SAINT-CHARLES DE LACHENAIE LTÉE (LA)	8172
DOMAINE LAURIER INC.	8172
ENSEMBLE VOCAL LA CLÉ D'OR DE SAINT-JULIE INC. (L')	8172
EXPOSITION MARITIME DE ST-JOSEPH DE LA RIVE	8172
FÊTE DE LA NUIT QUÉBÉCOISE (LA)	8172
FEUILLES D'AUTOMNE	8172
FONDATION DU CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC.	8172
FONDATION INTERNATIONALE LOUIS LOURMAIS « SURVIVRE » INC.	8172
FOYERS BARON DE HIRCH INC.	8172
GARDE PAROISSIALE DE SAINT-EDMOND-LAC-AU-SAUMON	8172
GARDERIE LA MARMAILLE DE LAVAL INC.	8172
GARDERIE MON PETIT ÉDOUARD	8172
GROUPE FLEUR DE L'ÂGE D'ALMA	8172
HÉRITAGE DES MOISSONNEURS (L')	8172
JOURNAL DE VAL-BRILLANT	8172
LIGUE DE HOCKEY-BALLE LES AS DE TERREBONNE	8172
LOURMAIS (LOUIS) INTERNATIONAL FOUNDATION « SURVIVAL » INC.	8172
MAISON DES FEMMES DES BOIS-FRANCS (LA)	8173
MAISON MARIE-SOLEIL INC. (LA)	8173
MISSISQUOI ART CENTER	8170
MUSÉE AGRICOLE DE LOUISEVILLE INC. (LE)	8173
NUN'S ISLAND TAXPAYERS ASSOCIATION INC.	8169
PRODUCTIONS SCÈNE-ART DU SAGUENAY (LES)	8173
PROJECTION JEUNESSE INC.	8173
RELADO INC.	8173
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DU PORT DE PORT-AU-PERSIL INC.	8173
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE	8173
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC HUNTINGDON INC.	8173
SUÉE, CLUB DE COUREURS À PIED DE DRUMMONDVILLE INC. (LA)	8173
TROIS AS DE CENTRE SUD (LES)	8173
VOYAGEURS DE ROUYN-NORANDA INC. (LES)	8173

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENTS**

GAZ INDUSTRIEL ICG LTÉE (LE)	8173
------------------------------------	------

NOUVEAUX PERMIS

CORPORATION DE RÉFRIGÉRATION TYLER	8174
PIÈCES D'AUTOS REPCO (CANADA) LTÉE	8174
TOURBIÈRES SMITH (CANADA) INC. (LES)	8174
WILLIAMS (J.B.) (CANADA) INC.	8174

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

GODBOUT, JEAN-LOUIS	8264
THIBODEAU, JEAN MARIE BRUNO	8264

DÉCRET(S)

	Page
1778-81 — CONCERNANT UN AVIS DE L'INTENTION DU GOUVERNEMENT DE SOUSTRAIRE CERTAINS PROJETS DE PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT VISÉE DANS LA SECTION IV.1 DU CHAPITRE I DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT	8264
1779-81 — CONCERNANT LA SOUSTRACTION DE CERTAINS PROJETS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT VISÉE DANS LA SECTION IV.1 DU CHAPITRE I DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT	8266

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

FONDATION E.P.I.C.	8268
TROIS-RIVIÈRES, VILLE	8268

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

SAINTE-FÉLIX-DE-CAP-ROUGE, PAROISSE (<i>Annexion</i>)	8269
SAINTE-FOY, VILLE (<i>Annexion</i>)	8269

ÉNERGIE ET RESSOURCES**CADASTRES**

ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	8269
ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	8270
ASCOT, CANTON	8270
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	8270
CHICOUTIMI, PAROISSE	8270
ÉCUREUILS, PAROISSE	8270
GRANTHAM, CANTON	8271
HOWARD, CANTON	8271
LA MALBAIE, PAROISSE	8271
LABARRE, CANTON	8271
LACHINE, PAROISSE	8271
LACHINE, PAROISSE	8272
LACHINE, PAROISSE	8272
L'ASSOMPTION, PAROISSE	8272
LONGUE-POINTE, PAROISSE	8272
LONGUE-POINTE, PAROISSE	8272
LONGUE-POINTE, PAROISSE	8273
LONGUE-POINTE, PAROISSE	8273
LONGUE-POINTE, PAROISSE	8273
MALHIOT, CANTON (<i>Erratum</i>)	8344
MARIEVILLE, VILLAGE	8273
MONTRÉAL, PAROISSE	8274
MONTRÉAL, PAROISSE	8274
MONTRÉAL, PAROISSE	8274
MONTRÉAL, PAROISSE	8274
MONTRÉAL, PAROISSE	8274
NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE, PAROISSE	8275
NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE, PAROISSE	8275
NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE, PAROISSE	8275
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	8275
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	8275
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE	8276
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8276
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8276
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8276

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES — suite

	Page
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8276
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8277
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8277
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8277
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	8277
POINTE-CLAIRE, PAROISSE	8277
RAWDON, CANTON	8278
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE	8278
RIVIÈRE-OUELLE, PAROISSE	8278
ROCK-ISLAND, VILLAGE	8278
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE	8278
SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE, PAROISSE	8279
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE	8279
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE	8279
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE	8279
SAINT-JEAN-BAPTISTE, VILLAGE	8279
SAINT-JÉRUSALEM, PAROISSE	8280
SAINT-JOACHIM-DE-CHÂTEAUGUAY, PAROISSE	8280
SAINT-JOSEPH-DES-CÈDRES, PAROISSE	8280
SAINTE-JULIE, PAROISSE	8280
SAINT-LAURENT, PAROISSE	8280
SAINT-LAURENT, PAROISSE	8281
SAINT-LAURENT, PAROISSE	8281
SAINT-LAZARE, PAROISSE	8281
SAINTE-MADELEINE-DE-RIGAUD, PAROISSE	8281
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8281
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8282
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8282
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8282
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8282
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8282
SAINT-MARTIN, PAROISSE	8283
SAINT-PAUL-L'ERMITE, PAROISSE	8283
SAINT-PAUL-L'ERMITE, PAROISSE	8283
SAINTE-PÉTRONILLE, PAROISSE	8283
SAINTE-ROSE, PAROISSE	8283
SAINT-SULPICE, PAROISSE	8284
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE	8284
SAINT-VINCENT-DE-PAUL, PAROISSE	8284
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	8284
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	8284
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	8285
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	8285
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	8285
STANBRIDGE, CANTON	8285
STANBRIDGE, CANTON	8285
THETFORD, CANTON	8286
TROIS-RIVIÈRES, PAROISSE	8286
WAKEFIELD, CANTON	8286
WICKHAM, CANTON	8286
WICKHAM, CANTON	8286
WOLFE, CANTON	8287

DIVERS

INTENTION DE RÉVOQUER UNE CONCESSION MINIÈRE	8287
--	------

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES****ASSURANCES — LOI SUR LES**

	Page
CHÂTEAU COMPAGNIE D'ASSURANCE (<i>Modification de permis</i>)	8287
L'UNIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES (<i>Modification de permis</i>)	8288
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE FRONTENAC (<i>Demande de permis</i>) ..	8288
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE LOTBINIÈRE ET MÉGANTIC (<i>Fusion</i>)	8288

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	8288
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (<i>Erratum</i>)	8344

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE**TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION**

COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	8295
CONTRIBUTE, TO	8295
CONTRIBUTING MEMBER	8295
CONTRIBUTOR	8295
COTISANT, ANTE	8295
COTISER	8295
DEPENDENT CHILD	8295
ENFANT À CHARGE	8295
MEMBER	8295
PARTICIPANT, ANTE	8295

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

AGENT DE VOYAGES	8296
ASSESS, TO	8296
BARN SALE	8296
BRIC-À-BRAC	8296
CISAILLEMENT	8296
COMMERCE	8296
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES	8296
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES TRANSPORTS	8296
CONVERGENCE	8296
COTISER	8296
CROSSING	8296
CROSSING AT GRADE	8296
ÉCOULEMENT CONVERGENT	8296
GARAGE SALE	8296
GROSSISTE (EN VOYAGES)	8296
INSERTION	8296
JAVELLISABLE	8295
JAVELLISANT	8295
JAVELLISATION	8295
JAVELLISER	8295
LAWN SALE	8296
MARKING	8296
MARQUAGE	8296
MARQUAGE ROUTIER	8296
MERGING	8296
PRODUITS DE BLANCHISSAGE	8295

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION - suite

	Page
ROAD MARKING	8296
SHEARING	8296
TOUR OPERATOR	8296
TOUR WHOLESALER	8296
TOURISME	8296
TRAVEL AGENT	8296
VENTE-DÉBARRAS	8296
VOYAGISTE	8296
YARD SALE	8296

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

BÉGIN, MUNICIPALITÉ	8296
CHÂTEAU-RICHER, VILLE	8296
CHESTER-EST, CANTON	8296
CHESTER-OUEST, CANTON	8296
COLOMBOURG, MUNICIPALITÉ	8297
DUDSWELL, CANTON	8297
FONTAINEBLEAU, MUNICIPALITÉ	8297
FRONTENAC, MUNICIPALITÉ	8297
HATLEY, CANTON	8297
IRELAND, CANTON (PARTIE NORD)	8297
LA PÊCHE, MUNICIPALITÉ	8297
LABRECQUE, MUNICIPALITÉ	8298
LAMARCHE, MUNICIPALITÉ	8298
L'ANGE-GARDIEN, MUNICIPALITÉ (PARTIE NORD)	8298
L'ANGE-GARDIEN, MUNICIPALITÉ (PARTIE SUD)	8298
LATULIPE ET GABOURY, CANTONS UNIS	8298
LAWRENCEVILLE, VILLAGE	8298
MILAN, MUNICIPALITÉ	8298
MOFFET, MUNICIPALITÉ	8299
MONTBEILLARD, MUNICIPALITÉ	8299
NEWPORT, CANTON	8299
NOTRE-DAME-DE-LORETTE, MUNICIPALITÉ	8299
NOTRE-DAME-DES-BOIS, MUNICIPALITÉ	8299
PALMAROLLE, MUNICIPALITÉ	8299
ROBERTSONVILLE, VILLAGE	8299
SAINT-ANDRÉ-DU-LAC-SAINT-JEAN, VILLAGE	8300
SAINTE-ANNE-DE-LAROCHELLE, MUNICIPALITÉ	8300
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON, MUNICIPALITÉ	8300
SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD, PAROISSE	8300
SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, PAROISSE	8300
SAINT-ÉPHREM-DE-TRING, VILLAGE	8300
SAINT-EUGÈNE, PAROISSE	8300
SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER, MUNICIPALITÉ	8301
SAINTE-GERTRUDE-MANNEVILLE, MUNICIPALITÉ	8301
SAINTE-HÉNÉDINE, PAROISSE	8301
SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD, PAROISSE	8301
SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINÉ, MUNICIPALITÉ	8301
SAINT-LAURENT, MUNICIPALITÉ	8301
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE-DU-CAP-TOURMENTE, PAROISSE	8301
SAINT-PASCAL, VILLE	8302
SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON, MUNICIPALITÉ	8302
SAINT-PROSPER, MUNICIPALITÉ	8302
SAINTE-ROSE-DE-WATFORD, MUNICIPALITÉ	8302
SAINTE-SOPHIE, MUNICIPALITÉ	8302
SAINT-SYLVESTRE, PAROISSE	8302

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA — suite

	Page
SAINT-SYLVESTRE, VILLAGE	8302
SENNETERRE, PAROISSE	8303
SENNETERRE, VILLE	8303
STOKE, CANTON	8303
STUKELY-SUD, VILLAGE	8303
TASCHEREAU, VILLAGE	8303
TASCHEREAU-FORTIER, MUNICIPALITÉ	8303
VAL-RACINE, PAROISSE	8303
WEEDON-CENTRE, VILLAGE	8304
WINDSOR, CANTON	8304

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	8304
---	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

SERVICE AUX INVALIDES TAL-AMI INC. (<i>Erratum</i>)	8344
---	------

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

CERCLE SOCIAL LE RENDEZ-VOUS DES MILITANTS INC. (LE)	8174
CLUB DE RADIO TROIS ÉTOILES	8174

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-WENCESLAS (<i>L.P.</i>)	8312
--	------

SOUSSIONS — DEMANDES DE

BEAUCEVILLE, VILLE	8312
CHICOUTIMI, VILLE	8313
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, VILLE	8314

VENTE(S) PAR SHÉRIF**ABITIBI**

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. MATAGAMI MÉTAL INC.	8315
BANQUE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. A. LEGAULT INC. <i>ET AL.</i>	8315

BEDFORD

CABANA (MARCEL) ASSURANCES INC. c. ST-MAURICE	8316
MAROIS <i>ET AL.</i> c. HÉBERT	8316

GASPÉ

MARTIN (L.) & FILS INC. c. GUITÉ	8317
--	------

HULL

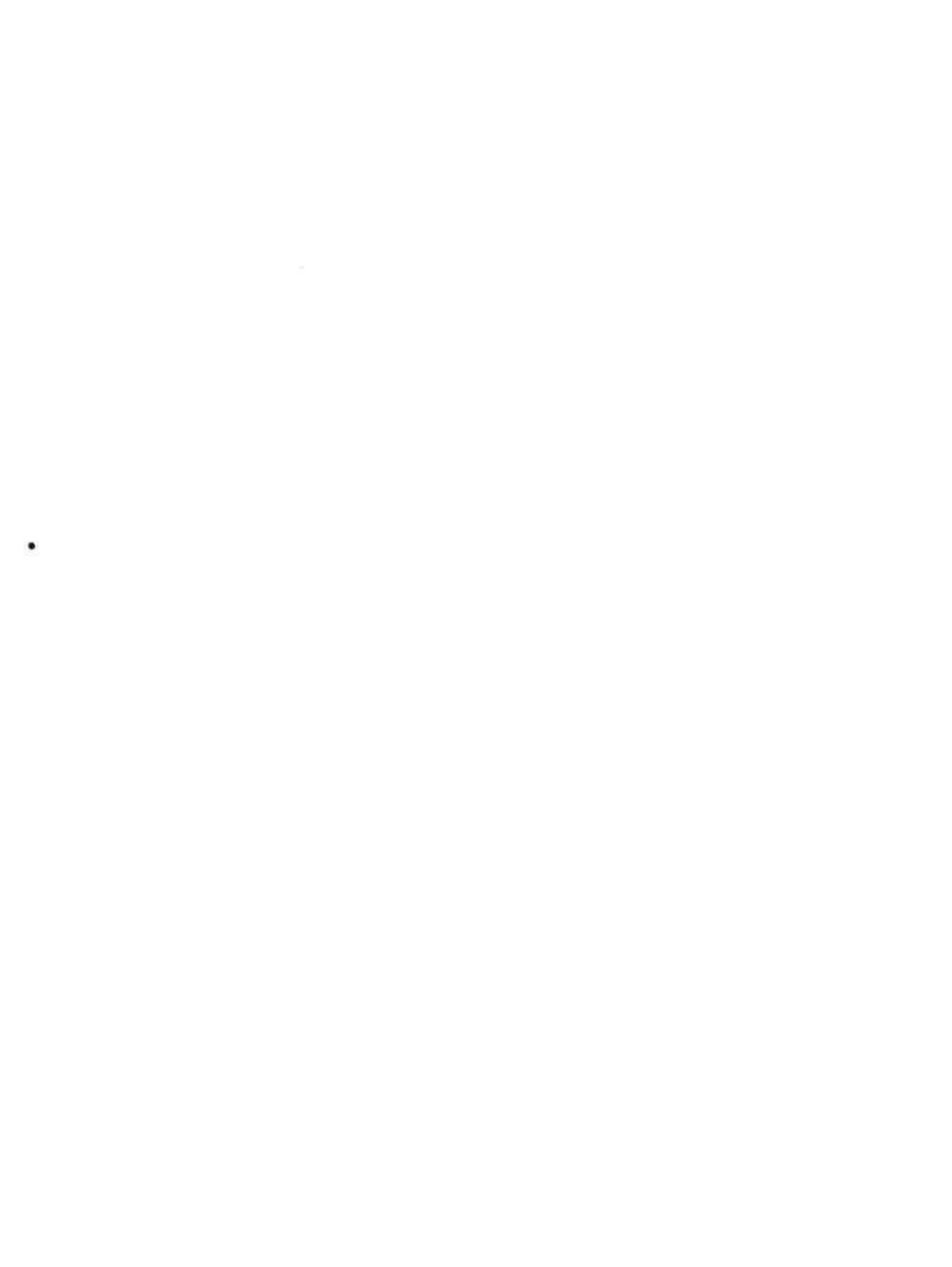
CONSTRUCTION R.G.L. LTÉE c. MITCHELL	8318
MARTINEAU <i>ET AL.</i> c. WHELAN <i>ET AL.</i>	8318

MONTMAGNY

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT BELLE RIVE (LA) c. PELLETIER	8319
LONGCHAMPS & FILS INC. c. BERNIER	8320

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

	Page
MONTREAL	
BANQUE DE MONTREAL c. DE MICHEL <i>ET AL.</i>	8320
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CHIASSON	8321
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LATREILLE	8322
BARONI c. VARELAS	8322
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE ST-JEROME (LA) c. LAVOIE <i>ET AL.</i>	8323
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DU FOYER c. CRUZ <i>ET AL.</i>	8323
D. & G. BUILDING MATERIALS INC. c. GIANCOLA	8324
LOCATIONS BOISVERT AUTO INC. (LES) c. FORTIER	8324
ROXBORO, VILLE c. D.R.S. PRODUCTS LTD.	8325
ROXBORO, VILLE c. ECURIES J.G.L. INC.	8326
ULTRAMAR CANADA INC. c. GIACOMODONATO <i>ET AL.</i>	8326
QUEBEC	
BEAUPORT, VILLE c. BOIVIN	8327
BEAUPORT, VILLE c. DUBEAU	8328
BEDARD c. LACHANCE GARIÉPY POUR CRÉANCE DE GISÈLE MINGUY	8328
COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-CATHERINE c. NADEAU	8329
DROLET c. THIVIERGE	8329
PIÈCES D'AUTOS P & L LTÉE c. CÔTÉ	8330
TROIS-RIVIÈRES	
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. PROBEL INC.	8330
COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION c. DURAND	8332
VENTE(S) POUR TAXES	
ANJOU, VILLE	8333
POINTE-AUX-TREMBLES, VILLE	8337



SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	8256
AVIS DIVERS	8257
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES	8258
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	8259
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	8261
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	8231
COMPAGNIES, LOI SUR LES	8145-8261
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	8173
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	8264
DÉCRET(S)	8264
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	8268
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	8269
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE	8295
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	8296
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA	8304
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	8344
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA	8312
SOUSSIONS, DEMANDES DE	8312
VENTE(S) PAR SHÉRIF	8315
VENTE(S) POUR TAXES	8333



